10546

Salat. LIV-82

CONQUÊTES

DES FRANÇAIS

EN ÉGYPTE.

SBN

CONQUÊTES

DES FRANÇAIS

EN ÉGYPTE,

OUVRAGE dans lequel on a joint à la description géographique, l'Histoire des révolutions, le Tableau des mœurs et coutumes des peuples anciens et modernes qui ont habité ce pays, depuis les tems les plus reculés, jusqu'à l'époque de sa conquête par les Français, avec des Obervations sur les expéditions militaires entreprises jusqu'ici pour pénétrer par terre dans l'Inde, et des Notes sur le commerce que l'Égypte fait annuellement, etc., etc.

Avec une nouvelle Carte des citoyens MENTELLE, *de l'Institut national, et* CHANLAIRE, *l'un des auteurs de l'Atlas national.*

PAR P. E. H.... n, ex-C. d. G.

PARIS,

Au Dépôt de Géographie, rue Geoffroy-Langevin, N.° 328;
Chez CHARLES POUGENS, imprimeur-libraire, quai Voltaire, N.° 10.
Et MALHERBE, libraire, Palais-Égalité, près le théâtre de la Montansier, N.° 72.

AN VII.

AVERTISSEMENT.

Si l'Egypte n'est pas, de toutes les contrées de la terre, celle où l'on ait commencé à cultiver les sciences et les arts, c'est au moins celle où les Grecs, et depuis eux tous les peuples modernes de l'Europe, en ont retrouvé les traces les plus anciennes. Ce fut chez les Egyptiens que le plus ancien des législateurs connus, *Moïse*, et les législateurs et les philosophes de la Grèce, puisèrent les premières connoissances de la législation, de la morale et des sciences. Aussi l'Egypte a été visitée comme un objet de curiosité et d'étude, par les plus grands hommes de l'antiquité ; et cet exemple s'est répété dans tous les siècles. A cet intérêt puissant, qui n'est étranger à aucun savant moderne, se joint aujourd'hui un intérêt

général et commun à tout Français. Il est naturel, je dirois presque indispensable, que chaque citoyen cherche à se rendre familière la connoissance d'un pays où ses parens, ses amis et ses compatriotes opèrent à chaque pas des prodiges de valeur, de courage et de patience; et veuille suivre, dans sa marche victorieuse, cette armée dont le but est d'enrichir le commerce et les arts de découvertes utiles.

Rassembler en un corps d'histoire ses travaux et ses exploits; donner la description de ces contrées lointaines; analyser leurs révolutions, et faire connoître les mœurs et les usages des différentes nations qui les ont habitées et les habitent: voilà le plan que je me suis tracé.

Mon travail, basé sur la nouvelle carte d'Egypte que viennent de publier les citoyens *Mentelle* et *Chanlaire*, n'est que le résultat des recherches que j'ai faites dans les descriptions de l'Egypte, que nous devons à *Hérodote*, à *Diodore de Sicile*, à *Pline*,

Digitized by Google

au père *Sicard*, à *Pokoke*, à *Niebuhr*, au docteur *Schaw*, à *Norden*, à *Danville*, à *Tavernier*, à *Chardin*, à *Savary* et à *Volney*.

Jeune militaire, je n'ai d'autre ambition que celle de faire connoître les exploits de mes compagnons d'armes, et d'être utile à mes concitoyens : aussi, sous ce double rapport, compté-je entièrement sur l'indulgence de tout lecteur.

P. E. H.... n.

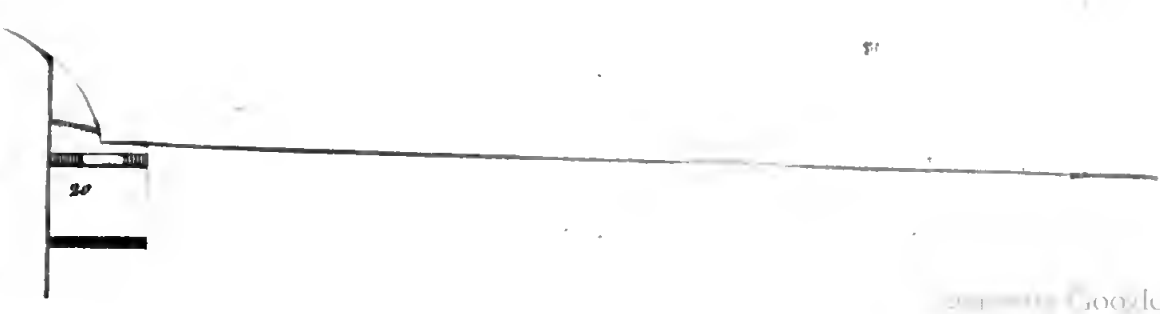

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

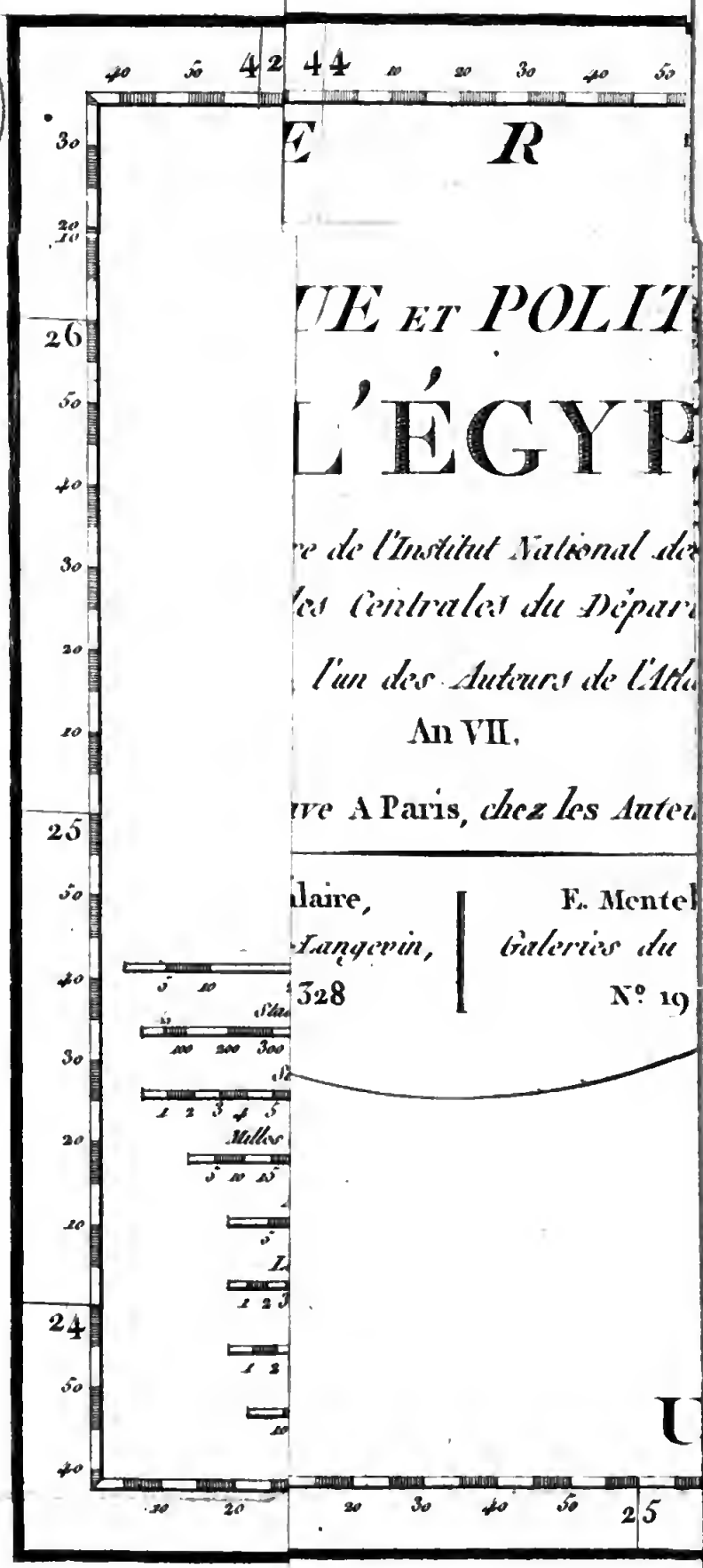

E R

UE ET POLIT

L'ÉGYP

re de l'Institut National des
les Centrales du Départ
l'un des Auteurs de l'Atl

An VII.

ve A Paris, chez les Auteu

laire, | F. Mentel
Langevin, | Galeries du
328 | N° 19

U

CONQUÊTES
DES FRANÇAIS
EN ÉGYPTE.

PLAN DE L'OUVRAGE.

TROIS Parties principales le composent.

La première, destinée à faire connoître l'état physique de l'Égypte, donne des détails sur sa situation; sur les sources, les cataractes, la crue et les inondations du Nil; sur le climat, la température, le sol, l'agriculture, les productions et les maladies auxquelles on s'y trouve exposé.

La seconde Partie traite de l'état politique de l'Égypte, indique les révolutions dont elle a été le théâtre jusqu'à l'arrivée des Français. C'est l'histoire abrégée de son gouvernement, des mœurs, des usages de ses peuples tant anciens que modernes, des sciences, des arts et du commerce, avec l'aperçu de ce que pourroit redevenir un pays intéressant sous tant de rapports.

La troisième Partie a pour objet unique l'exposé des travaux de l'armée d'Orient, depuis

son départ de Toulon jusqu'au 1.er vendémiaire an VII.

On termine par des observations sur les expéditions militaires entreprises pour pénétrer par erre dans l'Inde.

PREMIÈRE PARTIE

État physique de l'Égypte.

Cette première Partie se sousdivise en huit Chapitres, qui traitent, savoir :

Le I.er, *de la situation, des bornes et de la division de l'Egypte.*

Le II.e, *du Nil; de ses sources, de ses cataractes, de sa crue et de ses inondations.*

Le III.e, *des pluies et des rosées.*

Le IV.e, *des vents et de leur influence.*

Le V.e, *du climat et de la température.*

Le VI.e, *de la nature du sol.*

Le VII.e, *de la végétation, de l'agriculture et des productions.*

Le VIII.e *enfin, des maladies.*

CHAPITRE PREMIER.

Situation, bornes et division de l'Egypte.

L'Égypte occupe la partie de l'Afrique qui se trouve au nord-est, la plus rapprochée de l'Asie; elle y communique par l'isthme de Suez,

large d'environ quinze myriamètres de la Méditerranée au golfe de Suez ; elle a au nord la Méditerranée, et s'étend vers le sud jusqu'au tropique du Cancer. Si l'on estimoit sa largeur par l'inspection mathématique d'une carte ordinaire, on supposeroit que l'Egypte s'étend de la mer Rouge au désert appelé autrefois *Désert de la Lybie* : mais aux yeux de ceux qui la considèrent comme un pays habitable et cultivé, la contrée que l'on peut réellement nommer *Egypte*, n'est qu'une longue vallée dont la largeur varie depuis trois myriamètres jusqu'à quatre ou cinq. Il faut cependant excepter la partie septentrionale que l'on nomme *Delta ;* car, dans presque toute sa longueur, l'Egypte est bordée, à l'est et à l'ouest, de hautes montagnes qui, d'un côté, la séparent de la mer Rouge, et, de l'autre, de déserts inhabités et presque inconnus (1).

La plus grande longueur de l'Egypte se prend depuis Syenne, sous le tropique du Cancer, jusqu'au cap Burlos, qui, formant la pointe la plus avancée du Delta, se termine presque au trente-deuxième degré de latitude : ce qui donne une étendue d'environ cent treize myriamètres.

Sa plus grande largeur en ligne droite, depuis les ruines de Peluse jusqu'à la Tour des Arabes, donne trente-quatre myriamètres (2).

L'Egypte se divise en haute et basse.

La première, que l'on nomme *Saïd*, n'est

qu'une longue vallée qui commence à Syenne et finit au grand Caire.

La basse Egypte comprend tout ce qui se trouve entre le Caire, l'isthme de Suez, la Méditerranée et l'Afrique. Cette plaine, d'une étendue très-considérable, a ses bords couverts de sables arides, tandis que le long des canaux du Nil se présente une terre cultivée au milieu de laquelle est située l'île triangulaire que les Grecs ont nommée *Delta*. Nous en parlerons dans un moment.

La haute et la basse Egypte sont également arrosées par le Nil. Dans la haute, il promène ses eaux du midi au nord entre deux chaînes de montagnes, jusqu'à la hauteur du Caire : là, il se sépare en deux branches principales qui se jettent dans la Méditerranée au-dessous de Damiette et de Rosette. L'espace triangulaire renfermé entre ces deux branches du Nil et la côte, a été comparé par les Grecs à leur lettre *D* (figurée ainsi △) qu'on nomme *delta*, et le nom de *Delta* a été donné par suite à cette île, la plus fertile du monde (3). On remarque encore cinq autres branches ou embouchures peu considérables, et par lesquelles le Nil se jette aussi dans la Méditerranée.

CHAPITRE II.

Du Nil ; sa crue , ses inondations , ses sources et ses cataractes.

L'EXISTENCE physique et politique de l'Égypte dépend du Nil ; lui seul y subvient au premier besoin des êtres organisés , le besoin de l'eau , si frequemment senti dans les climats chauds , et si vivement irrité par la privation de cet élément. Le Nil , sous un ciel avare de pluie , alimente par-tout la végétation ; séjournant trois mois sur la terre , il l'imbibe d'une quantité d'eau qui lui suffit le reste de l'année. Sans ce débordement , on ne pourroit cultiver qu'un terrain resserré , et qui exigeroit des soins très-dispendieux ; aussi , est-ce avec raison que le débordement du Nil est regardé comme la mesure de l'abondance , de la prospérité, même de la vie (4) , et que les Égyptiens ont eu de tous les tems et conservent encore de nos jours un respect religieux pour ce fleuve (5).

C'est au 1.er messidor qu'on peut fixer l'époque de ce débordement, tantôt fort , tantôt foible , quelquefois même nul ; les anciens ne pouvant en expliquer la véritable cause , ont beaucoup varié d'opinions sur ce point.

Les voyageurs nous ont appris que l'Abis-

sinie et la partie adjacente de l'Afrique, sont inondées par les pluies de prairial, messidor et thermidor ; ces pluies, par la disposition du terrain, affluent de mille rivières, et se rassemblent dans une vallée, pour venir sur des rives lointaines donner le spectacle imposant d'une masse d'eau qui emploie près de cent jours à s'écouler. C'est une sorte de tribut annuel, et le seul que des contrées arides, voisines de l'Egypte, puissent offrir à cette terre si fertile et si justement célèbre.

Lorsque le Nil s'élève à quatorze coudées (6) de profondeur dans son lit, il y a récolte et provision pour une année ; lorsqu'il monte à seize, il y a provision pour deux ans ; mais lorsqu'il s'élève à dix-huit, il y a disette : la raison en est que les eaux séjournant trop sur les terres, et employant trop de tems à s'écouler, n'en laissent point assez pour les semailles et la récolte. Il y a disette encore, lorsque le Nil ne monte qu'à douze coudées, parce que ne couvrant pas une assez grande étendue de pays, il laisse une partie des terres sans eau, sans sédimens, conséquemment sans engrais (7).

Le Nil sort des montagnes de l'Abissinie, dans le royaume de Gojam. Son cours s'étend depuis le onzième jusqu'au trente-deuxième degré de latitude septentrionale. Avant de se perdre dans la Méditerranée, ce fleuve forme plusieurs

cataractes ; on en trouve deux presque à sa source, très-rapprochées l'une de l'autre, et à peu de distance du lac de Dembéa qu'il traverse dans sa largeur méridionale. La cataracte dont on parle davantage, la plus belle de toutes, et qui a été décrite par Strabon (8), est située près de Syenne, à peu de distance d'Éléphantine. Un rocher qui, dans ce lieu, barre le Nil, forme cette cataracte : ce rocher est aplani vers le milieu ; les eaux en tombent de trois mètres. Coupé en précipice aux deux extrémités, il laisse de chaque côté un canal navigable, que les bateaux remontent facilement. Les bateliers osent, sur des nacelles, se laisser entraîner à la rapidité du courant, au milieu de la cataracte, et franchir ainsi le gouffre que ce fleuve s'est creusé.

CHAPITRE III.

Des Pluies et Rosées.

Les pluies, qui, dans les étés de nos climats, épurent l'atmosphère, sont presque inconnues en Egypte. Il y a des intervalles de dix ans, où il n'y tombe pas une goutte d'eau ; aussi, les habitans (9), à l'aspect d'un nuage, remercient le ciel, comme les peuples qui bordent le cercle polaire, à la renaissance du soleil. Lors-

qu'il pleut, c'est plus ordinairement dans la basse que dans la haute Egypte : ainsi, il tombe plus souvent de la pluie à Alexandrie, à Rosette, qu'au Caire, et au Caire qu'à Manié. La pluie est presque un prodige à Djyrgé.

Habitans des contrées humides, nous avons peine à concevoir comment un pays peut subsister sans pluie ; mais il faut remarquer que dans l'Egypte, outre la quantité d'eau que la terre recueille lors de l'inondation du Nil, les rosées qui tombent dans les nuits d'été, suffisent à la végétation (10). Ces rosées ont cela de commun avec les pluies, qu'elles sont plus abondantes vers la mer, et plus foibles à mesure qu'elles s'en éloignent ; elles diffèrent cependant de la pluie en ce qu'elles sont moindres l'hiver et plus fortes l'été.

Comme les pluies encore, ces rosées sont fortes ou foibles, à raison de l'espèce de vent qui souffle. Le sud et le sud-est n'en donnent point ; le nord en apporte beaucoup, l'ouest davantage encore. Les différences s'expliquent aisément, quand on pense que les vents de sud et de sud-est viennent des déserts de l'Afrique et de l'Arabie, où ils ne trouvent pas une goutte d'eau, tandis que ceux du nord et de l'ouest chassent sur l'Egypte l'évaporation de la Méditerranée qu'ils traversent, l'un dans sa largeur, et l'autre dans toute sa longueur.

CHAPITRE IV.

Des Vents et de leur influence.

Un autre phénomène également remarquable, c'est le retour périodique de chaque vent, et son appropriation, pour ainsi dire, à certaines saisons de l'année. L'Egypte et la Syrie offrent à cet égard une régularité surprenante et vraiment digne de fixer l'attention de l'observateur.

En Egypte, lorsque le soleil est rapproché de nos zônes, les vents qui se tenoient à l'est, passent au nord et s'y fixent depuis prairial jusqu'en fructidor ; c'est alors la véritable saison du passage au Levant, et un vaisseau peut espérer de jeter l'ancre en Chypre ou à Alexandrie, le quatorzième ou quelquefois le onzième jour de son départ de Marseille.

En vendémiaire, brumaire et frimaire, le soleil étant plus éloigné de l'équateur, les vents reviennent à l'est ; on doit profiter de cette saison pour retourner en Europe, et les traversées pour Marseille sont de trente à trente-cinq jours.

En nivôse, pluviôse et ventôse, les vents deviennent plus variables, plus tumultueux. Leurs régions les plus constantes sont le nord, le nord-ouest et l'ouest. Dans cette saison, qui,

pour l'Egypte comme pour nous, est celle de l'hiver, les vapeurs de la Méditerranée, entassées et appesanties par le froid de l'air, se rapprochent de la terre, et forment les brouillards ainsi que les pluies.

Au commencement de germinal et en floréal, lorsque le soleil est plus rapproché de l'équateur, les vents tiennent, plus que dans aucun autre tems, des rumbs du midi.

Sur la fin de floréal et pendant prairial, on voit régner le sud-est, le sud et le sud-ouest. Sur la fin de prairial, celui d'est est le plus habituel ; mais pendant messidor, il partage avec le nord l'empire de la mer, et rend les retours en France encore plus courts que dans l'équinoxe d'automne.

Il souffle chaque année, du sud et du sud-est, des vents d'une chaleur si insupportable, que souvent ils deviennent funestes à ceux qui y sont exposés. On les désigne, en Egypte, sous le nom générique de *Vents de cinquante jours ;* non qu'ils durent cinquante jours de suite, mais parce qu'ils soufflent plus fréquemment pendant les cinquante jours qui précèdent et suivent l'équinoxe. On les appelle aussi *Vents chauds des déserts*, parce qu'ils viennent des déserts de la Lybie et de l'Afrique : les voyageurs les ont fait connoître sous le nom de vents empoisonnés (11) ou *Seimousa*.

CHAPITRE V.

Climat et Température.

Le climat de l'Egypte est très-chaud, sur-tout dans le Saïd ou haute Egypte, pendant messidor, thermidor et une partie de fructidor. La position à l'égard du soleil, qui à cette époque est presque perpendiculaire, en est la cause.

On ne distingue que deux saisons dans ce pays, le printems et l'été. Les chaleurs, qui commencent dès germinal et durent jusqu'en frimaire, sont insupportables pour un Européen. Dans cette saison, l'air est embrasé, le ciel étincelant, et les corps qui ne sont point accoutumés à une si grande chaleur, y succombent. La transpiration est très-forte, même sous l'habit le plus léger et dans l'état du plus grand repos. Elle est si nécessaire à la santé, que la moindre suppression cause une maladie (12).

La grêle et la neige sont des phénomènes pour les habitans; Volney dit qu'il y a tel Égyptien de cinquante ans qui n'en a jamais vu.

On seroit tenté de croire que les chaleurs, et sur-tout l'état marécageux occasionné par le débordement du Nil, qui dure trois mois, font de l'Egypte un pays mal-sain, et que les exha-

laisons doivent y causer des maladies dangereuses ; mais l'expérience démontre le contraire. La salubrité dont on jouit, est due à la grande siccité habituelle de l'air, au voisinage de l'Afrique et de l'Arabie, qui aspirent sans cesse l'humidité, et aux courans perpétuels des vents qui y soufflent sans obstacle.

CHAPITRE VI.

Nature du Sol.

Le sol de l'Egypte, comme le dit le docteur Schaw, est en général, depuis Syenne jusqu'à la Méditerranée, un lit de pierre calcaire blanchâtre et peu dure. Il conserve cette qualité dans les pyramides, dans les citernes, dans les catacombes d'Alexandrie, et dans les écueils de la côte où il se prolonge. Selon le père Siccard, les immenses carrières qui s'étendent de Saonadi à Manfalos ou Montflos, dans un espace de douze myriamètres, en sont également formées. Nous apprenons aussi de ce missionnaire, que l'on trouve des marbres dans les montagnes au nord-est d'*Assouan* ou Syenne.

Le marbre est très-commun en Egypte ; ainsi il ne faut pas s'étonner du luxe qui règne en ce genre dans tous les monumens soit anciens, soit modernes.

Gosselin, dans ses *Recherches sur les connoissances géographiques des Anciens*, dit que l'on a découvert une route sur le bord occidental du golfe Persique, au-dessus de Myos-Hormos, et peu éloignée du monastère d'Ozeb, qui est sans doute le chemin des chariots : c'est près de là qu'on trouve ces belles carrières de marbre, de granit et de porphyre, dans lesquelles les Égyptiens ont laissé tant de traces de leurs antiques travaux.

Entre Syenne et la cataracte se trouvent les principales carrières de granit rouge. Au nord de cette ville on voit une carrière de pierre serpentine, dont les habitans forment des vases qui vont au feu.

Cette contrée, au rapport des anciens, ne produit plus d'autre métal que le cuivre.

Siccard décrit deux lacs de natron, situés dans le désert de Chaïas ou de Saint-Macaire, à l'ouest du Delta. Leur lit, qui forme une espèce de fosse naturelle, a près de deux myriamètres de long sur un kilomètre de largeur (quart de lieue); le fond est solide et pierreux. On remarque que ce lit est sec neuf mois de l'année, tandis que pendant l'hiver il transsude de la terre une eau d'un rouge violet qui remplit le lac à environ deux mètres de hauteur; cette eau s'évaporant au retour des chaleurs, laisse, à l'épaisseur de deux tiers de mètres, une couche de sel qui

acquiert une telle dureté, que l'on ne peut la détacher qu'à coups de pioche.

Au milieu d'un pays composé de parties si hétérogènes, se distingue le sol de la vallée du Nil; c'est un terrain noir et gras qui diffère absolument de celui de la Lybie, sablonneux et rouge; et de celui de l'Arabie, argileux et pierreux.

CHAPITRE VII.

Végétation, Agriculture et Productions.

TOUTE l'antiquité parle de la fertilité de l'Egypte: on l'a appelée *le Grenier de Rome.* Mais ce pays, quoique très-fertile aujourd'hui, l'est beaucoup moins que du tems des Romains. On doit en attribuer la cause à la mauvaise politique du Gouvernement.

L'activité presque incroyable de la végétation, est l'effet des propriétés de l'air et de la terre, jointes à la chaleur. Par-tout où les plantes ont de l'eau, leurs développemens se font avec une rapidité qui tient en quelque sorte du prodige pour nos climats froids (14). La même terre, en Egypte, produit jusqu'à deux et trois récoltes: à celle des grains succède celle des légumes, que suit celle des fruits. La végétation est si forte, qu'en 24 heures plusieurs plantes lèvent et s'élancent

de quatre pouces ; mais il est à remarquer que toutes les plantes exotiques dégénèrent rapidement sur ce sol, qui paroît intolérant (15).

L'Egypte produit un grand nombre d'animaux domestiques, tels que le mouton, la chèvre, le bœuf, le buffle, le cheval, l'âne, le chat, le chien, l'ichneumon, les cynocéphales. De tous les poissons de cette contrée, il n'y a presque que l'anguille qui ressemble à celle de l'Europe. Le crocodile est commun dans le haute Egypte, mais il est fort rare dans le Delta. L'hippopotame est fort dangereux. Il y a peu de bêtes fauves en Egypte, parce qu'on n'y trouve ni bois ni fontaines : on n'y voit guères que des gazelles, dont l'œil vif et le regard perçant a passé en proverbe chez les Orientaux : *une femme n'est belle qu'autant qu'elle a des yeux de gazelle.*

La race des reptiles est très-féconde en Egypte. Les serpens sur-tout sont si communs, qu'aux environs du Caire, ils servent, dit le docteur Schaw, de nourriture aux habitans. Ce voyageur assure que ces ophiophages manient tous les reptiles venimeux avec assurance, qu'ils les flattent, qu'ils les laissent dormir sur leur sein. Il est probable que la masse de leur sang, atténuée par ces alimens, remplis de sel alcalin, devient inaccessible au venin ; du moins c'est ainsi

ainsi que la physique peut expliquer un pareil phénomène.

On trouve dans le Delta une quantité incroyable de vipères : il y en a de peu dangereuses ; mais celles que l'on distingue sous le nom d'aspic, donnent la mort dans un instant.

La plupart des oiseaux de notre zône tempérée se rencontrent en Egypte.

CHAPITRE VIII.

Des Maladies.

Les maladies auxquelles on est le plus exposé dans ce climat, sont la cécité, la petite vérole, les éruptions à la peau, et la peste. Une remarque frappante est la quantité prodigieuse de vues perdues et gâtées. Elle est telle que sur cent personnes on rencontre ordinairement vingt aveugles, dix borgnes, et vingt autres dont les yeux sont rouges, purulens ou tachés. Généralement tout le monde porte des bandeaux, indices certains d'une opthalmie naissante ou convalescente (15).

Une grande partie des cécités, en Egypte, peut être regardée comme la suite de la petite vérole. Cette maladie, très-meurtrière, y cause

des ravages d'autant plus grands, qu'elle y est mal soignée, et qu'on néglige l'inoculation (16). Cependant elle y est connue, et elle se pratique en insérant un fil dans la chair, ou en faisant avaler ou respirer de la poudre de boutons desséchés.

Une autre maladie assez généralement répandue, et sur-tout au Caire, est celle que le peuple y appelle *malbeni*, et qui est connue en Europe sous le nom de *maladie vénérienne*. La plupart des personnes qui en sont attaquées, croient que ce mal vient de frayeur, qu'il est l'effet de la mal-propreté, ou qu'il leur a été donné par maléfice (17). Quelques-unes se doutent de la vraie cause ; mais tenant à un article sur lequel on est très-réservé, elles n'osent s'en vanter (18).

Les éruptions à la peau, qui reviennent chaque année, sont une incommodité particulière au climat de l'Egypte. En messidor, le corps se couvre de boutons et de rougeurs, dont la cuisson est très-importune ; c'est un tribut qu'il faut payer, et dont rien ne sauroit garantir (19).

En Egypte, le printems, qui est l'été de nos climats, occasionne des fièvres malignes ; souvent elles deviennent épidémiques, et on les prendroit pour la peste, qui afflige un si beau pays tous les quatre à cinq ans. Cette dernière maladie

y est ordinairement apportée par des bâtimens venant de Smyrne ou de Constantinople (20). C'est même principalement dans la capitale de l'empire ottoman qu'existe son véritable foyer, et elle s'y perpétue par la négligence des Turcs, portée à un tel point, qu'on y vend publiquement les effets des personnes mortes de la peste.

Ces effets, transportés à Alexandrie, où le commerce s'en est établi dans le quartier de la ville appelé *le Bazard*, y répandent une contagion dont les Grecs, principalement adonnés à cette espèce de commerce, deviennent les premières victimes : insensiblement l'épidémie se propage, gagne Rosette et arrive au Caire.

Avec un peu de précaution, les naturels du pays s'en garantiroient facilement ; l'exemple des Européens en est la preuve (21).

Un fait remarquable, c'est que la peste ne règne jamais en Egypte que pendant l'hiver, et qu'elle cesse toujours au solstice d'été : en voici la raison. L'hiver y étant doux et humide, il fomente la peste ; l'été chaud et sec la détruit. On peut dire qu'il agit sur elle comme sur les viandes qu'il ne laisse pas corrompre, la chaleur n'étant malfaisante qu'autant qu'elle se joint à l'humidité.

En établissant un lazaret à Alexandrie, on

parviendra à se préserver d'un fléau si terrible pour le commerce de la Méditerranée.

L'état physique de l'Egypte ainsi connu, passons à son état politique ; c'est l'objet de la seconde Partie de cet ouvrage.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

État politique de l'Égypte.

Cette seconde Partie se sous-divisera en dix-neuf chapitres, qui traiteront ; savoir :

Le I.er, *des premiers rois de l'Egypte jusqu'à sa conquête par Cambyse.*

Le II.e, *de l'ancien gouvernement d'Egypte.*

Le III.e, *de la conquête et du gouvernement des Perses en Egypte.*

Le IV.e, *de la conquête de l'Egypte par Alexandre.*

Le V.e, *de la dynastie des Ptolémées en Egypte.*

Le VI.e, *de la conquête de l'Egypte par les Romains.*

Le VII.e, *des révolutions arrivées en Egypte sous les empereurs.*

Le VIII.e, *de la conquête de l'Egypte par les Arabes.*

Le IX.e, *de l'origine et du gouvernement des califes fatimites.*

Le X.e, *de la dynastie des califes aïoubites.*

Le XI.e, *de la dynastie des mamelouks.*

Le XII.e, *de la conquête de l'Egypte par les Turcs.*

Le XIII.e, *de la révolution opérée dans le gouvernement par les Turcs.*

Le XIV.e, *des habitans actuels de l'Egypte.*

Le XV.e, *de la constitution des mamelouks.*

Le XVI.e, *de l'état du peuple en Egypte.*

Le XVII.e, *des détails particuliers sur la vie intérieure des Egyptiens.*

Le XVIII.e, *de l'idée générale qu'on doit avoir de l'Egypte.*

Le XIX.e *enfin, des changemens heureux que produiroit en Egypte un bon gouvernement.*

CHAPITRE PREMIER.

Notice historique de l'Egypte. Ses premiers rois jusqu'à la conquête de Cambyse.

LES anciens ont regardé l'Egypte comme le berceau des sciences et des arts, comme l'école la plus renommée de politique et de sagesse (1): aussi, les grands hommes de la Grèce vinrent-ils y puiser la majeure partie de leurs connoissances (2).

Les Égyptiens paroissent avoir été le premier

peuple qui ait bien connu les règles du gouvernement, et senti que l'objet de la politique étoit de rendre la vie commode et les peuples heureux.

Regrettons que l'histoire de l'Egypte, si obscure dans ses commencemens, ait été écrite par les prêtres d'Héliopolis, les plus présomptueux des hommes, portés, soit par leur caractère, soit par leurs principes, à en imposer à leurs contemporains comme à la postérité.

Il ne faut plus s'étonner dès-lors qu'on ait dit que l'Egypte ait été gouvernée d'abord par des dieux, des héros, et ensuite par des hommes pendant près de trente mille ans (3).

Hérodote et Diodore de Sicile se sont même prêtés à donner du crédit à ces récits fabuleux.

(*Avant J.-C.* 2188). Tous les historiens s'accordent à dire que *Ménès* fut le premier roi d'Egypte : il y établit le premier le culte des dieux ; il régla les cérémonies des sacrifices. — Il détourna le cours du Nil, bâtit la ville de Memphis dans l'ancien lit de ce fleuve, et y fit construire le fameux temple de Vulcain. — Il introduisit en Egypte la magnificence et le luxe, et y institua des fêtes.

Busiris, long-tems après, bâtit la fameuse Thèbes, et y fixa le siége de l'empire.

Osymondias est connu par son expédition contre les Bactriens, peuple de l'Asie, qu'il

attaqua avec quatre cent mille hommes de pied et vingt mille chevaux.

Uchorius, l'un de ses successeurs, fit bâtir Memphis. Elle avoit cent cinquante stades de circuit, c'est-à-dire, près de quarorze myriamètres.

Mœris, en faisant creuser le lac qui porte son nom, rendit à l'Egypte le service le plus important. Hérodote met ce travail au-dessus de la construction des pyramides et du labyrinthe. Cet historien donne à ce lac 3,600 stades, ou 450 milles (4). Méla le porte à 500 milles, et Pline à 250; mais ces dimensions paroissent aussi exagérées qu'incroyables (5).

(*Avant J.-C.* 2184). A cette époque, l'Egypte, jusqu'alors toujours gouvernée par des prêtres nés dans le pays même, fut envahie par des étrangers nommés *Hycsos*, rois, pasteurs, Arabes ou Phéniciens. Ils ne purent se rendre maîtres que de la basse Egypte et de Memphis; la haute et le royaume de Thèbes subsistèrent jusqu'au tems de Sésostris, dans le même état.

(*Avant J.-C.* 1491). Les Égyptiens regardent Sésostris comme le plus illustre de leurs monarques : on rapporte qu'il conquit l'Arabie, l'Éthiopie, ainsi que la Lybie, et qu'il soumit toute l'Asie avec une rapidité étonnante. Il pénétra dans les Indes plus loin qu'Hercule et que Bacchus, et plus loin même que ne le fit depuis

Alexandre, puisqu'il étendit sa domination au-delà du Gange, et s'avança jusqu'à l'Océan; les Scythes jusqu'au Tanaïs, lui furent assujettis, ainsi que l'Arménie et la Cappadoce. Du tems d'Hérodote, on voyoit encore plusieurs piliers sur lesquels on lisoit cette inscription: *Sésostris, le roi des rois et le seigneur des seigneurs, a conquis ce pays par ses armes.* Strabon parle aussi de quelques monumens élevés par ce prince dans l'Éthiopie, et sur lesquels il y avoit des figures hiéroglyphiques à la manière des Égyptiens.

On dit de Sésostris qu'il traitoit avec humanité les rois et les chefs qu'il avoit vaincus; mais que lorsqu'il alloit à quelque temple, ou qu'il entroit dans sa capitale, il en faisoit atteler à son char quatre de front au lieu de chevaux (6).

Quelque tems après la mort de ce prince, l'empire, qui ne passa pas la quatrième génération, fut démembré; et les Égyptiens ne pouvant s'accorder sur la succession, furent deux ans dans un état d'anarchie accompagné de grands désordres. Alors (*avant J.-C.* 685), ils furent à-la-fois gouvernés par douze rois ou seigneurs, qui s'étant emparés du royaume, se le partagèrent en douze parties, et gouvernèrent chacun leur district avec un même pouvoir et une autorité égale. Ils vécurent en bonne intelligence pendant quinze ans; et pour en laisser à la postérité un monument durable, ils bâtirent le fameux labyrinthe (7).

mais s'étant divisés, ils furent tous tués ou expulsés par Psammétiçus (*avant J.-C.* 670) l'un d'entre eux, qui se servit d'un corps d'Ioniens et de Cariens que la tempête avoit jetés sur la côte d'Egypte (8). Ce prince, en reconnoissance d'un si grand service, leur accorda des établissemens dans l'Egypte, qui jusqu'alors avoit été fermée aux étrangers. Cet événement produisit des relations entre les Égyptiens et les Grecs; et leur histoire, si mêlée de fables jusqu'à cette époque, devint depuis, selon Hérodote, plus authentique, et commença à avoir plus de certitude.

Psammétiçus régna cinquante-quatre ans; il en employa vingt-neuf au siége d'Azot, ville frontière de Syrie, dont il se rendit maître. Ce siége est le plus long dont il soit fait mention dans l'histoire ancienne (9).

(*Avant J.-C.* 616). Néchus ou Néchao, fils et successeur de Psammétiçus, fut le premier des Pharaons d'Egypte qui entreprit de creuser un canal depuis le Nil jusqu'à la mer Rouge (10). Hérodote assure que 120,000 hommes périrent dans ce travail, qu'un oracle empêcha de continuer. Néchus fut plus heureux dans ses autres entreprises; il fit construire un grand nombre de vaisseaux, partie sur la Méditerranée, nommée alors *Mer du Nord*, et partie sur le golfe Arabique. Sous ce prince, d'habiles mariniers de

Phénicie qu'il avoit pris à son service, partirent de la mer Rouge avec l'ordre de découvrir les côtes de l'Afrique. Ils en firent heureusement le tour, et revinrent en Egypte après trois ans d'une navigation périlleuse, par le détroit de Gibraltar. Ce voyage doit être regardé comme un des plus hardis et des plus extraordinaires que les navigateurs aient entrepris, dans un tems où l'on n'avoit aucune connoissance de la bousole, et à une époque où la marine se bornoit à conduire des galères ou nacelles à rames, le commerce à faire le cabotage, et la navigation à parcourir la Méditerranée. Ce voyage se fit deux mille ans avant que le Portugais Vesquès de Gama eût découvert le cap de bonne-Espérance, et pris, pour aller aux Indes, le chemin suivi par ces navigateurs pour passer des Indes dans la Méditerranée. Spammenis succéda à Néchus, et régna six ans.

(*Avant J. C.* 594). Apries succéda à Spammenis; il régna d'abord heureusement pendant vingt-cinq ans; mais il fut détrôné par Amasis, qu'il avoit envoyé pour apaiser une insurrect ion du peuple, qui le déclara roi (11). Quelque tems après Apries, fait prisonnier dans une bataille qu'il perdit, fut conduit dans la ville de Saïs, où il fut étranglé dans son palais.

C'est à cette époque qu'on doit fixer la conquête de l'Egypte par les Babyloniens. Nabucho-

donosor leur roi, après le sac de Jérusalem et de Tyr, profitant des divisions intestines où la révolte d'Amasis avoit jeté ce royaume, y entra avec son armée et le subjugua. Il y fit de si horribles ravages, que ce pays s'en ressentit pendant quarante ans. Nabuchodonosor, chargé de dépouilles, traita avec Amasis qu'il établit son vice-roi, et reprit le chemin de Babylone.

Amasis, paisible possesseur de toute l'Egypte, s'occupa de la rendre heureuse. Il fit alliance avec les Cyrénéens, et prit une femme chez eux. Il conquit l'île de Chypre et la rendit tributaire. Ce fut sous son règne que Pythagore vint en Egypte. Dans le séjour qu'y fit ce philosophe, il fut initié dans tous les mystères de la religion, et apprit des prêtres tout ce qu'il y avoit de plus secret et de plus important dans leur théologie. On peut dire que ce fut là qu'il puisa sa doctrine de la métempsycose (12).

(*Avant J. C.*) Psamménis, fils d'Amasis, lui succéda. Ce fut au commencement de son règne que Cambyse, fils et successeur de Cyrus, roi de Perse, fit la conquête de l'Egypte. Ce prince, après le gain d'une bataille, poursuivit Psamménis jusques dans Memphis, qu'il assiégea. L'ayant prise en peu de tems, il traita le roi vaincu avec douceur, et lui assigna même un entretien honorable. Mais étant informé qu'il prenoit des mesures secrètes pour monter sur le trône, il le fit

mourir ; alors toute l'Egypte se soumit au vainqueur, et devint une province du royaume des Perses et des Mèdes (13).

Psamménis ne régna que six mois ; il fut le dernier roi qu'ait eu l'Egypte, jusqu'à la mort d'Alexandre. A cette époque Ptolémée, fils de Lagus, fonda une nouvelle monarchie dont Cléopâtre fut la dernière souveraine. Alors ce pays passa successivement sous la domination des Romains, des Sarrasins, des Mamelouks, des Turcs, et des Français, qui en sont aujourd'hui les maîtres.

CHAPITRE II.

Ancien Gouvernement de l'Egypte.

Les rois d'Egypte n'étoient point absolus ; plus que leurs sujets, ils étoient obligés de vivre selon les lois. Les livres sacrés qui en étoient le recueil, contenoient des règles pour leur conduite, non-seulement dans l'administration des affaires publiques, mais encore dans leur vie privée (14). Leur principale occupation et leur fonction la plus essentielle, étoit de rendre la justice aux peuples ; aussi y donnoient-ils toute leur attention, persuadés que de ce soin dépendoit non-seulement le repos mais encore le bonheur de l'Etat.

L'Egypte étoit partagée en districts ou gouvernemens subdivisés en plus petites sections, que l'on subdivisoit encore : chaque division, qui avoit un chef particulier, avoit été nécessitée par la confusion qu'occasionnoit chaque année le débordement du Nil, qui souvent forçoit à mesurer le terrain. C'est vraisemblablement ce qui donna naissance à la géométrie en Egypte; comme l'arithmétique et l'algèbre furent inventées par les Phéniciens et les Arabes, pour faciliter leurs transactions commerciales.

Les revenus de l'Etat étoient divisés en trois parties : la première servoit à l'entretien des prêtres, la seconde aux dépenses du monarque, la troisième au paiement de la solde de l'armée.

Pour donner sur l'ancien gouvernement de l'Egypte de plus grands détails, nous parlerons, 1.° de la religion, 2.° de l'état militaire, 3.° de l'éducation, 4.° des sciences et arts libéraux, 5.° des arts mécaniques et professions, 6.° enfin des repas et habillemens.

§ I. *Religion, mœurs et coutumes des anciens Égyptiens.*

Les prêtres, en Egypte, tenoient le premier rang après les rois. Les plus instruits et les mieux élevés de tous les sujets de l'empire, ils avoient pour l'ordinaire beaucoup de part à

la confiance du prince et au gouvernement de l'Etat ; on leur témoignoit le plus grand respect. Ils étoient consultés sur ce qu'il y avoit de plus sacré dans les mystères de la religion, et de plus profond dans les sciences.

Les Egyptiens, les plus superstitieux de tous les peuples, prétendent être les premiers qui aient établi des fêtes en l'honneur des dieux. Une des plus solennelles étoit celle que l'on célébroit à Bubaste, où l'on se rendoit de tous les points de l'empire. Celle que l'on faisoit à Saïs, et que l'on nommoit la fête des Lumières, ne l'étoit pas moins ; car ceux qui ne s'y trouvoient point, étoient obligés, dans toute l'étendue de l'Egypte, d'illuminer les fenêtres de leurs maisons. Chaque province immoloit différens animaux.

C'étoit une cérémonie d'obligation dans les sacrifices, d'imposer les mains sur la tête de la victime, de la charger d'imprécations, et de prier les dieux de détourner sur elle tous les malheurs dont l'Egypte et ses habitans pouvoient être menacés (15).

Pythagore, comme je l'ai déjà dit, a emprunté des Egyptiens son dogme de la métempsycose. Ils croyoient qu'après la mort, les ames passoient dans d'autres corps ; et que si elles avoient été vicieuses, elles étoient enfermées pendant un tems déterminé, d'après la nature des crimes, dans le corps de bêtes immondes.

Les prêtres, outre leurs fonctions sacerdotales, qui étoient héréditaires, se trouvoient chargés de l'instruction de la jeunesse. Ils avoient deux espèces de lettres; l'une propre aux livres sacrés et dont eux seuls avoient la connoissance; l'autre étoit commune à tous les Egyptiens. Les livres sacrés renfermoient, dans un grand détail, les principes du gouvernement et les mystères de la religion. Ils étoient ordinairemnet enveloppés d'hiéroglyphes (16), ou symboles et énigmes, qui, en voilant la vérité, la rendoient plus respectable, et piquoient plus vivement la curiosité.

On sait que les prêtres égyptiens ont été ce que ceux des autres nations furent depuis. En enveloppant leurs sciences et leurs mystères d'allégories, ils donnèrent lieu à une foule de fables plus absurdes les unes que les autres; ils tinrent le peuple dans l'avilissement et l'ignorance, et trompèrent ainsi sa bonne foi.

§ II. *État militaire.*

La profession des armes étoit très-honorée en Egypte. Après les familles sacerdotales, les plus estimées étoient celles des militaires: on les attachoit à l'Etat en leur accordant des priviléges et en les récompensant libéralement. Les Egyptiens pensoient qu'agir différemment, c'eût été manquer aux règles non-seulement de la saine politique, mais même

même du bon sens. En effet comment oser confier la défense et la sûreté d'un pays à des gens sans intérêt pour sa conservation.

L'Egypte entretenoit habituellement quatre cent mille soldats. Les citoyens destinés à cette profession étoient exercés avec le plus grand soin; on les préparoit aux fatigues de la guerre par une éducation mâle et robuste. La course à pied, la course à cheval, celle des chars, se faisoient avec une adresse admirable. Les Egyptiens ont passé long-tems pour les meilleurs cavaliers de l'univers.

Il étoit facile de maintenir les lois de la milice et de la discipline, dans un pays où le fils succédoit à son père. L'honneur, ce fanatisme des militaires, suffisoit pour retenir sous leurs drapeaux, des hommes que la fuite couvroit d'infamie.

§ III. *Éducation.*

Les Egyptiens veilloient soigneusement à l'éducation de leurs enfans. Ils ne les nourissoient que de choses communes : la plupart alloient pieds nus, sans vêtemens, pendant leur enfance, à cause de la chaleur du climat. Les prêtres étoient chargés de leur instruction, ainsi que je l'ai déjà observé. Les sciences principales qu'on leur enseignoit, étoient la géométrie et l'arithmétique. Cependant, dans les classes

inférieures du peuple, il y avoit peu d'enfans qui apprissent à lire et à écrire, excepté les marchands. Les Egyptiens négligeoient de montrer à leurs enfans la musique et la lutte ; mais ils leur apprenoient la politesse et le respect dû aux vieillards.

Les anciens et les modernes s'accordent à peindre les Egyptiens sous les mêmes traits : une taille moyenne, la couleur basanée, les cheveux crépus et le génie porté aux grandes choses ; ce qui ne s'accorde guères avec un esprit enclin à la superstition.

§ IV. *Sciences et Arts libéraux.*

Les Egyptiens sont le premier de tous les peuples qui ait eu des bibliothèques. Ils les nommoient le trésor des remèdes de l'ame. Ils avoient l'esprit inventif. Leurs connoissances en astronomie sur-tout sont remarquables : leur année, qui comme la nôtre commençoit en septembre, avoit été réglée sur le cours du soleil. Ils la divisoient en douze mois, composés chacun de trente jours : ils y ajoutoient cinq jours intercalaires, et six tous les quatre ans. Ils observoient beaucoup la nature, qui, dans un climat serein et sous un ciel ardent, est si forte et si féconde. Ces observations leur firent inventer et perfectionner la médecine. Cette profession étoit très-suivie

en Egypte, parce que chaque médecin se bornoit à la guérison de quelque maladie particulière, ou du moins à celle des maux qui affligent quelqu'une des parties du corps.

Les ruines d'un grand nombre de monumens que nous admirons encore aujourd'hui, nous montrent jusqu'à quel point de perfection les Egyptiens avoient porté l'architecture, la peinture, la sculpture et tous les autres arts.

Ils ne faisoient presque point de cas de la musique, qu'ils envisageoient comme une occupation non-seulement inutile, mais même dangereuse, la regardant comme propre à amollir les esprits et les sens. La magie fut la science favorite des Egyptiens, et ils ont prétendu y avoir surpassé tous les autres peuples : les prêtres sur-tout la professoient.

§ V. *Arts mécaniques et Professions.*

En Egypte aucune profession n'étoit réputée avilissante. La loi assignoit à chacun son emploi, dans lequel le fils succédoit au père : on ne pouvoit exercer deux professions, ni en changer; ce qui devint la source d'une foule d'inventions singulières dont chacun s'occupoit pour conduire son art à la perfection, et contribuer ainsi aux commodités de la vie et à la facilité du commerce (17).

Les laboureurs et ceux qui soignoient les troupeaux étoient très-considérés dans l'Egypte : ce pays devoit sa richesse à ces deux professions.

Hérodote et Diodore de Sicile disent que les Egyptiens se servoient de cochons pour enfoncer la semence lorsque les eaux du Nil s'étoient retirées : au tems de la moisson ils les lâchoient encore, afin que, courant à travers les blés, ils fissent sortir de l'épi les grains qu'ils ramassoient ensuite.

§ VI. *Repas et Habillemens.*

C'étoit une honte chez les Egyptiens, que de manger du pain d'orge ou de froment. Ils en faisoient un avec l'*olyra* : ce pain étoit nommé *collestris*, vraisemblablement à cause de sa qualité glutineuse. Ils buvoient ordinairement de l'eau du Nil, et leur boisson la plus exquise étoit faite avec de l'orge. Ils s'abstenoient de manger de plusieurs animaux, et en particulier du cochon ; mais ils mangeoient du poisson salé, des cailles, des canards, etc. Dans les repas publics, on faisoit porter un cercueil où étoit l'image d'un mort. Celui qui le portoit disoit à chaque convive : « *Regarde ceci, et* » *songe à te divertir ; car tu deviendras sem-* » *blable, lorsque tu seras mort* ». Ils évitoient

de manger avec les étrangers, parce qu'ils les regardoient comme impurs.

Les Egyptiens s'habilloient d'une veste de lin, garnie de franges au bas, qu'ils appeloient *calasiris*. Par-dessus cette veste, ils portoient un manteau blanc de drap ; mais c'étoit une profanation que d'entrer dans quelque temple avec ce manteau.

Les anciens Egyptiens aimoient la propreté ; aussi usoient-ils souvent de purifications et d'ablutions. Hérodote et Diodore rapportent que c'étoit uniquement par propreté, que ce peuple s'étoit fait une loi de la circoncision ; cérémonie qui avoit été en usage de tems immémorial.

Après avoir ainsi parlé de l'ancien gouvernement d'Egypte, passons à la conquête de Cambyse, et au gouvernement de l'Egypte sous les Perses. C'est l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE III.

Conquête et Gouvernement de l'Egypte sous les Perses.

(Avant J.-C. 525). PENDANT qu'Amasis s'amusoit à coucher des colosses à l'entrée des temples, et à promener des chapelles d'une seule pierre l'espace de cent myriamètres, le

terrible successeur de Cyrus, Cambyse, marchoit à la conquête de l'Egypte, avec une armée qui avoit déjà renversé les principaux trônes de l'Orient. Le monarque égyptien, tranquille à l'ombre des autels, qu'il chargeoit d'offrandes, n'opposa qu'un encens frivole aux légions qui venoient fondre sur ses Etats.

L'Egypte fut envahie par Cambyse, et devint une province de la Perse. Comme les autres gouvernemens de ce vaste empire, elle eut ses satrapes, jusqu'à l'invasion d'Alexandre. Elle resta sous la domination des Perses plus de deux cents ans, pendant lesquels les Egyptiens tentèrent plus d'une fois de secouer un joug qui leur devenoit d'autant plus insupportable, qu'eux et leur religion étoient traités avec autant d'insolence que de barbarie.

L'Egypte, sous ces farouches vainqueurs, se dépeupla chaque jour. Les malheureux qui avoient échappé à la mort sur le champ de bataille, la trouvoient plus terrible encore sur les échafauds. Les Perses étoient si altérés du sang égyptien, que tout être vivant, grand-seigneur ou homme du peuple, étoit pour eux une sorte de proie sur laquelle ils s'élançoient pour la déchirer. On fuyoit par-tout la présence des gouverneurs, comme celle du génie du mal, qui ne règne que sur des ruines et des déserts.

Lorsque les Perses furent las de faire la guerre

aux hommes, ils la firent aux dieux ; les temples furent pillés et brûlés.

Toutes ces horreurs rendirent le nom de *Perse* à jamais odieux aux Egyptiens. De là seul l'origine de toutes les révoltes que les successeurs de Cambyse eurent à punir ; car jamais le nom sacré de *Patrie* n'échauffa ce peuple dégradé et pusillanime ; il ne s'arma que pour frapper ses oppresseurs, et non pour être libre.

L'Egyptien, toujours sans patrie, n'eut, dans aucun tems, ni cette chaleur républicaine qui fait exécuter les grandes choses, ni cette férocité des peuples à demi civilisés, qui y supplée : énervé par son climat, avili par son gouvernement et par sa religion, il porta sans cesse l'empreinte des chaînes qui l'ont flétri, jusques dans les monumens historiques que la plume audacieuse de ses prêtres a consacrés à sa gloire.

CHAPITRE IV.

Conquête de l'Egypte par Alexandre.

(*Avant J.-C.* 331). On se doute bien que les Egyptiens, traités par les Perses avec tant de barbarie, soupiroient après une révolution. Le conquérant, que ces infortunés appeloient par

leurs vœux secrets, ne tarda pas à paroître. Aussi, lorsqu'Alexandre, après avoir entamé la Perse par les victoires du Granique et d'Issus, soumis la Syrie et humilié Tyr, marcha vers l'Egypte et se présenta devant Péluse, un grand nombre d'Egyptiens se hâtèrent de venir le reconnoître pour leur souverain : leur haine pour les Perses étoit si forte, qu'il leur importoit peu qui fût leur maître, pourvu qu'ils trouvassent un vengeur. Cette disposition du peuple, qui accouroit en foule au-devant du vainqueur pour se soumettre à lui, fit qu'en très-peu de tems Alexandre, sans éprouver la moindre résistance, se vit maître de toute l'Egypte.

Pour assurer des conquêtes si éloignées de ses Etats, ce prince sentit qu'il lui falloit une forteresse avec un port capable de recevoir et de contenir des flottes nombreuses. L'Egypte manquoit d'un si précieux avantage, et Alexandre résolut de le lui procurer. Un terrain resserré entre le lac Maréotis et le beau port que formoit l'île de Pharos, lui parut propre à ses desseins. Il dressa lui-même le plan de la ville qu'il vouloit bâtir, et à laquelle il donna son nom : il en traça l'enceinte, et en confia l'exécution à l'ingénieur *Dinocharès*, déjà célèbre pour avoir rebâti, à Ephèse, le fameux temple de Diane, brûlé par Erostrate.

Ses dispositions faites, Alexandre convaincu

que tous ceux qui avoient voulu dominer les nations, avoient commencé par les tromper, et sachant quelle vénération on avoit pour l'ancien culte de Jupiter Ammon (*Ammon* étoit le nom véritable, originel, oriental), présuma qu'il soumettroit plus aisément encore les opinions des Egyptiens, en se faisant passer pour le fils de ce dieu. En conséquence, il alla visiter son temple, qui étoit situé au milieu des déserts de la Lybie (18). Alexandre marcha ensuite à de nouvelles conquêtes. A son retour, il eut la satisfaction de voir qu'Alexandrie étoit presque achevée. Il la peupla en y faisant passer des habitans des villes voisines, et elle devint en fort peu de tems la plus florissante du monde (19).

(*Avant J.-C.* 327). Ebloui par la rapidité avec laquelle il avoit soumis les Perses et les Bactriens, battu les Parthes et les Scythes, Alexandre, à l'exemple de Bacchus et d'Hercule, forma le projet de conquérir les Indes. Cette expédition, dont le but, inutile en lui-même, pouvoit avoir des suites dangereuses, réussit cependant au-delà de ses espérances.

(*Avant J.-C.* 325). Après avoir remporté des victoires signalées sur les princes de ces contrées, avoir poussé ses conquêtes jusqu'à l'Océan, et avoir chargé Néarque, amiral de sa flotte, de reconnoître la côte maritime depuis l'Inde

jusqu'au fond du golfe Persique, Alexandre ramena par terre son armée à Babylone.

(*Avant J.-C.* 321). Ce fut dans cette ville que, s'abandonnant sans réserve à son goût pour le vin, ce prince mourut dans une partie de débauche poussée bien avant dans la nuit. Victorieux et vaincus le pleurèrent également. La douleur que causoit sa mort, rappelant toutes ses bonnes qualités, faisoit oublier ses défauts. Son armée regrettoit celui qui, d'un air intrépide, l'avoit menée si souvent à la victoire; avoit assiégé et pris les villes, montoit sur les murs et distribuoit des récompenses à tous ceux qui s'étoient distingués. Tous, Macédoniens et Perses, murmuroient contre les dieux, de ce que, par envie, ils l'avoient enlevé aux hommes à la fleur de son âge et au milieu de ses exploits.

Les Egyptiens et les Chaldéens ayant embaumé à leur manière le corps d'Alexandre, Aridée fut chargé du soin de le faire transporter au temple de Jupiter Ammon. Les préparatifs de ce magnifique convoi durèrent deux ans entiers(20).

L'empire d'Alexandre se divisa. Nous allons parler de ses successeurs en Egypte.

CHAPITRE V.

Dynastie des Ptolémées en Egypte.

(*Avant J.-C.* 321). Le partage de l'empire d'Alexandre se fit aussitôt après la mort de ce prince ; mais il n'eut presque point d'exécution. Il faut cependant en excepter l'Egypte, où Ptolémée s'étoit établi d'abord, et où il se maintint sans relever de personne ; sur-tout depuis que, par un traité solennel (*av. J.-C.* 300), ce grand empire fut divisé en quatre royaumes. Je me borne à analyser l'histoire de celui d'Egypte : elle comprend environ trois siècles, à dater du commencement du règne de Ptolémée, jusqu'à la mort de Cléopâtre, époque à laquelle ce royaume devint une province de l'Empire romain.

Il sembleroit que depuis Alexandre, l'histoire devroit devenir plus claire, et dès-lors plus intelligible ; cependant nous la trouvons plus obscure et plus embarrassée. En effet, comment suivre dix ou douze rois se faisant mutuellement la guerre, tantôt amis feints, tantôt ennemis déclarés ; ils forment différens partis, différentes ligues, qui ne durent qu'autant que leur intérêt l'exige : non-seulement ils se succèdent dans

un intervalle assez court, mais ils règnent quelquefois ensemble jusqu'au nombre de trois ou quatre à-la-fois? Comment mettre de l'ordre et de la clarté dans une multitude prodigieuse d'événemens qui se croisent, et dont le fil se rompt à chaque pas?

Cette histoire d'ailleurs offre le tableau de tous les crimes qu'enfante une ambition effrénée: jalousie, mauvaise foi, trahison, ingratitude, abus criant du pouvoir, cruauté; en un mot, oubli de tout sentiment d'honneur, et renversement de toutes lois divines et humaines. Cette époque ne présente que discordes funestes, que batailles sanglantes, que révolutions affreuses: des hommes d'une même nation, élevés ensemble, autrefois amis, compagnons des mêmes périls, instrumens des mêmes exploits, déchirent l'empire qu'ils avoient tous concouru à former.

On voit les capitaines d'Alexandre immoler à leur ambition la famille de ce prince, son frère, sa mère, sa femme, ses enfans, ses sœurs, sans épargner, eux-mêmes, ceux à qui ils devoient ou à qui ils avoient donné la vie.

Je donne seulement l'abrégé chronologique des rois d'Egypte, sans entrer dans le détail des actions et des divers caractères d'hommes qui, presque tous, semblent n'être nés que pour le malheur du genre-humain.

§ I. *Ptolémée Soter.*

Ptolémée Soter régna trente-huit ans; il fut le plus habile et le plus honnête de sa race: il laissa des exemples de prudence, de justice et de clémence, qu'aucun presque de ses successeurs ne se mit en peine d'imiter. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (*av. J.-C.* 283), deux ans après avoir associé son fils à l'empire. Pendant qu'il gouverna l'Egypte, il l'éleva à ce point de grandeur et de puissance qui la rendit supérieure à presque tous les autres royaumes; il conserva sur le trône l'amour de la simplicité; il étoit accessible à ses sujets jusqu'à la familiarité. Il conquit la Judée et s'empara de Jérusalem, où il fit plus de cent mille captifs (21).

§ II. *Ptolémée Philadelphe.*

Ptolémée Philadelphe succéda à son père (*av. J.-C.* 283). Son règne fut de trente-six ans. On ne peut lui refuser quelques bonnes qualités. Il déshonora cependant le commencement de son règne par le ressentiment qu'il fit paroître contre Démétrius de Phalère, homme d'un rare mérite, parce qu'il avoit donné à son père un conseil contraire aux intérêts de Philadelphe, mais conforme à l'équité et au droit naturel (22).

L'abondance et les richesses extrêmes (23) dont il jouit, entraîna bientôt à leur suite le luxe, la mollesse et l'amour du plaisir, et contribuèrent beaucoup à amollir son courage. Il n'eut aucune vertu guerrière; mais en récompense il se distingua particulièrement par l'amour des arts, des sciences et des savans. Il établit à Alexandrie des écoles publiques et des académies, et enrichit considérablement la fameuse bibliothèque que son père avoit commencé à former (24); il l'augmenta sur-tout des lois de Moïse et de l'histoire des Juifs, qu'il fit traduire en grec: c'est ce qu'on appelle la version des Septante.

Il s'occupa aussi à faire fleurir le commerce dans ses Etats, et jamais prince n'y réussit mieux. Rien ne lui coûta pour parvenir à ce but. Il fit construire des villes entières, creuser des canaux dans des contrées désertes et sans eau; il entretint dans les deux mers des flottes nombreuses, pour la sûreté des négocians: les étrangers trouvoient dans ses ports toute la sûreté, toute la commodité, toute la liberté possible; et il fit tout pour protéger le commerce (25).

(*Avant J. C.* 247). Ce prince mourut dans la soixante-troisième année de sa vie, après un règne de trente-six ans. Son fils aîné, Ptolémée Evergète, lui succéda.

§ III. *Ptolémée Evergète.*

Ptolémée Evergète régna vingt-six ans. Il est le dernier de cette race qui ait eu de la modération et quelque sautres vertus ; presque tous ses successeurs furent des monstres de débauche et de scélératesse. Depuis la paix avec la Syrie, Evergète s'appliqua à étendre sa domination du côté du Midi ; il poussa ses conquêtes vers la mer Rouge, tant du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, jusqu'au détroit qui joint ce golfe à l'Océan méridional ou indien. Ce fut un an avant la mort de ce prince qu'arriva ce grand tremblement de terre (*avant J. C.* 225), qui causa de si grands ravages à Rhodes ; tous les murs, tous les arsenaux, les endroits du port où les vaisseaux étoient renfermés, furent ruinés en partie. Le fameux colosse, qui passoit pour une des merveilles du monde, fut abattu et entièrement détruit.

§ IV. *Ptolémée Philopator.*

Ptolémée Philopator succéda à Evergète. Ce prince, qui fut presque toujours en guerre, et dont le caractère cruel et dur le porta aux plus grands excès contre les Juifs parce qu'ils refusoient de le laisser pénétrer dans le sanctuaire du temple, usa, par son intempérance et ses dé-

bauches, un corps vigoureux et robuste ; il mourut (*av. J. C.* 204), avant d'être arrivé au milieu de sa course. Il n'avoit guère que vingt ans lorsqu'il monta sur le trône, et il ne l'occupa que dix-sept. Son fils, Ptolémée Epiphane, âgé de cinq ans, lui succéda.

§ V. *Ptolémée Epiphane.*

Ptolémée Epiphane ne pouvant régner par lui-même, et ses États étant menacés d'une invasion, la cour d'Egypte, dans un danger si éminent, implora la protection des Romains (*avant J. C.* 203), et leur offrit la tutelle du jeune roi, ainsi que la régence de ses États pendant sa minorité, assurant que Philopator l'avoit ainsi recommandé à sa mort. Les Romains acceptèrent la tutelle du jeune Ptolémée, et le Sénat chargea Emile de cette commission importante. A son arrivée à Alexandrie, Emile suivit en tous points les instructions qui lui avoient été données à son départ de Rome, et confia l'éducation du jeune roi à Aristomène, dont la prudence justifia son choix.

Ptolémée Epiphane ayant pris (*avant J. C.* 187) les rênes de son royaume, le gouverna sagement pendant les premières années. Il suivoit en tout les avis d'Aristomène. Dans la suite, la flatterie des courtisans l'emportèrent sur les conseils de cet habile ministre. Le jeune prince donna

donna dans tous les vices et eut tous les défauts de son père. La vue d'Aristomène l'importunant, il s'en défit par le poison. Alors il s'abandonna sans mesure à tous ses penchans déréglés, et traita ses sujets avec une cruauté et une tyrannie inouies.

Personne ne pouvant plus le souffrir, ses courtisans mêmes, à qui il étoit devenu odieux, l'empoisonnèrent. Il régna (*avant J. C.* 180) vingt-quatre ans, et en vécut vingt-neuf. Il laissa un fils âgé de six ans, que l'on nomma Ptolémée-Philométor, et dont Cléopâtre sa mère fut déclarée régente.

§ VI. *Ptolémée-Philométor.*

Ptolémée-Philométor régna trente-cinq ans. Au commencement de son règne, Antiochus, roi de Syrie, entra en Egypte; et après avoir remporté une grande victoire, il s'en rendit maître, ainsi que de la personne du roi. Le vainqueur étant retourné dans ses Etats (*avant J. C.* 169), les Alexandrins déclarèrent Ptolémée-Philométor déchu de la couronne, et mirent à sa place son cadet Evergète II, surnommé *Phiscon*. Cette conduite de la part du peuple servit de prétexte à Antiochus pour venir en Egypte, afin d'y rétablir le roi déposé; mais Ptolémée Evergète ayant envoyé des ambassadeurs à Rome pour y implorer

du secours contre un ennemi si puissant, le Sénat le lui accorda ; Caïus Popilius Lenos, un des ambassadeurs romains qui furent envoyés près d'Antiochus, l'obligea de sortir de l'Egypte, et de laisser en repos les deux frères, qui convinrent de régner conjointement. Cet accord dura quelque tems, jusqu'à ce qu'enfin, par un traité solennel (*avant J. C.* 162), Ptolémée Evergète ou Phiscon fut nommé souverain de la Lybie et de la Cyrénaïque ; et Philométor, roi d'Egypte ainsi que de l'île de Chypre. Il régna seul pendant dix-sept ans, et mourut (*avant J. C.* 145), regretté du peuple pour sa grande bonté et sa clémence extraordinaire.

§ VII. *Ptolémée Evergète II.*

Ptolémée Evergète II, autrement dit Phiscon, frère de Philométor, ayant épousé Cléopâtre, femme de son frère et sa sœur, monta sur le trône d'Egypte (*avant J. C.* 145). Il régna vingt-neuf ans, et mourut enfin pour le bonheur de son peuple (*avant J. C.* 116). On a vu peu de règnes plus remplis de crimes que le sien.

A son premier avénement à la couronne, du vivant de son frère, il prit le nom d'*Evergète*, qui signifie *Bienfaisant*, et que les Alexandrins changèrent bientôt en celui de *Caergète* ou *Malfaisant*. On lui donna aussi, par la suite, le surnom de *Phiscon*, qui veut dire *gros ventre*, parce

que ses excès de table l'avoient rendu extrêmement replet.

Ce prince ne se distingua que par sa cruauté, son luxe et tous ses autres vices. Il ordonna plusieurs fois le massacre de ses sujets. Il fit mourir deux de ses fils, l'un par la seule crainte qu'il ne lui succédât, l'autre pour se venger de ce que sa femme Cléopâtre (qu'il avoit répudiée pour épouser sa fille, à laquelle il avoit fait violence), étoit remontée sur le trône d'Egypte, lorsqu'il fut obligé de se sauver en Chypre pour éviter la juste vengeance des peuples.

§ VIII. *Ptolémée Lathyre et Alexandre I.*

Ptolémée Lathyre, ou Soter, succéda à Phiscon (*avant J. C.* 116). Au commencement de son règne, il répudia, par ordre de sa mère, sa sœur aînée, qu'il aimoit beaucoup, et épousa Sélène, sa sœur cadette, pour laquelle il n'avoit aucune inclination. Cléopâtre, mère de Lathyre, le chassa d'Egypte; et Alexandre, son frère cadet, à qui elle avoit déjà donné le royaume de Chypre, lui fut substitué (*avant J. C.* 105). Elle enleva aussi, quelque tems après, sa fille Sélène à Lathyre, pour la donner à un prince étranger. Mais, dans la suite, Cléopâtre ne pouvant plus souffrir d'associé à l'autorité suprême, résolut de se défaire de son fils Alexandre. Ce prince, qui en fut averti,

la prévint et la fit mourir. Cette femme n'épargnant ni sa mère, ni ses fils, ni ses filles; sacrifiant tout au désir ambitieux de régner, devoit être punie par un forfait qui égalât ses crimes. Ce parricide rendit Alexandre si odieux à ses sujets, qu'ils le chassèrent, et rappelèrent Lathyre. Alexandre mourut (*avant J. C.* 88) quelque tems après; il avoit régné dix-neuf ans. Peu avant la mort de Lathyre, qui ne survécut pas long-tems à son frère, une rebellion considérable dans la haute Egypte, causa la ruine de Thèbes, la ville jusqu'alors la plus riche de ce royaume.

Ptolémée Lathyre régna trente-six ans, à dater de la mort de Phiscon; savoir, onze conjointement avec sa mère en Egypte, dix-huit en Chypre, et sept tout seul en Egypte, après la mort de sa mère.

§ IX. *Alexandre II.*

(*Avant J. C.* 81), Alexandre II, fils d'Alexandre I, protégé par Sylla, alors Dictateur de Rome, fut nommé roi, et succéda à Ptolémée Lathyre, dont il épousa la fille Cléopâtre, autrement dite Bérénice, que depuis il fit mourir.

L'Egypte, en proie de toutes parts à des agitations violentes, se lassa enfin d'Alexandre son roi, qu'elle regardoit comme l'auteur de tous ses maux. Les peuples le chassèrent, et mirent à sa place Ptolémée-Aulète.

Alexandre régna près de seize ans; ce prince se retira à Tyr, où il mourut quelque tems après, laissant par son testament le peuple romain héritier de tous ses Etats.

§ X. *Ptolémée-Aulète.*

Ptolémée-Aulète, bâtard de Lathyre qui n'avoit point eu de fils légitimes, succéda à Alexandre II; il fut surnommé Aulète, c'est-à-dire, joueur de flûte, parce qu'il se piquoit de si bien jouer de cet instrument, qu'il en disputoit le prix dans les jeux publics. Ce prince sentant, dès son avénement au trône, combien, pour s'y maintenir, l'amitié du peuple romain lui étoit nécessaire, sur-tout d'après le testament d'Alexandre, employa tous les moyens pour la gagner. Il y réussit en achetant fort cher le crédit de Pompée et de César, qui le firent reconnoître ami et allié de Rome; mais ayant accablé ses sujets d'impôts pour remplir les obligations qu'il avoit contractées envers ces deux hommes puissans, il fut chassé du trône, et Bérénice sa fille mise à sa place. Ptolémée-Aulète s'étant sauvé d'Egypte, se rendit à Rome, où, à force d'argent et de promesses, ayant gagné les premiers de la république, Gabinius, pour lors proconsul en Syrie, fut chargé de le rétablir sur le trône, où il demeura jusqu'à sa mort (*avant J. C.* 52).

Ce prince, qui régna quatorze ans, laissa deux fils et deux filles. Il donna, par son testament, la couronne aux deux aînés, ordonnant que, selon l'usage de cette maison, ils s'épousassent et gouvernassent conjointement. Mais, l'un et l'autre étant très-jeunes, il les laissa sous la tutelle du Sénat de Rome. La fille, qui étoit la plus âgée, n'avoit que dix-sept ans. C'est la fameuse Cléopâtre.

§ XI. *Cléopâtre.*

On sait peu de choses du commencement du règne de Cléopâtre et de son frère (*avant J. C.* 51). Ce prince, encore fort jeune, étoit sous la tutelle de Photin, qui l'avoit élevé, et d'Achillas, général de son armée; il ôta à sa sœur la part de souveraineté que le testament d'Aulète lui avoit laissée. Cette princesse, ainsi outragée, se rendit en Syrie et en Palestine (*avant J. C.* 48), y leva des troupes, et fit valoir ses droits à main armée. A cette époque, Pompée, vaincu à Pharsale, se retira en Egypte, et fut assassiné en y abordant. Théodote, précepteur du jeune roi, conseilla ce meurtre dans la vue de gagner l'amitié de César, et d'empêcher Pompée de nuire à son maître. César poursuivant son gendre, arrive à Alexandrie, y apprend sa mort, le pleure, et lui fait faire des obsèques magnifiques; il travaille ensuite, en qualité d'exécuteur du testament de Ptolémée-Aulète,

à réconcilier le frère et la sœur, qu'il cita à son tribunal. Mais ayant vu Cléopâtre, les charmes de cette princesse firent une telle impression sur lui, que dès ce moment il lui promit de l'épouser.

Cette résolution ne fut pas plutôt connue, qu'elle excita de grands mouvemens à Alexandrie. Il s'y donna plusieurs combats entre les Egyptiens et les troupes de César; celles-ci eurent toujours l'avantage. Dans un de ces combats, le feu prit au quartier Bruchion, et consuma la fameuse bibliothèque, où il y avoit quatre cent mille volumes. (Quelle perte pour les lettres !) Le roi, frère de Cléopâtre, s'étant noyé en voulant prendre la fuite dans un combat naval, toute l'Egypte se soumit au vainqueur. César mit alors cette princesse sur le trône, avec son jeune frère, âgé seulement de onze ans, et retourna à Rome. Ce fut à sa passion pour elle que Cléopâtre dut sa couronne. Il eut d'elle un fils qui fut nommé Césarion, et qu'Auguste fit mourir lorsqu'il se fut rendu maître d'Alexandrie.

Cléopâtre, pendant la minorité de son frère, qui ne lui avoit été associé que pour la forme, eut toute l'autorité ; mais quand il fut parvenu à l'âge de quinze ans, époque à laquelle, selon les lois du pays, il devoit prendre sa part de l'autorité royale, elle l'empoisonna, et demeura seule sur le trône d'Egypte (*av. J.-C.* 43).

§ XII. *Formation du triumvirat.*

Dans cet intervalle, César étant tombé sous le fer des conjurés, on vit se former le triumvirat pour venger sa mort.

Cléopâtre ne balança pas à se déclarer pour les vengeurs de celui à qui elle devoit tant. Elle se rendit à Tarse (26) près d'Antoine, qui l'avoit fait mander pour répondre du fait imputé à quelques-uns de ses gouverneurs, accusés d'avoir envoyé des secours à Cassius contre le consul Dolabella. L'entrevue de cette princesse devint funeste à Antoine; et Cléopâtre, sûre de ses charmes, s'empara facilement de son esprit et de son cœur.

Il ne fut presque point question des griefs formés contre elle, et qui d'ailleurs étoient sans fondement. Cléopâtre prit même sur Antoine un tel ascendant, qu'il fit mourir, à sa prière, Arsinoé sa sœur, qui s'étoit réfugiée, à Milet, dans le temple de Diane.

Antoine (*av. J.-C.* 40) laissa à Rome sa femme Fulvie; et ne consultant que sa passion, il suivit Cléopâtre à Alexandrie, où il passoit le tems dans les jeux, les amusemens et les plaisirs, se traitant l'un l'autre tous les jours avec des dépenses excessives et incroyables (27).

Cependant les conquêtes que faisoit Labiénus, réveillèrent Antoine, et l'obligèrent à marcher

contre lui. Ce fut dans ce voyage, qu'ayant appris la mort de sa femme, et que s'étant réconcilié avec le jeune César, il épousa sa sœur Octavie, femme d'un rare mérite. Tout le monde pensoit, avec raison, que ce mariage lui feroit oublier Cléopâtre; mais étant retourné à Alexandrie après plusieurs expéditions, sa passion pour l'Egyptienne devint plus forte que jamais; et pour lui donner la preuve la plus éclatante de son entier dévouement, il ordonna la cérémonie de son couronnement et de celui de tous ses enfans (28).

Par suite de cet attachement pour Cléopâtre, Antoine répudia sa femme Octavie, sans considérer qu'une conduite aussi injuste entraîneroit une rupture entre lui et César, et le rendroit odieux au peuple romain.

§ XIII. *Bataille d'Actium.*

Antoine ayant le premier déclaré la guerre, César se mit en état de la soutenir. Ils équipèrent chacun une flotte considérable; et Cléopâtre voulut suivre Antoine dans cette expédition. Les deux flottes se rencontrèrent près d'Actium, le 2.e jour de septembre (*av. J.-C.* 31), et le combat s'engagea; il fut douteux pendant quelque tems, jusqu'à la retraite de Cléopâtre.

Cette reine, effrayée du bruit du combat, où

tout étoit terrible, prit la fuite lorsqu'elle ne couroit aucun danger, et entraîna toute l'escadre égyptienne, composée de soixante vaisseaux de haut-bord, avec lesquels elle fit voile du côté du Péloponèse. Antoine, qui la vit fuir, oubliant tout et s'oubliant lui-même, la suivit précipitamment, et céda à César une victoire qui jusque-là avoit été très-bien disputée.

Cléopâtre prit ensuite la route d'Alexandrie, et, craignant que si l'on y apprenoit son malheur on ne lui en refusât l'entrée, fit couronner ses vaisseaux comme si elle fût revenue victorieuse. A peine arrivée, elle fit mourir tous les grands qui lui étoient suspects. Antoine, qui vint l'y rejoindre, la trouva toute occupée de ces sanglantes exécutions.

§ XIV. *Mort de Cléopâtre.*

César, profitant de sa victoire, se rendit promptement devant Alexandrie, qui ne fit pas une grande résistance. Cléopâtre, qui avoit cherché à le gagner en sacrifiant Antoine, que ses malheurs lui avoient rendu indifférent, ayant appris que l'intention de César étoit de la faire servir d'ornement à son triomphe, résolut de se faire périr, ainsi que l'avoit fait Antoine. Cette princesse étoit trop fière et trop au-dessus du commun de son sexe, pour souffrir qu'on

l'attachât au char du vainqueur. Elle vit, d'un œil sec et tranquille, couler dans ses veines le poison mortel de l'aspic.

Cléopâtre mourut à l'âge de trente-neuf ans, en ayant régné vingt-deux, depuis la mort de son père. Cette princesse fut un monstre : elle réunit en sa personne les vices les plus odieux, et les crimes les plus atroces; le renoncement à toute pudeur, la mauvaise foi, l'injustice, la cruauté, l'assassinat, le fratricide et les faux dehors d'une amitié trompeuse.

Aucune histoire ne fournit des révolutions d'Etat si fréquentes et si subites, ni des exemples de tant de rois détrônés, trahis, égorgés par leurs proches, par leurs frères et leurs fils, par leurs mères et leurs épouses, par leurs amis et leurs confidens, qui tous, de sang-froid, avec réflexion et par une politique horrible, employèrent les moyens les plus odieux et les plus inhumains. Un tel ordre de choses, où tout est dans la confusion, les lois méprisées, les tribunaux sans vigueur, et les crimes sûrs de l'impunité, annonçoit une ruine prochaine; c'étoit l'état de l'Egypte à la mort de Cléopâtre.

CHAPITRE VI.

Conquête de l'Egypte par les Romains.

Le royaume d'Egypte devint, par la victoire de César (*av. J.-C.* 31), pays de conquête et province romaine. Octavien, usant du droit de vainqueur, en enleva des sommes immenses qui servirent à acquitter tout ce qu'il devoit à ses soldats, et à fournir à chacun une gratification de 125 francs. Il remboursa ce qu'il avoit emprunté pour soutenir la guerre : il récompensa magnifiquement les sénateurs et les chevaliers romains qui l'avoient servi. Enfin, rome fut enrichie, et ses temples décorés des dépouilles de l'Egypte. Une province si riche, si fertile en blés, étoit une acquisition bien précieuse pour l'Empire romain ; aussi, Alexandrie devint la nourrice de Rome. Le préfet fut chargé de faire tenir, chaque année, avant la fin du mois d'août, la quantité de blé nécessaire à cette capitale de l'Univers, et il en répondoit sur ses propres biens.

§ I. *Gouvernement de l'Égypte sous les Empereurs.*

César Octavien mit à la tête de l'Egypte, non un magistrat titré, mais un simple chevalier romain, sous le nom de *Préfet :* il avoit sous ses

ordres trois légions, et quelques corps de troupes moins considérables, distribués sur différens points. Le premier préfet fut Gallus, qui devoit toute sa fortune à César. Celui-ci défendit à tout sénateur de mettre le pied dans l'Egypte sans une permission expresse, dans la crainte que les Égyptiens, de tout tems volages, superstitieux à l'excès et disposés à la révolte, ne parvinssent, sous un homme ambitieux et habile, à redevenir un peuple indépendant. César ne voulut point qu'il y eût de sénat ou conseil public dans Alexandrie, quoique presque toutes les villes de l'empire jouissent de cette prérogative. En général, il n'établit point en Egypte la forme de gouvernement que les Romains introduisoient dans leurs nouvelles conquêtes, et qui avoit toujours quelque chose de républicain. L'Egypte fut gouvernée suivant un plan monarchique, car le préfet lui représentoit ses anciens rois. Ces dispositions subsistèrent en grande partie sous les empereurs de Constantinople, et jusqu'à la conquête de cette province par les Arabes.

César, en prenant des mesures sévères en apparence, pour s'assurer sa conquête, ne fut pas moins attentif à rendre les habitans heureux. Il voulut que l'Egypte reçût de ses nouveaux maîtres une partie de ce qui manquoit à son bonheur. Ses derniers rois avoient été des monstres; on n'avoit vu en eux que cruauté, esprit

tyrannique, mépris des lois et des mœurs ; leur moindre vice avoit été la négligence ; et sous un tel gouvernement, l'Egypte, malgré sa fertilité et tous ses autres avantages naturels, devoit être malheureuse : Octavien remédia à ces maux par une sage police et par de grandes vues de bien public. Les canaux tirés du Nil, si nécessaires pour fertiliser les terres, et en même tems si commodes pour le commerce intérieur du pays, étoient encombrés ; il les fit nettoyer par ses troupes, et en creusa beaucoup de nouveaux. Il favorisa sur-tout le commerce maritime, pour lequel Alexandrie avoit été bâtie, et dont, par sa situation, elle eût dû être le centre : aussi cette grande ville ne fut-elle jamais si florissante que sous l'empire romain. Elle devint alors véritablement l'entrepôt général des nations, et le lien de l'orient et de l'occident. Elle devint la seconde ville du monde, et conserva ce rang jusqu'à la fondation de Constantinople.

César Octavien étant retourné à Rome, et n'ayant plus de compétiteurs à la souveraine puissance, fut proclamé *Auguste*. Devenu maître du plus grand empire de l'univers, il s'appliqua à gagner, par sa douceur et par ses largesses, le cœur de ses sujets. Il mit fin à toutes les dissensions, et donna enfin la paix à l'Europe, qui, depuis si long-tems, étoit déchirée par les troubles et les fureurs des guerres civiles.

§ II. *Origine du Christianisme.*

A cette époque se préparoit en silence dans l'orient une révolution qui devoit faire de grands progrès dans tout l'occident ; je veux parler de la religion chrétienne. Tout le facilitoit. La paix dont jouissoit l'Empire , liant par le commerce les différentes parties du monde connu , ouvroit tous les chemins aux prédicateurs de l'évangile.

Dès son origine , la religion de Jésus-Christ eut à souffrir une guerre implacable. Ce grand arbre , dont les rameaux devoient s'étendre et fleurir par toute la terre , prit racine au milieu des cadavres et fut arrosé de sang. Cette religion , simple dans sa morale , fut toujours , par son intolérance , ou persécutée ou persécutrice. Des sectes se formèrent dès son établissement , et toutes se firent des guerres d'autant plus meurtrières , que l'on crut venger Dieu en immolant son antagoniste. En Egypte , et à Alexandrie surtout , la persécution fut poussée avec le plus de fureur. On frémit des massacres qui s'y commirent. Chaque page de l'histoire de ce pays à cette époque , est teinte du sang de plusieurs milliers d'individus des deux sexes. La conversion seule de Constantin apaisa pour quelque tems cette frénésie qui portoit les peuples à s'entre-

déchirer, pour savoir de quelle manière ils offriroient leurs hommages à la divinité (29).

Sans nous occuper de ces querelles, ne nous arrêtons qu'aux événemens qui ont rapport au gouvernement de l'Egypte.

CHAPITRE VII.

Révolutions arrivées en Egypte sous les Empereurs.

Devenue province romaine, l'Egypte fut assez tranquille pendant cinquante ans, et rien ne sembloit pouvoir altérer cette paix. Ses habitans furent souvent visités par les empereurs.

Vespasien, en concurrence pour l'empire avec Vitellius, et pour obtenir seul la souveraineté, entreprit le voyage d'Egypte (*an de J. C.* 70), dans le dessein d'affamer l'Italie, qui ne subsistoit, depuis cette conquête, que par les blés qu'elle en tiroit. C'est d'Alexandrie que cet empereur envoya à Rome l'ordre de rétablir (*an de J. C.* 72) le Capitole (30).

A-peu-près à cette époque, les Juifs ayant excité des troubles à Alexandrie, Vespasien ordonna à Lupus, préfet d'Egypte, de ne plus souffrir qu'ils exerçassent leur religion publiquement. Ce qui fut exécuté.

Mais,

Mais environ cinquante ans après, et sous le règne de Trajan (*an de J. C.* 115), les Juifs se soulevèrent de nouveau, et se portèrent aux plus grands excès. Dion fait monter jusqu'à deux cent vingt mille le nombre des Cyrénéens, et à quarante mille celui des habitans de l'île de Chypre, qui périrent de la main des Juifs.

Le préfet ayant voulu réprimer les rebelles, fut battu et obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Les Juifs n'étant point assez forts pour assiéger cette capitale, se répandirent dans le plat pays, et y exercèrent toutes sortes de ravages. Ils marchoient sous les ordres d'un roi qu'ils s'étoient donné, et qu'Eusèbe appelle *Lucua*.

A la nouvelle de cette révolte, Trajan envoya en Egypte Marcius Turbo avec une armée, pour y rétablir l'ordre. Ce nouveau préfet, quoique habile dans l'art de la guerre, n'y parvint que difficilement. Il livra plusieurs combats; mais enfin resté vainqueur, il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avoient faits dans la Cyrénaïque et dans l'Egypte.

D'autres troubles s'élevèrent sous le règne d'Adrien (*an de J. C.* 122); mais ils avoient une cause différente. On connoît la vénération des Egyptiens pour leur dieu Apis, et la difficulté de lui trouver un successeur: Apis étant mort depuis plusieurs années, on étoit enfin parvenu à se procurer l'animal qui devoit le remplacer.

Les villes d'Egypte se disputant l'honneur de le posséder, se déchiroient entre elles. Heureusement cette guerre civile n'eut pas de suite, et l'Empereur, qui étoit sur les lieux l'apaisa promptement (31).

L'empereur Sévère (*an de J. C.* 203), passa en Egypte dans la seule vue de connoître par lui-même une contrée si fameuse. Il rendit de grands honneurs à la mémoire et aux cendres de Pompée. Ce prince allégea la pesanteur du joug que portoient les Egyptiens, gouvernés despotiquement par un préfet. Sévère accorda aux Alexandrins l'établissement d'un conseil, dont les membres ayant le titre et les droits de sénateurs, prirent part à l'administration des affaires publiques. En reconnoissance de ce bienfait, on lui érigea une colonne, qui subsiste encore actuellement, et à laquelle on a mal-à-propos donné le nom de colonne de Pompée (32).

Les Alexandrins, naturellement railleurs, s'étant attiré, par des plaisanteries, l'indignation de l'empereur Caracalla (*an de J. C.* 216); ce prince, pour se venger, ordonna le massacre des habitans d'Alexandrie et le pillage de cette ville: rien ne fut épargné. Il chassa les étrangers, à l'exception des négocians; il détruisit les jeux et les spectacles, abolit le Muséum, et sépara par des murs et des tours les différens quartiers de la ville pour intercepter les communications.

Ce désastre, heureusement, ne fut que passager. Caracalla mourut, et Alexandrie redevint bientôt la seconde ville de l'Empire.

Une nouvelle sédition s'étant élevée en Egypte (*an* 266), sous l'empereur Gallien, Emilien, qui en étoit préfet depuis quelques années, saisit cette occasion pour se faire nommer empereur; il étoit sûr de plaire à tous les Egyptiens, en les délivrant du joug de Gallien, qui étoit méprisé et haï. On le reconnut, et il gouverna pendant quelque tems avec fermeté et avec sagesse: il rétablit par-tout la tranquillité et le bon ordre; il s'opposa aux courses des Arabes et des Éthiopiens, jusqu'à ce qu'il fut lui-même attaqué par Théodote, que Gallien avoit chargé du soin de sa vengeance. Il y soutint un long siége (*an* 268); mais ayant été fait prisonnier, il fut envoyé à Gallien, qui le fit étrangler dans sa prison. Tant de malheurs arrivés si subitement à Alexandrie, dépeuplèrent tellement cette grande ville, qu'il s'y trouva alors un moindre nombre d'habitans de quatre ans jusqu'à quatre-vingt, que l'on n'y en comptoit auparavant depuis quarante jusqu'à soixante-dix.

Il s'opéra alors (*An* 269) une grande révolution dans l'Egypte. Zénobie, reine de Palmyre, se disant issue du sang des Ptolémées et de Cléopâtre, anciens rois d'Egypte, résolut

d'ajouter cette contrée à ses Etats. Cette princesse réunissoit à toutes les grâces de son sexe, un génie actif et ambitieux : elle profita, pour envahir l'Egypte, de l'instant où Claude, alors empereur, étoit occupé contre les Goths.

Cette conquête ne se fit pas sans difficultés et sans combats. Zénobie se prépara d'abord des intelligences dans le pays, et envoya ensuite soixante-dix mille hommes pour appuyer ses prétentions. Mais la haine des Egyptiens contre les Syriens, dont cette armée étoit composée en grande partie, s'étant réveillée tout-à-coup, ils vinrent au nombre de cinquante mille à la rencontre de l'armée de Zénobie. La bataille se livra ; les Egyptiens furent vaincus, et Zabbas, chef des Palmyriens, comptant avoir terminé l'entreprise, laissa cinq mille hommes dans le pays, et s'en retourna avec le reste de ses forces.

Mais Probus, qui, suivant les ordres de Claude, donnoit la chasse aux escadres des Goths dans la Méditerranée, ayant été instruit de la révolution opérée en Egypte, y revint aussitôt. Ce général, ranimant le courage de la nation vaincue, qui souffroit impatiemment le joug de Zénobie, parvint aisément à délivrer l'Egypte des cinq mille hommes que Zabbas y avoit laissés, et à faire rentrer tout le pays sous les lois de l'empereur romain.

Digitized by Google

Ce ne fut pas pour long-tems. Zénobie revint à la charge ; quoique vaincue d'abord dans un grand combat, elle parvint à subjuguer entièrement les ennemis. Probus, fait prisonnier, se tua de désespoir.

§ I. *L'Égypte reconquise par Aurélien.*

L'Egypte, alors sans chef et sans forces, demeura soumise à Zénobie ; elle y régna paisiblement jusqu'à ce qu'Aurélien, étant parvenu à l'Empire, marcha contre cette princesse. Après plusieurs batailles, il l'assiégea dans Palmyre où elle s'étoit retirée. Elle y soutint un long siége, pendant lequel Aurélien envoya un de ses généraux (*an* 272) reprendre l'Egypte sur les Palmyriens. Ceux-ci se battirent courageusement, mais ne purent résister à la supériorité des forces et du mérite de leur ennemi. Le siége de Palmyre dura long-tems ; le manque seul de vivres mit fin à la résistance de Zénobie (33). Un an après, une nouvelle rebellion éclata encore en Egypte (*an* 273) ; Firmus en fut l'auteur. Il profita de l'éloignement du vainqueur et de la légèreté des Alexandrins, pour se faire proclamer Auguste. Ses grandes richesses lui facilitèrent le succès de son entreprise ; mais son règne ne fut pas long. Aurélien vint en Egypte, mit en fuite les troupes de Firmus, qui, fait prisonnier, périt dans les tourmens.

L'Egypte s'étant encore révoltée (*an* 290) et soumise à Achillée, qui y régna six ans, l'empereur Dioclétien marcha contre ce tyran, le vainquit dans un combat, et le réduisit à s'enfermer dans Alexandrie, où il l'assiégea (*an* 296); ce siége dura huit mois, au bout desquels Achillée fut pris avec les principaux complices de sa rebellion. Alexandrie fut livrée au pillage, et toute l'Egypte souillée de meurtres et de proscriptions...

§ II. *Fondation de Constantinople.*

(*An* 326). Constantin devenu empereur, et ayant embrassé la religion chrétienne, résolut de quitter Rome, et d'établir ailleurs le siége de l'Empire. Les motifs qui le portoient à ce changement, étoient principalement les insultes qu'il avoit reçues du peuple en différentes occasions, et l'attachement que Rome conservoit pour le paganisme.

(*An* 329). Cette résolution une fois prise, Bysance fut choisie, et la belle situation de cette ville fut sans doute la cause de cette préférence; placée sur un côteau dans un isthme, à la pointe de l'Europe et à la vue de l'Asie, dont elle n'étoit séparée que par un détroit de sept stades (près d'une demi-lieue), elle réunissoit tous les avantages.

Constantin fit des augmentations et des changemens considérables à Bysance ; il s'occupa sur-tout de son embellissement. Il donna à sa ville le nom de *Constantinople* et celui de *Nouvelle Rome*. Il lui assura ce dernier titre par une loi gravée sur une colonne de marbre, dans la place nommée *Stratége*.

La dédicace de Constantinople fut célébrée le onzième jour de l'an 330, sous le consulat de Gallicanus et de Symmachus. Les fêtes établies à cette occasion durèrent quarante jours.

Constantin ayant épuisé ses trésors, et dépeuplé plusieurs autres villes pour donner une population à la sienne, songea à assurer la subsistance de cette multitude d'habitans. Alors la flotte d'Alexandrie, qui portoit auparavant du blé à Rome, changea de destination, et fut employée à nourrir Constantinople.

C'est à cette époque qu'il faut placer la persécution contre les Arriens, et de ceux-ci contre les chrétiens. Chacun, pour se soustraire aux fureurs de son ennemi, alla séparément peupler la Thébaïde, ainsi que les États de la Syrie et de l'Arabie. Voilà l'origine de ces corps religieux, qui s'étoient tant multipliés depuis quelques siècles.

§ III. *Établissement du Mahométisme.*

Vers ce tems aussi, et tandis que les Romains

et les Perses, les deux puissances les plus étendues et les mieux affermies, alloient s'entre-déchirer ; un homme, caché dans les déserts de l'Arabie, forgeoit dans l'obscurité des ressorts dont il ignoroit lui-même la force, et dont les effets prodigieux devoient, en réduisant les deux, changer la face du monde. Mahomet (34) étoit né, et jetoit déjà les semences d'un fanatisme qui se developpa d'abord avec peine, mais qui dans la suite prit des accroissemens rapides, remplit l'Asie, l'Afrique, et s'étendit jusqu'en Europe. Mahomet comptoit encore ses prosélytes, lorsqu'il fut obligé de s'enfuir de sa patrie ; fuite plus fameuse que les plus célèbres victoires, et qui sert d'époque à tous ses sectateurs pour compter leurs années.

§ IV. *Invasion des Perses en Égypte.*

(*An* 615). Les Perses, sous la conduite de *Sabar*, et sous le règne d'Héraclius, vinrent, comme un torrent, ravager la Palestine. Tout fuyoit devant eux ; les garnisons même abandonnèrent les villes, et la terreur générale fit qu'on ne leur opposa aucune résistance. Ils prirent Jérusalem sans perdre un seul homme. Sabar, profitant de ses succès, poursuivit le cours de ses exploits. Il marcha et pénétra en Egypte (*an* 616). Il prit et pilla Alexandrie, et poussa

ses conquêtes et ses ravages jusqu'aux frontières de l'Éthiopie.

Héraclius n'envoya pas un seul homme au secours des peuples d'Asie. Ce prince offre un singulier exemple d'activité et d'indolence. Après avoir montré beaucoup de vigueur la première année de son règne (621), il s'endormit long-tems dans l'oisiveté ; mais réveillé tout-à-coup au bruit des conquêtes des Perses et de Cosroès, le fléau de l'Orient, il se mit à la tête de ses armées, et parut, dès sa première campagne, un grand capitaine. Il chassa les Perses de tous les lieux dont ils s'étoient emparés, ravagéa leur pays pendant sept ans, et rentra à Constantinople couvert de lauriers : puis devenu théologien sur le trône, il perdit son énergie, et s'amusa le reste de sa vie à disputer sur le Monothélisme, tandis que les Arabes lui enlevèrent ses plus belles provinces.

CHAPITRE VIII.

Conquête de l'Egypte par les Arabes.

A cette époque mémorable, deux nations changèrent encore la face de la terre. Un peuple sorti de la Scandinavie et de la Chersonèse cimbrique, se répandit au nord de l'Europe,

que les Arabes pressoient du côté du midi. Ceux-là étoient disciples d'Odin, et ceux-ci de Mahomet ; deux hommes qui avoient répandu le fanatisme des conquêtes avec celui de la religion, les deux armes les plus terribles et les plus sûres dont puisse se servir un conquérant habile.

Ces hommes du Nord, appelés Saxons, trouvèrent dans Charlemagne (35) une digue qu'ils ne purent ni franchir ni abattre. Ce peuple pauvre, mal armé, sans discipline, sans mœurs, poussé aux combats et à la mort par la misère autant que par la superstition, ne voulut point quitter une religion qui le rendoit si terrible, pour en embrasser une autre dont le premier dogme étoit l'obéissance. Aussi, pour les y contraindre, Charlemagne versa des torrens de sang, et planta la croix sur des monceaux de morts et de cadavres (36).

Il n'en fut pas de même des Arabes. Les empereurs de Constantinople, avilis par un gouvernement despotique et bigot, virent les plus belles provinces de leur Empire devenir la proie d'un peuple nouveau. Les Arabes, exaltés par le fanatisme de Mahomet, et plus encore par le délire de jouissances jusqu'alors inconnues, abattirent à grands coups le vaste édifice de l'Empire, qui s'écrouloit de toutes parts : les provinces tombèrent les unes sur les

autres avec un horrible fracas ; on vit, depuis l'entrée de la Syrie jusqu'au fond de l'Egypte, aux extrémités de l'Indus et des déserts tartares, s'élever, sur un monceau de ruines, un nouveau culte et un nouvel Empire. Il n'a manqué, dit *Raynal*, qu'un seul verset au Koran, pour que des peuples sur lesquels la religion a conservé jusqu'ici la plus grande influence, devinssent les maîtres de la terre. Si Mahomet, après avoir dit, *Tu rendras à l'ennemi le mois de la calamité*, avoit ajouté, *Et tu mépriseras les vaines connoissances de l'étranger ; l'art de la guerre est le seul que tu apprendras ;* c'étoit fait de la liberté de l'Europe.

Amrou-Ebn-el-aas, général d'Omar, s'empara de l'Egypte, et assiégea Alexandrie. Il l'emporta d'assaut après un siége de quatorze mois, et cette conquête lui coûta vingt-trois mille hommes. Au moment où les Arabes entroient dans Alexandrie, les Romains, qui étoient encore dans la ville, se jetèrent dans les vaisseaux et prirent le large. Mais comme il y avoit plusieurs corps de troupes qui s'étoient retirés plus avant dans le pays, Amrou, pour se délivrer d'inquiétude, résolut de les poursuivre. Il ne laissa dans Alexandrie que ce qu'il falloit d'Arabes pour contenir les habitans. Aussitôt qu'il fut éloignés, les Romains rentrèrent dans le port, surprirent la ville, et massacrèrent tous les Mu-

sulmans. A cette nouvelle, Amrou revint sur ses pas; il trouva les Romains déjà maîtres du château; il les attaqua, et les força après une vigoureuse résistance. Ceux qui échappèrent au glaive des Sarrasins, gagnèrent leurs vaisseaux, et abandonnèrent à ces conquérans barbares cette puissante cité, l'ornement et le magasin de l'Empire, qu'elle nourrissoit, et le centre du commerce de l'Orient.

Toute l'Egypte suivit la fortune de cette grande ville, et se soumit au vainqueur. Omar imposa aux Egyptiens un tribut annuel de deux ducats par tête; à ce prix ils conservèrent leur vie, leurs biens et le libre exercice de leur religion. Les propriétaires des terres furent de plus obligés à payer une taxe proportionnée au produit de leurs fonds. Ces contributions rapportèrent au calife des sommes immenses, qui le mirent en état d'étendre ses conquêtes.

Alexandrie étoit encore célèbre par son école d'astronomie et par sa bibliothèque, qui, surtout, excita l'attention du conquérant. Il demanda les ordres du calife. » Brûlez ces livres, » répondit le féroce Omar; s'ils ne renferment » que ce qui est dans le Koran, ils sont inu- » tiles; et dangereux s'ils contiennent autre » chose. » Cette précieuse collection servit pendant six mois à chauffer les bains d'Alexandrie (37).

CHAPITRE IX.

Origine et Gouvernement des Califes Fatimites. Etat de l'Egypte sous leur domination.

Le Koran, qui prescrivoit des ablutions, des jeûnes et des prières, n'apprit point la science de la législation : les Arabes surent vaincre et nullement gouverner. Aussi l'édifice informe de leur puissance ne tarda guères à s'écrouler ; l'anarchie succéda au despotisme, et le vaste Empire des Califes fut démembré de toutes parts. Les gouverneurs temporels, désabusés de la sainteté de leur chef, s'érigèrent (*ans* 969 *et* 972) par-tout en souverains. L'Egypte suivit cet exemple, et devint un Etat indépendant, sous une dynastie de princes nommés *Califes Fatimites*. Ces nouveaux souverains eussent pu former de l'Egypte un Etat puissant ; mais toute l'histoire des Arabes s'accorde à prouver que cette nation ne connut jamais la *science du gouvernement*. Despotes comme ceux de Bagdad, les Califes Fatimites marchèrent par les mêmes routes à la même destinée. Ils se maintinrent cependant sur le trône jusqu'en 1171, qu'*Adhad-el-Din*, le dernier de cette race, fut détrôné, et ensuite étranglé par *Selah-el-Din*, ou *Salah-Addin*, com-

munément nommé *Saladin*, général des Turcomans (38), dont il avoit imploré l'assistance contre les croisés.

L'Egypte, soumise à la domination des Arabes, perdit peu à peu de son éclat ; l'éloignement des Califes de Bagdad, ne leur permit point d'y encourager puissamment le commerce et les arts. La population diminuoit chaque jour. En 875, l'on abattit les anciens murs d'Alexandrie, et on en resserra l'enceinte de moitié. Ebn-Toulon, alors gouverneur d'Egypte, et qui méditoit déjà de se rendre indépendant, fit construire les murailles qui subsistent encore aujourd'hui. Leur solidité, leur épaisseur, les cent tours dont elles sont flanquées, les ont conservées contre les efforts des hommes et les ravages du tems. Cette seconde Alexandrie, que l'on nomme celle des Arabes, fut long-tems florissante : l'alignement de ses rues offroit l'image d'un échiquier ; elle avoit conservé une partie de ses places et de ses monumens. Le commerce de l'Egypte, à cette époque (1171), s'étendoit encore depuis l'Espagne jusque dans l'Inde : les canaux étoient entretenus ; les marchandises remontoient jusque dans la haute Egypte par le lac Maréotis, et dans le Delta par le canal de Faoué. Le phare subsistoit encore.

CHAPITRE X.

Dynastie des Aioubites.

SALADIN, maître de l'Egygte, y établit la dynastie des Aïoubites. Ce prince guerrier, la terreur des Croisés, qu'il chassa presque entièrement de la Palestine, fut terrassé par Richard Cœur-de-Lion, près des murs de Saint-Jean-d'Acre, et le nom du monarque anglais devint le signal de l'épouvante dans les contrées orientales. Mais pendant que ces événemens se passoient en Egypte, *Djenkiz* ou *Gengis-Kan*, devenu seul chef de presque toutes les hordes tartares, après avoir conquis la plus grande partie du midi de l'Asie, tourna ses armes vers le nord (*an* 1218). Alors toutes ces contrées devinrent le théâtre d'une des plus sanglantes calamités dont l'histoire des conquérans fasse mention. Les soldats de *Gengis-Kan* y exercèrent les plus terribles dévastations : le fer et la flamme à la main, ils pillèrent, brûlèrent et massacrèrent, sans distinction d'âge ni de sexe, non-seulement dans toutes les provinces au sud de la mer Caspienne, mais aussi dans celles au nord, pendant toute leur route, jusque dans la Russie et le Cuban.

§ I. *Origine des Mamelouks.*

(*An* 1227.) A la fin de cette effroyable expédition, les Mamelouks furent introduits en Egypte. Les Tartares, fatigués de massacres, emmenèrent une quantité prodigieuse de jeunes esclaves des deux sexes, qu'ils mirent en vente dans tous les marchés de l'Asie. *Nejim-Eddin*, un des successeurs de Saladin, qui, à titre de *Turckman*, avoit conservé des correspondances vers la mer Caspienne, voyant, dans cette circonstance une occasion favorable de se former à bon marché une milice dont il connoissoit la beauté et le courage (*an* 1230), fit acheter douze mille de ces jeunes gens, presque tous Géorgiens, Circassiens, Mingreliens, etc. Il les fit instruire avec soin dans tous les exercices militaires ; et en peu de tems il eut une légion des plus beaux et des meilleurs soldats de l'Asie ; mais, comme les gardes prétoriennes, ils devinrent séditieux et prescrivirent des lois à leur maître. Cette milice fut encore plus audacieuse sous Touran-Chal, fils et successeur de Nejim-Eddin, son bienfaiteur ; elle déposa ce prince ; et enfin, peu après le désastre de Louis IX, vulgairement appelé S. Louis, elle le tua, et mit en sa place un de leurs chefs (*an* 1250), avec le titre de *Sultan*, en gardant pour eux celui de *Mamelouks*, qui

qui signifie esclave militaire (*an* 1250). C'est ainsi que les Arabes d'Egypte furent assujettis à des étrangers.

§ II. *Situation de l'Egypte sous les Aïoubites.*

Le gouvernement des Califes Aïoubites fut monarchique, et pendant leur domination, l'Egypte fut encore florissante ; on voit même aujourd'hui, au grand Caire, les débris des académies qu'ils fondèrent, et où ils attirèrent, par de riches pensions, les savans de l'Orient.

Les Arabes, sous les Aïoubites, n'étoient plus le même peuple qui avoit brûlé la bibliothèque des Ptolémées ; ils cultivoient les arts et les lettres, et ils furent la seule nation conquérante qui ait avancé l'industrie et la raison des hommes. Les Vénitiens, les Génois et les Epagnols alloient prendre, dans Alexandrie, les productions de l'Afrique et de l'Inde, pour les verser ensuite en Europe. Nous devons aux Arabes le calcul des chiffres, l'algèbre, la chimie, et beaucoup de lumières, de grandes connoissances en astronomie ; des machines nouvelles, des remèdes inconnus à l'antiquité. La poésie est sur-tout celui des beaux arts qu'ils ont cultivé avec le plus de succès.

CHAPITRE XI.

Dynastie et Gouvernement des Mamelouks.

L'on connoît l'origine des *Mamelouks*, de cette milice d'esclaves devenus despotes, qui, depuis plusieurs siècles (*an* 1250), décidoit du sort de l'Egypte. Dès sa naissance, les effets répondirent aux moyens. Sans autre lien entre eux que l'intérêt du moment, sans autre droit que celui de la conquête, les Mamelouks n'eurent pour règle de conduite et de gouvernement, que la violence d'une soldatesque effrénée et grossière : le premier sultan qu'ils élurent ayant eu soin d'occuper ces esprits turbulens à la conquête de la Syrie, obtint un règne de dix-sept ans ; mais depuis lui, pas un seul n'est parvenu à ce terme. Le fer, le cordon, le poison, le meutre public ou l'assassinat particulier, ont terminé la vie d'une suite de tyrans, dont on compte quarante-sept dans l'espace de deux cent cinquante-sept ans.

Le gouvernement des Mamelouks doit être regardé comme l'institution la plus singulière dont l'histoire fasse mention ; c'étoit une aristocratie pure et militaire. Le sultan avoit un grand pouvoir, qui cependant étoit restreint par un conseil ou divan, formé de vingt-quatre officiers nommés *Beys*. Ceux-ci avoient toujours pour successeurs,

non leurs propres descendans, mais des esclaves militaires achetés dans les mêmes contrées et élevés de la même manière qu'eux. Les sultans Mamelouks régnoient despotiquement, et peu de leurs soldats périrent de mort naturelle.

Ils portoient l'ame des esclaves dans la condition des rois. La souveraineté n'étoit pas pour eux l'art difficile de diriger vers un but commun les passions diverses d'une société nombreuse, mais seulement d'avoir plus de femmes, de bijoux, de chevaux, d'esclaves, et de satisfaire leurs fantaisies ; toujours dans les alarmes, ils vivoient comme les anciens tyrans de Syracuse ; leur principale attention étoit de prévenir les complots et de détruire leurs ennemis secrets par le fer ou le poison ; ils ne dormoient qu'au milieu des armes ; ils n'avoient nulle idée de police ni d'ordre public ; leur occupation étoit de se procurer de l'argent par tous les moyens possibles.

CHAPITRE XII.

Conquête de l'Egypte par les Turcs.

SÉLIM, sultan des Ottomans, ayant vaincu les Mamelouks et fait prisonnier *Touman-bey*, le fit pendre, et mit ainsi fin à leur domination. Selon les principes de la politique turque, cet empereur eût dû exterminer tout le corps des

Mamelouks; mais un motif mieux entendu et plus sage, le fit, pour cette fois, déroger à l'usage. Sélim sentit, qu'en établissant un pacha dans l'Egypte, que l'éloignement de la capitale donneroit plus facilement une occasion de révolte, sur-tout s'il confioit à ce pacha la même autorité qu'avoient ceux des autres provinces. Pour parer à cet inconvénient et gagner la bienveillance des Mamelouks, il combina une forme d'administration telle, que les pouvoirs partagés entre plusieurs corps gardassent un équilibre qui les tînt tous sous sa dépendance. Il fit un traité (39) avec le reste des Mamelouks échappés à son premier massacre, et établit un divan ou *Conseil de Régence*, composé du pacha et des chefs militaires.

§ I. *Gouvernement de l'Egypte sous les Turcs.*

L'office du pacha fut de notifier au divan les ordres de la Porte, de faire passer le tribut, de veiller à la sûreté du pays contre les ennemis extérieurs, et de s'opposer à l'agrandissement des divers partis. De leur côté les Mamelouks restés en possession d'une portion considérable de leur puissance, reconnurent l'autorité de la Porte et se soumirent aux ordres du pacha envoyé de Constantinople. Ils lui payoient un tribut qu'ils levoient sur le peuple. Le corps des habitans n'entra pour rien dans cette transaction, et il de-

meura, comme auparavant, soumis à toutes les rigueurs d'un despotisme militaire. Les membres du conseil avoient le droit de rejeter les ordres du pacha, en motivant les refus ; de le déposer même et de ratifier toutes les ordonnances civiles et politiques.

L'Egypte fut divisée en vingt-quatre départemens, gouvernés par vingt-quatre chefs ou beys qui furent toujours tirés des Mamelouks. On leur confia le soin de contenir les Arabes, de veiller à la perception des tributs, et à toute la police intérieure; mais leur autorité fut purement passive, et ils ne durent être que les instrumens des volontés du conseil. L'un d'eux désigné sous le titre de *Schaik-el-Beled*, résidoit au Caire comme gouverneur de la ville, dans un sens purement civil et sans aucun pouvoir militaire.

Chaque bey entretenoit un certain nombre de soldats ou de janissaires, ainsi que de Mamelouks, qui étoient recrutés parmi de jeunes esclaves, et qui s'élevoient par degrés, selon leur mérite, jusqu'à succéder à leur maître.

Cette forme de gouvernement n'a pas mal répondu aux intentions de Sélim, puisqu'elle a duré plus de deux siècles. Mais depuis quelque tems, la Porte s'étant relâchée de sa vigilance, il s'étoit introduit des nouveautés dont l'effet avoit été de multiplier les Mamelouks (40), de remettre entre leurs mains les richesses et le crédit, et enfin de

leur donner sur les Ottomans un ascendant qui réduisoit à peu de chose le pouvoir de ceux-ci.

§ II. *Situation de l'Egypte sous le gouvernement des Turcs.*

L'époque de la conquête de l'Egypte par les Turcs, fut le terme de sa gloire. L'astronomie, la géométrie, la poésie, la grammaire, y étoient encore cultivées. La verge des pachas chassa ces restes des beaux-arts. La défense de transporter au-dehors les blés du pays, porta le coup mortel à l'agriculture ; les canaux se comblèrent, le commerce languit ; l'Alexandrie des Arabes fut tellement dépeuplée, que dans sa vaste enceinte il ne se trouva pas un seul habitant. Les Alexandrins avoient abandonné de grands bâtimens qui tomboient en ruine, et que l'on n'osoit réparer sous un gouvernement où c'étoit un crime de paroître riche. Ils avoient élevé des masures sur le rivage de la mer ; le phare étoit détruit ; on l'avoit remplacé par un château carré construit sans goût, sans règle, et incapable de soutenir le feu d'un vaisseau de ligne. On ne voyoit, dans l'espace d'un myriamètre enfermé de murailles, que des colonnes de marbre, les unes renversées dans la poussière et sciées par tronçons ; les autres debout, affermies sur leur base par l'énormité de leur poids. On n'apercevoit que des débris de pilastres, de chapitaux, d'obélisques et des montagnes de ruines.

CHAPITRE XIII.

Révolution opérée dans le gouvernement des Mamelouks.

(*An* 1746). YBRAHIM, l'un des kiayas ou colonels vétérans des janissaires, fut le premier qui tenta d'opérer une révolution, et de se saisir de tous les pouvoirs. Il avoit tellement multiplié et avancé ses affranchis, que sur la totalité des beys on en comptoit huit de *sa maison*. D'un autre côté, il s'étoit attaché tous les officiers et soldats de son corps par ses largesses, et avoit mis le sceau à son crédit, en s'associant avec Rodoan, le plus puissant colonel des Arabes. Le pacha, maîtrisé par cette faction, ne fut plus qu'un fantôme de puissance. Les ordres du sultan s'évanouirent devant ceux d'Ybrahim.

(*An* 1757). A sa mort, ses affranchis, qui, quoique divisés entre eux, étoient réunis contre les autres, continuèrent de faire la loi. Rodoan succéda à Ybrahim ; mais ayant été chassé et tué par l'effet d'une cabale de jeunes beys, plusieurs commandans se succédèrent avec rapidité dans un assez court espace, jusqu'à ce qu'enfin *Aly-Bey* prit un ascendant marqué sur ses rivaux, et sous le titre d'*Emir-Hadj* et de *Schaik-el-Beled*, parvint à s'arroger toute la puissance.

(*An* 1766). ALY - BEY, qui pendant plusieurs années a fixé l'attention de l'Europe, et donné à bien des politiques l'espérance d'une révolution; refusa obéissance à la Porte et le tribut accoutumé, chassa le pacha, fit battre monnoie à son coin, et, offensé de la souveraineté de Constantinople, prit le titre de *Sultan d'Égypte*. Il étoit parvenu, suivant les gazettes du tems, à se former une armée de soixante mille hommes (41), avec laquelle il battit, dans toutes les rencontres, les troupes que le Grand-Seigneur envoya contre lui. Il s'empara même de la Mekke, qui fut livrée au pillage (42).

Cet homme extraordinaire seroit sans doute parvenu à établir un gouvernement indépendant en Egypte, s'il n'eût été trahi par *Mohammad* son principal confident, qui, s'étant déclaré contre lui, le défit et le tua (*an* 1772).

Aly-Bey eut le germe des grandes qualités; mais le défaut de culture les empêcha de prendre ce développement qui distingue les grands hommes. Depuis sa mort, le sort des Egyptiens ne s'est pas amélioré; ses successeurs n'ont pas même imité ce qu'il y avoit de louable dans sa conduite.

Mohammad qui prétendoit n'avoir agi que par attachement pour la sublime Porte, envoya à Constantinople le tribut qui n'avoit point été payé depuis six ans. Il prêta le serment ordi-

naire d'obéissance absolue ; et, pour plus grande preuve de sa loyauté, il demanda et obtint la permission de faire la guerre à *Daher*, prince d'Acre, ami d'Aly-Bey, et qui avoit été son allié ; il reçut en même tems le titre de pacha du Caire.

(*An* 1773). Il fit les préparatifs de cette guerre avec toute l'activité que donne la haine : enfin étant parvenu à rassembler une armée considérable, dans laquelle il y avoit un train d'artillerie extraordinaire, servi par des canonniers Anglais, il entra dans la Palestine (*an* 1776), et s'empara de Gaza et d'Yafa (43).

Mohammad réussit à renverser Daher, par les mêmes moyens de trahison qu'il avoit employés contre son maître Aly-Bey ; mais il ne jouit pas long-tems des fruits de ses succès. Il fut emporté par une fièvre maligne (*an* 1776) au bout de deux jours, à la fleur de son âge. Mohammad-Bey n'a montré, pendant le peu de tems qu'il a régné, que les fureurs d'un brigand, et la noirceur d'un traître.

De sanglans débats s'élevèrent après sa mort pour la possession de sa puissance. Il se forma plusieurs partis : mais enfin deux beys, *Ibrahim* et *Mourad*, convinrent de la partager entre eux (*an* 1785).

Depuis cette époque, le pouvoir des Turcs en Egypte, devint plus précaire que dans aucune

autre province, quoique la Porte y ait toujours conservé un pacha ; car ce vice-roi, resserré et gardé à vue dans le château du Caire, étoit plutôt le prisonnier des Mamelouks, que le lieutenant du Sultan. On le déposoit, on l'exiloit, on le chassoit à volonté ; et, sur la simple sommation d'un hérault vêtu de noir, il descendoit de son palais comme le plus simple particulier. Quelques pachas, choisis à dessein par la Porte, tentèrent, par des manéges secrets, de rétablir les pouvoirs attachés à leur dignité ; mais les beys avoient rendu ces intrigues si dangereuses, qu'ils se bornèrent à passer tranquillement les trois ans que duroit leur captivité, et à manger en paix la pension qu'on leur allouoit.

De leur côté, les beys, dans la crainte de porter le divan à quelque parti violent, n'ont osé déclarer leur indépendance. Tout se faisoit au nom du Sultan : les pachas étoient accueillis avec de grands honneurs (44) ; les ordres de la Porte étoient reçus, comme l'on dit, *sur la tête et sur les yeux*, c'est-à-dire, avec le plus grand respect ; mais jamais l'exécution ne suivoit cette apparence dérisoire. Le tribut étoit souvent suspendu, et subissoit toujours de fortes diminutions : on passoit en compte des dépenses telles que le curage des canaux, le transport des décombres du Caire à la mer, la solde des troupes, la réparation des mosquées, etc., etc., qui toutes

étoient fausses ou simulées ; on trompoit sur le dégré de l'inondation des terres. Mais la Porte, fidèle à sa politique, fermoit les yeux sur tous ces abus, parce que, pour les réprimer, il auroit fallu qu'elle s'engageât dans une guerre où sa dignité eût pu être compromise ; elle se contentoit de fomenter les divisions des divers partis, pour empêcher qu'aucun ne prît consistance ; et cette méthode, qu'elle a toujours employée avec succès, étoit également avantageuse à ses grands officiers, qui se faisoient de gros revenus en vendant aux rebelles leur protection et leur influence.

Tel étoit l'état politique de l'Egypte, lorsque Bonaparte y aborda. Avant d'entrer dans les détails des conquêtes de ce Général, il convient de donner quelques notions sur ses habitans actuels, leurs mœurs, leurs usages, et principalement sur les Mamelouks.

CHAPITRE XIV.

Habitans actuels de l'Egypte.

Les révolutions fréquentes et les sanglantes convulsions dont l'Egypte a été le théâtre, le gouvernement tyrannique auquel elle étoit assujettie depuis long-tems, ont fait de cette contrée

un désert en comparaison de ce qu'elle étoit anciennement. Ce sont aussi ces chocs de nations contre nations, qui ont établi dans les Etats, différentes races d'habitans, qui, quelquefois se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang; mais qui, le plus souvent divisés par des préjugés politiques ou religieux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races perdant par leurs mélanges leurs caractères distinctifs, n'ont plus formé qu'un seul peuple; dans le second, au contraire, demeurant distinctes et séparées, leurs différences se sont perpétuées, et ont survécu aux siècles et aux ravages du tems.

Telle est la position où se trouve l'Egypte; enlevée depuis plus de vingt-trois siècles à ses premiers habitans, elle a vu s'établir successivement dans son sein, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Georgiens, des Mingréliens, et enfin cette race de Tartares connue sous le nom de Turcs-Ottomans. Parmi tant de nations différentes, plusieurs y ont laissé des traces de leur passage; mais comme dans leur succession elles se sont mêlées, il en est résulté une confusion qui rend plus difficile la distinction des caractères de chacune; cependant, malgré cette difficulté, la population de l'Egypte peut encore se diviser en quatre races principales.

§ I. *Des Arabes.*

1.° Les Arabes forment la première race; elle est la plus nombreuse et la plus étendue (45). Ils sont principalement employés comme agriculteurs, pasteurs et artisans; ils ont conservé leur physionomie originelle; seulement ils ont pris une taille plus forte et plus élevée, effet naturel d'une nourriture plus abondante que celle des déserts: en général les paysans d'Egypte atteignent cinq pieds quatre pouces; leur corps est musculeux sans être gras, et robuste comme il convient à des hommes endurcis à la fatigue. Leur peau, hâlée par le soleil, est presque noire; mais leur visage n'a rien de choquant. La plupart ont la tête d'un bel ovale, le front large et avancé, et sous un sourcil noir, un œil noir, enfoncé et brillant; le nez assez grand sans être aquilin; la bouche bien taillée, et toujours de belles dents.

Les habitans des villes, plus mélangés, ont une physionomie moins uniforme, moins prononcée; ceux des villages, au contraire, ne s'alliant jamais que dans leurs familles, ont des caractères plus généraux, plus constans, et dans la figure une sorte de rudesse qui sans doute est l'effet des passions d'une ame sans cesse aigrie par l'état de guerre et de tyrannie qui les environnoit.

§ II. *Des Coptes.*

Une seconde race d'habitans est celle des *Coptes* (appelés en arabe *El-Qoubt*), qu'on peut supposer descendre des anciens Egyptiens, des Perses, et sur-tout des Grecs, qui, sous les Ptolémées et les Constantins, ont si long-tems possédé l'Egypte. Ce qui sert de fondement à cette assertion, c'est que leur nom est une abréviation du mot grec qui signifie *Egyptien.* On en trouve plusieurs familles dans le *Delta*; mais le plus grand nombre réside dans le *Saïd*, où ils habitent des villages entiers. Les Coptes professent le christianisme, et sont de la secte des Jacobites ou des Eutychiens. Leurs opinions religieuses leur ont attiré, de la part des autres Grecs, des persécutions qui les ont rendu irréconciliables. Ils ont un Patriarche qui réside au Caire, et qui prend le titre de *Patriarche d'Alexandrie.* Lorsque les Arabes firent la conquête de l'Egypte, ils profitèrent des divisions des Grecs pour les affoiblir mutuellement. Les Coptes ont fini par expulser leurs rivaux. Les Turcs les employoient comme scribes, secrétaires, intendans et collecteurs des taxes. Ils étoient les dépositaires des registres des terres et des tributs. Les Coptes, méprisés des Turcs qu'ils servoient, et haïs des paysans qu'ils vexoient, formoient une espèce de corps dont le chef étoit l'écrivain du Pacha; il disposoit de

tous les emplois des traitans, qu'il n'accordoit, selon l'esprit de ce gouvernement, qu'à prix d'argent. En général les Coptes ont un teint jaunâtre et fumeux, le visage bouffi, l'œil gonflé, le nez écrasé et les lèvres grosses.

§ III. *Des Turcs.*

Une troisième race d'habitans est celles des *Turcs*, qui étoient les maîtres de l'Egypte, ou qui du moins en avoient le titre. Ils y sont en petit nombre; on n'en trouve presque plus qu'au Caire, où ils exercent les arts, et occupent les emplois religieux et militaires.

§ IV. *Des Mamelouks.*

La quatrième et dernière race dont il reste à parler, est celle des *Mamelouks*, qui, nés tous au pied du Caucasse, étoient distingués des autres habitans par la couleur blonde de leurs cheveux, étrangère aux naturels de l'Egypte. Ayant déjà rendu compte de la révolution qui avoit fait passer en leur main tout le pouvoir du gouvernement, je vais entrer dans quelques détails sur ce qui concerne principalement cette milice, la seule force militaire que les Français aient eu à combattre dans cette contrée.

CHAPITRE XV.

Constitution des Mamelouks.

En s'emparant du gouvernement de l'Egypte, les Mamelouks avoient pris des mesures qui sembloient devoir leur en assurer la possession. La plus efficace, sans doute, fut d'avilir les *Azabs* et les *Janissaires*. Ces deux corps, qui jadis avoient été la terreur des pachas, tremblèrent devant les Mamelouks comme la populace du Caire. Aussi, c'étoit véritablement dans ce corps que consistoit toute la force militaire de l'Egypte. Quelques centaines de Mamelouks étoient répandus dans le pays et les villages pour y maintenir l'autorité, y percevoir les tributs, etc. mais la grande masse étoit rassemblée au Caire. D'après des supputations exactes données par des personnes qui ont été sur les lieux, on peut porter leur nombre de dix à onze milles, y compris tous les beys, les officiers, simples affranchis et esclaves destinés à l'être, *serradis* ou porteurs d'ordres. Tous sont cavaliers, l'infanterie n'étant point estimée chez les Turcs, et surtout dans les provinces d'Asie.

Ces contrées conservent à ce sujet les préjugés des anciens Perses et des Tartares, qui ne considéroient

sidéroient la guerre que comme l'art de fuir et de poursuivre, regardoient comme le seul homme de guerre, l'homme de cheval qui remplissoit mieux ce double but ; de sorte que n'attachant de considération qu'au cavalier, la marche à pied présentoit à leurs yeux quelque chose d'avilissant ; elle étoit réservée au peuple. Par cette raison les Mamelouks ne permettant aux habitans de l'Egypte que l'usage des mulets et des ânes, eux seuls jouissoient de l'avantage de monter à cheval. Ils usoient de cette espèce de privilége dans toute son étendue ; à la ville, à la campagne, en visite, même de porte à porte, on ne les rencontroit jamais qu'à cheval.

§ I. *Habillement des Mamelouks.*

L'habit des Mamelouks est assez curieux pour en donner le détail. Je l'emprunte de Volney.

C'est d'abord une ample chemise de toile de coton, claire et jaunâtre, par-dessus laquelle on revêt une espèce de robe-de-chambre de toile des Indes ou d'étoffe légère d'Alep ou de Damas. Cette robe, que l'on nomme *antari*, tombe du col aux chevilles, et croise sur le devant du corps jusques vers les hanches, où elle se fixe par deux cordons. Sur cette première enveloppe, ils en mettent une seconde de la même forme, de la même ampleur, et dont les larges

manches tombent également jusqu'au bout des doigts ; elle s'appelle *coftân*, et est ordinairement d'étoffe de soie, plus riche que la précédente ; une longue ceinture serre ces deux vêtemens à la taille, et partage le corps en deux ; par-dessus vient une troisième robe appellée *djoubé* ; elle est de drap, sans doublure, et de la même forme que les autres, excepté que ses manches sont coupées au coude. Dans l'hiver, et souvent même dans l'été, cette robe est garnie d'une fourrure et devient pelisse ; enfin par-dessus ses trois enveloppes, ils en revêtent une dernière nommée la *béniche*, c'est ce qu'ils appellent le manteau ou l'habit de cérémonie ; il couvre exactement tout le corps, même le bout des doigts, qu'il seroit très-indécent de laisser paroître devant les grands ; sous ce *béniche*, le corps a l'air d'un long sac, d'où sort un cou nu, une tête sans cheveux, couverte d'un turban.

Celui des Mamelouks est un cylindre jaune, garni en dehors d'un rouleau de mousseline artistement compassé ; leurs pieds sont couverts d'un chausson de cuir jaune qui remonte jusqu'aux talons, et d'une pantoufle sans quartier, toujours prête à rester en chemin ; mais la pièce la plus singulière de tout l'habillement, est une espèce de pantalon dont l'ampleur est telle, que dans sa hauteur il arrive au menton, et que chacune de ses jambes pourroit recevoir un corps

entier; il est fait de drap de Venise qu'on appelle *saille*, qui, quoiqu'aussi moëlleux que l'Elbeuf, est plus épais que la bure. Pour marcher plus à l'aise, les Mamelouks y renferment, sous une ceinture à coulisse, toute la partie pendante des vêtemens dont je viens de parler; ainsi emmaillottés, on conçoit qu'ils ne sont pas des piétons fort agiles, et cependant ils regardent leur habillement comme très-commode.

§ II. *Équipage des Mamelouks.*

L'équipage de cheval des Mamelouks n'est pas mieux raisonné; toujours guidés par l'usage, ils se servent d'une selle dont la charpente grossière est chargée de fer, de bois et de cuivre; sur cette selle s'élève un trousse-quin de huit pouces de hauteur, qui couvre le cavalier jusqu'aux reins, pendant que sur le devant, un pommeau saillant de quatre à cinq pouces, menace sa poitrine quand il se panche; ils étendent sous la selle trois épaisses couvertures de laine, et ils fixent le tout avec une sangle qui s'attache par des nœuds de courroies peu solides et très-compliqués; cette selle a d'ailleurs un large poitrail, ce qui la jette trop sur les épaules du cheval; les étriers sont une plaque de cuivre plus longue et plus large que le pied, et dont les côtés, relevés d'un pouce, viennent finir à l'anse d'où ils

pendent; les angles de cette plaque sont tranchans et servent d'éperons, ils ouvrent les flancs du cheval par de longues blessures; le poids ordinaire de ces étriers est de neuf à dix livres, et souvent il passe douze et treize; la selle et les couvertures n'en pèsent pas moins de vingt-cinq: cette charge est d'autant plus ridicule, que les chevaux d'Egypte sont très-petits; la bride est aussi mal conçue dans son genre; elle est de l'espèce qu'on appelle *à la genette*, sans articulation. La gourmette, qui n'est qu'un anneau de fer, serre le menton au point d'en couper la peau; aussi tous les chevaux ont les barres brisés, et manquent absolument de *bouche*; c'est une suite des pratiques des Mamelouks, qui, au lieu de la ménager comme nous, la détruisent par des saccades violentes qu'ils emploient, sur-tout pour une manœuvre qui leur est particulière; elle consiste à lancer le cheval à bride abattue, puis à l'arrêter subitement au plus fort de sa course: saisi par le mords, l'animal roidit les jambes, plie les jarrets et termine sa carrière en glissant sur ses pieds. On conçoit facilement tous les inconvéniens d'une telle manœuvre, lorsque sur-tout elle est répétée souvent; mais les Mamelouks lui trouvent de la grâce, et elle convient à leur manière de combattre. Au reste, malgré leurs jambes en crochets, et les mouvemens perpétuels de leur corps, on ne peut nier qu'ils ne soient de bons cavaliers,

et qu'ils n'aient quelque chose de guerrier qui flatte l'œil même d'un étranger.

§ III. *Armes des Mamelouks.*

Les Mamelouks ont beaucoup mieux raisonné le choix de leurs armes que le harnois de leurs chevaux. La première est une carabine anglaise d'environ trente pouces de longueur, et d'un calibre tel, qu'elle peut lancer à-la-fois dix à douze balles ; chaque homme en outre porte à la ceinture deux grands pistolets qui tiennent au vêtement par un cordon de soie ; à l'arçon pend quelquefois une masse d'armes dont ils se servent pour assommer. Enfin, sur la cuisse gauche est suspendu, par un baudrier, un sabre courbe d'une espèce peu connue en Europe : la lame, prise en ligne droite, n'a pas plus de vingt-quatre pouces ; mais mesurée dans sa courbure, elle en a trente. Cette arme est très-meurtrière (46).

§ IV. *Éducation et Exercices des Mamelouks.*

Les Mamelouks sont presque tous de familles chrétienne. Lorsqu'on les a achetés, on les force à embrasser le mahométisme et on les circoncit ; des maîtres de langue leur apprennent le turc et l'arabe. Lorsqu'ils savent parfaitement lire et écrire, on leur enseigne le koran, qui est le code de la religion et des lois. L'intelligence de ces

lois claires, simples et précises, les met en état de juger sur-le-champ avec équité toutes les affaires qui se présentent. Le Mahométan qui possède bien ce livre, sait tout ce qu'il doit à Dieu et aux hommes; il peut dès-lors remplir toutes les charges civiles, militaires et ecclésiastiques.

Dès l'âge le plus tendre, on apprend aux Mamelouks à monter à cheval, et l'art de se servir de leurs armes, fait le principal sujet de leur éducation, et l'occupation de toute leur vie. Chaque jour, de grand matin, la plupart se rendoient dans une plaine près du Caire. Là, courant à toute bride, ils s'exerçoient à sortir prestement la carabine de la bandoulière, à viser juste, à jeter cette carabine sous la cuisse pour saisir un pistolet qu'ils tiroient et jetoient pardessus l'épaule; ils prenoient ensuite le second pistolet, et faisoient la même manœuvre, se fiant au cordon qui les attache tous deux, sans perdre de tems à les remplacer; les beys présens les encourageoient, et celui qui brisoit un vase de terre qui servoit de but, recevoit des éloges et de l'argent. Les Mamelouks s'exerçoient aussi à manier le sabre, et sur-tout à donner le coup de revers, qui, prenant de bas en haut, est le plus difficile à parer. Ils tiroient aussi de l'arc, quoiqu'ils n'en fissent point usage dans les combats. Un de leurs exercices favoris étoit un jeu de bâtons appelé *djerid*, qui souvent deve-

noit dangereux, quelquefois même mortel (47).

On formoit aussi les Mamelouks aux évolutions militaires ; on leur faisoit supporter avec constance la chaleur du climat et la soif dévorante des déserts. Ils devoient à ces exercices une forte constitution et beaucoup de courage.

A quinze et dix-huit ans, les Mamelouks manioient avec adresse des chevaux indomptés, parloient et écrivoient plusieurs langues. Ils passoient ensuite par les divers grades de la maison des beys. C'étoit ordinairement le mérite qui les y élevoit. Parvenus au poste de *cachef* ou lieutenant, ils gouvernoient les villes qui se trouvoient dans la dépendance de leurs patrons. Il leur étoit permis alors d'acheter des Mamelouks qui suivoient leur sort et devenoient les compagnons et les artisans de leur fortune. Ils n'avoient plus qu'un pas pour devenir bey ; mais quand ils y étoient parvenus, ils ne cessoient point de se regarder comme les serviteurs de leur premier maître, et conservoient toujours pour lui une parfaite soumission. Les Mamelouks seuls pouvoient obtenir le titre de *Bey* et remplir les charges de l'État. La loi sur cet article étoit si expresse, que le fils d'un bey lui-même ne pouvoit parvenir à ce poste éminent. Il embrassoit ordinairement le parti des armes. Le divan lui assignoit un honnête revenu, et le nommoit *Ebn-Elbalad*, enfant du pays.

§ V. *Art militaire des Mamelouks.*

Les Mamelouks ne connoissoient en rien l'art militaire de l'Europe; ils en étoient même si éloignés, qu'ils n'avoient aucune distribution par compagnies, par escadrons; aucune distinction d'uniformes, de tailles et de couleurs; nulle formation par rangs et lignes; point de combinaisons de manœuvres particulières, ni d'évolutions générales; en un mot, ils n'avoient aucun système d'opérations fondées sur des principes réfléchis et calculés, conséquemment nulle tactique. Ils ignoroient absolument l'art de l'artillerie, si perfectionné chez nous. Sans formation, sans uniforme, sans ordonnance, sans discipline, sans aucune subordination, leur réunion étoit un attroupement, leur marche une cohue, leur combat un duel, leur guerre un vrai brigandage; elle se faisoit ordinairement dans la ville du Caire. Au moment où l'on y pensoit le moins, une cabale éclatoit; les beys montoient à cheval, les adversaires étoient en présence; quelques meurtres décidoient la querelle, et le plus foible étoit exilé. Le peuple n'étoit pour rien dans ces combats; souvent il pilloit les maisons des exilés, et les vainqueurs n'y mettoient point obstacle.

Quelquefois la guerre étoit transportée à la campagne; mais les combattans n'y déployoient

pas plus d'art : le parti le plus fort ou le plus audacieux poursuivoit l'autre. S'ils étoient égaux en courage, ils s'attendoient ou se donnoient un rendez-vous ; là, sans faire attention à l'avantage des positions, les deux troupes ennemies s'approchoient par pelotons, les plus hardis marchoient en tête. On s'abordoit, on se défioit, on s'attaquoit ; chacun choisissoit son homme : on tiroit, si l'on pouvoit, et l'on passoit vîte au sabre. Si le cheval tomboit, le cavalier étoit perdu. Dans le désordre, les valets, toujours présens, relevoient leurs maîtres, et s'il n'y avoit pas de témoins, ils les assommoient pour prendre la ceinture de sequins qu'ils ont soin de porter. Souvent la bataille se décidoit par la mort de deux ou trois personnes. Depuis quelque tems les Mamelouks avoient compris que leurs patrons étant les plus intéressés, devoient courir les plus grands risques, et ils leur en laissoient presque tout l'honneur : au reste, ils étoient toujours sûrs de s'arranger avec le vainqueur. Il ne manque aux Mamelouks, pour former d'excellens soldats, que des maîtres instruits dans notre tactique ; si ce corps étoit discipliné par nos officiers, il ne céderoit en bravoure à aucune des nations de la terre.

§ VI. *Discipline des Mamelouks.*

Le caractère qui causoit la mobilité de cette

milice, étoit une suite nécessaire de sa constitution. Cette société ne connoissoit que l'argent; aussi le soin principal des maîtres, étoit de satisfaire l'avidité de leurs serviteurs, pour se conserver leur attachement. De là cette prodigalité des beys, ruineuse à l'Egypte qu'ils pilloient; de là cette insubordination des Mamelouks, fatale à leurs chefs qu'ils dépouilloient; de là ces intrigues qui ne cessoient d'agiter les grands et les petits. Un esclave étoit à peine affranchi, qu'il portoit déjà ses regards sur les premiers emplois. En effet, qui pouvoit mettre un frein à son audace et à son ambition? Rien dans ceux qui étoient revêtus du pouvoir, ne lui offroit cette supériorité de talens qui toujours commande le respect; il n'y voyoit que des soldats comme lui, parvenus à la puissance par l'effet du hasard; s'il plaisoit au sort de le favoriser, il parvenoit de même, et il ne se montroit pas moins habile dans l'art de gouverner, puisque tout cet art ne consistoit qu'à prendre de l'argent et à donner des coups de sabre. Cet ordre de choses amenoit encore un luxe effréné qui ne laissoit plus de bornes à la rapacité des grands: ce luxe étoit tel, qu'il n'y avoit point de Mamelouk dont l'entretien ne coûtât deux mille cinq cents francs par an; celui d'un grand nombre étoit de plus du double. A chaque ramazan il leur falloit un habillement

neuf ; il leur falloit des pistolets et des sabres damasquinés, des étriers dorés d'or moulu, des selles et des brides plaqués d'argent. Il falloit aux chefs, des bijoux, des pierres précieuses, des chevaux arabes de cinq à six mille francs, des châles de Cachemire de six à douze cents francs, et une foule de pelisses dont les moindres coûtent cinq cents francs. Leurs femmes ayant rejeté l'ancien usage des garnitures de sequins sur la tête et sur la poitrine, y avoient substitué les diamans, les émeraudes, les rubis, et les perles fines ; à leur passion pour les châles et les fourures, elles avoient joint celle des galons et des étoffes de France.

§ VII. *Mœurs des Mamelouks.*

La plupart des Mamelouks, nés dans le rit grec et circoncis au moment où on les achetoit, n'étoient, aux yeux des Turcs mêmes, que des *renégats* sans religion et sans foi. Etrangers entre eux, ils n'étoient point liés par ces sentimens naturels qui unissent les autres hommes : sans parens et sans enfans, le passé n'avoit rien fait pour eux, et ils ne devoient rien faire pour l'avenir. Ignorans et superstitieux par éducation, ils devenoient farouches par les meurtres, séditieux par les tumultes, perfides par les cabales, lâches par la dissimulation, et corrompus par

toute espèce de débauche ; ils étoient sur-tout adonnés à la pédérastie, qui fut de tout tems le vice des Grecs et des Tartares : c'étoit la première leçon qu'ils recevoient de leur maître d'armes. On ne sait, dit *Volney*, comment expliquer ce goût, quand on considère qu'ils ont tous des femmes, à moins de supposer qu'ils recherchent dans un sexe, le piquant des refus dont ils ont dépouillé l'autre ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas un seul Mamelouk sans tache, et leur contagion a dépravé les habitans du Caire, même les Chrétiens de Syrie qui y demeurent (48).

CHAPITRE XVI.

Etat du peuple en Egypte.

On se persuade aisément que dans l'Egypte tout se ressentoit de la nature du gouvernement: La contrainte rendoit l'agriculture languissante ; le défaut d'industrie avoit fait retomber à l'enfance, les arts, dans une contrée où ils avoient brillé ; et les esprits restoient plongés dans la barbarie, parce que les connoissances ne menant à rien, personne ne s'occupoit à en acquérir. La majeure partie des terres étoit entre les mains des beys, des Mamelouks, et des gens de loi ;

le nombre des autres propriétaires étoit extrêmement borné, et leur propriété grevée de mille charges : c'étoit à chaque instant une nouvelle contribution à payer. Aucun droit de succession ni d'héritage ; tout rentroit au gouvernement, duquel il falloit tout racheter. Les laboureurs n'étoient, en Egypte, que des manœuvres à gages, à qui l'on ne laissoit pour vivre que ce qu'il falloit pour ne point mourir. Le riz et le blé qu'ils cultivoient, passoient à la table des maîtres, qui ne leur laissoient que le *doura*, dont ils faisoient un pain sans levain, et qui n'avoit aucune saveur lorsqu'il étoit froid. Ce mauvais pain, cuit à mi-feu, fait avec la fiente séchée des bufles et des vaches, car il n'y a point de bois en Egypte, étoit, avec les oignons crus et l'eau, leur nourriture de toute l'année ; ils étoient ou se croyoient heureux, lorsqu'ils pouvoient y ajouter de tems en tems du miel, du fromage, du lait aigre et des dattes : la viande et la graisse, qu'ils aiment avec passion, ne paroissoient qu'aux plus grands jours de fêtes, et chez les plus aisés.

Tout leur vêtement consistoit en une chemise de grosse toile bleue, et en un manteau noir d'un tissu clair et grossier : une toque d'une espèce de drap, sur laquelle ils rouloient un long mouchoir rouge, étoit toute leur coiffure. Tous avoient les bras, la poitrine et les jambes

nus, un grand nombre ne portoit même pas de caleçons.

Leurs demeures sont des huttes de terre où l'on étouffe de châleur et de fumée, et où la mal-propreté et l'humidité qui y règnent, jointes aux mauvais alimens, leur causent de fréquentes maladies (49). A tous ces maux physiques, ajoutez encore les alarmes habituelles, la crainte du pillage des Arabes, la visite des Mamelouks, les vengeances des familles, et tous les maux d'une guerre civile continue, vous aurez un tableau exact et fidèle de l'état du peuple en Egypte à l'arrivée des Français.

Celui des villes n'étoit guères plus riant : un étranger, à son arrivée au Caire, dit Volney, étoit frappé d'un aspect général de ruines et de l'air malheureux des habitans ; les Mamelouks seuls étoient magnifiquement vêtus, mais l'étalage même de leur luxe ne faisoit que rendre l'indigence du peuple plus frappante. On ne parloit que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres ; aucune sûreté pour la vie et les propriétés. Dans ce pays de tyrannie, le sang d'un citoyen étoit versé aussi froidement que celui d'un bœuf ; la justice n'y connoissoit aucune formalité ; l'officier de jour dans ses tournées, l'officier de nuit dans ses rondes, jugeoient, condamnoient, et faisoient exécuter dans un clin-d'œil et sans

appel : toujours accompagnés de bourreaux, la tête d'un malheureux tomboit au moindre signe, dans un sac de cuir, où on la recevoit de peur de souiller la place. Ces officiers n'étant point tenus de rendre compte de leurs actions, leur présence imposoit un très-grand respect, effets de la terreur qu'ils inspiroient ; heureusement on pouvoit les voir venir de fort loin, et chacun alors avoit soin de se cacher ou de se glisser dans une autre rue.

CHAPITRE XVII.

Détails particuliers sur la vie intérieure des Egyptiens.

La vie, en Egypte, est plus passive qu'active ; le corps, pendant neuf mois de l'année, est accablé sous le poids des chaleurs, et l'ame se ressent de cet état d'inertie. Le souhait le plus fréquent que l'on fait en s'abordant et en se quittant, est celui-ci : *La paix soit avec vous.*

Voici quel est le genre de vie d'un Egyptien qui jouit de quelque aisance. Le matin, pour respirer la fraîcheur, il se lève avec le soleil, il se purifie et fait sa prière ; on lui présente ensuite sa pipe et le café ; il reste mollement assis sur un sopha, qui est toujours le meuble le plus recherché d'un appartement, tandis que

des esclaves, les bras croisés sur la poitrine, se tiennent en silence à l'extrémité de l'appartement, les regards attachés sur leur maître, afin de prévenir ses moindres volontés. Ses enfans sont présens et demeurent debout, à moins qu'il ne leur permette de s'asseoir; après les avoir caressés gravement, il les bénit, et les renvoie au *harem*, qui est l'appartement des femmes.

Lorsque le déjeûné est fini, il se livre aux soins de son commerce ou de sa place; quant aux affaires contentieuses, elles sont en petit nombre dans un pays où tout le code se réduit à quelques préceptes du Koran, et où chaque homme est lui-même son avocat.

S'il survient des visites, le maître de la maison les reçoit sans beaucoup de complimens, mais d'une manière affectueuse. Ses égaux vont s'asseoir près de lui, les jambes croisées; ses inférieurs se tiennent assis sur leurs talons; les personnes de distinction occupent un sopha élevé, d'où elles dominent l'assemblée. Aussitôt que chacun est placé, les esclaves apportent les pipes, le café, et posent au milieu du salon une cassolette avec des parfums, dont la vapeur suave remplit l'appartement; ils présentent ensuite les confitures et le sorbet. Le tabac dont on fait usage en Egypte, vient de Syrie, et n'a point l'âcreté de celui d'Amérique. Pour le rendre

plus

plus agréable, on y mêle du bois d'aloès. Les pipes, faites ordinairement de bois de jasmin, ont le bout garni d'ambre; souvent on les enrichit de pierres précieuses; et, comme elles sont extrêmement longues, la vapeur que l'on respire est douce.

Sur la fin de la visite, un esclave tenant un plat d'argent où brûlent des essences, l'approche du visage des assistans, et chacun à son tour s'en parfume la barbe; on jette ensuite de l'eau rose sur la tête et les mains, et après cette cérémonie il est permis de se retirer.

Vers midi on dresse la table; un grand plateau de cuivre étamé reçoit les plats. La variété ne s'y fait point remarquer, mais les mets sont abondans. Au milieu s'élève une montagne de riz cuit avec de la volaille, et assaisonné de safran et de beaucoup d'épices. On place, autour des viandes hachées, des pigeons, des concombres farcis, des melons délicieux et des fruits. Le rôti est formé de viandes coupées en petits morceaux embrochés, recouverts de la graisse de l'animal, et cuits sur des charbons; il est tendre et succulent. Les convives s'assoient sur un tapis autour de la table. Le repas fini, un esclave donne à laver; cérémonie indispensable dans un pays où l'usage des fourchettes est inconnu.

Après dîner, les Égyptiens se retirent dans le harem, où ils sommeillent pendant quelques

heures, au milieu de leurs enfans et de leurs femmes. C'est pour eux une grande volupté, que d'avoir un lieu commode pour se reposer. Les pauvres, qui n'ont ni sopha ni harems, se couchent sur la natte où ils ont dîné.

Le soir on va se promener en bateau, ou respirer la fraîcheur sur les bords du Nil, à l'ombre des orangers et des sicomores. On soupe une heure après le coucher du soleil. Les tables sont servies de riz, de volailles, de légumes et de fruits. Ces alimens sont salutaires pendant les chaleurs; d'ailleurs on mange peu en Egypte, et la sobriété y est une vertu du climat (50).

§ I. *Respect pour la vieillesse; autorité paternelle.*

La vieillesse est aussi respectée en Egypte que dans tout l'Orient. L'homme le plus âgé tient le sceptre dans sa famille, qui forme un petit état, dont il est souverain; les membres qui le composent, lui étant attachés par les liens du sang, reconnoissent son pouvoir et s'y soumettent. Ils portent à son tribunal les différens qui s'élèvent entre eux. Ses arrêts terminent les débats, en rétablissant l'ordre et la paix. Les lumières d'une longue expérience servent à le diriger; mais, pour tout ce qui concerne l'intérieur, il se conduit suivant les usages antiques.

Les enfans sont élevés dans l'appartement des

femmes ; ils ne descendent point dans le salon, sur-tout quand il s'y trouve des étrangers ; lorsqu'ils y sont admis, ils gardent le silence. Les hommes faits peuvent se mêler à la conversation ; mais, dès qne le *schaik* (le vieillard) parle, ils se taisent et écoutent avec la plus grande attention. On se lève lorsqu'il entre dans une assemblée ; on lui cède le pas dans les places publiques, et par-tout on lui marque de la considération et du respect.

Une nombreuse postérité loge souvent sous le même toît. Chaque jour les enfans et les petits enfans viennent payer à leur père ou aïeul, le tribut de tendresse et de vénération. Le plaisir d'être toujours plus aimé et plus respecté à mesure qu'il avance en âge, lui fait oublier qu'il vieillit ; la joie qu'il en éprouve brille dans ses yeux ; la sérénité adoucit les rides de son front. Il est gracieux, enjoué ; et tandis que la jeunesse ne porte que des couleurs modestes, il se pare des plus éclatantes : telle est la coutume de l'Égypte. Les jeunes gens dont les mœurs sont corrompues, osent seuls s'y revêtir d'habits brillans. Le vieillard égyptien, heureux au sein de sa famille, n'aperçoit point la mort qui vient le frapper, et il s'endort du sommeil éternel, au milieu des embrassemens de ses enfans. Ils le pleurent long-tems ; chaque semaine ils vont jeter des fleurs sur sa tombe et y réciter des hymnes

funèbres. Les Egyptiens ont perdu l'usage d'embaumer les corps ; mais ils ont conservé les sentimens qui lui donnèrent naissance. Ce peuple, dans son ignorance, montre du moins la simplicité des mœurs anciennes.

§ II. *Éducation des enfans.*

Le harem est le berceau et l'école de l'enfance. L'être qui vient de recevoir le jour, étendu sur une natte, exposé à l'air pur dans un vaste appartement, respire sans gêne, et déploie à volonté ses membres délicats. Baigné tous les jours, élevé sous les yeux de sa mère, l'enfant croît avec vîtesse. Il est vrai qu'il acquiert peu de connoissances ; son éducation se borne presque toujours à savoir lire et écrire ; mais il jouit d'une santé robuste ; et la crainte de la divinité, le respect pour la vieillesse, la piété filiale et l'amour de l'hospitalité, restent profondément gravés dans son cœur.

Les filles sont élevées de la même manière. On les laisse nues ou simplement couvertes d'une chemise jusqu'à l'âge de six ans. Les habits qu'elles portent tout le reste de leur vie, permettent à tout le corps de prendre sa véritable structure. Rien n'est plus rare en Egypte que de voir des enfans cacochymes et des personnes contrefaites. Dans les contrées orientales l'homme

s'élève dans toute sa majesté, et la femme déploie tous les charmes de son sexe.

§ III. *Vie, Mœurs et Occupations des Égyptiennes.*

Le sort des femmes n'est pas si heureux en Egypte que celui des hommes. Quelle différence entre la condition des Egyptiennes et celle des Françaises! celles-ci jouent un rôle brillant; leurs goûts, leurs plaisirs, leurs caprices même sont quelquefois des lois; elles influent sur les mœurs, et déterminent souvent des événemens importans. En Egypet, au contraire, les femmes, condamnées en quelque sorte à la servitude, n'ont aucune influence dans les affaires publiques; leur empire se borne aux murs du harem; c'est là que leurs grâces, leurs charmes sont ensevelis. Confinées au sein de la famille, le cercle de leur vie ne s'étend pas au-delà des occupations domestiques. L'éducation des enfans est leur premier devoir; leur vœu le plus ardent est d'en avoir un grand nombre, parce que la considération publique et la tendresse de l'époux, sont attachées à la fécondité. Le pauvre même demande au ciel une nombreuse postérité; et la femme stérile seroit inconsolable, si l'adoption ne la dédomageoit des privations dont l'afflige la nature. Selon le précepte du Prophète, chaque mère donne la

mamelle à l'enfant qu'elle a mis au jour. Lorsque des circonstances forcent d'appeler une nourrice, on ne la regarde point comme une étrangère, elle devient membre de la famille, et passe ses jours au milieu des enfans qu'elle a allaités.

Les Egyptiennes ne s'occupent pas seulement de l'éducation de leurs enfans, tous les soins domestiques sont de leur ressort; elles président au ménage, et ne croient point s'avilir en apprêtant elles-mêmes leur nourriture et celle de leurs époux. Soumises à la coûtume dont les lois immuables gouvernent l'Orient, elles ne font point société avec les hommes, pas même à table. Lorsqu'un Egyptien a envie de dîner avec une de ses épouses, il la fait avertir; elle dispose son appartement, le parfume d'essences précieuses, prépare les mets les plus délicats, et reçoit son seigneur avec le plus grand respect et les attentions les plus recherchées. Les femmes du peuple restent ordinairement debout ou assises dans un coin de la chambre, tandis que leur mari dîne; souvent elles lui présentent à laver et le servent à table.

Les soins domestiques laissent cependant aux Egyptiennes bien des momens de loisir; elles les emploient au milieu de leurs esclaves, à broder ou à tourner le fuseau. Le travail lui-même a aussi ses intermèdes, et la joie n'est point bannie de l'intérieur du harem. La nourrice raconte les

histoires du tems passé. On chante des airs tendres et gais, que les esclaves accompagnent du tambour de basque et des castagnettes. Les *almées* viennent quelquefois égayer la scène par leurs danses et leurs accens touchans (51). Une collation où les parfums et les fruits exquis sont prodigués, termine la journée. C'est ainsi que ces femmes tâchent de charmer l'ennui de leur captivité.

Les Égyptiennes ne sont cependant pas entièrement prisonnières ; on leur permet une ou deux fois tous les huit jours, d'aller au bain, ainsi que de visiter leurs parens et leurs amies ; elles se traitent d'une manière affectueuse dans leurs visites. Lorsqu'une femme entre dans le harem, la maîtresse de la maison se lève, lui présente la main, la met sur son cœur, l'embrasse et la fait asseoir à ses côtés. On la prie de se mettre à son aise ; elle quitte son voile et sa chemise (habit de cérémonie qui couvre les autres vêtemens) et reste avec une robe flottante qui dessine parfaitement sa taille, et qu'une ceinture serre par le milieu. Des esclaves présentent ensuite le café, le sorbet, des confitures et des fruits. La fille de la maison tenant une aiguière remplie d'eau rose, avec un plat d'argent, donne à laver ; on mange, on cause, on rit, on folâtre, et la gaieté bruyante, ainsi que les propos joyeux, assaisonnent les mets. Le bois d'aloès brûle dans

une cassolette et parfume l'appartement. Après la collation, les esclaves dansent au bruit des castagnettes, et souvent les dames se mêlent à leurs jeux.

Pendant tout le tems qu'une étrangère est dans le harem, il est défendu au mari d'en approcher. C'est l'asile de l'hospitalité, et il ne pourroit le violer, sans qu'il en résultât des inconvéniens funestes. C'est un droit que les Égyptiennes conservent avec soin ; un intérêt puissant le leur rend cher. Un amant déguisé en femme peut être introduit dans l'endroit défendu, et il importe qu'il ne soit pas découvert, la mort suivant de près cet attentat.

Les Égyptiennes vont aussi se promener sur le Nil, sous la garde des eunuques. Leurs bateaux renferment de jolis appartemens richement décorés. On les reconnoît aux jalousies baissées sur les fenêtres, et à la musique qui les accompagne. Lorsque ces dames ne peuvent sortir, elles tâchent d'égayer leur prison. Vers le coucher du soleil, elles montent sur la terrasse, et prennent le frais au milieu des fleurs qu'on y entretient avec soin. Souvent elles s'y baignent, et jouissent à-la-fois de la fraîcheur de l'eau, d'un air pur, et du parfum des fleurs. Les Égyptiens, pour empêcher qu'on ne voie leurs femmes du haut des minarets, obligent les crieurs publics de jurer qu'ils fermeront les yeux en annonçant la prière;

souvent ils choisissent des aveugles pour remplir cette fonction.

Les Égyptiennes sont ordinairement timides et douces ; mais elles deviennent hardies et emportées, lorsqu'un goût violent s'empare de leur ame. C'est alors que ni verroux ni Cerbère ne peuvent mettre obstacle à leurs désirs. La mort même, levée sur leurs têtes, ne les empêche pas de chercher les moyens de se satisfaire, et rarement ces moyens sont infructueux.

§ IV. *Description des bains chauds.*

Le besoin de la propreté, dans un climat où l'on transpire abondamment, a rendu les bains chauds nécessaires : le bien qu'ils procurent en conserve l'usage ; et Mahomet, qui connoissoit leur utilité, en a fait un précepte ; ils font les délices des Égyptiens.

Le premier appartement que l'on trouve en entrant dans un bain, est une grande salle qui s'élève en forme de rotonde ; elle est ouverte au sommet, afin que l'air pur y circule librement. Une large estrade couverte d'un tapis, et divisée en compartimens, règne à l'entour; c'est là qu'on dépose ses vêtemens. Au milieu, un jet d'eau qui s'élève d'un bassin, récrée agréablement la vue.

Quand on est déshabillé, on se ceint les reins

d'une serviette, on prend des sandales, et l'on entre dans une allée étroite où la chaleur commence à se faire sentir. La porte se referme. A vingt pas on en ouvre une seconde, et l'on suit une seconde allée qui forme un angle droit avec la première : la chaleur augmente. Ceux qui craignent un degré plus fort, s'arrêtent dans une salle de marbre qui précède le bain proprement dit. Ce bain est un appartement spacieux et voûté ; il est pavé et revêtu de marbre ; quatre cabinets l'entourent. La vapeur sans cesse renaissante d'une fontaine et d'un bassin d'eau chaude s'y mêle aux parfums qu'on y brûle ; ce qui produit un effet très-agréable. On n'est point emprisonné, comme en France, dans une espèce de cuvier, où l'on ne se trouve jamais bien à son aise. On se couche sur un drap, la tête appuyée sur un petit coussin, et l'on prend librement toutes les postures qui conviennent, tandis qu'on est enveloppé dans un nuage de vapeurs odorantes qui pénètrent dans tous les pores.

Lorsqu'on a reposé quelque tems, et qu'une douce moiteur s'est répandue dans tout le corps, un serviteur vient, vous presse mollement, vous retourne, et quand les membres sont devenus souples et flexibles, il fait craquer les jointures sans effort ; il masse, c'est-à-dire, il touche la chair d'une manière délicate, et semble la pétrir

sans que l'on éprouve la plus légère douleur.

Cette opération finie, il s'arme d'un gand d'étoffe et frotte long-tems. Pendant ce travail, il détache du corps, que la sueur inonde, des espèces d'écailles, et enlève jusqu'aux saletés imperceptibles qui bouchent les pores. La peau devient douce et unie comme le satin. On passe ensuite dans un cabinet, où le même serviteur verse, sur la tête, de l'écume de savon parfumé, et se retire. Ce cabinet offre deux bassins avec deux robinets, l'un pour l'eau froide, l'autre pour l'eau chaude: on s'y lave soi-même. Bientôt le serviteur revient avec une pomade épilatoire qui produit en un instant son effet aux endroits où on l'applique. Les hommes et les femmes en font un usage général en Egypte.

Quand on est bien lavé, bien purifié, on s'enveloppe de linges chauds et l'on suit le guide à travers les détours qui conduisent à l'appartement extérieur. Ce passage insensible du chaud au froid, empêche qu'on ne soit incommodé par une transition trop subite. Arrivé sur l'estrade, on trouve un lit préparé; on y est à peine couché, qu'un enfant vient presser, de ses doigts délicats, toutes les parties du corps, afin de les sécher parfaitement: il rape légèrement, avec la pierre ponce, les calus des pieds; il apporte ensuite la pipe et le café moka.

Sorti d'une étuve où l'on étoit environné d'un

brouillard humide et chaud, où la sueur ruisseloit de tous les membres, pour passer, avec précaution, dans un appartement spacieux et ouvert à l'air extérieur, la poitrine se dilate, et l'on respire avec plus de volupté. Le sang circule avec facilité, et l'on se trouve dégagé d'un poids énorme. On sent un bien-être universel; on éprouve une souplesse, une légèreté jusqu'alors inconnues. Il semble que l'on vient de naître, et que l'on existe pour la première fois. Un sentiment vif de l'existence, pénètre jusqu'aux extrémités du corps, et même passe à l'ame, qu'il affecte agréablement.

Les femmes sur-tout aiment beaucoup ces bains; elles y vont au moins quatre fois par mois, et mènent avec elles des esclaves accoutumées à les y servir. Plus sensuelles que les hommes, après avoir subi les préparations ordinaires, elles se lavent le corps, et sur-tout la tête, avec de l'eau rose. C'est là que des coiffeuses tressent leurs longs cheveux noirs, sur lesquels, au lieu de poudre et de pomade, on répand des essences précieuses; c'est là qu'elles se noircissent le bord des paupières, et s'allongent les sourcils avec du *cohel* (préparation d'étain brûlé avec de la noix-de-galle); c'est là qu'elles se teignent les ongles des mains et des pieds, avec le *henné* (arbrisseau), qui leur donne une couleur aurore. Le linge et les habits

qui servent à les vêtir, sont passés à la vapeur suave du bois d'aloès.

Les jours de bain sont des jours de fêtes pour les Egyptiennes : elles se parent magnifiquement pour s'y rendre ; et sous ce long voile et ce manteau qui les dérobent aux regards du public, elles portent les étoffes les plus riches : comme elles se déshabillent en présence les unes des autres, leur coquetterie s'étend jusqu'à leurs caleçons : l'été, ils sont faits de mousseline brodée ; l'hiver, d'étoffes tissues en or et en soie. L'usage des dentelles leur est inconnu ; mais leurs chemises, formées de coton et de soie, sont légères et transparentes comme la gaze : de riches ceintures de laine de Cachemire, la plus belle qu'il y ait au monde, serrent leurs robes flottantes ; deux croissans de perles fines brillent sur les cheveux noirs qui couvrent leurs tempes ; des diamans parent les mouchoirs des Indes dont leur tête est ornée. Voilà les Georgiennes et les Circassiennes que les Egyptiens achètent pour en faire leurs épouses ; elles sont d'une propreté que rien n'égale, et marchent environnées d'un nuage d'odeurs.

§ V. *Des Mariages ; leurs cérémonies.*

C'est ordinairement au bain que l'on négocie la plupart des mariages. Les parentes d'un jeune

homme prennent soin de le pourvoir. Ayant vu au bain la plupart des filles de la ville, elles lui en font le portrait dans le plus grand détail. Lorsque son choix est fixé, on parle d'alliance au beau-père de la future, on règle la dot et on fait des présens. Les premiers arrangemens terminés, les parentes et les amies de la jeune vierge la conduisent au bain, et la journée se passe en festins, en danses, en chants : le lendemain, les mêmes personnes se rendent chez la future, et l'arrachent comme par violence des bras de sa mère, pour la conduire en triomphe à la maison de l'époux. La marche commence le soir ; des baladins la précédent ; de nombreux esclaves étalent, aux yeux du peuple, les effets, les meubles, les bijoux destinés à l'usage de la mariée. Des troupes de danseuses suivent en cadence au son des instrumens ; richement vêtues, des matrones marchent gravement. La jeune fiancée paroît sous un dais magnifique, portée par quatre esclaves ; sa mère et ses sœurs la soutiennent ; un voile d'or, enrichi de perles et de diamans, la couvre entièrement. Une longue suite de flambeaux éclaire le cortége, qui prend toujours la route la plus longue ; des chœurs d'almées chantent des couplets à la louange des nouveaux époux.

Lorsqu'on est arrivé à la maison du mari, les femmes montent au premier étage, où elles

aperçoivent, à travers les jalousies d'une galerie, tout ce qui se passe en bas. Les hommes, rassemblés dans une salle, ne se mêlent point avec elles; ils y passent une partie de la nuit à prendre part au festin, à boire le sorbet, à entendre la musique. Les danseuses descendent dans cette salle; elles y quittent leurs voiles, et font briller leur légèreté et leur adresse. Lorsque les danses sont finies, les almées commencent une sorte d'Epithalame: pendant tout ce tems, on fait passer plusieurs fois la mariée devant son époux, toujours sous des habits nouveaux, pour montrer sa grâce et sa richesse. Enfin, quand l'assemblée est retirée, le mari entre dans la chambre nuptiale; le voile se lève, et il voit sa femme pour la première fois. Si c'est une fille, il faut que les preuves de la virginité paroissent, autrement l'époux est en droit de la renvoyer le lendemain à ses parens; et c'est le plus grand déshonneur que puisse recevoir une famille: aussi il n'y a point de pays sur la terre où les jeunes filles soient gardées avec plus de soin.

Telles sont les cérémonies du mariage chez les Egyptiens, et le pauvre comme le riche les observe religieusement: la fille de l'artisan est conduite de la même manière à son époux; toute la différence consiste dans l'appareil qui l'entoure.

Les Coptes ont à-peu-près les mêmes usages ; mais ils ont coutume de fiancer de jeunes filles de six ou sept ans ; un anneau qu'ils leur passent au doigt, est le signe de cette alliance, et souvent ils obtiennent, des parens, la permission de les élever chez eux jusqu'à ce qu'elles soient nubiles. La répudiation, les bains, la conduite pompeuse de la mariée, sont aussi d'usage chez les Chrétiens, mais ils ne peuvent avoir qu'une femme à-la-fois.

§ VI. *Du Divorce.*

Lorsqu'un mari veut se séparer de sa femme, il fait venir le juge, et déclare en sa présence qu'il la répudie ; après cette formalité, il y a quatre mois de délai, pendant lesquels la reconciliation peut avoir lieu ; passé ce terme, la femme devient libre, et peut former de nouveaux nœuds. Ces quatre mois de grâce expirés, le mari lui remet la dot portée dans le contrat de mariage, et les biens qu'il en a reçus ; s'ils ont des enfans, il retient les garçons, et la mère emmène les filles. Les femmes ne sont point de même asservies à un esclavage éternel ; lorsqu'elles ont des causes graves de séparation, elles implorent la protection des lois, et brisent leurs chaînes. Elles perdent, dans cette circonstance, leur dot, et les biens qu'elles ont fait entrer dans la maison de leur époux.

§ VII.

§ VII. *Religion.*

La plupart des Egyptiens sont Mahométans, et cette religion est la dominante : on trouve aussi des Chrétiens, Latins et Grecs, et beaucoup de Juifs, mais principalement dans les villes. Cette différence du culte produit des effets fâcheux dans l'état civil; tous se traitent mutuellement d'infidèles, de rebelles, d'impies, et ont en général, les uns pour les autres, une aversion qui entretient une espèce de guerre perpétuelle. Il est facile de juger à quel excès les préjugés de l'éducation doivent porter ces peuples ignorans et grossiers.

Le gouvernement, au lieu d'intervenir comme médiateur, fomentoit les troubles par sa partialité ; fidèle à l'esprit du koran, il traitoit les Chrétiens avec une dureté qui varioit sous mille formes. Toute démonstration publique de culte leur étoit interdite. Un Chrétien ne pouvoit frapper un Musulman sans risquer de perdre la vie. Les Chrétiens ne pouvoient monter à cheval dans les villes; il leur étoit défendu de porter des pantoufles jaunes, des schals blancs, et toute couleur verte. En justice, le serment de deux Chrétiens n'étoit compté que pour un, et la partialité des Cadis alloit au point, qu'il étoit presque impossible qu'un Chrétien gagnât un procès. Eux seuls supportoient la capitation dite *karadj*, dont

le billet portoit ces mots remarquables : *Djazz-el râs*, c'est-à-dire (rachat) *du coupement de la tête.* L'on peut bien penser que toutes ces distinctions ne servoient qu'à entretenir les haines et les divisions, et que les Chrétiens gardoient, de tous ces outrages, un ressentiment qui n'attendoit que l'occasion d'éclater. Aussi, quels avantages doivent en retirer les Français! que d'amis ils ont trouvé dans tous les adorateurs du Christ et dans les Juifs! Ceux-ci, dispersés dans l'univers, pourroient, à l'ombre de nos étendards, parvenir à former de nouveau un corps de nation qui aideroit puissamment nos colonies.

§ VIII. *État du Commerce.*

On ne sera pas étonné que le commerce ait conservé autant d'activité sous un gouvernement tel qu'étoit celui de l'Egypte, si l'on considère que cette contrée renferme dans son sein la source des vraies richesses. Les grains dont elle abonde, nourrissoient l'Arabie, la Syrie, et une partie de l'Archipel. Elle envoyoit son riz dans toute la Méditerranée, et jusqu'à Marseille. Les habitans de nos départemens méridionaux chargeoient tous les ans, dans ses ports, plusieurs bâtimens de fleur de chartame. On transportoit son sel ammoniac dans toute l'Europe. Elle produit la soude en abondance. Son superbe lin est très-recherché des Italiens. Ses toiles bleues servoient à vêtir

une partie des peuples voisins. Tous les objets nés sur son territoire, lui attiroient l'argent des nations qui commerçoient avec elle. Les Abyssiniens lui apportoient en tribut, de la poudre d'or, des dents d'éléphans, et des substances précieuses qu'elle échangeoit contre ses productions. Les draps, le plomb, les armes, et quelques galons de Lyon que la France lui envoyoit, ne suffisoient pas pour payer les divers articles que celle-ci recevoit en retour, et elle acquittoit le reste avec des piastres de Constantinople. La vaisselle de cuivre et les pelleteries que les Turcs débarquoient dans le port d'Alexandrie, ne balançoient pas le blé, le riz, les lentilles, le café, les parfums qu'ils y chargeoient, et la plus grande partie se payoit en argent. En un mot, excepté Moka et la Mecque, où les Égyptiens laissoient chaque année beaucoup de sequins, tous ceux qui trafiquoient avec eux, leur portoient de l'or et de l'argent. Ces métaux précieux sont encore en très-grande quantité dans le pays. L'on ne refuse aucune pièce, quelque dégradée qu'elle soit; l'usage habituel est de peser la monnoie; le marchand tire son trébuchet et l'estime. Dans les paiemens considérables, on fait venir un *saraf*, (essayeur, peseur de monnoie), qui compte les pièces, rejete les fausses, et pèse tous les sequins ensemble, ou l'un après l'autre (52).

§ IX. *Ce que le commerce peut devenir.*

La révolution qu'a causé en Europe la découverte du passage aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance, a fait oublier l'ancienne route, et avec elle un commerce immense a été abandonné. Cet abandon, j'oserai le dire, a été très-préjudiciable aux manufactures de France. Mais les Français, maîtres de l'Egypte et de la mer Rouge, reprendront une prépondérance décidée dans tout le Levant et dans les Indes; le commerce de l'un et de l'autre, présente à la nation la perspective la plus brillante et la plus lucrative. Il offre aux Français des moyens de fortune immenses et rapides; il procure des débouchés à leurs productions territoriales et manufacturées; il donne une nouvelle activité à la navigation et à l'industrie; enfin, il devient la source d'où doivent découler l'abondance et les richesses (53).

§ X. *Arts mécaniques.*

Les arts mécaniques, même les plus simples, ne sont pas en Egypte à beaucoup près aussi florissans que le commerce; la plupart s'y trouvent encore dans une espèce d'enfance. Les ouvrages de menuiserie, de serrurerie, d'arquebuserie y sont grossiers. Les merceries, les clinquailleries, canons de fusil et de pistolet viennent tout de l'étranger. A peine trouve-t-on au Caire un hor-

loger qui sache raccommoder une montre, et encore il est Européen. Les joailliers y sont communs; mais ils ne savent pas monter proprement la rose la plus simple. On y fait de la poudre à canon; mais elle est brute. Il y a des raffineries; mais le sucre est plein de mélasse, et le blanc devient trop coûteux. Les seuls objets qui aient quelque perfection, sont les étoffes de soie, encore le travail en est bien inférieur, et le prix beaucoup plus fort qu'en Europe.

§ XI. *Arts libéraux.*

La musique est peu cultivée en Egypte. Elle ne paroît pas antérieure au siècle des Califes, sous lesquels les Arabes s'y livrèrent avec tant de passion, que tous les savans de ce tems joignoient le titre de musicien à ceux de médecin, de géomètre et d'astronome; elle n'est plus aujourd'hui si généralement répandue. Le Caire est peut-être le seul lieu où il y ait des *schaiks* qui connoissent les principes de cet art. Leurs recueils d'airs ne sont pas notés à notre manière; mais écrits avec des caractères dont les noms sont persans. Toute leur musique est vocale. Ils ne connoissent ni n'estiment l'exécution des instrumens, et ils ont raison, dit Volney; car les leurs, sans en excepter la flûte, sont détestables. Ils ne connoissent d'accompagnement que celui de l'unisson et de la basse-continue du *monocorde*.

Ils aiment le chant à voix forcée dans les tons hauts, et il faut des poitrines comme les leurs, pour en supporter l'effort pendant un quart-d'heure.

Les airs des Egyptiens, pour le caractère et l'exécution, ne ressemblent en rien à ce qui est connu en Europe. Ils ont des roulades plus travaillées que celles des Italiens mêmes, des gradations et des inflexions de tons, tels qu'il est peut-être impossible à des gosiers européens de les imiter. Leur expression est accompagnée de soupirs et de gestes, qui peignent la passion avec une force que nous n'oserions nous permettre. Ils excèlent sur-tout dans le genre mélancolique. A voir un Egyptien la tête panchée, la main près de l'oreille en forme de conque, à voir ses sourcils froncés, ses yeux languissans, à entendre ses intonations plaintives, ses tems prolongés, ses soupirs sanglottans, il est presque impossible de retenir ses larmes; et des larmes qui, comme ils le disent, ne sont point amères. Il faut qu'elles aient bien des charmes, puisque de tous les chants, celui qui les provoque, est celui qu'ils aiment le mieux; comme aussi de tous les talens, celui qu'ils préfèrent est celui du chant.

Il s'en faut beaucoup que la danse, qui chez nous marche de front avec la musique, tienne le même rang dans l'opinion des Egyptiens. Chez eux, cet art est flétri d'une espèce de honte; un-

homme ne sauroit s'y livrer sans déshonneur. L'exercice n'en est que toléré parmi les femmes : en voici la raison ; la danse, en Egypte, n'est point comme chez nous une combinaison d'attitudes et de mouvemens agréables ; mais une représentation licencieuse de ce que l'amour a de plus hardi. C'est ce genre de danse dans lequel excèlent les *almées* dont j'ai parlé plus haut.

Quant à la peinture, à la sculpture, et à la gravure, ces arts sont à naître dans un pays où la religion proscrit toute image et toute figure. Les Chrétiens sont les seuls qui, pour l'ornement de leurs églises, achètent quelques tableaux faits à Constantinople par des Grecs ; et ces Grecs, pour le goût, sont de vrais Turcs.

§ XII. *Sciences.*

L'analogie des arts avec les sciences, doit faire pressentir que celles-ci sont encore plus négligées, ou pour parler plus juste, elles sont entièrement inconnues. La barbarie est complète dans l'Egypte ; car les siècles des Califes sont passés. La seule science que les Egyptiens cultivent, est celle de leur langue. Par cette étude il ne faut pas entendre cet esprit philosophique et cette méthode qui, dans les mots, cherchent l'histoire des idées pour perfectionner l'art de les peindre. Chez les Musulmans, l'étude de l'arabe n'a pour objet que ses rapports à la religion ; ils

sont bornés, attendu que le *koran est la parole immédiate de Dieu.* Or, comme cette parole ne conserve l'identité de sa nature, qu'autant qu'on la prononce comme Dieu et son prophète, c'est une affaire capitale d'apprendre non-seulement la valeur des mots employés, mais encore les accens, les inflexions, les pauses, les soupirs, les tenues; enfin tous les détails les plus minutieux de la prosodie et de la lecture. Quant aux principes de la langue, ceux de la grammaire font seuls l'occupation de plusieurs années. Vient ensuite le *nathou*, partie de la grammaire que l'on peut définir une science de terminaisons étrangères à l'arabe vulgaire, lesquels se sur-ajoutent aux mots, et varient selon les nombres, les cas, les genres et les personnes. Quand on sait cela l'on est déjà compté parmi les savans. Il faut ensuite étudier *l'éloquence*, et cette étude demande des années, parce que les maîtres, mystérieux comme des Brames, ne découvrent que peu-à-peu les secrets de leur art. Enfin l'on arrive aux études de la loi et au *fuqah*, ou *science par excellence*, qui est la théologie, et l'on peut passer sa vie entière à beaucoup apprendre et à ne rien savoir (54).

Quant à l'instruction du peuple, l'on peut dire qu'il n'en existe aucune. Toute l'éducation des enfans se borne à aller chez des maîtres particuliers qui leur apprennent à lire dans le koran s'ils sont Musulmans, et dans les psaumes s'ils sont

Chrétiens, et un peu à écrire ainsi qu'à compter de mémoire. Cette légère instruction dure jusqu'à l'adolescence ; chacun alors se hâte d'apprendre un métier pour se marier, et gagner de quoi vivre.

L'ignorance est telle en Egypte, qu'à peine y trouve-t-on un homme qui sache saigner avec la *flamme* (lancette à ressort qui ne demande aucune adresse). Quand un médecin a ordonné le cautère, appliqué le feu, ou prescrit une recette banale, sa science est épuisée ; et en effet, où se formeroient des médecins et des chirurgiens, puisqu'il n'y a aucun établissement en ce genre, et que l'anatomie répugne aux préjugés de la religion ? L'astronomie auroit plus d'attraits pour les Egyptiens ; mais par astronomie, ils entendent l'art de lire les décrets du sort dans les mouvemens des astres, et non la science profonde de soumettre ces mouvemens au calcul.

§ XIII. *Causes de l'ignorance des Égyptiens.*

La rareté des livres, le manque d'imprimerie, et la disette des moyens d'instruction, sont les causes de l'ignorance des Egyptiens ; cependant on ne doit les regarder que comme des causes accessoires. La source radicale étoit dans le *gouvernement*, qui non-seulement ne cherchoit point à répandre les connoissances, mais qui faisoit tout ce qui convenoit pour les étouffer.

Sous l'ancienne administration, nul espoir de considération ou de fortune pour les arts, les sciences ou les lettres. On auroit eu le talent des géomètres, des astronomes, des ingénieurs les plus distingués de l'Europe, on n'en eût pas moins langui dans l'obscurité, ou peut-être gémi sous la persécution. Ainsi les Egyptiens étoient ignorans et devoient l'être, par le même principe qui les rendoit pauvres; et ils disoient de la science et des arts : *A quoi nous servira d'en savoir d'avantage ?*

CHAPITRE XVIII.

Idée générale que l'on doit avoir de l'Egypte.

POUR se former une idée générale de l'Egypte, il faut se peindre un pays plat, coupé de canaux, inondé pendant trois mois, verdoyant et fangeux pendant trois autres, sec et poudreux le reste de l'année; il faut se figurer sur ce terrain, des villages de boue et de briques ruinés, des paysans nus et hâlés, des buffles, des chameaux, des sycomores, des dattiers clairs-semés, des lacs, des champs cultivés, et de grands espaces vides sans culture; il faut y ajouter un soleil étincelant sur l'azur d'un ciel presque toujours sans nuages, des vents plus ou moins forts, mais perpétuels:

voilà le tableau de l'état physique du pays. Quant à l'état civil des habitans, on peut en juger par leurs divisions en races, ensuite en conditions; par la nature d'un gouvernement qui ne connoissoit ni propriété ni sûreté des personnes, et par l'usage d'un pouvoir illimité confié à une soldatesque licencieuse et grossière. Enfin, l'on peut également apprécier la force du gouvernement, en résumant son état militaire; la quantité de ses troupes, en observant que dans toute l'Egypte, et sur les frontières, il n'y a ni fort, ni redoute, ni artillerie, ni ingénieurs; que sa marine n'est composée que d'une vingtaine de vaisseaux et cayasses, partie à Suez et partie sur le Nil, armés chacun de trois à quatre pierriers rouillés, et montés par des marins qui n'ont aucune connoissance de la boussole; il sera facile ensuite d'établir l'opinion que l'on doit prendre de l'Egypte à l'époque où les Français y abordèrent (55).

CHAPITRE XIX.

Changemens heureux que produiroit un bon gouvernement en Egypte.

L'EGYPTE, sous un bon gouvernement, offriroit de grandes ressources. L'état brillant auquel elle étoit parvenue autrefois, donne la mesure de ce qu'elle peut redevenir encore. Il seroit possible d'assurer à l'Egypte une inondation réglée et une fertilité constante. Pour lui procurer ce grand avantage, il faudroit faire la conquête de l'Éthiopie, et établir des digues sur les lieux où le Nil se perd dans les sables et se répand du côté de l'Occident, ce qui augmenteroit prodigieusement le volume de ses eaux. Il faudroit aussi creuser un canal depuis *Kous*, jadis *Coptos*, jusqu'à *Cosseir* sur la mer Rouge. Ces changemens rendroient l'Egypte la contrée la plus riche, la plus commerçante, et dès-lors la plus florissante de la terre.

En effet, si un peuple puissant et éclairé possédoit l'Egypte, quels draps ne fabriqueroit-il pas avec les belles laines de ses brebis! quelles toiles avec son superbe lin! quelles mousselines

avec les deux espèces de coton qui y croissent ; l'un annuel et l'autre vivace ! quelles étoffes avec la soie qu'il seroit si aisé d'introduire dans un pays où les vers qui la produisent, prospéreroient si bien sous un ciel sans pluie et sans orage ! quels avantages ne se procureroit-on pas en creusant les canaux, en rétablissant les digues, en rendant à l'agriculture le tiers des terres ensevelies sous les sables ! Avec quel succès ne fouilleroit-on pas les mines d'émeraudes, fameuses par leur dureté, presque égale à celle du diamant ! Le granit, le porphyre et l'albâtre, qui se trouvent dans ses montagnes, formeroient aussi une branche précieuse de commerce. Avec quelle utilité la teinture emploieroit son indigo, son chartame, et toutes les substances colorantes répandues dans ses déserts. Une sage administration feroit jouir l'Egypte de tous les trésors que la nature lui a si libéralement prodigués. Les Français, maîtres de l'Egypte, en retireront le plus grand avantage, à raison des ports que la France a dans la Méditerranée. En favorisant des établissemens sur la mer Rouge, *à Moka*; *à Jedda*, et *à Sucz*, notre commerce deviendra le plus florissant de la terre. Quels débouchés pour nos productions et celles de nos colonies du Levant ! quelle facilité de relations ! La proximité des Indes orientales et de la mer Rouge, permet d'être très-promp-

tement informé des événemens, d'en recevoir continuellement des nouvelles, et d'y faire passer les ordres nécessaires suivant les circonstances.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

Conquête de l'Égypte par les Français.

Cette troisième Partie se sous-divisera en douze chapitres, contenant; savoir:

Le I.er, *l'Introduction.*

Le II.e, *le départ de l'armée de Toulon et la prise de Malte.*

Le III.e, *le départ de Malte, l'arrivée en Egypte, et la prise d'Alexandrie.*

Le IV.e, *la marche sur le Caire, et ce qui a précédé la prise de cette ville.*

Le V.e, *le combat naval des Béquiers.*

Le VI.e, *la description du Caire.*

Le VII.e, *la marche et le combat de Salechich.*

Le VIII.e, *l'organisation du gouvernement provisoire de l'Egypte.*

Le IX.e, *l'établissement au Caire d'un Institut des sciences et arts.*

Le X.e, *les soins administratifs et dispositions militaires de Bonaparte jusqu'au* 1.er *vendémiaire an VII.*

Le XIe, *la fête du* 1.er *vendémiaire an VII.*
Le XIIe *enfin, le projet de fondation d'une nouvelle ville.*

CHAPITRE PREMIER.

Introduction.

Le Gouvernement français cherchant les moyens d'affoiblir l'Angleterre, n'en trouva pas de plus sûr et plus efficace, que celui de ruiner son commerce dans l'Orient; c'étoit enlever à cette nation la branche la plus considérable de ses richesses, et saper ainsi dans ses fondemens cette puissance, pour enrichir la République. Il falloit, pour réussir dans ce grand projet, former une colonie française dans cette partie du monde, et mettre à la tête un homme en état, par ses moyens et ses connoissances, de donner, dès son origine, de la stabilité à un établissement de la nature et de l'importance de celui-ci. Bonaparte, par-tout victorieux, fut choisi pour prendre le commandement de l'armée qui avoit eu ordre de se rendre à bord d'une escadre rassemblée dans le port de Toulon. Personne, mieux que ce général, ne pouvoit exécuter et remplir les vues du Gouvernement. Couvert des lauriers qu'il venoit de cueillir en Italie,

Italie, son nom seul inspiroit la confiance; aux moyens militaires qui devoient lui assurer le succès de ses opérations, il sentit qu'il falloit encore joindre les lumières, les connoissances et les arts de l'Europe, dont l'étendue, l'utilité et la variété devoient rendre cette colonie respectable et florissante. Bonaparte, membre de l'Institut national, détermina nombre d'hommes célèbres dans tous les genres, à le suivre et à seconder, autant qu'il seroit en eux, les grandes vues du Gouvernement.

CHAPITRE II.

Départ de Toulon et prise de Malte.

Toutes ces dispositions étant faites, le Général se rendit à Toulon, y passa son armée en revue, et la harangua (1). Il est impossible de peindre la joie et même l'espèce d'ivresse des officiers et soldats de toutes armes; on eût dit que l'ame de Bonaparte les animoit tous, tant ils désiroient le suivre et ajouter de nouveaux exploits à ceux qui leur avoient déjà mérité le titre glorieux d'*armée d'invincibles*. L'embarquement se fit avec célérité et un si grand secret, que personne ne connoissoit le véritable but

de l'expédition. L'escadre et le convoi appareillèrent de la rade de Toulon le 30 floréal an 6, avec un vent tel qu'on pouvoit le désirer (2). Cette flotte étoit composée de cent quatre-vingt-quatorze voiles, portant dix-neuf mille hommes de troupes de débarquement, sans y comprendre environ deux autres mille hommes employés pour les vivres, fourages, hospices et charois, et une quantité prodigieuse de savans et d'artistes de toutes classes.

Le 21 prairial cette flotte arriva à la pointe du jour à la vue de l'île de Goze (3), et opéra sa jonction avec un autre convoi composé de soixante-six bâtimens de transport, et parti le 6 de Civita-Vecchia. Bonaparte envoya aussitôt un de ses aides-de-camp demander au Grand-Maître (*Ferdinand de Hompechs*) la faculté de faire de l'eau dans les différens mouillages de l'île de Malte; celui-ci chargea le Consul de la République à Malte, de porter sa réponse, qui fut un refus absolu, ne pouvant, disoit-il, laisser entrer plus de deux bâtimens de transport à-la-fois, ce qui, calcul fait, eût exigé trois cents jours seulement pour faire de l'eau.

Le besoin qu'éprouvoit l'armée étant urgent, faisoit un devoir d'employer la force pour s'en procurer. Le Général ordonna en conséquence, à l'amiral Brueys, d'opérer la descente. Elle se fit sur trois points: le 22 les troupes étoient à terre, mal-

gré le feu de l'artillerie ennemie, qui fut très-vif, et la place se trouva investie. Le 23 le Grand-Maître demanda à négocier, et envoya des chargés de pouvoirs qui conclurent une capitulation définitive. La place se rendit, et le 24 nos troupes en prirent possession. On trouva à Malte deux vaisseaux de guerre, une frégate, quatre galères, douze cents pièces de canons, quinze milliers de poudre, quarante mille fusils, etc., etc., (4).

Le 26 prairial le Grand-Maître et tous les Chevaliers représentant l'ordre de Malte renoncèrent formellement, en faveur de la République française, et sous la garantie qu'il seroit pourvu, leur vie durante, à leur entretien, à tous les droits de souveraineté et de propriété qui avoient appartenu à l'ordre jusqu'à cette époque.

L'île de Malte, jointe à celles de Goze et de Cumino qui en dépendent, ont une population de cent cinquante mille ames. Les hommes y sont pour la plupart adonnés à la navigation, et offrent une pépinière inépuisable de marins habiles et intrépides.

Il y a peu de places en Europe aussi fortes et aussi importantes que Malte : elle possède le port le plus beau et le plus sûr de la Méditerranée ; elle offre un relâche commode et agréable pour les bâtimens qui vont au levant et qui en reviennent ; ils y trouvent tout ce dont ils peuvent avoir besoin, hôpitaux pour

les malades, matelots pour compléter leurs équipages, arsenal où ils peuvent être radoubés et agréés, etc.

La possession de cette île, de l'aveu même des Anglais, assure à la République la prépondérance pour le commerce du levant. Elle peut y établir des chantiers immenses ; la proximité des bois d'Albanie, et le bas prix de la main-d'œuvre, permettent d'y construire avec plus d'économie qu'à Toulon. Enfin, Malte est le cap de Bonne-Espérance de la Méditerranée (5).

CHAPITRE III.

Départ de Malte et premières dispositions du général.

§ I. *Départ de Malte.*

BONAPARTE, après avoir fait toutes les dispositions militaires et administratives pour la défense et la tranquillité de Malte, fit appareiller le premier messidor. L'escadre et le convoi se remirent en marche. Le général en chef persuadé que pour réussir dans une expédition aussi importante et aussi difficile que celle qu'il étoit

chargé de diriger, il étoit nécessaire d'établir une discipline extrêmement sévère, fit un réglement pour la maintenir dans toute sa rigueur (6). Il fit aussi connoître à son armée une partie de ses projets dans une proclamation qu'il lui adressa. Il y prévint les soldats, qu'ils alloient entreprendre une conquête dont le but étoit la civilisation d'une partie du globe, et le renversement total du commerce des anglais. Il leur dit qu'ils étoient destinés à venger sur les Mamelouks les affronts dont ils couvroient les négocians français, et à donner la liberté aux malheureux habitans du Nil. Il les invitoit à respecter la religion, les coutumes et les usages des peuples de l'Orient, ainsi qu'ils l'avoient fait pour les peuples de l'Italie. Il les exhorta sur-tout à ne point se livrer au pillage, qui n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes, en détruisant les ressources, et qui fait autant d'ennemis des peuples dont il importe de se concilier l'amitié (7).

§ II. *Arrivée en Afrique.*

Les vents, qui souffloient grand frais, portèrent le convoi en sept jours sur Candie, et quatre jours après sur la côte d'Afrique. Le 12 au matin, l'armée navale et le convoi attérèrent sur la tour des Arabes, et se trouvèrent sur le soir à la vue d'Alexandrie. Bonaparte détacha

aussitôt une frégate pour savoir ce qui se passoit dans la ville, et faire venir à son bord le consul de France.

Celui-ci prévint le général qu'une escadre anglaise, forte de quatorze vaisseaux de ligne, avoit paru à la vue d'Alexandrie deux jours auparavant, et qu'elle avoit envoyé deux officiers à terre pour savoir si on avoit des nouvelles des Français, et que ces officiers avoient aussi remis un paquet pour les Indes; il ajouta que la ville et les forts d'Alexandrie paroissoient disposés à se défendre contre ceux qui voudroient entrer dans le port et s'emparer de la ville.

Bonaparte ordonna de faire mouiller l'escadre le plus près possible de la pointe de Marabou. Il fit détacher quelques bâtimens pour croiser devant le port neuf et le port vieux d'Alexandrie.

Le général en chef écrivit dès le même jour au pacha d'Egypte, pour le prévenir que loin de vouloir rien entreprendre contre le Koran ni le Sultan, son intention étoit de punir les beys d'Egypte des avanies dont ils accabloient les commerçans français, et que pour y parvenir, il l'engageoit à se joindre à lui (8). Le 13, à la pointe du jour, Bonaparte écrivit aussi au commandant de la caravelle, galère du Grand-Seigneur, qui se trouvoit dans le port d'Alexandrie, pour lui faire connoître ses intentions, et le prévenir que le lendemain il seroit dans la

ville. Le général le prévenoit au surplus que s'il commettoit la moindre hostilité contre l'armée française, il le traiteroit en ennemi, ce dont il étoit très-éloigné (9).

Bonaparte, après avoir pris ces mesures, sentoit que l'escadre anglaise pouvoit reparoître; en effet, il n'y avoit pas un instant à perdre pour débarquer l'armée et prévenir les dispositions hostiles que la ville et les environs pourroient faire pour s'opposer à l'exécution de ses projets, d'autant plus que le Consul avoit annoncé que depuis l'apparition des anglais le pays se mettoit en armes.

§ III. *Prise d'Alexandrie.*

Cependant le vent étoit augmenté depuis deux jours, la mer étoit très-houleuse, et dans des circonstances ordinaires le débarquement auroit été différé, sur-tout sur une côte bordée de rescifs, comme est celle d'Alexandrie; mais tous les momens étoient précieux. Bonaparte ne comptant pour rien les dangers de la mer, ordonna le débarquement: bientôt elle fut couverte de chaloupes; et à une heure du matin, le 14 messidor, l'armée étoit en Afrique, à la plage de Marabou, dans le désert, à quatre lieues d'Alexandrie (10).

On n'avoit pu débarquer ni artillerie ni chevaux. Le Général en chef ordonna aux troupes

des divisions *Menou*, *Kléber*, et *Bon*, de se mettre en marche sur trois colonnes ; le général *Reynier* eut ordre de garder le point de débarquement. Les bâtimens du convoi reçurent celui d'appareiller à la pointe du jour, pour venir mouiller dans la rade de Marabou, et employer tous les moyens possibles pour débarquer le reste des troupes et les munitions.

L'armée se mit en mouvement sur les deux heures et demie du matin, et s'arrêta à la portée du fusil, d'Alexandrie. Toutes les brèches des anciens murs paroissoient avoir été réparées ; l'enceinte, ainsi que les tours qui la flanquent, étoient occupées par le peuple en armes, que les hurlemens de leurs chefs, de leurs femmes et de leurs enfans, excitoient au combat.

Bonaparte désiroit parlementer, pour éviter un assaut et ses suites. Il ne put se faire entendre, et il fallut attaquer ceux qu'on auroit voulu avoir pour amis.

La charge fut battue : on escalada les remparts, et la valeur française triomphant de tous les obstacles, on entra dans Alexandrie, le 14 au soir (11).

Le Général envoya aussitôt plusieurs officiers aux principaux de la ville. Les *imans* (les prêtres), les *skaikes* (les vieillards), le *chérif* (le commandant), vinrent au-devant de lui, et l'assurèrent qu'ils avoient été trompés sur l'intention des Français.

Avant la fin du jour tout fut calme. Les Français étoient entièrement maîtres de la ville, des forts, et des deux ports d'Alexandrie. Le désarmement s'effectua sans violence ; et Bonaparte, aussi adroit politique que vainqueur généreux, ne signala son triomphe que par des actes de clémence et de bonté. Le chérif fut maintenu dans ses fonctions, et décoré de l'écharpe tricolore (12). Toutes les mesures de sûreté furent prises, et l'on maintint strictement l'ordre du 4 messidor.

Pour honorer la mémoire des Français tués à la prise d'Alexandrie, Bonaparte ordonna que leurs corps fussent enterrés au pied de la colonne dite *de Pompée*, et leurs noms gravés sur sa base.

§ IV. *Accord fait avec les habitans et les Arabes.*

Le 17, le Général eut avec le muphti et les principaux scheiks d'Alexandrie, une conférence dont le résultat fut un accord franc et loyal entre les deux nations (13).

Les habitans d'Alexandrie promirent de ne point trahir l'armée française, de ne jamais chercher à lui nuire, et de n'entrer dans aucun complot qui pourroit être formé contre elle.

Bonaparte, de son côté, promit solennellement de ne forcer aucun des habitans à changer de religion, et de n'exiger aucune innovation

dans les pratiques du culte, son intention étant que ces pratiques fussent conservées, ainsi que le repos et les propriétés des habitans, tant qu'ils ne chercheroient pas à nuire à sa personne ni à l'armée qu'il commandoit.

Cet accord fut publié et annoncé au peuple dans la journée.

Le même jour, 17, plusieurs des principaux chefs des Arabes du désert, qui harceloient les derrières de l'armée, vinrent trouver le Général, et lui ramenèrent des prisonniers qu'ils avoient faits; ils lui dirent qu'ayant appris qu'il ne venoit faire la guerre qu'aux Mamelouks et à Murat-Bey, qu'il se montroit l'ami du peuple, qu'il ne venoit point détruire la religion de Mahomet, ni leur enlever leurs femmes; ils demandoient à être amis des Français et à marcher avec eux.

Bonaparte leur proposa alors un traité non-seulement d'amitié, mais même d'alliance. Ils convinrent;

Eux, de ne plus harceler les derrières de l'armée, de donner au Général français tous les secours qui dépendroient d'eux, et de lui fournir le nombre d'hommes qu'il leur demanderoit pour marcher contre les Mamelouks.

Le Général en chef, de leur restituer, quand il seroit maître de l'Egypte, des terres qui leur avoient anciennement appartenu.

§ V. *Dispositions et ordres du Général pour marcher en avant.*

Bonaparte ayant employé quelques jours à organiser le gouvernement provisoire d'Alexandrie, et donné ses ordres pour mettre le port et la place en état de défense (14), se détermina à pénétrer dans l'Egypte. Pour préparer les esprits et se les concilier, il se fit précéder de la proclamation qu'il adressoit à tous les peuples de cette contrée, et dont le style oriental, rempli d'images fortes et persuasives, étoit le seul qu'il dût prendre pour faire impression sur ces peuples voisins de l'Asie (15). Il leur disoit que Dieu, de qui dépend tout, avoit ordonné que l'empire des Mamelouks, qui les tyrannisoient, fût détruit; qu'il ne venoit point abolir leur religion, mais restituer les Egyptiens dans leurs droits et leur liberté : que désormais le peuple seroit heureux; que les plus sages et les plus instruits gouverneroient, et que tous seroient appelés à remplir les places; que les Français, en détruisant le pape et les chevaliers de Malte, qui tous disoient qu'il falloit faire la guerre aux Musulmans, ne pouvoient être ennemis de ceux qui croyoient le Koran; qu'enfin les Egyptiens qui seroient pour l'armée, seroient trois fois heureux; ceux qui demeureroient neutres, heureux; et

que ceux qui combattroient contre elle, seroient malheureux, et trois fois malheureux ; qu'ils périroient tous.

CHAPITRE IV.

Marche sur le Caire. Combats qui ont précédé l'entrée des Français dans cette ville.

§ I. *Marche sur le Caire.*

Le Général en chef sentoit l'importance de marcher au plutôt sur le Caire, pour empêcher les Mamelouks de faire des dispositions de défense ou d'évacuer les magasins de cette grande ville.

Deux routes se présentoient, l'une par *Démenhur*, et l'autre par *Rosette ;* elles offroient à-peu-près les mêmes difficultés ; mais la première étoit beaucoup plus courte.

L'escadre, mouillée très-loin de terre (16), ne permettoit pas de débarquer les objets de réserve de l'armée ; la flottille, composée de chaloupes canonnières et de bâtimens légers, n'avoit pu se rendre à Rosette avant qu'il y eût une division de l'armée : ainsi les troupes se mettant en marche, devoient supporter des privations de

tout genre ; et pourvoir elles-mêmes, sur les lieux, comme elles le pourroient, à tous leurs besoins ; autrement un mois auroit à peine suffi, pour les assurer, par un convoi qui eût remonté le Nil.

Tous les instans étoient précieux ; Bonaparte, accoutumé à commander des choses extraordinaires, et les soldats à les exécuter avec cette ardeur qui n'appartient qu'aux troupes françaises, se décida à marcher au travers des déserts, par la route la plus courte, pour gagner le Nil, et de là se porter avec rapidité sur le Caire.

Le général Désaix avoit eu ordre, le 16, de se porter sur *Démenhur*, et la division du général Kléber, commandée par le général Dugua, se mit en marche, le 17, pour attaquer *Rosette* (17), s'emparer de cette place, y laisser garnison, et remonter ensuite la rive gauche du Nil pour se rendre à Démenhur, et rejoindre à cette hauteur la division du général Désaix. De leur côté, la flottille, aux ordres du chef de division Pérée, ainsi que le général Andréossy, commandant l'équipage de pont, reçurent l'ordre de se rendre à Rosette, et de remonter le Nil en suivant la marche de la division du général Dugua.

Le 19, Bonaparte donna ordre aux divisions Bon, Reynier et Menou, de se mettre aussi en marche en se dirigeant sur Démenhur ; et le soir du même jour, le Général partit d'Alexan-

drie, se mit à la tête de l'armée, et y arriva le 20 au soir. (Démenhur est une petite ville située au sud-est d'Alexandrie, et près le canal qui y porte les eaux : les campagnes des environs produisent beaucoup de lin, de blé, d'orge et de coton.) Pendant près de sept myriamètres que les troupes marchèrent dans un désert aride pour arriver à la hauteur de cette ville, elles eurent beaucoup à souffrir de l'excessive chaleur et du manque d'eau ; elles ne rencontrèrent que quelques mauvais puits, qui ne leur fournirent que ce qui falloit pour les empêcher de mourir de soif (18).

Les Arabes les harcelèrent pendant toute la route, et il y eut une trentaine d'hommes de tués.

§ II. *Combat de Rahmanié.*

L'armée séjourna le 21 ; le 22 elle se remit en marche et remonta le Nil à Rahmanié : elle opéra sa jonction avec la division du général Dugua. La division du général Désaix fut attaquée par un corps de sept à huit cents Mamelouks, à moitié chemin de Rahmanié ; ce général disposa sa division de manière à ce que l'ennemi trouvât un feu meurtrier sur tous les points où il tenteroit de l'entamer. Après une canonnade assez vive, et la perte de quelques hommes, les Mamelouks se retirèrent.

§ III. *Bataille de Chébreisse.*

Le 23, Bonaparte fut averti que Mourad-Bey, à la tête de son armée, presque toute composée de cavalerie, ayant pris une position au village de *Chébreisse*, sa droite appuyée au Nil, où il avoit une flottille composée de huit à dix chaloupes canonnières, et sa gauche soutenue par quelques pièces de campagne, attendoit les Français dans ce poste ; il donna aussitôt l'ordre à l'adjudant-général Roger d'aller reconnoître l'ennemi par le Nil. Le 24 au soir, l'armée se mit en marche pour s'en approcher ; et le 25, à la pointe du jour, on étoit en présence. Bonaparte forma sur-le-champ son ordre de bataille ; c'étoit des parallélogrammes par divisions ; il y fit enfermer les équipages, et le peu de cavalerie qu'il avoit ; disposée dans un ordre d'échelons, chaque division se flanquoit entre elles, l'artillerie occupoit le centre.

Les Mamelouks s'approchèrent vers les divisions qui formoient la tête de l'échelon ; arrivés à demi-portée de canon, le Général ordonna de tirer : chaque coup, soit d'obus, soit de boulet, portoit dans les rangs de l'ennemi, qui n'osa charger. Les Mamelouks se présentèrent successivement sur tous les points de l'ordre de bataille, qu'ils tournèrent par les derrières ;

mais par-tout ils trouvèrent les mêmes masses, et en essuyèrent un double feu de flanc et de front. Enfin, après avoir tenté les plus grands et les plus vains efforts, ils opérèrent leur retraite et disparurent, laissant un grand nombre des leurs sur la place.

Pendant l'action, la flottille ne resta point oisive; elle avoit engagé le combat avec celle des Mamelouks: il fut long et extrêmement opiniâtre. Il se tira de part et d'autre plus de quinze cents coups de canon. Plusieurs bâtimens français furent pris et repris aussitôt; mais le feu s'étant manifesté à bord de l'amiral des ennemis, et cette chaloupe ayant sauté, la flottille suivit le sort des troupes de terre, et s'enfuit.

§. IV. *Bataille des Pyramides.*

L'armée française, qui ne connoissoit point de repos lorsqu'il s'agissoit d'aller à de nouvelles victoires, arriva le 2 thermidor à *Oumedmar*, après une marche pénible de huit jours, dans un climat brûlant, et pendant laquelle elle souffrit tous les genres de privation. Là, Bonaparte apprit que les ving-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étoient retranchés au village d'*Embabet*, à la hauteur du Caire, et qu'ayant garni leurs retranchemens de plus de soixante pièces

pièces de canon, ils étoient dans l'intention de faire une grande résistance.

L'armée se mit en marche le 3, à deux heures du matin. Au jour, elle rencontra l'avant-garde des Mamelouks, qui se replia à mesure qu'elle avança. Vers les deux heures de l'après midi, les troupes arrivèrent, sans s'être arrêtées, aux villages d'*Everock* et de *Boalis*, à deux kilomètres d'Embabet, où elles aperçurent le camp retranché de l'ennemi, et une partie de sa cavalerie dans la plaine.

Bonaparte avoit formé son ordre de bataille à-peu-près comme dans la journée du 25, de manière cependant à présenter plus de feu. Il fit reprendre haleine aux troupes, pendant le tems qu'il envoya ses ordres pour l'attaque.

Les Mamelouks prévinrent le Général en chef. La moitié de leur cavalerie se porta sur les divisions Désaix et Reynier, qui avoient reçu ordre de prendre position sur la droite, entre Gisé (19) et Embabet, afin de couper à l'ennemi sa communication de la haute Egypte, qui étoit sa retraite naturelle. Les Mamelouks chargèrent ces divisions avec impétuosité; mais elles leur présentèrent un rempart impénétrable de baïonnettes, et ne firent usage de leur feu qu'à demi-portée. Battus par-tout, ils cherchèrent à opérer leur retraite en se jetant sur la gauche; mais Bonaparte ayant tout prévu, avoit ordonné

aux divisions Bon et Vial d'occuper ce point, et d'attaquer les retranchemens ; de sorte que, lorsque les Mamelouks en fuite s'y précipitèrent, ils furent obligés de passer à cinq pas sous le feu d'un bataillon, qui en fit une boucherie effroyable.

Les troupes françaises déployèrent dans cette attaque cette valeur et cette tactique inconnues dans l'Orient. Les corps détachés furent chargés et repoussèrent la cavalerie : les retranchemens furent emportés, et environ quinze cents hommes de cavalerie ennemie tournés ; et ne pouvant fuir, furent massacrés ou jetés dans le Nil, où ils se noyèrent, préférant mourir à être faits prisonniers, dans la persuasion où ils sont qu'ils méritent, par cet acte de courage, de jouir, dans le paradis, des biens et des délices dont il est parlé dans le Koran.

Le brave général Rampont commandoit l'attaque des retranchemens avec le général Marmont.

L'artillerie, commandée par le général Dommartin, se distingua spécialement.

Cinquante pièces de canon restèrent au pouvoir des Français, ainsi que le camp des Mamelouks, et plus de quatre cents chameaux chargés. Il n'y avoit pas un seul Mamelouk qui ne fût monté sur un cheval superbe et richement équipé ; tous étoient couverts des plus

belles armures, et leurs bourses régorgeoient d'or. Les soldats furent amplement dédommagés des fatigues qu'ils avoient essuyées.

On poursuivit les Mamelouks jusqu'au-delà de Gisé, où l'armée française arriva à neuf heures du soir, après une marche de dix-huit heures. Le quartier général fut établi dans la maison de Murad-Bey, qui avoit pris, dans la nuit, la fuite vers la haute Egypte.

L'armée, dans toutes ses marches pour arriver jusqu'au Caire, essuya des chaleurs excessives et des fatigues au-dessus de toute expression; elle ne vécut que de viande, de féves et de pastèques : heureusement l'eau du Nil appaisa sa soif ardente, et procura chaque jour aux soldats un bain salutaire. Ils restèrent dix-sept jours sans pain; mais enfin leur constance et leur courage furent couronnés victorieusement, et la défaite des Mamelouks les couvrit d'une gloire immortelle.

Pendant la nuit du 3 au 4 thermidor, le peuple du Caire se porta aux maisons des beys, les pilla et y mit le feu.

§ V. *Prise du Caire.*

Le 4 thermidor Bonaparte adressa, de Gisé, une proclamation (20) aux habitans du Caire, dans laquelle, manifestant sa satisfaction de leur

conduite à son égard, il leur disoit : Qu'étant venu pour détruire les Mamelouks, il protégeroit le commerce et les naturels du pays ; qu'il vouloit que tout le monde se tranquillisât, et que la prière continuât comme à l'ordinaire : enfin, qu'étant nécessaire que la police fût maintenue, il établissoit un divan composé de sept personnes. Il envoya cette proclamation aux scheicks et notables du Caire, en leur mandant (21) de faire préparer du pain, de la viande, de la paille et de l'orge pour l'armée ; de lui envoyer une députation, et de faire passer de son côté les bateaux qui étoient sur leur rive.

Le même jour la ville vint se rendre à l'armée française, qui, dans ce moment, arracha l'Egypte au despotisme des Mamelouks.

Le 5, Bonaparte écrivit au pacha du Caire que l'intention (22) de la République française, en s'emparant de l'Egypte, n'avoit été que d'en chasser les Mamelouks, et qu'elle conservoit au pacha ses revenus et son existence ; il le prioit en conséquence d'assurer la Porte qu'elle n'éprouveroit aucune sorte de perte, et qu'elle continueroit à percevoir le même tribut qui lui étoit payé.

L'armée, dont quelques détachemens avoient, dès le 4, occupé le Caire, y fit, le 5, son entrée triomphante, ayant le Général en chef à sa tête, accompagné de tout son état-major.

CHAPITRE V.

Combat naval des Béquiers.

PENDANT que l'armée de terre moissonnoit des lauriers et suivoit la route que lui traçoit la victoire, notre escadre, mouillée à Aboukir (23), faisoit aussi de son côté des prodiges de valeur. Quoique le combat mémorable d'Aboukir ne tienne que d'une manière incidente à l'expédition dont j'écris l'histoire, je crois devoir en parler, ne fusse que pour honorer la mort glorieuse de tant de braves marins, et jeter ainsi quelques fleurs sur leurs tombes.

J'ai dit plus haut que la flotte anglaise étoit arrivée à Alexandrie quelques jours avant Bonaparte, et qu'il ne l'avoit pas rencontrée. La nouvelle du débarquement des Français en Egypte étant parvenue à l'amiral Nelson, il revint sur ses pas, et reparut, le 14 thermidor, devant la rade d'Alexandrie, dite Aboukir. Il se prépara aussitôt à attaquer l'escadre française, et ce combat dura les 14, 15 et 16 thermidor.

Les Anglais avoient quatorze vaisseaux de ligne et un brick (24); les Français avoient treize vaisseaux de ligne et quatre frégates; mais le

Conquérant, le *Mercure* et l'*Heureux* étoient déjà condamnés il y avoit plus de deux ans, et le Conquérant, sans gros canons à sa batterie basse, n'avoit que du dix-huit au lieu du trente-six; le Tonnant n'avoit, ainsi que d'autres, que quatre cents hommes d'équipage, il lui en falloit mille.

A six heures et demie du soir, le 14 thermidor, le feu commença dans la position suivante. Les treize vaisseaux de l'escadre française formoient une seule ligne; six vaisseaux anglais étoient entre eux et la terre; sept autres se trouvoient du côté opposé, et le quatorzième ayant coupé la ligne par la moitié, empêcha longtems, par cette manœuvre, six vaisseaux français de prendre part au combat.

On se canonna très-vivement; l'on s'approcha jusqu'à demi-portée de pistolet, et tout ce qui existe de moyens de destruction, fut alors employé de part et d'autre.

A huit heures et demie l'amiral Brueys fut blessé à la tête et à la main; il continua cependant de commander, lorsqu'une demi-heure après un boulet de canon le frappa à mort. Il ne vécut qu'un quart d'heure, et voulut expirer sur son pont. Casa-Bianca, capitaine de l'Orient, vaisseau amiral que montoit Brueys, fut aussi mortellement blessé à la tête, par un éclat de bois. Le feu prit à neuf heures trois quarts dans

ce beau vaisseau, et tous les efforts pour l'éteindre furent inutiles (25). Il sauta en l'air, avec un fracas horrible, à dix heures et demie, et dès ce moment le désordre fut parmi la flotte. Chacun coupa ses cables pour s'éloigner et fuir les malheureuses suites qui devoient résulter de son voisinage. A six heures du matin, le 15, environ douze heures après le commencement de l'action, la victoire étoit décidée, et les Anglais pouvoient prévoir dès-lors qu'ils auroient l'avantage.

Le vaisseau le *Tonnant* se couvrit de gloire : il se battit seul trente-six heures contre toute l'escadre. Il fallut qu'un boulet de canon tuât *du Petit-Thouars*, qui le commandoit, pour faire cesser une lutte si inégale.

Le lendemain, le combat continuoit encore entre quelques-uns de nos vaisseaux et les anglais. Dès que le jour parut, les deux armées offrirent le plus affreux spectacle : les vaisseaux dans le plus grand délabrement, sans mâtures, les flancs emportés et brisés. Le *Timoléon*, plutôt que de se rendre, se brûla lui-même, après avoir sauvé son équipage.

Le combat fut soutenu de part et d'autre avec une opiniâtreté dont l'histoire n'offre point ou peu d'exemples (26). Nous avons eu neuf vaisseaux de pris, deux de brûlés, une frégate brûlée et une autre coulée bas.

Les prisonniers faits dans le combat, ont été envoyés à Alexandrie, parce que les Anglais manquoient de vivres. Le Général en chef les a formés en *légion nautique*, et ils ont servi de renforts à l'armée de terre.

On ne peut douter que nous n'ayons fait aussi beaucoup de mal aux Anglais ; leur perte, de leur propre aveu, s'élève à mille hommes tués, et dix-huit cents blessés. L'amiral Nelson, lui-même, fut grièvement blessé à la tête (27). Les papiers anglais ont avoué depuis, que cet amiral n'avoit su, après le combat, comment ramener huit ou dix de ses vaisseaux, qui avoient considérablement souffert dans ces fameuses journées.

Après avoir raconté avec autant de franchise que de fidélité, les désastres de ce mémorable combat, il faut revenir au Caire, dont je vais donner la description.

CHAPITRE VI.

Description du Caire.

Le Caire, capitale de l'Egypte, est situé entre le 49$^{e.}$ ^{d} 26 ^{m} 30 ^{s} de longitude, et le 30$^{e.}$ ^{d} 2 ^{m} 30 ^{s} de latitude, sur la rive orientale du Nil, à un myriamètre de l'endroit où ce fleuve

commence à se diviser et à former ce qu'on appelle le Delta, et en arabe, l'*Etrif*. Cette ville a été bâtie malheureusement à un kilomètre du Nil, ce qui la prive d'un grand avantage; car le canal qui l'y joint, n'a d'eau courante que pendant l'inondation.

Le Caire est une des plus grandes villes du monde; il est divisé en trois, le Boulac, le vieux Caire et le nouveau Caire.

Vis-à-vis du Caire, au couchant du Nil, on voit les restes de l'ancienne Memphis, ce qui a quelquefois donné lieu aux poètes d'appeler le Caire Memphis.

On voit aussi, du même côté du Caire, et assez près, les ruines de l'ancienne Babylone.

Le Caire a environ un myriamètre et demi de tour, c'est-à-dire, à-peu-près le circuit de Paris, pris par la ligne des boulevards; il a huit kilomètres du nord au sud, et près de quatre d'orient en occident.

Le Caire fut bâti à côté de l'ancienne capitale de l'Egypte, que l'on nommoit alors *Masr* ou *Forsthach*. Saladin fit ceindre ces deux villes de murailles : Masr s'appelle aujourd'hui le vieux Caire; on a élevé la troisième ville, *Boulac*, entre le vieux et le nouveau Caire.

La ville du grand Caire a été fondée par *Jauhar*, général de Moaz, issu des princes du *Kérouan;* il lui donna le nom d'*Elgâhera*, qui

signifie la Victorieuse, et dont nous avons fait le *Caire*. Jauhar y fit élever un palais pour loger le prince. La capitale de l'Egypte étoit auparavant *Fostat*, qui fut fondée, la vingtième année de l'hégyre, par le conquérant *Amrou* ; il la bâtit au lieu même où il avoit dressé son camp, avant d'aller assiéger Alexandrie. Le nom de *Fostat* signifie *tente* en arabe : on y ajouta celui de *Masr*, que Memphis portoit alors, et que les Arabes ont toujours donné à la capitale de l'Egypte.

La situation du grand Caire n'est pas aussi avantageuse que celle de Fostat : son éloignement du Nil n'est pas le seul désagrément qu'on y éprouve ; la chaîne stérile du *Mokattam* l'environne du côté de l'orient, et lorsque le vent du nord ne souffle pas, elle réfléchit sur cette ville une chaleur étouffante ; on y respire un air embrasé, et il faut attendre la nuit pour y jouir de quelque fraîcheur.

Les rues du Caire sont comme celles d'Alexandrie, sales, étroites, tortueuses, et point pavées ; aussi la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens (28) y élève-t-elle une poussière incommode. Les maisons, comme dans la plupart des villes turques, sont mal construites ; mais contrairement à la coutume de l'Orient, quelques-unes ont deux ou trois étages ; la plupart sont bâties en terre et en briques mal

cuites, les autres sont de pierres molles, tirées du mont Mokattam; au haut de chacune d'elles est une terrasse, aussi de pierres ou de briques; toutes ressemblent à des prisons, car elles ne reçoivent que peu de jour de l'extérieur: la lumière vient des cours intérieures, où les sycomores réfléchissent une verdure agréable; une ouverture au nord, ou pratiquée au sommet du toit, procure un air rafraîchissant. Il étoit trop dangereux, sous la tyrannie des Mamelouks, d'être éclairé: on avoit l'attention de donner à sa maison une apparence chétive, afin de ne pas éveiller leur cupidité. Les fenêtres n'ont point de verres ni de chassis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces.

Quoique toutes les maisons du Caire soient mal distribuées, néanmoins celles des grands offrent de vastes salles, où l'eau jaillit dans des bassins de marbre: le pavé, formé d'une marquetterie de marbre et de faïence colorée, est couvert de nattes, de matelats, et par-dessus, d'un riche tapis, sur lesquels on s'assied jambes croisées; autour du mur règne une espèce de sopha, chargé de coussins mobiles; à environ deux mètres de hauteur, est un rayon chargé de porcelaines de la Chine et du Japon; les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences prises dans le Koran, et d'arabesques en couleurs

dont on chargeoit aussi le portail des habitations des beys.

Les maisons sont ornées de jardins et de bassins irréguliers, dans lesquels entre l'eau du canal quand le Nil vient à déborder. Lors de cette inondation l'eau s'épanche dans les places du Caire, qui forment alors des lacs, dont le plus grand peut avoir cinq cents pas de diamètre; c'est la place Desbekier : elle est au centre de la ville, et bordée des plus belles maisons. Pendant huit mois de l'année, c'est un vaste bassin rempli d'eau; pendant les quatre autres, c'est un jardin très-agréable. Lorsque ce bassin est inondé, il est couvert de barques : on y tire des feux d'artifices et on y donne des concerts (29).

Au nombre des mosquées dont la ville du Caire est remplie, car il y en a près de trois cents, quelques-unes s'élèvent comme des citadelles. Telle est celle du sultan Hassan, grand édifice surmonté d'un vaste dôme, et dont la façade est incrustée de marbre précieux. Presque toutes ces mosquées ont des *minarets* très-hauts; ces espèces de clochers, construits avec beaucoup de légèreté, et entourés de galeries, varient agréablement l'uniformité d'une ville dont tous les toits sont en terrasses. C'est de là que les crieurs publics invitent le peuple à prier aux heures prescrites par la loi, c'est-à-dire, au

lever de l'aurore, à midi, à trois heures, au coucher du soleil, et environ deux heures après. Huit cents voix (l'usage des cloches étant odieux aux Turcs) se font entendre au même instant dans tous les quartiers de la ville, et rappellent ainsi à l'homme ses devoirs envers la Divinité. Les Juifs ont plusieurs synagogues au Caire.

Le château du Caire, bâti par le grand Saladin, placé sur un rocher escarpé et environné de murs très-épais, soutenus de grosses tours, étoit très-fort avant l'invention de la poudre; mais comme il est dominé par la montagne voisine, il ne soutiendroit pas deux heures le feu d'une batterie qui y seroit établie. Ce château a plus d'un kilomètre de circonférence; on y monte par deux chemins rapides et taillés dans le roc. C'étoit de ce fort, qu'avec six mauvaises pièces de canon, tournés vers l'appartement du pacha, les beys le forçoient à se retirer aussitôt qu'ils lui en avoient notifié l'ordre.

L'intérieur du château renferme les palais des sultans d'Egypte, presque ensevelis sous leurs ruines. Des dômes renversés, des monceaux de décombres, des dorures et des peintures dont les couleurs ont bravé l'injure des tems, de superbes colonnes de marbre debout, mais la plupart sans chapiteaux; voilà ce qui reste de leur ancienne magnificence. On y voit cependant encore plusieurs palais, des jardins, de superbes

portiques, des bains et des places d'une grande somptuosité ; le marbre et les colonnes y sont prodigués. La mosquée que Saladin fit bâtir, étonne autant par sa grandeur que par la singularité de son architecture.

L'aqueduc qui conduit l'eau au château, a cent vingt arcades.

Un des monumens les plus curieux que l'on admire dans ce château ; est le puits de Joseph, taillé dans le roc ; il a quatre-vingt-treize mètres (deux cent quatre-vingt pieds) de profondeur, sur quatorze mètres (quarante-deux pieds) de circonférence : ce puits est formé de deux parties, pour en faire le service avec plus de facilité. Un escalier, d'une pente extrêmement douce, règne à l'entour ; la cloison qui le sépare du puits, est formée d'une portion du rocher, à laquelle on a laissé trente-trois centimètres (six pouces) d'épaisseur : des fenêtres, qui y sont pratiquées de distance en distance, éclairent cette rampe ; arrivé au bas de la première partie, on trouve une esplanade avec un bassin : c'est là que des bœufs tournent une roue à chapelets de pots de terre, qui fait monter l'eau du fond du premier puits ; d'autres bœufs, placés en haut, l'y élèvent de ce réservoir par le même mécanisme. Cette eau, qu'on dit venir du Nil, et filtrer à travers un sable imprégné de sel de nitre, est un peu saumâtre ; aussi ne

s'en sert-on pour boire qu'en cas de siége, ou de quelqu'autre nécessité. Ce puits est l'ouvrage des Arabes ; et les Egyptiens disent que c'est à Saladin qu'on en doit la construction.

Le pacha du Caire habitoit un grand bâtiment qui n'a rien de remarquable, et dont les fenêtres donnent sur la place nommée *Cara-Maïdan* ; la salle d'audience, où le divan se tenoit trois fois par semaine, est aussi longue, mais moins large que celle du Palais à Paris : on la dit teinte du sang des beys, massacrés autrefois par ordre de la Porte.

A l'extrémité de *Cara-Maïdan* est l'hôtel de la monnoie, où l'on fabrique une prodigieuse quantité de mednis et de sequins : ils étoient frappés au coin du *Scheik-el-Beled*, ou du bey-gouverneur.

Le quartier des janissaires offre les ruines du palais de Saladin : on y voit le divan de Joseph, dont le dôme et une partie des murs sont tombés ; il y reste encore debout trente colonnes de granit rouge, dont le fût, d'une seule pierre, a près de quarante-cinq pieds de haut : il paroît qu'elles ont été tirées d'anciens monumens.

Le grand Caire a été, jusqu'au quinzième siècle, une ville des plus riches et des plus florissantes ; elle étoit l'entrepôt de l'Europe et de l'Asie : son commerce s'étendoit du détroit de Gibraltar au fond de l'Inde. La découverte

du cap de Bonne-Espérance, et l'invasion des Ottomans, lui ont enlevé une grande partie de son éclat et de son opulence.

Le Caire, dont les habitans montent à près de trois cent mille, se trouve dans un pays sablonneux; l'air n'étant pas rafraîchi par les pluies, la chaleur y devient extrême; mais en messidor, thermidor et fructidor, il y règne un vent qui la tempère beaucoup. Comme l'hiver n'est jamais rigoureux; comme on n'y connoît pas, pour mieux dire, cette saison, les arbres y conservent leur verdure toute l'année.

On tire du Caire, par Alexandrie, des cuirs, des laines d'Egypte, du coton filé, de la cire, de l'aloès, de l'encens, de la myrrhe, du café, des aigrettes blanches, noires, des dents d'éléphans et de la gomme laque. Les Européens y envoient, en échange, des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, de la quincaillerie. Il y a au Caire plusieurs manufactures, entre autres de tapis de Turquie.

Le port du grand Caire est *Boulak*, ville qui n'est éloignée de cette capitale que d'environ deux kilomètres; elle renferme de superbes bains publics et des magasins: le long de ses maisons on voit à l'ancre des milliers de bateaux de toute forme et de toute grandeur; à deux kilomètres, au nord-est de Boulak, est le château d'*Hellé*, qui tombe en ruines, et qui vraisemblablement

blablement tire son nom d'*Héliopolis*, dont il est voisin. C'étoit là que les beys, entourés d'un brillant cortége, alloient recevoir le nouveau pacha, pour le conduire en pompe à la prison, d'où ils venoient souvent de chasser son prédécesseur.

CHAPITRE VII.

Marche et combat de Salchich.

J'AI laissé Bonaparte au Caire, où son armée étoit entrée triomphante le 5 thermidor. Il y donna aux troupes le tems nécessaire pour se reposer de leurs glorieuses fatigues. Il fit dégorger les canaux qui portent les eaux du Nil dans les citernes d'Alexandrie. Il assista à la fête de la naissance de Mahomet, qui arriva durant cet intervalle; et ayant alors pris le costume oriental, il se déclara le protecteur de toutes les religions. L'enthousiasme fut universel. On lui décerna, à l'unanimité, le nom du gendre du Prophète. Tout le monde le nomma *Ali-Bonaparte*.

Mais pendant que ce général s'occupoit également du bonheur de ses soldats et des peuples qu'il venoit de soumettre; *Ibrahim-Bey*, après la défaite de Mourad-Bey, à la bataille des Pyramides, étoit parvenu, dans sa fuite, à soulever

plusieurs troupes d'Arabes, et même les habitans du pays, contre les Français. Le général de cavalerie Leclerc, avec trois cents chevaux, trois compagnies de grenadiers, un bataillon d'infanterie et deux pièces d'artillerie fut chargé d'aller dissiper ce rassemblement. Il parvint à prendre position à Elhanka, à moitié chemin du Caire à Belbeys.

Le 18 thermidor (30), le général Leclerc fut attaqué le premier par Ibrahim-Bey, dont les forces pouvoient monter à quatre mille hommes, tant Mamelouks, paysans, qu'Arabes. Il soutint le choc avec courage, et repoussa l'ennemi avec vigueur.

Le 20 thermidor, Bonaparte, avec une partie de l'état-major et des divisions Reynier, Lasne et Dugua, partit du Caire pour chercher Ibrahim-Bey et le chasser de toute l'Egypte.

Avant d'arriver à Belbeys, l'armée française rencontra une partie de la caravanne de la Mecque, que les Arabes avoient enlevée et conduisoient dans le désert où ils étoient déjà enfoncés d'un myriamètre ; elle la délivra, et le Général en chef lui fit donner une escorte jusqu'au Caire. Les troupes trouvèrent encore à Lourim une autre partie de cette caravanne toute composée de marchands : elle avoit été arrêtée d'abord par Ibrahim-Bey, ensuite relâchée et pillée par les Arabes. On la réunit à l'autre partie,

et tout se mit en route vers le Caire sous la même escorte.

Après plusieurs jours de marche forcée dans la Syrie, poussant toujours devant-elle Ibrahim-Bey, l'avant-garde de l'armée française, composée d'environ trois cents hommes de cavalerie, arriva à Salchich le 14 thermidor, vers les trois heures après-midi, au moment où Ibrahim-Bey et son armée en partoient à la hâte, sur la nouvelle de l'approche des Français; huit à neuf cents Mamelouks d'élite formoient l'arrière-garde.

A peu-près cent hommes, tant du vingt-deuxième régiment de chasseurs à cheval que du septième de hussards, chargèrent cette arrière-garde avec intrépidité; mais sans obtenir un avantage assez grand pour s'emparer de la riche colonne des équipages d'Ibrahim, qui portoit les femmes, les trésors et une partie des richesses enlevées à la caravanne de la Mecque.

L'armée d'Ibrahim-Bey fut poursuivie dans les déserts, où elle abandonna deux mauvaises pièces de canon et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes. Au bout de neuf jours de marche, elle arriva à la ville de Gaza, qu'elle traversa dans l'état le plus déplorable. Les Français ne lui ayant pas donné le tems de faire ses provisions d'eau et de biscuit à Salchich, elle avoit beaucoup souffert dans le désert; et beaucoup de chevaux étant morts, elle s'étoit vue for-

cée de laisser une partie de son bagage pour se monter. Pendant toute sa fuite, les Arabes du désert l'avoient suivie pour piller et massacrer tout ce qui s'éloignoit du gros de la troupe. On rapporta au Général en chef qu'Ibrahim-Bey se rendoit à Damas; *Dgézar*, pacha de Gaza, lui ayant intimé de ne pas séjourner dans le pays qu'il gouvernoit.

Salchich est le dernier endroit habité de l'Egypte. Bonaparte laissa dans ce poste la division du général Reynier, et des officiers du Génie, pour y construire une forteresse avec un camp retranché. C'est dans cette position d'autant plus formidable, qu'il faut traverser dans les sables, un désert de dix myriamètres; que l'armée française, forte de ses exploits, de l'expérience et du génie de son Général, attend les troupes que l'Empereur ottoman doit envoyer contre le favori de la victoire.

La conduite qu'a tenue, à l'égard de la République française, le Grand-Seigneur, ne paroîtra-t-elle pas odieuse et impolitique. Non content de lui déclarer la guerre, et de s'être allié contre elle avec la Russie et l'Angleterre (31), ce Sultan a, par un procédé sans exemple jusqu'à ce jour, et contre tous les droits des Nations, fait arrêter non-seulement le chargé d'affaires et les consuls de la République, mais même tous les Français résidens dans ses Etats (32).

CHAPITRE VIII.

Retour de Bonaparte au Caire. Organisation d'un gouvernement provisoire.

BONAPARTE partit de Salchich le 26 thermidor pour retourner au Caire, où il arriva le 27. Il s'occupa d'établir, dans cette ville, une administration centrale ; il en régla la forme, et fixa le traitement des membres qui la composent ; il mit chaque province de l'Egypte sous les ordres d'un général français, qui a l'inspection sur un divan ou administration provinciale, composé d'habitans du pays, au choix des généraux. Toujours occupé de la défense et des soins administratifs de son importante conquête, le Général en chef fit mettre la côte en état de défense sur tous les points ; il ordonna la construction des forts nécessaires pour la sûreté du pays, sur les confins du désert, à Suez, et dans la haute Egypte. Les Français et les Egyptiens vivent dans la meilleure union, effet de la bonne discipline des troupes, qui, à l'exemple de leur Général, respectent les coutumes, la religion, et les préjugés du peuple vaincu.

CHAPITRE IX.

Etablissement d'un Institut des sciences et arts.

Ce n'étoit point assez, sans doute, pour Bonaparte, de tirer les Egyptiens de leur oppression, et d'y substituer un gouvernement où l'égalité des droits assure à tous l'avantage de parvenir indistinctement à toutes les places; il voulut encore fixer la liberté et la philosophie au milieu de ces peuples esclaves et superstitieux. Il sentit qu'un changement de cette nature étoit réservé au pouvoir des sciences et des arts.

Bonaparte, en conséquence, se hâta de former en Egypte un Institut des sciences et des arts, à l'instar de l'Institut national de France.

Cet établissement a été divisé en quatre classes; savoir: mathématiques, physique, économie-politique, littérature et beaux-arts (33).

Monge fut nommé président, *Bonaparte* vice-président, *Fourier* secrétaire, et *Costaz* adjoint.

Le Général en chef joignit encore à l'établissement de l'Institut, celui d'un journal littéraire et d'économie-politique, ainsi que celui d'une gazette intitulée *Courier de l'Egypte*. Espérons que tous ces moyens réunis, élèveront l'ame des Egyptiens, et leur donneront un esprit public, ce cinquième élément d'un peuple libre.

CHAPITRE X.

Soins administratifs et dispositions militaires de Bonaparte, jusqu'à la fin de l'an VI.

Le 1.er fructidor, le Général en chef et son état-major assistèrent, avec le pacha, à l'ouverture du canal du Caire, qui se fit avec la plus grande pompe et les cérémonies accoutumées. Bonaparte, attentif à tout ce qui pouvoit concerner l'administration de l'Egypte, sachant combien l'inondation du Nil est avantageuse à cette contrée, recommanda, par son ordre du 6 fructidor (34), de garder et surveiller les canaux, afin que la répartition des eaux se fît avec ordre, intelligence, économie et égalité ; il ordonna aussi de ne point entraver la navigation du Nil, dont il proclama la liberté ; ce moyen étant le seul capable d'assurer la subsistance du Caire.

Il prit également un arrêté, pour obliger tous les habitans de l'Egypte à porter la cocarde tricolore (35), et pour que tous les bâtimens employés à la navigation du Nil arborassent le pavillon français. Cet ordre donna quelques inquiétudes aux peuples ; mais Bonaparte parvint par la douceur à les dissiper, tant il est vrai que ce langage est le plus persuasif pour détruire

les préjugés, sur-tout dans la bouche de ceux qui ont entre les mains la force et le pouvoir.

Quelques jours après, le Général, sévère autant que juste, ordonna (36) que le village d'*Alkam*, dont les habitans avoient assassiné le C.^en^ *Julien*, son aide-de-camp, et quinze Français de son escorte, navigant tous sur le Nil, fût livré au pillage et ensuite brûlé. Cet ordre fut exécuté avec toute la rigueur possible. On sent combien il étoit nécessaire de prévenir de pareils crimes, par un exemple de rigueur.

Le Général fut informé, le 13 fructidor au soir, que vingt-deux chaloupes anglaises, escortées par deux avisos, s'étoient présentées à l'entrée du canal d'Aboukir; leur intention paroissoit être de vouloir opérer une descente. L'adjudant-général *Lescale* s'y porta aussitôt avec un fort détachement, qu'il fit coucher ventre à terre, afin de ne donner aucune inquiétude aux Anglais, et de les laisser débarquer à leur aise; mais malheureusement une pièce de douze, qui étoit à l'extrémité de la digue, ayant tiré, deux chaloupes furent coulées bas, et les autres virèrent subitement de bord. Cette tentative se termina ainsi, aux regrets des soldats, qui désiroient avec impatience voir comment se seroient battus sur terre ceux qui, presqu'à la même place, avoient arraché la victoire à notre escadre.

Le 16 fructidor, Bonaparte, en sa qualité de *Gouverneur-général de l'Egypte*, nomma *Mustapha-Aga*, kyaya du pacha du Caire, à la dignité d'*émir-hadij*, c'est-à-dire, conducteur de la caravanne de la Mecque. Il fut revêtu, en présence de tout le divan et des chérifs du pays, d'une superbe pelisse verte : le Général en chef lui fit présent de plusieurs diamans et d'un cheval richement harnaché.

Il sortit en cet état de chez le Gouverneur-général, accompagné de plusieurs aides-de-camp, et fut salué de six coups de canon que répétèrent les batteries de la citadelle.

Bonaparte s'occupant du gouvernement du pays qu'il avoit conquis, appela auprès de lui (37) des députés des provinces de l'Egypte. Ils devoient tous être nommés par le peuple. Son intention étoit d'en former une espèce d'assemblée nationale à laquelle il pût soumettre ses opérations, et demander des avis concernant les arts, le commerce et les productions territoriales.

Les soins administratifs n'empêchoient point le Général en chef de diriger en même-tems les opérations de l'armée. Il tint les troupes en haleine, fit des recrues (38) dans le pays, et chercha à purger l'Egypte des derniers brigands qui continuoient à l'infester.

Les Arabes errans furent attaqués et détruits sur tous les points. C'étoit un nouveau bienfait

que les cultivateurs et les propriétaires égyptiens attendoient des troupes françaises.

Le 27 fructidor, les habitans du village de *Sombal* qui avoient assassiné un de nos détachemens, furent investis par un corps de la division du général Dugua. Le village fut forcé et brûlé; plus de cinquante Arabes furent tués, une grande partie se noya; leurs chameaux et plus de six mille moutons furent pris. Une autre partie de ces brigands fut attaquée près de Mitt-Camar, par le général Murat. Il les obligea à évacuer le pays.

De son coté, la division du général Désaix, à la poursuite de Mourad-Bey, qui fuyoit dans la haute Egypte, s'empara dans le même tems d'une grande partie de cette contrée. Elle prit soixante barques chargées de provisions, plusieurs Mamelouks, et six pièces de canon.

Les Arabes s'étoient réunis sur une autre point au nombre d'environ dix mille, au village de Schouara, près Dannitte. Les généraux Vial et Andréossi les attaquèrent les 1.er et 2.me jours complémentaires. La retraite par le lac de Manzulés leur fut coupée par l'un, pendant que l'autre les attaquoit de front. Cette nuée d'ennemis fut culbutée dans l'inondation du Nil et dans le lac; le village fut pillé et livré aux flammes: on prit aux Arabes deux très-belles pièces de canon de quatre, et trois drapeaux.

CHAPITRE XI.

Fête du 1.er Vendémiaire an VII.

Je touche au premier vendémiaire an sept, à ce jour de fête qui se célèbre avec tant d'éclat dans toutes les contrées soumises à la République ; à cette époque que j'ai choisie pour suspendre la narration des exploits des Français en Orient, me réservant de partir de ce terme pour entrer dans une nouvelle carrière, et offrir au public la continuation des travaux de cette armée qui a tant de droits à notre sollicitude. — Bonaparte avoit déjà ordonné, dès le 11 fructidor, la célébration de la fête de l'établissement de la République (39). Il désiroit qu'elle se fît avec la plus grande pompe dans les deux parties de l'Egypte.

Les troupes qui se trouvoient dans la haute, devoient la célébrer sur les ruines de Thèbes.

A Alexandrie elle eut lieu autour de la colonne de Pompée : on y plaça le pavillon tricolor.

Aux environs du Caire, un drapeau aux mêmes couleurs devoit être planté sur la plus haute des pyramides.

Au Caire la fête fut célébrée par des salves d'artillerie, des évolutions militaires, des chants républicains, des courses dans un cirque bordé

de cinq cents colonnes décorées d'un drapeau tricolor, portant le nom de chacun des départemens de la République, et réunies par une double guirlande, emblème de l'unité et de l'indivisibilité de toutes les parties de la France républicaine. Au milieu de ce cirque s'élevoit un obélisque de granit de près de vingt-sept mètres de hauteur (70 pieds); sur l'une de ses faces étoit gravé, en lettres d'or: *A la République française, l'an sept*; sur celle opposée, *à l'expulsion des Mamelouks, l'an six;* sur les côtés latéraux ces deux inscriptions étoient traduites en arabe.

Des bas-reliefs ornoient le piédestal de ces obélisques; sur le cercle environnant, sept autels de forme antique, entre-mêlés de candélabres, supportoient des trophées d'armes surmontés de drapeaux tricolors et de couronnes civiques. Au milieu de chacun de ces trophées étoit placée la liste des Français de chaque division, morts en délivrant l'Egypte du despotisme des Mamelouks.

Toutes les troupes, dans la plus belle tenue, passèrent en revue devant le Général en chef. Il leur adressa en ce moment ce discours énergique:

« Nous célébrons le premier jour de l'an sept » de la République. Il y a cinq ans, l'indépen- » dance du peuple français étoit menacée; mais

» nous prîmes Toulon ; ce fut le présage de la » ruine de nos ennemis.

» Un an après vous battiez les Autrichiens » à Dégo.

» L'année suivante vous étiez sur le sommet » des Alpes.

» Vous luttiez contre Mantoue il y a deux ans, » et vous remportiez la célèbre victoire de Saint-» Georges.

» L'an passé vous étiez aux sources de la » Drave et de l'Isonzo, de retour de l'Alle-» magne.

» Qui eut dit alors que vous seriez aujourd'hui » sur les bords du Nil, au centre de l'ancien » continent ?

» Depuis, l'Anglais, célèbre dans les arts et le » commerce, jusqu'au hideux et féroce Bédouin, » vous fixez les regards du monde.

» Soldats, votre destinée est belle, parce que » vous êtes dignes de ce que vous avez fait et de » l'opinion qu'on a de vous. Vous mourrez avec » honneur, comme les braves dont les noms » sont inscrits sur cette pyramide, ou vous re-» tournerez dans votre Patrie couverts de lauriers » et de l'admiration de tous les peuples.

» Depuis cinq mois que nous sommes éloignés » de l'Europe, nous avons été l'objet perpétuel » des sollicitudes de nos compatriotes. Dans ce » jour, quarante millions de citoyens pensent

„ nous ; tous disent : c'est à leurs travaux , à leur „ sang que nous devons la paix générale, le „ repos , la prospérité du commerce et les bien- „ faits de la liberté civile „.

Les courses à pied et à cheval, une illumination bien ordonnée et un feu d'artifice d'une belle composition , terminèrent cette fête vraiment nouvelle, et curieuse pour les Égyptiens (40).

CHAPITRE XII.

Projet de fondation d'une nouvelle ville.

BONAPARTE étant parvenu à assurer la tranquillité de l'Egypte, songea alors au principal but de son expédition, à l'établissement d'une Colonie permanente. Il forma en conséquence le projet de bâtir une ville nouvelle dans l'île de *Raouda* (île des Jardins), à la partie supérieure de laquelle est placé le Nilomètre (41). Cette île, située entre le vieux Caire et Gizé, offre, dans l'espace de près de cinq kilomètres, un vaste jardin entouré des eaux du Nil : on y jouit d'une fraîcheur agréable, sous l'ombrage épais qu'y procurent les tamarins, les orangers et les sycomores ; l'air y est embaumé par les éma-

nations des fleurs et des plantes. Les campagnes, inondées par la crue périodique du Nil, et fécondées par le limon qu'y déposent les eaux du fleuve, sont extrêmement fertiles. Cette île est très-favorable pour recevoir les fondemens d'une ville que la suite des tems peut rendre très-florissante. Le Général en chef a senti les ressources que présentoit cette situation, et se propose d'en profiter. Cette ville nouvelle sera le point qui unira les deux parties de l'Egypte.

On a vu par le compte que j'ai rendu des opérations de Bonaparte, que ce Général employoit plus l'art que la force pour se faire un parti chez les Egyptiens. Il profite des divisions civiles et religieuses pour s'attacher les Coptes, les Bédouins et les paysans; il flatte leur amour-propre en adoptant plusieurs de leurs usages, pour qu'ils adoptent les nôtres. Il les a trouvés sombres, atrabilaires, querelleurs, par l'effet de la tyrannie; il les rend gais, aimables, bons, par des jeux, des fêtes et de la musique. Il tourne en amusement les travaux utiles; il répare les chaussées, les ponts, les canaux : il a trouvé les paysans serfs, il leur donne des propriétés. Le Grand-Seigneur héritoit de toute succession, Bonaparte consacre le droit d'héritage dans les familles; il appelle les enfans à des partages égaux, et change subitement et sans secousse la condition des femmes, en leur donnant une quote-part

égale et le droit d'en disposer. Il donne, par ce moyen, une existence civile et politique à un sexe qui n'en avoit aucune, et qui, soumis aux caprices et à la jalousie de l'autre, étouffoit dans la solitude du harem, le germe des vertus sociales, et des grâces que la nature a mise en lui pour adoucir la férocité de l'homme : il marie ses soldats à des femmes du pays ; il prohibe les mariages prématurés de neuf et dix ans ; entrave peu-à-peu la polygamie, et il fonde dans l'Afrique un nouveau code civil.

Son économie prévoyante ranime les manufactures, prohibe le luxe ruineux et absurde des fourures russes, des schâls de Cachemire, etc. ; appelle les neutres, et se procure, par échange, le fer, le cuivre, le bois dont il a besoin ; la poudre ne lui manquera pas.

Il institue des écoles d'instruction pour le peuple ; des colléges militaires où les jeunes Français, Coptes, Arabes, s'enseignent mutuellement l'arabe, le français, la géographie, les mathématiques et les sciences exactes ; en un mot, il crée une nation ; et maniant le ressort puissant de l'enthousiasme, il rappelle aux Arabes la gloire de leurs ancêtres ; il leur montre, dans l'armée française, l'instrument miraculeux des décrets de la providence, qui veut ressusciter la puissance et l'empire des anciens Arabes, et les délivrer du joug barbare des Osmanlis, épurer

la

la loi du Prophète, altérée par des ignorans et des impies, et ouvrir pour l'Afrique un siècle nouveau de grandeur, de science et de gloire.

N. B. De nouveaux exploits attendent l'armée de l'Orient dans les contrées de la Syrie, de la Nubie, etc. Je rassemblerai de même en un corps d'histoire ses nouvelles conquêtes, et les offrirai au public avec le tableau des révolutions, des mœurs, des coutumes et des usages, etc., de ces peuples que doit soumettre le génie des Français.

Expéditions militaires entreprises jusqu'ici pour pénétrer, par terre, dans l'Inde.

Les premières expéditions militaires entreprises pour pénétrer, par terre, dans l'Inde, sont certainement celles d'Hercule et de Bacchus. La Fable étant l'ancienne histoire des événemens et des hommes, nous apprend seulement qu'Hercule fut obligé de lever le siége du rocher *Aorne*, situé près de l'Indus ; et que Bacchus fonda la ville de *Nysa*, au pied du mont Méros.

Vient ensuite l'expédition de Sésostris. Ce roi d'Egypte, suivi de six cent mille hommes d'infanterie, de vingt-quatre mille de cavalerie, et de vingt-sept mille chariots de guerre, s'avança

à travers l'Asie, qu'il conquit toute entière jusqu'aux bords du Gange, et traversant ce fleuve, il ne trouva de bornes que l'Océan oriental.

Ce prince avoit fait partir en même tems, du golfe Arabique, une flotte de quatre cents voiles, qui soumit tout le pays le long de la mer Rouge et des côtes de l'Inde.

Dans des tems bien postérieurs, 508 ans avant notre ère, *Darius*, fils d'Hystapes, roi de Perse, sur les rapports de Seylax, mathématicien et géographe de Carie, à qui il avoit confié une escadre pour descendre l'Indus, se mit en marche à la tête d'une armée considérable; mais ses conquêtes ne s'étendoient pas au-delà du district arrosé par ce fleuve. Seylax partit de Caspatyre, vers le haut de la partie navigable de l'Indus, employa deux ans et demi à conduire sa flotte jusqu'au fond du golfe Arabique.

Un siècle et demi après, *Alexandre*, âgé de vingt ans, et suivi d'une armée de trente mille hommes, part de Dion en Macédoine, traverse l'Hélespont entre Syste et Abyde, même passage que celui de Xercès, renvoie la plus grande partie de sa flotte pour mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre ou de périr; visite, en débarquant, la plaine de Troyes, où il sacrifie sur le tombeau d'Achille; défait les Perses au passage du Granique; parcourt en vainqueur la Mysie, l'Eolie, la Lydie et l'Ionie; affranchit

les villes Grecques le long des côtes ; remplace à Milet l'aristocratie par la démocratie ; arrive à Gordion, capitale de la grande Phrygie, où il tranche le *nœud - gordien* ; pénètre dans la Capadoce et la Cilicie ; s'empare du mont Amacus, une des principales entrées de la Perse ; tombe malade à Tarse, pour s'être baigné dans les eaux froides du Cydus ; bat Darius à Issus ; fait sa famille prisonnière ; conduit son armée en Syrie ; s'empare de Tyr, après sept mois de siége, et après avoir comblé un bras de mer d'environ un kilomètre ; visite Jérusalem ; détruit Gaza ; entre en Egypte ; passe le Nil ; jette les fondemens d'Alexandrie ; traverse les sables brûlans de la Lybie ; consulte l'oracle au temple de Jupiter-Ammon, à douze journées d'Alexandrie ; revient à Memphis ; atteint l'isthme de Suez ; prolonge de nouveau la Syrie ; passe l'Euphrate à Thapsaque, et bientôt après le Tigre ; bat et met en fuite, pour la seconde fois, Darius auprès d'Arbelle ; vient à Babylone ; repasse le Tigre ; entre dans la Perse ; se transporte successivement à Suze, à Persépolis et à Ectabane ; traverse la Médie, la partie de l'Hircanie qui touche les bords de la mer Caspienne, le Korasan, le Sigistan ; franchit au nord les montagnes de Candahor, à la poursuite de Bessus meurtrier de Darius ; passe l'Oxus, s'empare de Maracande, aujourd'hui Samar-

cande, capitale de la Sogdiane, s'avance jusqu'au Jaxaste ; revient et s'arrête à Balk, ville principale de la Bactriane ou Korasan.

De Balk, Alexandre se dirige avec son armée vers l'Inde ; franchit les monts Paropamisis ; prend la ville de Nysa fondée par Bacchus ; traverse les cantons des Thyréens, des Arpiens, des Garéens, des Assadéens et autres peuples ; emporte d'assaut le rocher d'Aorne, devant lequel avoit échoué Hercule ; passe l'Indus ; fait construire sur ce fleuve, des bâtimens dont plusieurs étoient formés de pièces numérotées pour la facilité du transport ; attaque et défait Porus sur les bords de l'Hydaspe ; bâtit la ville de Bucéphalie, en mémoire de son cheval Bucéphale que la fatigue et l'âge venoient de lui enlever ; traverse le Panjab, situé entre cinq grandes rivières et le Delta de l'Asie ; élève, sur la rive méridionale de l'Hyphasis, douze autels de grandeur colossale ; et contraint par les grandes pluies (il avoit plu soixante-dix jours de suite) de revenir sur ses pas ; il repasse l'Hydraste, où il reçoit un renfort de trente-six mille Grecs avec de nouvelles armes ; trouve sur l'Hydaspe une flotte de deux mille bâtimens de différentes grandeurs, rassemblés par ses ordres ; s'y embarque accompagné de plus de cent vingt mille hommes, dont un tiers étoit porté par la flotte, tandis que le reste marchoit à la droite et à la gauche du fleuve ;

entre dans l'Indus, le descend, soumet tous les peuples riverains, en traitant honorablement les Sabiens qui avoient autrefois suivi Hercule jusqu'au rocher Aorne. Parvenu neuf, mois après, à l'Océan, il aborde à la ville d'Hyala, qui, comme Lacédémone; avoit deux rois et un sénat, y débarque la plus grande partie de ses troupes; envoie creuser des puits en avant, et reprend la route de Babylone par les déserts de la Gedronie, la Carminie et la Perse, laissant la direction de la flotte à Néarque, l'un de ses généraux, qui après une navigation de neuf mois le long du golfe Persique, la conduit heureusement dans l'Euphrate. Alexandre avoit trente-deux ans lorsqu'il rentra dans Babylone.

Séleucus, l'un des généraux successeurs d'Alexandre, s'étant rendu maître de toutes les provinces de l'empire de Perse, comprises sous le nom de haute Asie, résolut de se transporter dans l'Inde, dans le double dessein d'y établir son autorité et de soumettre Sandracotte, souverain des Prasii, nation puissante sur les bords du Gange. Il pénétra beaucoup au-delà du terme de la course d'Alexandre; mais obligé d'aller au-devant d'Antigonus, qui menaçoit ses états, il revint sur ses pas après avoir conclu un traité avec Sandracotte, auprès duquel il laissa, en qualité d'ambassadeur, Mégasthène, l'un de ses officiers qui avoit déjà accompagné Alexandre dans l'Inde.

Mégasthène résida plusieurs années à Palicothra, aujourd'hui Allahébad ou Pathna, sur les bords du Gange, et la capitale alors des Prasii; il fut probablement le premier Européen qui jouit de la vue du Gange.

Environ cent soixante-dix-neuf ans après l'expédition de Séleucus, *Antiochus-le-grand*, roi de Syrie, ayant terminé la guerre qu'il faisoit aux deux provinces révoltées des Parthes et de Bactriane, entra dans l'Inde, et conclut un traité de paix avec Soppagazenus, roi du pays.

Vers l'an 1360, *Tamerlan*, à la tête d'une armée de Tartares, part de la Sogdiane, s'empare de Balg et de Candahor, subjugue toute l'ancienne Perse, et profitant de la belle saison, s'ouvre le passage des Indes, traverse le Paujeb et se saisit de Delhi dans l'Indostan; de là il revole à Bagdad, qui menaçoit de secouer le joug, se jette sur la Syrie, prend Damas, traverse l'Arménie à la poursuite de Bajazet, rentre dans la Syrie et la Palestine, pénètre en Egypte, s'empare de Memphis, court joindre Bajazet dans la Phrygie ou Natolie, l'atteint, le bat et le fait prisonnier; traverse en vainqueur l'Ionie et la Bythinie, repasse l'Euphrate et l'Egypte, et vient se fixer à Samarcande, où il reçoit une ambassade de Henri III, roi de Castille; il se disposoit à la conquête de la Chine lorsque la mort l'enleva.

Au mois de décembre 1735, *Thamas-Koulican*,

roi de Perse, se mit en route d'Ispahan, accompagné de quatre-vingt mille hommes, prit la ville de Candahor après un siége de dix-huit mois; traversant ensuite l'Indus, il marcha sur Cabut, place frontière de l'Indostan; se rendit maître, chemin faisant, de Lahor, une des dix-huit villes fondées par Alexandre dans le cours de son expédition; et après une victoire complète remportée sur l'armée du grand Mogol, il entra en vainqueur dans Delhi.... *De nouveaux matériaux se préparent pour l'Histoire.*

Il y a tout lieu de présumer que Bonaparte dirigera ses pas du côté de l'Asie. Conquérant de l'Egypte, comme le fut Alexandre, il le sera également de l'Inde, à son exemple. Toute l'Europe sait que depuis long-tems plusieurs princes indiens, las du voisinage des Anglais, et sur-tout de leur domination, attendent un libérateur avec impatience. Déjà sur la côte de Coromandel, *Tipoo-Saïb* a appelé nos secours et désire notre alliance; espérons que Bonaparte comblera leurs désirs et les nôtres. Les Anglais sentent si bien la possibilité qu'a ce général de pénétrer dans l'Inde, soit par l'Isthme de Suez et la mer Rouge, soit par le port de Scanderoost, Alep, le grand Désert et le golfe Persique; soit enfin par la Phénicie, en suivant la même route qu'Alexandre; qu'un de leurs écrivains n'a pu s'empêcher de dire « que » la Direction de la Compagnie des Indes orien-

» tales étoit dans la situation la plus difficile ; » qu'elle avoit besoin, *pour se sauver*, de toute la » sagesse, de toutes les connoissances locales » et de toute l'énergie nécessaire. *Annibal est à » nos portes*, ajoute-t-il ; et si nous n'avons point » le courage d'étouffer nos ressentimens et d'unir » tous nos intérêts, *c'en est fait du Capitole* ».

Certes, un tel raisonnement dans la bouche même de nos ennemis, doit nous rassurer et nous promettre les plus heureux résultats sur l'expédition de Bonaparte. Dejà, la plus grande partie des obstacles ont été vaincus par l'armée française en s'emparant du Caire ; toutes les difficultés se sont applanies devant cet esprit d'audace et de célérité qui a peu d'exemple dans l'histoire. Que ne peuvent des soldats qui ont voué une confiance et un attachement sans borne à un Général dont la carrière, jusqu'à présent, est marquée par les plus brillans succès ? Une victoire obtenue est, pour une armée semblable, le gage d'une autre victoire. Elle la rend capable de tout entreprendre ; de surmonter les plus grandes difficultés ; de supporter toutes sortes de fatigues et de privations. En un mot, il n'est rien qu'un tel enthousiasme ne puisse tenter et remplir avec autant de succès que de gloire.

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

NOTES

DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(1) Le nom d'Égypte ne convient proprement qu'à la vallée arrosée par le Nil, depuis le tropique du Cancer ou le vingt-troisième degré et demi de latitude jusqu'à la Méditerranée ; et c'est par extension que les géographes ont ensuite porté ce nom à l'est jusqu'à la mer Rouge, renfermant ainsi dans l'Egypte cette longue chaîne de montagnes qu'occupoit autrefois un peuple appelé *Troglodites* ou habitans les cavernes.

L'autre chaîne qui est à l'ouest a été comprise de même dans ce que l'on appeloit *Égypte* ; car c'est ainsi que les limites de ce pays sont figurées sur les cartes modernes.

Le nom d'Egypte, quelle que soit son étymologie, fut d'abord donné par les Grecs au fleuve que l'on appela ensuite *Nil* ; car les orientaux appeloient le pays *Misr*, d'où Moïse avoit formé le nom de *Misraïm* donné à un descendant de Chaïu.

(2) Cette mesure s'accorde avec celle d'Hérodote, de Diodore de Sicile et de Strabon. Ils comptoient 738 stades que l'on peut évaluer à soixante-huit lieues de la base du Delta, c'est-à-dire, depuis Péluse jusqu'au golfe de Plintiné où étoit situé Taposiris, actuellement la Tour des Arabes.

(3) Cette île, aujourd'hui bien moins étendue, avoit autrefois pour limite Canope, à présent Aboukir et Péluse (*Strabon*, *liv.* 17). Mais les ravages des conquérans

ayant ruiné le boulevard oriental de l'Egypte, les cultivateurs trop exposés aux incursions des Arabes, se sont retirés dans l'intérieur des terres ; les canaux qui y portoient les eaux et la fécondité, se sont comblés ; la terre cessant d'être arrosée et continuellement brûlée par le soleil, s'est changée en sable stérile. En les creusant, en ôtant le limon que le Nil y dépose, depuis que les Turcs se sont emparés de l'Egypte, on fertiliseroit les campagnes ; on rendroit au Delta le tiers de sa grandeur, et l'on relèveroit des villes fameuses, aujourd'hui dans la poussière. Pour connoître l'exhaussement et l'agrandissement du Delta, il faut lire ce qu'en ont écrit Volney et Savary, et consulter un mémoire de Fréret. (*Académie des Inscriptions*, tom. XV, année 1745).

(4) Si le portugais Dalbukerque eût pu exécuter le projet qu'il avoit conçu, de faire dériver le Nil de l'Éthiopie dans la mer Rouge ; l'Egypte, cette contrée si riche, ne seroit qu'un désert aussi sauvage que les solitudes qui l'environnent (*Volney*, tom. I, pag. 17).

(5) Ils l'appellent saint, béni, sacré, et lors des nouvelles eaux, c'est-à-dire, de l'ouverture des canaux, on voit les mères plonger leurs enfans dans le courant, avec le préjugé que ces eaux ont une vertu purifiante et divine telle que la supposèrent les anciens à tous les fleuves.

(6) La coudée égyptienne, appelée *Drâa Masri*, est divisée en vingt-quatre doigts, qui forment vingt pouces et demi ; de sorte que les quatorze coudées peuvent être évaluées à huit mètres.

(7) Dans les premiers tems que les Arabes occupèrent l'Egypte, ils s'aperçurent que lorsque le Nil n'atteignoit pas au terme de l'abondance, chacun s'empressoit de faire sa provision pour l'année, ce qui tronbloit incontinent l'ordre public. Des plaintes en ayant été portées au calife Omar, il donna ordre à Amrou d'examiner le fait : voici ce qu'Amrou lui manda. « Ayant fait les recherches que

» vons m'avez prescrites, nous avons trouvé que quand » le Nil monte à quatorze coudées, il procure une ré- » colte suffisante pour l'année; que s'il atteint quinze » coudées, elle est abondante; mais qu'à douze et à » dix-huit elle est mauvaise. Or, ce fait étant connu » du peuple par les proclamations d'usage, il s'ensuit » des mesures qui portent le trouble dans le commerce ». Omar, pour remédier à cet abus, eut sans doute désiré abolir les proclamations; mais la chose n'étant point praticable, il imagina, sur l'avis d'Aboutaaleb, un expédient qui, sans avoir les inconvéniens qu'il craignoit, lui donna les mêmes résultats: cet expédient, le voici. Jusqu'alors la colonne de mesure, dite *Nilomètre* (en arabe *Méquias*), avoit été divisée par coudées de vingt-quatre doigts; Omar la fit rejeter, et en lui en substituant une autre, il prescrivit que les douze coudées inférieures fussent composées de dix-huit doigts au lieu de vingt-quatre, et que les coudées supérieures restassent, comme avant, à vingt-quatre; de là il arriva que lorsque le Nil marqua douze coudées sur la colonne, il y en avoit réellement quatorze, puisque ces douze coudées ayant chacune quatre doigts d'augmentation, offroient ensemble quarante-huit doigts formant précisément deux coudées; et que lorsqu'on proclama quatorze coudées, terme d'une récolte suffisante, l'inondation étoit réellement montée au terme d'abondance. Le peuple, ainsi trompé par les mots, se laissa abuser: mais l'altération n'échappa point aux historiens arabes; et ils ajoutent que les colonnes du Saïd ou haute Egypte, continuèrent d'être divisées par vingt-quatre doigts, que le terme dix-huit fut toujours nuisible, que dix-neuf étoit très-rare, et vingt presque un prodige (*Bibliothèque orientale d'Herbelot, et les extraits de Kalkachenda dans les Voyages du docteur Schaw*).

La richesse de l'Egypte dépendant entièrement du débordement du Nil, on a de tout tems publié la crue de

l'inondation. Les anciens Égyptiens l'attribuèrent à leur dieu Sérapis. La colonne qui servoit à en marquer l'accroissement, étoit gardée soigneusement dans le temple de cette idole. L'empereur Constantin l'ayant fait transporter dans l'église d'Alexandrie, ils publièrent que le Nil ne monteroit pas à cause de la colère de Sérapis ; mais il déborda et s'accrut à l'ordinaire les années suivantes. Julien l'apostat fit remettre cette coloune dans le même temple, d'où elle fut encore retirée par l'ordre de Théodose. (*Rollin*, *Histoire des Égyptiens*, liv. 1, chap. 2, paragraphe 5).

La proclamation de la crue du Nil est, encore aujourd'hui, un jour de réjouissance et une fête solennelle. Le Pacha, dit *Savary*, descendoit du château du Caire, accompagné de toute sa cour, et se rendoit en pompe à Fostat, où commence le canal qui traverse le grand Caire ; il se plaçoit sur un pavillon magnifique, dressé à la tête des digues ; les beys, précédés de leur musique et suivis de leurs mamelouks, formoient son cortège ; les chefs de la religion y paroissoient montés sur des chevaux richement caparaçonnés ; tous les habitans à cheval, à pied, en bateaux, s'empressoient d'assister à cette solennité : plus de trois cent mille hommes couvroient la terre et les eaux ; la plupart des bateaux agréablement peints, artistement sculptés, étoient ornés d'un dais et de banderolles de diverses couleurs ; on reconnoissoit ceux des femmes à leur élégance, à leur richesse, aux colonnes dorées qui portoient le dais, et principalement aux jalousies baissées sur les fenêtres. Tout le peuple demeuroit en silence jusqu'au moment où le Pacha donnoit le signal ; à l'instant des cris de joie s'élevoient dans les airs, les trompettes sonnoient des fanfares, et le son des timballes et des autres instrumens retentissoit de toutes parts : des travailleurs rassemblés renversoient une statue de terre, nommée *Fiancée*, placée sur la digue. C'étoit un reste des

anciens cultes des Égyptiens, qui consacroient une vierge au Nil, et qui, dans des tems de calamité, l'y précipitoient quelquefois. La digue étoit bientôt détruite, et les eaux ne trouvant plus d'obstacle, couloient vers le grand Caire; le vice-sultan jetoit dans le canal des pièces d'or et d'argent que des plongeurs habiles ramassoient sur-le-champ. On peut regarder cette action comme un hommage rendu au Nil. Durant cette journée, les habitans paroissoient dans l'ivresse; on se félicitoit, on se faisoit des complimens, et l'on entendoit de tous côtés des cantiques d'action de grâces. Une foule de danseuses parcouroient les bords du Calich, et égayoient les spectateurs par leurs danses lascives. On se livroit à la bonne chère et à la joie, et le pauvre lui-même avoit ses festins. Cette allégresse universelle ne doit pas surprendre; le sort de l'Egypte est attaché à cette inondation, qui doit plutôt être regardée comme une irrigation bienfaisante. Quand elle arrive, chacun y voit l'espérance de la récolte, l'image de l'abondance, et jouit d'avance de tous les biens qu'il se promet. (*Lettres sur l'Égypte*, tom. I.).

Tandis que dans les autres contrées de la terre le débordement des fleuves est une calamité pour le pays qu'ils parcourent, le Nil bienfaisant, au contraire, porte l'abondance dans les lieux où il promène ses eaux majestueuses.

Diodore de Sicile dit, que les hommes et les animaux se ressentent aussi de l'inondation du Nil. Les femmes sur-tout, soit qu'elles en boivent ou s'y baignent, deviennent fécondes. Les vaches produisent deux veaux en même tems; les brebis, deux fois l'an; une chèvre, quelquefois quatre chevreaux.

Ce prodige, cité par *Diodore de Sicile*, et ensuite par *Paul Lucas*, a été examiné de près par un philosophe: voici comme il s'exprime.

« Les anciens attribuent aux eaux du Nil la fécondité » des Égyptiennes. Ces eaux ont été plus d'une fois ana-

» lysées, et par toutes les analyses, on a découvert qu'elles » contiennent, en assez grande quantité, un sel qui paroît » être un principe de quelques maladies de peau. Comme » il y a une veine qui sort de l'émulgente, et par laquelle » toutes les sérosités nitreuses, et même les substances al- » kalines, se déchargent dans les reins, les eaux du Nil » ont une vertu stimulante, tant par rapport aux hommes » que par rapport aux bêtes; et voila à quoi se réduit » tout le prodige.

» Les eaux du Nil n'ont pas changé de matière, et » cependant les Egyptiennes n'accouchent plus de quatre » enfans à la fois, et bien moins de sept; ce que le » crédule *Phlégon* n'eût point osé mettre en fait, s'il n'y » avoit été autorisé et encouragé par l'exemple d'*Aristote*. » On a regardé comme un prodige qu'en 1751, un Turc, » qui habitoit tour-à-tour avec huit femmes, ait eu au » Caire quatre-vingt enfans en dix ans; encore ce fait, » qui a paru prodigieux en Egypte, pourroit arriver en » Europe, s'il s'y trouvoit des polygames aussi déterminés » que ce Musulman: de plus, il faut observer qu'en » Egypte comme dans tous les pays chauds, les femmes » cessent plutôt d'avoir des enfans que dans les contrées » tempérées; et c'est ainsi que la nature se contre-balance » elle-même ». (*Recherches Philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, tom. 1, pag. 99).

(8) La Cataracte est encore de nos jours telle que Strabon l'a décrite. Le rocher qui barre le milieu du fleuve est à découvert six mois de l'année; les bateaux alors remontent et descendent par les côtés. Pendant l'inondation, les eaux amassées entre les montagnes, forment une grande nappe, et, renversant tout obstacle, elles couvrent le sol à la hauteur de près de quatre mètres; les bateaux ne pouvant plus alors remonter le courant, il faut transporter les marchandises, par terre, pendant six mille (un myriamètre) au-dessus de la Cataracte; ils le descendent cependant, et se précipi-

tent dans l'abîme où ils tombent avec la rapidité d'une flèche ; en un instant ils sont hors de vue. Quand l'eau devient calme, ils reparoissent au grand étonnement des spectateurs ; il est nécessaire que ces bateaux ne soient que modérément chargés, et que les bateliers embrassent fortement la poupe, sans quoi ils seroient infailliblement engloutis. (*Lettres sur l'Egypte*, tome 2).

(9) Lorsqu'il tombe de la pluie en Egypte et en Palestine, c'est une joie générale ; le peuple s'assemble dans les rues, il chante, il s'agite et crie à pleine tête : *Y a alla, y a mobarek !* c'est-à-dire : ô Dieu béni ! etc. (*Volney*, tome 1).

(10) Les melons, appelés *Pastèques*, en sont une preuve ; car souvent ils n'ont au pied qu'une poussière sèche, et cependant leurs feuilles ne manquent pas de fraîcheur. (*Volney*, tome 1). On a trouvé, depuis que Bonaparte est en Egypte, le moyen d'en faire de l'eau-de-vie.

(11) Quand ces vents commencent à souffler, l'air prend un aspect inquiétant. Le ciel, toujours si pur en ces climats, devient trouble ; le soleil perd son éclat et n'offre plus qu'un disque violet ; l'air n'est point nébuleux, mais gris, poudreux, et réellement il est plein d'une poussière très-déliée, qui ne se dépose pas, et qui cependant pénètre dans les appartemens fermés avec le plus de soin. Les poètes orientaux, pour peindre ces effets étranges, disent qu'*elle s'insinue au travers de la coque d'un œuf.* Ce vent, toujours léger et rapide, n'est pas d'abord très-chaud ; mais à mesure qu'il prend de la durée, il croît en intensité. Les poumons, qu'un air très-raréfié ne remplit plus, se contractent et se tourmentent ; la respiration devient courte, laborieuse ; la peau est sèche, et l'on est dévoré d'une chaleur interne. On a beau se gorger d'eau, rien ne rétablit la transpiration ; on cherche en vain la fraîcheur : le marbre, le fer, l'eau sont chauds quoique le ciel soit voilé. Alors on déserte les rues, et le silence règne comme pendant la nuit ; les habitans des villes et des villages s'enferment dans

leurs maisons; ceux du désert, dans leurs tentes et dans des puits creusés en terre, où ils attendent la fin de cette espèce de tempête qui communément dure trois jours. (*Volney et Savary*).

(12) C'est sans doute par ce motif que nos négocians sont si sensibles au froid en hiver, quoique dans cette saison le thermomètre de Réaumur se tienne, au plus bas, à neuf et huit degrés au-dessus de la glace. On les voit ordinairement avec deux ou trois enveloppes de renard; et ils conservent, même pendant les ardeurs de prairial, l'hermine et le petit-gris. Ils prétendent que la fraîcheur qu'on éprouve à l'ombre, en est une raison indispensable; mais la cause secrète et plus véritable, est que la pelisse, étant le galon de la Turquie, devient l'objet favori du luxe: elle est la marque de l'opulence et l'étiquette de la dignité. L'investiture des places importantes est toujonrs constatée par le présent d'une pelisse, comme si l'on vouloit dire à l'homme qu'on en revêt, qu'il est désormais assez grand seigneur pour ne s'occuper qu'à suer. (*Volney*, tome 1).

(14) On se sert dans toute l'Egypte de la charrue pour cultiver les terres. Lorsque le bœuf y a tracé un sillon peu profond, on bache la glèbe avec la houe, et on égalise le terrain comme celui d'un jardin; alors on lui confie la semence et on le herse légèrement. Ici finissent les travaux du laboureur, jusqu'à la moisson extrêmement abondante, à moins que les inondations du Nil n'arrivent point, ou passent leur hauteur ordinaire. Quand le blé et l'orge sont parvenus à leur maturité, on les coupe et on les étend sur l'aire, où un laboureur, assis sur une charrette dont les roues sont tranchantes et traînée par des bœufs, un bandeau sur les yeux, se promène sur la paille et la hache en morceaux; on la sépare ensuite du grain avec le van; ce grain est jaune, gros, et d'une bonne qualité; les Egyptiens en font un pain roux, à moitié cuit et mauvais, parce qu'au lieu de faire usage des moulins à

eau

eau et à vent, ils ne se servent que de la meule à bras, et ne bluttent point assez la farine. Les boulangers français font, avec le même blé, du pain blanc comme la neige et d'un goût excellent. Le riz demande plus de soins : il faut inonder le champ qu'on lui destine, en arracher les racines des herbes étrangères, l'arroser tous les jours lorsqu'il est planté, ce qui se fait par le moyen des roues à chapelet, dont l'invention est due aux Egyptiens : un bœuf suffit pour les tourner et pour arroser un champ vaste. Ces roues donnèrent à Archimède, lors de son voyage en Egypte, l'idée du chapelet ingénieux dont nous faisons encore usage aujourd'hui.

On coupe le riz après cinq mois de plantation, et la récolte ordinaire est de quatre-vingt boisseaux pour un ; outre ces grains, l'Egypte produit abondamment du dourra ou millet d'Inde, du lin, autrefois si renommé ; du chanvre, du chartame ou safranon, ainsi qu'une grande quantité de melons exquis et de légumes dont le peuple se nourrit pendant les chaleurs.

Le tems des semailles varie suivant les provinces et l'exposition des terres ; près de Syenne on sème l'orge et le blé en vendémiaire, et on le récolte en nivôse vers Gizé, on les coupe en pluviôse et en germinal dans les environs du grand Caire : telle est la marche ordinaire des moissons dans le Saïd ou la haute Egypte. Elle varie suivant que les terrains sont plus loin ou plus près du fleuve, plus bas ou plus élevés. Dans la basse Egypte, on sème et l'on recueille toute l'année ; par-tout où l'on peut jouir des eaux du fleuve, la terre ne se repose jamais et donne trois récoltes par an : c'est dans ce délicieux pays que le voyageur a sans cesse sous les yeux le spectacle charmant des fleurs, des moissons et des fruits ; et que le printemps, l'été et l'automne offrent à la fois leurs trésors. En descendant le fleuve, depuis la dernière Cataracte, on aperçoit, vers le milieu de nivôse, les blés presque mûrs ; plus bas, ils sont

en épis, et en s'avançant davantage, les plaines sont couvertes de verdure.

La luzerne que l'on coupe trois fois, depuis brumaire jusqu'en germinal, est le seul foin de l'Egypte ; il sert principalement à la nourriture des troupeaux. Les chevaux, les ânes, les mulets et les chameaux paissent dans les prairies pendant l'hiver ; le reste de l'année ils mangent de la paille hachée, de l'orge et des fèves : cette nourriture entretient leur santé et leur donne beaucoup de force et d'ardeur. Les Arabes accoutument leurs chevaux à la plus grande sobriété ; ils ne leur donnent à boire qu'une fois le jour, et les nourrissent avec un peu d'orge et de lait.

Les Egyptiens ne cultivent guères l'olivier, ils achètent leur huile en Crète et en Syrie ; mais comme ils ont un goût particulier pour les illuminations, ils tirent de l'huile de différentes plantes : la plus commune est celle que produit la Sésame et qu'ils nomment Sireg, huile à brûler. Ils en font aussi avec la graine de chartame, du lin, du pavot et de la laitue : le peuple mange celle de Chartame.

Rien n'est si beau à voir que l'Egypte dans deux saisons de l'année ; car si l'on monte sur quelques montagnes, ou sur les grandes pyramides du Caire pendant les mois de messidor et thermidor, on voit une vaste mer, sur laquelle s'élève un grand nombre de villes et villages, avec plusieurs chaussées qui conduisent d'un lieu à un autre ; le tout entremêlé de bosquets et d'arbres fruitiers dont on ne voit que les têtes, ce qui fait un coup-d'œil charmant. Cette perspective est bornée par des montagnes et des bois qui, dans l'éloignement, terminent le plus grand horizon qu'on puisse voir : en hiver, au contraire, c'est-à-dire vers les mois de pluviôse et de ventôse, toute la campagne ressemble à une belle prairie, dont la verdure, émaillée de fleurs, charme les yeux. On voit de tous côtés des troupeaux répandus dans la plaine, avec une infinité de laboureurs et de

jardiniers ; l'air est alors embaumé par la grande quantité de fleurs que fournissent les orangers, les citronniers et les autres arbres ; et il est si pur, qu'on n'en sauroit respirer ni de plus sain ni de plus agréable ; ensorte que la nature, qui est alors comme morte dans presque tous les autres climats, semble n'avoir de vie que pour un séjour si charmant. (*Lettres sur l'Egypte*, tome 2).

(15) Les plantes étrangères dégénèrent rapidement en Egypte. Ce fait est constaté par des expériences journalières. Nos négocians sont obligés de renouveler chaque année les grains, et de faire venir de Malte des choux-fleurs, des betteraves, des carottes et des salsifis : ces légumes réussissent d'abord très-bien ; mais si l'on sème ensuite les graines qu'elles produisent, il n'en résulte que des plantes étiolées. Pareille chose est arrivée aux abricots, aux poires et aux pêches qu'on a transplantés à Rosette. La végétation de ce sol paroît trop brusque pour bien nourrir des tissus spongieux et charnus : il faudroit que la nature s'y fût accoutumée par gradation, et que le climat se les fût appropriés par les soins de la culture. (*Volney*, tome 1).

(15 bis.) On peut, l'on doit même attribuer cette maladie, qui est plus commune dans tout le Delta et sur les côtes de la Syrie, à l'habitude qu'ont les habitans de dormir exposés à l'air, qui, dans le voisinage de la mer, prend une qualité nuisible, et à l'humidité, sans doute, jointe à la chaleur, qui devient alors un principe premier de maladies. L'on doit aussi ajouter à cette cause la salinité de l'air, si marquée dans le Delta, qui procure de l'irritation et des démangeaisons aux yeux ; et enfin le régime des Egyptiens qui lui-même paroît être un agent puissant. Le fromage, le lait aigre, le raisiné, les fruits verts, les légumes crus qui sont la nourriture ordinaire du peuple, produisent dans le bas ventre un trouble qui, selon l'observation des phisiologistes, se porte sur la vue ; les oignons crus sur-tout, dont ils abusent, ont pour l'échauffer une vertu dont il

est facile de faire soi-même la remarque. Il n'est pas étonnant que des corps ainsi nourris abondent en humeurs corrompues qui cherchent sans cesse le moyen de s'écouler. Détournées des voies internes par la transpiration habituelle, elles viennent à l'extérieur et s'établissent où elles trouvent moins de résistance ; elles doivent en conséquence préférer la tête, parce que les Egyptiens, en la rasant toutes les semaines, et en la couvrant d'une coiffure prodigieusement chaude, en font un foyer principal de sueurs. Or, pour peu que cette tête reçoive une impression de froid en se découvrant, la transpiration se supprime et doit se jeter sur les dents ou plus volontiers sur la vue, comme partie moins résistante. A chaque fluxion, l'organe s'affoiblit, il finit par se détruire ; et cette disposition, transmise par la génération, devient une nouvelle cause de maladies, ce qui fait que les naturels y sont plus exposés que les étrangers. L'excessive transpiration de la tête est une cause d'autant plus probable, que les anciens Egyptiens qui la portoient nue, n'ont point été cités par les médecins pour être si affligés d'opthalmies, et que les Arabes du désert qui se la couvrent peu, sur-tout en bas âge, en sont de même exempts. (*Volney*, tome 1, chap. 17).

(16) Le régime que l'on suit dans la petite vérole doit être regardé, plutôt que le climat qui n'a rien de malsain, comme la seule cause qui rend cette maladie si dangereuse. Dans les trois premiers jours, on y donne aux malades du *Debs* ou raisiné ; du miel et du sucre, et dès le septième, on leur permet le laitage et le poisson salé comme en pleine santé. Dans la supuration on ne les purge jamais, et l'on évite sur-tout de leur laver les yeux, quoiqu'ils soient remplis de pus et que les paupières soient collées par la sérosité desséchée ; ce n'est qu'au bout de quarante jours que l'on fait cette opération, et alors le séjour du pus, en irritant le globe, y a déterminé un cautère qui ronge l'œil entier. (*Volney*, *ibid.*).

(17) Les Egyptiens ignorans prétendent que c'est le regard malfaisant de quelques envieux qui les ensorcèlent, et ce préjugé ancien qui a fait dire à Virgile :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

est encore général et enraciné dans la Turquie. On voit souvent, en Egypte, pendre sur le visage des enfans et même sur celui des hommes faits, de petits morceaux d'étoffe rouge ou des morceaux de corail et de verre coloré : leur usage est de fixer, par leur couleur et leur mouvement, le premier coup-d'œil de l'envieux; parce que, prétendent-ils, c'est celui-là qui frappe. (*Notes sur l'Egypte*).

(18) Ce mal béni est très-difficile à guérir. Le mercure, sous quelque forme qu'on le prenne, échoue ordinairement ; les végétaux sudorifiques réussissent mieux, sans cependant être infaillibles : heureusement que la grande transpiration rend le virus peu actif. L'on voit, comme en Espagne, des vieillards en être atteints jusqu'à quatre-vingt ans. Ses effets sont funestes aux enfans qui en naissent infectés. Le danger devient plus éminent pour quiconque le rapporte dans un pays froid, où il fait alors des progrès d'autant plus rapides, qu'il se montre toujours plus rebelle dans cette transplantation. En Syrie, à Damas, et sur-tout dans les montagnes, il est plus dangereux, parce que l'hiver y est plus froid. (*Volney*, tome 1, pag. 224).

(19) Cette maladie arrive constamment à la suite de l'eau nouvelle qui, étant extrêmement bourbeuse, s'échauffe dans son lit, devient verdâtre, fétide et remplie de vers, de sorte qu'on est obligé de la purifier pour en boire. On se sert, pour cette opération, de poussière d'amandes amères broyées qu'on fait tournoyer pendant quelques minutes avec le bras plongé dans le centre du vase qui en est rempli : on la laisse reposer ensuite ; au bout de cinq à six heures, toutes les parties hétérogènes se précipitent au fond du vaisseau ; l'eau devient alors claire,

limpide et excellente à boire. (Ce procédé peut être employé avec succès sur les eaux de la Seine, lorsqu'elles sont troubles et jaunâtres, et il donne les mêmes résultats; seulement pour que l'opération réussisse bien, il faut que les vaisseaux soient grands). Cependant toute limpide que soit l'eau d'Egypte, ainsi préparée, elle occasionne dans le sang une espèce de fermentation qui sépare les humeurs vicieuses et les chasse vers la peau où la transpiration les appelle; cette révolution est une vraie dépuration purgative et toujours salutaire. (*Volney*, tom. 1, *Savary*, tom. 2).

(20) Cela est si vrai, que la peste est beaucoup plus rare en Syrie qu'en Egypte, la Syrie ayant moins de relations que l'Egypte avec des bâtimens venant de Constantinople.

(21) Aussitôt que la peste est constatée, les Européens s'enferment dans leur *kan* ou contrée, avec leurs domestiques, et ne communiquent plus au dehors: leurs vivres déposés à la porte du kan y sont reçus par un portier qui les prend avec des tenailles de fer, et les plonge dans une tonne d'eau. Veut-on leur parler, ils observent une distance qui empêche tout contact de vêtemens ou d'haleine avec les personnes de l'extérieur: par ce moyen, les Européens se préservent de ce fléau, à moins qu'il n'arrive quelque infraction à ce régime salutaire.

FIN DES NOTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTES

DE LA SECONDE PARTIE.

(1) Quelques auteurs anciens, et Pline sur-tout, donnent à entendre que les sciences sont entrées en Egypte par le Sud, et qu'on les cultivoit dans l'île de Meroé. Bruce, ayant trouvé de nos jours des monumens hiéroglyphiques en Ethiopie, a pensé également que les sciences y avoient été cultivées, avant d'arriver en Egypte.

(2) Orphée, Homère, Pythagore, Platon, Lycurgue, Solon et beaucoup d'autres.

(3) La nouveauté du sol de l'Egypte dépose du contraire ; cependant il est certain (dit l'*estimable auteur de l'Histoire des hommes*) que quand le premier des Pharaons civilisa la Thébaïde, tous les grands empires de l'Asie fleurissoient depuis long-tems : notre Europe seule étoit encore sauvage ; et tandis que le reste du globe avoit des mœurs et des lois ; les Gaules, la Germanie, l'Italie même n'étoient qu'une vaste forêt à l'ombre de laquelle quelques Celtes, qui n'avoient de l'homme que la figure, mangeoient du gland, se battoient avec les ours et consultoient les sybilles. (*tome* 2).

(4) Le myriamètre vaut six mille.

(5) Comme la fertilité de l'Egypte dépendoit de l'inondation du Nil, et que dans cette inondation, le trop et le trop peu étoient également funestes aux terres, le roi Mœris, pour obvier à ces deux inconvéniens et pour cor-

riger, autant qu'il se pouvoit, les irrégularités du Nil, fit venir l'art au secours de la nature et creusa un lac qui avoit cent mètres de profondeur. Deux pyramides, dont chacune portoit une statue colossale placée sur un trône, s'élevoient de cent mètres au milieu du lac et occupoient, sous les eaux, un pareil espace; ce qui démontroit que leur construction avoit précédé le creusement du lac: ce lac communiquoit au Nil par le moyen d'un grand canal qui avoit deux myriamètres de longueur; de grandes écluses ouvroient et fermoient le lac et le canal, selon le besoin. (*Hérodote*, liv. 2).

(6) Aménophis, père de Sésostris, ayant conçu le dessein de faire de son fils un conquérant, s'y prit d'une manière noble et grande. Tous les enfans mâles qui naquirent le même jour que Sésostris, furent amenés à la cour par ordre du roi: il les fit élever comme ses enfans et avec les mêmes soins que son fils, près duquel ils étoient nourris. Ce prince pensoit qu'il ne pouvoit lui donner de plus fidèles ministres ni des officiers plus zélés pour le succès de ses armes: on les accoutuma sur-tout, dès l'âge le plus tendre, à une vie dure et laborieuse, pour les mettre en état de soutenir un jour avec facilité les fatigues de la guerre: on ne leur donnoit point à manger qu'ils n'eussent fait à pied ou à cheval une course assez considérable. La chasse étoit leur exercice le plus ordinaire. La première campagne de Sésostris fut dirigée contre les Arabes: il apprit pendant cette guerre à supporter la faim et la soif, et soumit cette nation indomptable. Ce jeune prince conçut le projet de faire la conquête du monde: son armée, au commencement de son expédition, montoit à six cent mille hommes de pied et vingt-quatre mille chevaux, sans compter vingt-sept mille chars armés en guerre; ces troupes étoient commandées par les officiers les plus braves, les plus estimés, et sur-tout par les jeunes gens que son père avoit fait élever avec lui. Sésostris, devenu aveugle dans sa vieillesse, sembla dédaigner de mourir comme les autres

hommes : il se donna la mort lui-même, après avoir régné trente-trois ans ; il laissa l'Egypte extrêmement riche. Sous Tibère, on voyoit encore des monumens magnifiques qui marquoient l'étendue que l'Egypte avoit eue du tems de ce prince, ainsi que la quantité des tributs qu'on lui payoit. Sésostris, que les Grecs nomment Bélus, a été non-seulement un des plus puissans rois qu'ait eu l'Egypte, mais encore un des plus grands conquérans que vante l'antiquité. (*Hérodote et Diodore*).

(7) *Hérodote*, *Diodore de Sicile et Strabon*, disent que le labyrinthe étoit bâti à l'extrémité méridionale du lac Mœris, près la ville des crocodiles, qui est la même qu'*Arsinoé*. Ce monument étoit un amas magnifique de douze palais disposés régulièrement et qui communiquoient ensemble : quinze cents chambres, entremêlées de terrasses, s'arrangeoient autour de douze salles, et ne laissoient point de sortie à ceux qui s'engageoient à les visiter. Pour faire la visite des chambres et des salles du labyrinthe, on juge aisément qu'il étoit nécessaire de prendre la même précaution qu'Ariane indiqua à Thésée, lorsqu'il fut combattre le Minotaure dans le labyrinthe de Crète, fait à l'imitation de celui d'Egypte, quoiqu'il ne fût ni si grand ni si varié.

(8) Les douze rois avoient cimenté leur union par les sermens les plus terribles, pour éviter l'effet d'un oracle qui avoit prédit que celui d'entre eux qui feroit des libations à Vulcain dans un vase d'airain, deviendroit le maître de l'Egypte. Un jour qu'ils assistoient ensemble dans le temple de ce Dieu, à un sacrifice solennel qui s'y faisoit régulièrement dans un tems marqué, les prêtres ayant présenté à chacun d'eux une coupe d'or pour faire des libations, il se trouva qu'il en manquoit une, et Psammiticus, sans aucun dessein prémédité, au lieu de coupe, prit son casque d'airain, car ils en portoient tous, et s'en servit pour faire des libations. Cette circonstance frappa

les autres et leur rappela le souvenir de l'oracle que je viens de citer ; ils crurent donc devoir se tenir en garde contre ses entreprises, et le reléguèrent dans les pays marécageux de l'Egypte.

Psammiticus y passa quelques années, attendant une occasion favorable pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu de ses égaux, lorsqu'un courrier vint lui dire qu'il étoit arrivé en Egypte des hommes d'airain : c'étoient des soldats grecs, Ioniens et Cariens, qu'une tempête avoit jetés sur les côtes d'Egypte, et qui étoient tout couverts de casques, de cuirasses et d'autres armes d'airain. Psammiticus se souvenant aussitôt de la prédiction d'un autre oracle, qui avoit annoncé que des hommes d'airain viendroient à son secours, ne douta plus que ce n'en fût l'accomplissement. Il fit en conséquence amitié à ces étrangers, les engagea par de grandes promesses à demeurer avec lui, leva sous main d'autres troupes, mit ces grecs à leur tête ; et ayant attaqué les onze rois, il les défit et demeura seul maître de l'Egypte. (*Diodore de Sicile*).

(9) *Diodore de Sicile* parle d'une émigration qui arriva sous Psammiticus, et que l'on doit placer au commencement de la guerre que ce prince fit aux Assyriens. Cet historien dit que les Egyptiens, indignés de ce que le roi avoit mis les Grecs à l'aile droite par préférence à eux, quittèrent le service au nombre de deux cent mille, et se retirèrent en Ethiopie où on leur donna un établissement avantageux. (Liv. 1).

(10) Darius, roi de Perse, après la conquête de l'Egypte, fit achever le canal ; sa largeur, qui étoit de cinquante condées (trente mètres), pouvoit aisément contenir de front deux vaisseaux du rang de ceux que l'on nommoit *trirèmes* ; il avoit dix mètres de profondeur ; il commençoit un peu au-dessus de Bubaste, près le grand Caire, et aboutissoit à Patmos, ville d'Arabie sur la mer Rouge, près l'emplacement de Suez. Il falloit quatre jours à un

vaisseau pour le parcourir. Ce canal fut creusé de nouveau sous les Ptolémées. Trajan le fit nettoyer ; il fut aussi rétabli par les Arabes sous Omar ; actuellement il est fermé, de sorte que le commerce entre le Caire et Snez se fait par des caravanes. (*Voyage dans l'Inde*).

(11) Les Cyrénéens, colonie des Grecs qui s'étoit établie entre la Syrie et l'Egypte, ayant pris et partagé entre eux une grande partie du pays des Lybiens, forcèrent ces peuples dépouillés à se jeter dans les bras d'Apries et d'implorer sa protection. Ce prince envoya aussitôt une grande armée contre les Cyrénéens ; mais ayant été défaite et presque toute taillée en pièces, les Egyptiens s'imaginèrent qu'il ne l'avoit envoyée dans la Lybie que pour l'y faire périr, afin que, quand il s'en seroit défait, il pût régner plus despotiquement sur ses sujets. Ils crurent devoir secouer le joug d'un monarque qu'ils regardoient comme leur ennemi. Apries ayant eu connoissance de cette révolte, envoya un de ses officiers pour l'appaiser et faire rentrer le peuple dans son devoir ; mais lorsqu'Amasis eut commencé à parler, les Egyptiens lui mirent sur la tête un casque pour marque de la royauté, et le proclamèrent roi. Amasis accepta la couronne qui lui étoit offerte, demeura avec eux et se mit lui-même à la tête des révoltés.

Apries, encore plus enflammé de colère à cette nouvelle, envoya Paterbemis, un autre de ses officiers, et l'un des principaux seigneurs de sa cour, pour arrêter Amasis, mais Paterbemis n'ayant pu exécuter cette commission dangereuse et délicate, fut traité à son retour de la manière la plus indigne et la plus cruelle ; car Apries, sans considérer le défaut de moyens et de pouvoir qui avoit rendu impossible l'exécution de son ordre, lui fit couper le nez et les oreilles. Un pareil outrage, fait à un homme de ce rang, irrita si fort les Egyptiens, que la révolte devint générale : ceux qui n'y avoient pris aucune part furent se joindre aux mécontens ; Apries fut obligé de se

sauver dans la haute Egypte où il se maintint pendant quelque tems, et jusqu'à ce qu'ayant pris à sa solde une armée de Cariens, d'Ioniens et d'autres étrangers, il marcha contre Amasis et lui livra bataille près de Memphis; mais ayant été battu et fait prisonnier, il fut mené à la ville de Saïs et fut étranglé dans son propre palais. (*Hérodote*, liv. 2).

(12) Amasis étoit né d'une famille obscure de Saïs, raison pour laquelle ses sujets, dans le commencement de son règne, le traitoient avec peu de respect : il n'y fut pas insensible; mais il crut devoir ménager les esprits et les rappeler à leurs devoirs avec douceur. Il fit couler la statue d'une divinité, avec l'or même d'un bassin, dans lequel ses hôtes et lui se lavoient les pieds avant de se mettre à table. L'ayant exposée à la vénération publique, on vint en foule se prosterner et adorer la nouvelle statue : alors le roi ayant convoqué l'assemblée du peuple, déclara à quel usage cet or avoit servi, et changea le mépris des Egyptiens en respect pour sa personne.

Ce prince donnoit ordinairement la première partie du jour aux affaires, le soir aux plaisirs qu'il partageoit avec ses courtisans. Ses confidens, pensant qu'il les poussoit trop loin, lui représentèrent qu'une telle conduite convenoit peu à la dignité royale : Amasis leur répondit que de même qu'un arc tendu trop long-tems ne tarderoit point à se rompre, de même l'esprit occupé sans cesse d'affaires sérieuses s'affoiblissoit bientôt.

Ce prince fit une loi par laquelle chacun étoit obligé de déclarer tous les ans au magistrat quels étoient ses moyens de subsistance. Celui qui n'obéissoit pas ou qui faisoit une fausse déclaration, étoit mis à mort. Solon inséra cette loi dans celles des Athéniens.

Amasis bâtit plusieurs temples magnifiques, principalement à Saïs, lieu de sa naissance. *Herodote* parle sur-tout d'une chapelle que l'on admiroit beaucoup; elle étoit

d'une seule pierre qui avoit vingt-une coudées (12 mètres) de long, sur quatorze (8 mètres) de large, et huit (près de 5 mètres) de haut à l'extérieur. Les dimensions de l'extérieur étoient de 18, 12 et 5 coudées : cette pierre avoit été apportée d'Eléphantine, et deux cents hommes choisis furent employés pendant trois ans à la transporter sur le Nil. (*Hérodote*, liv. 2).

(13) Il paroît que Cambyse ne songea à porter la guerre en Egypte, que parce qu'Amasis avoit voulu secouer le joug des Babyloniens auxquels il s'étoit soumis, et que Cyrus, dans son expédition fameuse, avoit assujettis et rendus tributaires. Quoi qu'il en soit, ce prince résolut de pousser cette guerre avec vigueur, et pour s'en assurer le succès, il fit des préparatifs immenses, tant sur mer que sur terre ; il tira sur-tout un grand avantage des renseignemens que lui donna sur ce pays le transfuge *Phanès d'Halicarnasse*. Celui-ci, chef de quelques Grecs qu'Amasis avoit pris à son service, se jetta pour mécontentement dans le sein de Cambyse. Péluse, étant la clef de l'Egypte, fut le point par lequel Cambyse vouloit s'en emparer ; il s'avisa, pour s'en rendre maître, d'un singulier stratagème. La place étoit forte et devoit, selon toutes les apparences, l'arrêter long-tems ; mais pour en faciliter la prise, ayant su que toute la garnison étoit composée d'Egyptiens, il imagina, dans un assaut qu'il donna à la ville, de mettre au premier rang un grand nombre de chats, de chiens, de brebis et d'autres animaux que ce peuple tenoit pour sacrés. Les soldats n'osant lancer aucun trait de ce côté, dans la crainte de blesser quelques-uns de ces animaux, Cambyse se rendit maître de la place sans opposition.

Après cette conquête, ce prince marcha contre Psammenit qui s'avançoit à la tête d'une armée pour s'opposer à ses progrès ; la bataille fut terrible. On rapporte que les Grecs qui étoient dans l'armée de Psammenit, pour se venger de la fuite de Phanès, prirent ses enfans qui étoient

restés en Egypte, les égorgèrent et en burent le sang en présence des deux armées. Cette cruauté inouie ne leur procura cependant pas la victoire, car les Perses, indignés de cet horrible spectacle, tombèrent sur eux, avec tant de furie, qu'ils eurent bientôt renversé et mis en déroute toute l'armée égyptienne, dont ils tuèrent la plus grande partie. (*Rollin*, *Hist. anc.*, tom. 2, liv. 4, chap. 2).

(14) Aucun étranger n'étoit admis auprès du roi pour le servir; les personnes les plus distinguées par leur naissance, et dont l'éducation avoit été parfaitement soignée, étoient seules en possession de cet emploi important. Dès le matin et au point du jour, lorsque l'esprit est le plus net et les pensées les plus saines, les rois lisoient leurs lettres pour prendre une idée juste et véritable des affaires sur lesquelles ils avoient à prononcer; ils alloient ensuite sacrifier aux Dieux, et après les prières et le sacrifice, on lisoit en leur présence les actions des grands hommes, afin qu'ils gouvernassent l'état suivant leurs maximes et maintinssent les lois existantes. Ils ne pouvoient satisfaire leurs passions, ni faire le moindre tort à leurs sujets; mais aussi, lorsqu'ils suivoient les lois dans les jugemens qu'ils rendoient, ils étoient adorés de leurs peuples, de manière qu'ils étoient plus attentifs à la vie de leurs rois, qu'à celle de leurs femmes et de leurs enfans.

Les repas étoient réglés, tant pour la quantité que pour la qualité des mets qui étoient toujonrs très-communs, ayant plutôt intention de satisfaire aux besoins de la nature que de flatter le goût; on eût dit, observe le *professeur Rollin*, que ces règles avoient été dictées, non pas tant par un législateur qne par un habile médecin, uniquement attentif à la santé du monarque.

La même simplicité régnoit dans tont le reste; on voyoit, dit Plutarque, dans un temple de Thèbes, une colonne sur laquelle on avoit gravé des imprécations contre un roi qui,

le premier, avoit introduit la dépense et le luxe parmi les Egyptiens.

Lorsqu'un monarque mouroit, tout le peuple en portoit le deuil et déchiroit ses habits ; on fermoit les temples ; les sacrifices et les fêtes solennelles cessoient pendant soixante-douze jours : une troupe de trois cents, tant hommes que femmes, se mettoient de la boue sur la tête, et faisoient une procession en chantant des hymnes funèbres en l'honneur du mort.

La cour principale de judicature étoit composée de trente un membres choisis par les villes d'Héliopolis ou la ville du soleil, de Thèbes et Memphis qui, chacune en nommoit dix. On les prenoit toujours parmi les citoyens les plus distingués par leurs connoissances et leur amour pour les lois, et les plus généralement estimés : ils nommoient eux-mêmes leur président, qui alors étoit remplacé dans sa place de juge, par la ville qui l'avoit choisi. Ce premier magistrat portoit au col, et suspendue par une chaîne d'or, une figure de la justice, entourée de pierres précieuses. Elle étoit appliquée à la partie qui gagnoit sa cause, seule manière de prononcer les sentences. Entretenus par la libéralité du prince, qui, pour les affranchir des embarras domestiques et afin qu'ils pussent donner tout leur tems à l'étude des lois, leur assignoit des revenus ; ces juges rendoient au peuple la justice gratuitement. Seulement il n'étoit point permis de plaider devant la cour de judicature, tant elle craignoit la fausse éloquence qui éblouit les esprits en même tems qu'elle émeut les passions. Pour éviter toute surprise, les parties présentoient leurs moyens par écrit, et les juges décidoient. Cette cour s'est aussi distinguée par la sagesse de ses jugemens, que le firent depuis l'aréopage d'Athènes, le sénat de Lacédémone et celui de Rome.

L'homicide avec intention, et le parjure étoient punis de mort en Egypte ; le calomniateur étoit condamné au

même supplice qu'auroit subi l'accusé s'il eût été trouvé coupable. L'infamie étoit la peine de la désertion ou de la désobéissance d'un soldat ; on arrachoit la langue à celui qui révéloit quelque secret à l'ennemi ; on coupoit les deux poings aux faux monnoyeurs et à ceux qui altéroient le coin ; on ne pouvoit faire aucun emprunt sans déposer le corps embaumé de son père, et ne pas le retirer étoit le comble de l'infamie ; la polygamie étoit permise en Egypte, excepté aux prêtres ; le mariage des frères avec les sœurs étoit non-seulement autorisé par les lois, mais encore fondé sur la religion et sur l'exemple même d'Osiris et d'Isis, les Dieux les plus anciennement et les plus généralement honorés dans le pays ; les hommes convaincus d'adultère recevoient mille coups de verges ; les femmes avoient le nez coupé.

(15) Les Egyptiens adoroient non-seulement un grand nombre de divinités, mais encore beaucoup d'animaux. Le bœuf, le chien, le chat, l'ibis ou cygogne d'Egypte, le loup, l'épervier, le crocodile, etc. Non contens d'offrir de l'encens aux animaux, ils alloient jusqu'à déifier les légumes de leurs jardins ; ils rendoient les honneurs divins aux poireaux et aux oignons : c'est ce que leur reprochoit *Juvénal* dans sa quinzième satyre :

O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina.

Il n'étoit permis de manger aucun des animaux ou végétaux que l'on regardoit comme sacrés ; ils étoient nourris ou cultivés avec le plus grand soin : c'étoit se rendre coupable d'un crime capital que de tuer, de dessein prémédité, l'un des premiers. *Hérodote* dit qu'on punissoit de mort celui qui, par intention ou par accident, ôtoit la vie à un chat, à un ibis, ou même à un faucon ; le déicide paroissoit un crime si énorme, que le roi lui-même ne pouvoit obtenir le pardon de celui qui l'avoit commis : on poussoit la superstition si loin, que pendant les plus grandes famines,

famines, on immoloit plutôt les hommes que de jamais toucher aux animaux déifiés. Lorsqu'un chien ou un chat mouroit dans une maison, on prenoit le grand deuil; ceux qui l'habitoient se rasoient la tête et tout le poil du corps, et les voisins les sourcils seulement.

Le crocodile cependant n'étoit point regardé comme sacré par toute l'Egypte, car dans plusieurs provinces on cherchoit par toute sorte de moyens à les détruire.

Hérodote parle d'un oiseau nommé *Phénix*, que les Egyptiens tenoient aussi pour sacré, et qui ne paroissoit que tous les cinq cents ans. *Tacite* prétend qu'on en a vu un sous Tibère et dans d'autres tems. On dit que cet oiseau est unique dans son espèce; qu'il naît dans l'Arabie et vit cinq ou six cents ans : il est de la grosseur d'un aigle; sa tête est ornée d'un superbe plumage; il a les plumes du cou dorées, les autres pourprées, et la queue blanche, mêlée de plumes incarnates; ses yeux sont étincelans comme des étoiles. Lorsque chargé d'années il voit sa fin approcher, il forme un nid de bois et de gommes aromatiques, dans lequel il se place; et ensuite il meurt. De ses os et de sa moelle naît un ver qui devient un autre phénix: son premier soin est de rendre à son père les honneurs de la sépulture; il forme à cet effet, avec de la myrrhe, une espèce d'œuf proportionné à ses forces; il le vide en partie, y dépose les restes de son père, et en ferme avec soin l'entrée qu'il enduit également de myrrhe et de parfums : alors il se charge de ce précieux fardeau, et va le brûler sur l'autel du Soleil dans la ville d'Héliopolis.

Cette fable antique, fondée sur une fausseté évidente, est cependant passée en proverbe dans toutes les langues et chez tous les peuples, qui ont coutume de donner le nom de phénix à tout ce qui est singulier et rare dans son espèce. *Juvénal*, en parlant de la difficulté de trouver une femme accomplie, dit, *rara avis in terris* : *Sénèque* a dit la même chose d'un homme de bien.

Diodore et *Cicéron* prétendent que le motif du culte des Egyptiens pour certains animaux, étoit principalement fondé sur leur utilité : ainsi ils révéroient l'ibis, parce qu'il détruit les serpens ; le crocodile, parce qu'il défendoit le pays contre les incursions des Arabes ; l'ichneumon, parce qu'il empêchoit la trop grande multiplication des crocodiles.

Le bœuf Apis sur-tout étoit l'objet de leur vénération générale. Hérodote rapporte que Cambyse, de retour à Memphis après avoir échoué dans son expédition d'Ethiopie, ayant trouvé cette ville dans la joie, en fut extrêmement courroucé. S'étant imaginé que les Egyptiens se réjonissoient des revers qu'il venoit d'essuyer, les magistrats qu'il avoit fait mander lui ayant déclaré que cette alégresse provenoit de ce que leur dieu Apis étoit retrouvé, il ne voulut point les croire, et les fit mourir comme des imposteurs qui avoient osé l'insulter : ayant ensuite ordonné qu'on lui amenât les prêtres, il en reçut la même réponse. Il ordonna qu'on allât chercher immédiatement ce dieu, disant que puisqu'il étoit si bon et si familier, il vouloit aussi faire connoissance avec lui.

Lorsque l'animal déifié fut en sa présence, Cambyse, extrêmement étonné de voir un veau au lieu d'un dieu, devint plus furieux, tira son épée qu'il lui enfonça dans la cuisse ; et ridiculisant ensuite la stupidité grossière de ces prêtres, qui adoroient une brute, il les fit cruellement fustiger, et ordonna qu'on tuât tous les Egyptiens qui seroient rencontrés célébrant la fête d'Apis. Le dieu fut reconduit dans son temple, où il mourut quelque tems après de sa blessure, et fut enterré secrétement.

Le bœuf Apis, que l'on nommoit en grec *Epaphos*, étoit le plus célèbre des dieux ; les Egyptiens lui bâtissoient des temples magnifiques ; ils lui rendoient des honneurs extraordinaires pendant sa vie, et célébroient ses funérailles avec pompe et magnificence ; à sa mort, l'Egypte entroit dans un deuil général que les habitans ne quittoient que

lorsqu'on lui avoit trouvé un successeur. On le cherchoit dans tout l'Etat ; et certains signes caractéristiques distinguoient ce dieu, qui d'abord étoit un veau : il devoit avoir le corps entièrement noir, à l'exception d'une tache blanche, en forme de croissant, sur le front ; il devoit porter sur le dos la figure d'un aigle, et sur la langue celle d'un escarbot. Lorsqu'on avoit trouvé un tel veau, on l'amenoit à Memphis, où son installation dans sa nouvelle qualité se faisoit avec beaucoup de cérémonies.

Quelques Egyptiens s'abstenoient de la chair de chèvre, d'autres de mouton : tous avoient le porc en horreur ; dans les pleines lunes cependant ils sacrifioient cet animal à Bacchus et Diane, et alors ils en mangeoient. Ils regardoient la féve comme un végétal impur ; personne n'y touchoit, et il étoit défendu aux prêtres d'y porter la vue.

La circoncision étoit une cérémonie généralement observée par toute l'Egypte.

Les Egyptiens regardant les tombeaux comme des demeures où les corps étoient mis en dépôt, avoient un respect particulier pour les morts, à qui ils faisoient de magnifiques funérailles. Lorsque quelqu'un mouroit dans une famille, tous les parens et amis portoient le deuil, qui duroit quarante et soixante-dix jours, pendant lesquels ils s'abstenoient du bain, du vin et de tous mets exquis.

On embaumoit les corps : plusieurs personnes étoient employées à cette cérémonie ; les uns, avec des ferremens faits exprès, commençoient par vider le corps de tout ce qui est le plus susceptible de corruption, la cervelle, les entrailles et tous les intestins. Cette espèce de dissection semblant aux Égyptiens avoir quelque chose de violent et d'inhumain, ceux qui y avoient travaillé prenoient la fuite lorsque l'opération étoit achevée ; les assistans les poursuivoient à coups de pierre. On traitoit, au contraire, fort honorablement ceux qui étoient chargés d'embaumer le corps ; ils le remplissoient de myrrhe, de cannelle et

de toutes sortes d'aromates. Après un certain tems, ils l'enveloppoient de bandelettes de lin très-fines qu'ils collaient ensemble avec une espèce de gomme fort déliée, et qu'ils enduisoient de parfums les plus exquis. Par ce moyen la figure entière du corps, les traits du visage jusqu'aux paupières et sourcils se conservoient parfaitement. Plusieurs de ces corps se sont gardés entiers jusqu'à nos jours; c'est ce que nous appelons *Momies*.

Avant que le corps fût déposé dans le tombeau, on examinoit solennellement, devant un certain nombre de juges choisis, le caractère et la conduite du défunt. Cette cérémonie, qui précédoit les funérailles, est une chose des plus remarquables de l'histoire ancienne. Sans doute ce devoit être une grande consolation en mourant, que de laisser son nom en estime parmi les hommes, puisque c'est le seul bien que la mort ne peut ravir: mais cet honneur ne s'obtenoit qu'après le jugement dont je viens de parler.

Les juges s'assembloient au-delà d'un lac qu'ils passoient dans une barque. Celui qui la conduisoit s'appeloit, en langue égyptienne, *Caron*; et c'est de là que les Grecs, instruits par Orphée à son retour de l'Égypte, ont imaginé leur fable de la barque de Caron. Aussitôt qu'un homme étoit mort, on l'amenoit en jugement; l'accusateur public étoit entendu. Si sa conduite étoit trouvée mauvaise, on condamnoit sa mémoire, et il étoit privé de la sépulture; si, au contraire, le mort n'étoit convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissoit honorablement. Le trône lui-même n'étoit point exempt de cette enquête publique: quelques rois ont été privés de la sépulture.

Lorsque le jugement se trouvoit favorable, on procédoit aux cérémonies de l'inhumation. (*Hérodote*, *lib.* 2.)

(16) On nommoit hiéroglyphes les lettres ou caractères des livres sacrés, parce qu'ils exprimoient la pensée par la figure de certains animaux, ou par quelque partie

du corps humain. Ainsi la figure d'Harpocrate, qu'on représentoit dans tous les temples avec un doigt sur la bouche, avertissoit qu'on y célébroit des mystères qu'il n'étoit pas permis à tout le monde de pénétrer ; un épervier désignoit la vélocité ; un lièvre marquoit l'attention ; un crocodile, toute espèce de malice ; la main droite avec les doigts étendus, la libéralité ; et la main gauche les doigts fermés, l'avarice. Une statue de juge sans mains et les yeux baissés en terre, indiquoit les devoirs de ceux qui exerçoient la judicature.

(17) Les Égyptiens, rapporte *Diodore de Sicile*, avoient une méthode de faire éclore des poulets sans que les œufs eussent été couvés par une poule : ils les enfermoient dans un four légèrement échauffé, et dont le degré de chaleur se rapportoit à celle naturelle des poules. Ce procédé est toujours en usage dans ce pays. Le tems le plus favorable pour cette opération, est depuis le commencement de nivôse jusqu'à la fin de germinal. Pendant ces quatre mois, ils font couver plus de trois cent mille œufs, qui, sans réussir tous, fournissent à peu de frais une quantité prodigieuse de volailles. On emploie à-peu-près dix jours pour échauffer les fours, et autant pour faire éclore les œufs. C'est un spectacle divertissant, disent les voyageurs, que de voir éclore ces poulets, dont les uns ne montrent que la tête, les autres sortent de la moitié du corps, et les autres tout-à-fait, en courant de suite.

La manière d'élever les abeilles n'est pas moins extraordinaire, et annonce beaucoup d'intelligence. Comme la haute Égypte ne conserve la verdure que pendant quatre ou cinq mois, et que les fleurs et les moissons y arrivent plutôt, les habitans de la basse profitent de ces momens précieux. Ils rassemblent sur de grands bateaux les abeilles des différens villages ; chaque propriétaire leur confie ses ruches, désignées par une marque particulière. Lorsque la barque est chargée, les hommes qui doivent la con-

duire, remontent doucement le fleuve et s'arrêtent dans tous les lieux où ils trouvent de la verdure et des fleurs ; les abeilles, à la pointe du jour, sortent par milliers de leurs cellules et vont cueillir les trésors dont elles composent leur nectar. Elles reviennent plusieurs fois chargées de butin. Le soir elles rentrent dans leur demeure, sans que jamais ces travailleurs intelligens se trompent de ruches. C'est ainsi qu'après trois mois de séjour sur le Nil, les abeilles ayant moissonné les parfums de la fleur d'orange, du saïd, l'essence des roses du Fayoum, les trésors du jasmin d'Arabie et des fleurs diverses, sont rapportées dans les lieux dont on les avoit enlevées, et où elles trouvent de nouvelles richesses. Cette industrie procure aux Égyptiens un miel délicieux et de la cire en abondance. (*Lettr. sur l'Égypte*, tom. 2.)

(18) Le temple de *Jupiter Ammon* étoit à quarante myriamètres de Memphis, dans un terrain assez bon, d'un myriamètre de large, qui formoit une espèce d'île dans une mer de sable.

Rien ne put détourner Alexandre du projet qu'il avoit formé, et duquel il se promettoit la réussite de toutes ses entreprises. Ce stratagème ajoutoit à la confiance qu'avoient en lui ses soldats, qui le croyant fils du maître des dieux, devoient aisément se persuader qu'aucune puissance humaine ne pouvoit désormais lui résister. Les deux premières journées de marche furent supportables pour les soldats ; mais quand ils se virent dans de vastes campagnes, couvertes de sables d'une hauteur excessive, la frayeur les saisit. On n'y voyoit pas un arbre, aucune marque de terre cultivée. Pour surcroît de malheur, l'eau même qu'on portoit sur des chameaux, dans des peaux de bouc, avoit manqué ; et il ne s'en trouvoit pas une goutte dans ce terroir sablonneux. Les soldats étoient donc exposés à mourir de soif, sans parler du danger d'être ensevelis sous des montagnes de sables que le vent

y élève quelquefois, et qui anciennement firent périr cinquante mille hommes de l'armée de Cambyse. Tout étoit si brûlé et l'air si ardent, qu'on avoit peine à respirer. Tout-à-coup le ciel se couvrit de nuages épais qui cachèrent le soleil, ce qui produisit déjà un grand soulagement à l'armée, quoiqu'elle manquât toujours d'eau. Mais l'orage s'étant terminé par une grosse pluie, chacun fit sa provision; il y en eut de si pressés de la soif, que tenant leur bouche ouverte, ils recevoient l'eau comme elle tomboit. On sent assez ce que l'on doit penser de ces faits merveilleux, dont les historiens ont embelli ce récit.

On mit plusieurs journées à traverser ces déserts. Comme l'armée approchoit du lieu de l'oracle, elle vit quantité de corbeaux qui voloient devant les premières enseignes, et qui tantôt se posoient en terre quand l'armée marchoit lentement, tantôt s'avançoient comme pour lui servir de guides, jusqu'à ce qu'enfin on arriva au temple du dieu. C'étoit une chose étonnante, que ce temple, situé au milieu d'une vaste solitude, fût environné d'un bois si touffu, qu'à peine le soleil peut y pénétrer. Le bois étoit arrosé par plusieurs fontaines d'eau douce, qui conservoient sa verdure. On dit que près de ce bois, il y en avoit encore un autre, au milieu duquel étoit une fontaine que l'on nomme *l'eau ou la fontaine du Soleil.*

Au point du jour cette eau est tiède; à midi, froide; vers le soir, elle s'échauffe; et à minuit, elle est bouillante; puis, à mesure que le jour approche, sa chaleur diminue, continuant toujours ainsi.

Le dieu que l'on adoroit dans ce temple, n'avoit point la figure que les peintres et les sculpteurs donnent ordinairement aux dieux. Il étoit fait d'émeraudes et d'autres pierres précieuses; depuis la tête jusqu'au nombril, il ressembloit à un belier. Alexandre s'étant avancé dans le temple, le plus ancien des prêtres le déclara *fils de Jupiter*, et l'assura que le dieu lui-même lui donnoit ce nom.

Il l'accepta avec joie, et reconnut Jupiter pour son père. Il demanda ensuite si Jupiter son père ne lui avoit point destiné l'empire du monde entier; le prêtre lui répondit qu'il seroit monarque de l'univers. Enfin, il s'enquit si tous les meurtriers de son père avoient été punis : sur quoi le prêtre s'écria qu'il blasphêmoit ; que son père étoit immortel ; mais que pour les meurtriers de *Philippe*, ils étoient tous exterminés ; ajoutant que pour lui, il seroit invincible jusqu'à ce qu'il eût pris rang parmi les dieux. Quand il eut achevé son sacrifice, il fit de magnifiques présens au dieu, sans oublier les prêtres, qui l'avoient si bien servi.

Orné du titre superbe de fils de Jupiter, Alexandre revint de son voyage comme en triomphe. Depuis, dans toutes ses lettres, ses ordres, ses décrets, il prenoit toujours cette qualité : *Alexandre roi, fils de Jupiter Ammon.* Sur quoi sa mère Olympias lui fit en peu de mots une remontrance bien spirituelle, en lui mandant qu'il *cessât de la brouiller avec Junon.* (*Rollin., Hist. anc.*)

(19) Alexandrie avoit trois kilomètres de long sur un de large, ce qui pouvoit donner à ses murailles près de deux myriamètres de circuit. Elle étoit baignée au midi par le lac Maréotis, et au nord par la Méditerranée. Ses rues, qui étoient droites, la coupoient parallélement dans sa longueur, afin que cette direction laissât un libre cours au vent du nord, le seul qui porte en Égypte la fraîcheur et la salubrité. Une rue de six cent soixante mètres de large, commençoit à la porte de la Marine et finissoit à celle de Canope. Des maisons magnifiques, des édifices publics, des temples, la décoroient. C'étoit une longue place où l'œil ne pouvoit se lasser d'admirer le marbre, le porphyre et les obélisques qui devoient embellir un jour Rome et Constantinople. Cette rue, la plus belle qu'il y ait eu dans l'univers, étoit coupée par une autre de pareille largeur, ce qui formoit à leur intersection un

carré de deux kilomètres de pourtour. Du milieu de cette grande place, on distinguoit les deux portes, et l'on voyoit les vaisseaux arriver à pleines voiles du nord et du midi.

Un mole d'un mille de long fut jeté du continent à l'île de Pharos, et divisa le grand port en deux : celui qui est au nord conserva son nom ; une digue tirée de l'île au rocher où l'on bâtit le phare, le mit à l'abri du vent d'ouest : l'autre fut appelé *Eunoste*, ou de bon retour. Le premier se nomme aujourd'hui le port neuf, le second, le port vieux. Un pont qui joignoit le mole à la ville, lui servoit de communication. Il étoit élevé sur de hautes colonnes enfoncées dans la mer, et laissoit un libre passage aux navires. Le palais, qui commençoit bien avant le promontoire *Lochias*, se prolongeoit presque jusqu'à la digue ; il occupoit plus d'un quart de la ville : chacun des Ptolémées ajouta à sa magnificence. Il renfermoit dans son enceinte le Musée, asile des savans ; des bosquets, des édifices superbes, et un temple où le corps d'Alexandre avoit été deposé dans un cercueil d'or. L'infame *Séleucus Cibyosactès* viola ce monument, enleva le cercueil d'or et en mit un de verre à la place. Dans le grand port étoit située la petite île d'Austhirode, où l'on avoit élevé un théâtre et une maison de plaisance. Le port Eunoste en contenoit un petit nommé Kibotos (le port de l'Arche), et creusé de main d'hommes ; il communiquoit avec le lac Maréotis par un canal. Entre ce lac et le palais, on admiroit le temple de Sérapis et celui de Neptune, bâti près de la grande place du midi, où se tenoit le marché. Alexandrie s'étendoit encore sur les bords du lac du côté du midi. Sa partie orientale offroit le Gymnase avec des portiques de plus de deux cents mètres de long, soutenus par plusieurs rangs de colonnes de marbre. En sortant de la porte de Canope, on rencontroit un cirque spacieux, destiné à la course

des chars ; plus loin, le faubourg de Nicopolis bordoit le rivage de la mer et sembloit une seconde Alexandrie. On y voyoit un superbe amphithéâtre, avec un stade pour la célébration des quinquennales, fête que l'on célébroit tous les cinq ans. Telle est la description que les anciens, et Strabon sur-tout, nous ont laissée d'Alexandrie, dont la fondation remonte à trois cent trente-un ans avant notre ère.

(20) Lorsqu'Aridée eut tout préparé pour cette lugubre mais superbe cérémonie, il donna les ordres pour commencer la marche. Elle fut précédée par un grand nombre de pionniers et d'autres ouvriers pour rendre praticables tous les chemins par lesquels on devoit passer : après qu'ils eurent été aplanis, on vit partir de Babylone ce magnifique chariot dont l'invention et le dessin se faisoient autant admirer que les richesses immenses qu'on y découvroit. Le corps du chariot portoit sur deux essieux qui entroient dans quatre roues faites à la mode de Perse ; les moyeux et les bayons étoient dorés, et les jantes revêtues de fer ; les extrémités des essieux étoient d'or, représentant des mufles de lions qui mordoient un dard. Le chariot avoit quatre timons ; et à chaque timon étoient attelés quatre rangs de quatre mulets chacun, de sorte que pour le tirer il y avoit soixante-quatre mulets. On avoit choisi les plus forts et de la plus haute taille ; ils avoient des couronnes d'or et des colliers enrichis de pierres précieuses avec des sonnettes d'or. Sur ce chariot s'élevoit un pavillon tout d'or, qui avoit quatre mètres de large sur six de long, soutenu par des colonnes d'ordre ionique, embellies de feuilles d'acanthe : il étoit orné au-dedans de pierres précieuses disposées en forme d'écailles ; tout autour régnoit une frange d'or en réseaux dont les filets avoient un doigt d'épaisseur, où étoient attachées de grosses sonnettes qui se faisoient entendre de fort loin.

Dans la décoration du dehors, on voyoit quatre bas-reliefs.

Le premier représentoit Alexandre dans un char, et tenant à sa main un sceptre superbe, environné d'un côté d'une troupe de Macédoniens armés, et de l'autre d'une pareille troupe de Persans armés à leur manière ; devant eux marchoient les écuyers du roi.

Dans le second, on voyoit des éléphans harnachés de toutes pièces, portant, sur le devant, des Indiens ; et sur le derrière, des Macédoniens armés comme dans un jour d'action.

Dans le troisième étoient représentés des escadrons de cavalerie en ordre de bataille.

Le quatrième montroit des vaisseaux tout prêts à combattre.

A l'entrée de ce pavillon étoient des lions d'or qui sembloient le garder.

Aux quatre coins étoient posées des statues d'or massif représentant des Victoires avec des trophées d'armes à la main.

Sur le pavillon on avoit placé un trône d'or, d'une figure carrée, orné de têtes d'animaux qui avoient autour du cou des cercles d'or d'un demi-mètre de largeur, d'où pendoient des couronnes brillant des plus vives couleurs, telles qu'on en portoit dans les pompes sacrées.

Au pied de ce trône étoit posé le cercueil d'Alexandre, tout d'or et travaillé au marteau. On l'avoit rempli à demi d'aromates et de parfums, tant afin qu'il exhalât une bonne odeur, que pour la conservation du cadavre. Il y avoit sur ce cercueil une étoffe de pourpre brochée d'or.

Entre le trône et le cercueil étoient les armes du prince, telles qu'il les avoit portées pendant sa vie.

Le pavillon au dehors étoit aussi couvert d'une étoffe de pourpre à fleurs d'or ; le haut étoit terminé par une très-grande couronne d'or, composée comme de branches d'olivier : le soleil qui dardoit ses rayons sur cette couronne, joint au mouvement du chariot, la faisoit

briller d'une lumière étincelante semblable à celle des éclairs.

On conçoit aisément que dans une longue marche, le mouvement d'un chariot aussi chargé que celui-ci, devoit être sujet à de grands inconvéniens ; afin donc que le pavillon et tous ses accompagnemens, soit que le chariot descendît ou qu'il montât, demeurassent toujours dans la même situation malgré l'inégalité des lieux et les violentes secousses qui en étoient inséparables, du milieu de chacun des deux essieux s'élevoit un axe qui soutenoit le milieu du pavillon et tenoit toute la machine en état.

Après le chariot marchoient les gendarmes tout armés et superbement vêtus.

On ne sauroit croire combien cette cérémonie attira de monde, tant par le profond respect que l'on avoit pour la mémoire d'Alexandre, que par la magnificence de cette pompe funèbre, qui n'avoit point eu son égale dans le monde.

Il avoit couru une prédiction, que l'endroit où seroit enterré Alexandre deviendroit le plus heureux et le plus florissant de toute la terre. Les gouverneurs se disputèrent l'un à l'autre un corps qui devoit porter avec lui de si beaux priviléges. Perdicas, par amour pour la patrie, vouloit qu'on le portât à Égée en Macédoine, sépulture ordinaire de ses rois. On proposa encore d'autres lieux ; l'Égypte l'emporta. Ptolémée, qui avoit des obligations particulières au roi de Macédoine, voulant signaler sa reconnoissance, partit avec une nombreuse escorte de troupes les plus lestes qu'il eût, pour aller au devant du convoi, et s'avança jusqu'en Syrie. L'ayant joint, il empêcha qu'on ne le portât au temple de Jupiter Ammon, comme on en avoit le dessein. Le corps fut déposé d'abord dans la ville de Memphis, et de là conduit à Alexandrie. Ptolémée lui fit bâtir un temple magnifique, et lui rendit tous les honneurs que l'antiquité païenne avoit coutume

de rendre aux demi-dieux et aux héros. (*Rollin*, *Hist. anc.* Tom. 7.)

(21) Jérusalem étoit si forte par sa situation avantageuse et par les ouvrages de l'art, qu'elle auroit tenu long-tems contre les forces de Ptolémée, sans la crainte religieuse qu'avoient alors les Juifs de violer la loi s'ils se défendoient le jour du sabbat. Ce prince s'en aperçut bientôt ; et profitant d'un si grand avantage, il choisit ce jour-là pour faire donner un assaut général : personne n'osant se défendre, il emporta la place sans éprouver la moindre résistance.

Comme c'est sous Ptolémée Soter, que Démétrius, fils d'Antigone (l'un des capitaines d'Alexandre, à qui l'Asie mineure étoit échue en partage), fit le siége de Salamine, capitale de l'île de Chypre, et que ce fut à ce sujet qu'on se servit pour la première fois de la fameuse machine nommée *hélépole*, ce sera faire plaisir à mes compagnons d'armes, que de leur en donner une exacte description.

L'hélépole surpassoit en grandeur toutes les machines qui avoient paru avant elle. La base en étoit carrée ; chaque face avoit vingt-cinq mètres (75 pieds) ; sa construction étoit un assemblage de grosses poutres équarries, jointes ensemble avec des bandes de fer. Toute cette masse portoit sur huit roues qui étoient proportionnées à son poids ; les jantes avoient un mètre d'épaisseur.

Pour faciliter et varier le mouvement de cette énorme machine, on avoit mis par-dessous, des *antistreptes* (espèce de roulettes attachées à un pivot tournant et mobile en tous sens), par le moyen desquelles l'hélépole pouvoit être tournée et mue de tous côtés.

Il y avoit aux quatre encoignures, quatre poteaux d'environ cinquante mètres de hauteur (150 pieds), inclinés les uns vers les autres. La machine avoit neuf étages qui alloient en diminuant. Le premier étoit soutenu par quarante-trois poutres, et le dernier par neuf seulement.

Trois des côtés étoient revêtus de lames de fer, afin que les feux lancés de la ville ne pussent l'endommager.

Chaque étage avoit des fenêtres, sur le devant, d'une grandeur proportionnée aux traits de la machine. Au-dessus de chaque fenêtre étoit élevé un auvent, on manière de rideau fait de cuir garni et rembourré de laine, lequel s'abaissoit ou s'élevoit à volonté par le moyen d'une poulie, et contre lequel les coups lancés par ceux de la place perdoient toute leur force.

Chacun des étages avoit deux larges échelles, l'une pour y monter et l'autre pour en descendre.

Trois mille quatre cents hommes faisoient mouvoir cette machine ; c'étoit l'élite de toute l'armée pour la force et pour la vigueur. Mais l'art avec lequel l'hélépole avoit été faite, en facilitoit beaucoup le mouvement. (*Hist. anc.* tom. 7.)

(22) Ptolémée Soter, deux ans avant sa mort, ayant pris la résolution d'abdiquer la royauté et de la céder à un de ses enfans, consulta, dans une affaire si importante, *Démétrius de Phalère.* Celui-ci répondit à la confiance du roi, en tâchant de le dissuader de son projet, et en lui faisant envisager qu'il ne lui resteroit plus d'autorité s'il se dépouilloit ainsi, et qu'il étoit dangereux de se donner un maître. Mais Ptolémée persistant dans sa résolution, et Démétrius le voyant déterminé à cette abdication, lui conseilla de suivre, dans ce choix, l'ordre prescrit par la nature, et suivi généralement par toutes les nations, en se déclarant pour l'aîné des enfans qu'il avoit eus d'Euridice, sa première femme. Le crédit de Bérénice l'emporta sur un avis si sage, et Philadelphe fut nommé pour succéder à Ptolémée Soter. (*Hist. anc.* t. 7.)

(23) Je ne puis mieux faire connoître jusqu'où alloient la richesse et le luxe de l'Egypte au commencement de la dynastie des Ptolémées, qu'en donnant les détails de la fête que Philadelphe donna au peuple à son avène-

ment à la couronne. Elle est la plus magnifique dont il soit parlé dans l'antiquité. Je n'entre dans une description si longue et si minutieuse, que pour donner une idée de ce que l'Égypte peut redevenir un jour, en considérant ce qu'elle fut autrefois.

Cette pompe solennelle dura un jour entier. Elle fut ouverte par des Silènes, vêtus les uns de robes de pourpre, et les autres de robes d'un rouge foncé ; ils étoient destinés, les uns et les autres, à écarter la foule.

Après eux marchoient des Victoires, dont les ailes étoient d'or ; elles portoient des vases hauts de trois mètres, partie dorés et partie ornés de feuilles de lierre, dans lesquels on faisoit brûler des parfums. Leurs habits, où l'or brilloit de toutes parts, étoient brodés de figures d'animanx.

Venoit après un autel double, de trois mètres, couvert d'un grand feuillage de lierre, avec des ornemens d'or ; il étoit surmonté d'une couronne d'or, composée de pampres, et ornée de bandes blanches qui l'environnoient de tous côtés.

Six vingts jeunes garçons marchoient ensuite, revêtus de tuniques de pourpre, portant chacun, dans un vase d'or, de l'encens, de la myrrhe et du safran.

Quarante Satyres les snivoient, portant chacnn sur la tête une couronne d'or qni représentoit des feuilles de lierre, et à la main une couronne qui étoit aussi d'or, et ornée de feuilles de vigne. Leurs habits étoient bigarrés de différentes couleurs.

Deux Silènes marchoient ensuite, revêtus de manteaux de pourpre avec des chaussures blanches. L'un d'eux portoit une espèce de chapeau avec un caducée d'or ; l'autre avoit une trompette. Au milieu des deux marchoit un homme dont la taille étoit de deux mètres ; il avoit un masque et un habit tel qu'en portoient sur le théâtre ceux qui représentoient des tragédies, et il portoit une couronne d'or : il étoit appelé l'*Année*.

Une très-belle femme, de même taille, le suivoit, habillée supérieurement, et toute brillante d'or. Elle portoit d'une main une couronne de feuilles de l'arbre que l'on appeloit persée, et de l'autre main une palme.

Les Génies des quatre saisons marchoient après, portant les attributs qui les distinguent.

Venoient ensuite des Satyres, portant des couronnes d'or en forme de lierre et vêtus de rouge. Les uns tenoient des vaisseaux pleins de vin, les autres des coupes à boire.

Philiscus, poète et prêtre de Bacchus, les suivoit avec les comédiens, musiciens, danseurs, et autres personnages de cette sorte.

On portoit ensuite des trépieds, qui étoient la récompense destinée à ceux qui présidoient aux combats et aux exercices des athlètes. L'un, haut de quatre mètres et demi, étoit ponr les jeunes garçons; l'autre, haut de six mètres, étoit pour les hommes faits.

Un char, d'une grandeur extraordinaire, suivoit; il étoit, ainsi que tous ceux dont il sera parlé, à quatre roues, et avoit sept mètres de long sur quatre de large. Il étoit tiré par cent quatre-vingts hommes. Sur ce char étoit Bacchus, haut de cinq mètres, qui sacrifioit avec une grande coupe d'or. Il portoit une tunique de ponrpre brochée d'or, qui descendoit jusqu'aux talons, sur laquelle étoit une autre tunique transparente, de couleur de safran; et par-dessus tout, il étoit revêtu d'nn grand manteau de pourpre broché d'or. Devant lui étoit une grande cuve d'or, tenant quinze mesures appelées métrètes on brocs. Un trépied d'or, sur lequel étoient un vase d'odeur de même métal, et deux fioles aussi d'or, pleines de cannelle et de safran. Bacchus étoit à l'ombre des lierres, des pampres et d'autres feuillages d'arbres fruitiers, d'où pendoient des couronnes, des bandelettes, des thyrses, des tympanons, des rubans, des masques satiriques,

satiriques, comiques et tragiques. Dans ce même char étoient des prêtres, des prêtresses, des ministres et interprètes des mystères, des troupes de danseurs et de femmes qui portoient des vases.

Après cela venoient les Bacchantes, qui marchoient les cheveux épars, et portoient des couronnes composées les unes de serpens, les autres de branches d'if, ou de vigne, ou de lierre. Ces femmes tenoient, les unes des couteaux, les autres des serpens.

Suivoit ensuite un autre char, tiré par soixante hommes, sur lequel étoit la statue de Nina, assise; elle avoit quatre mètres de hauteur et portoit une tunique de couleur jaune, brochée d'or; et sur cette tunique, un autre vêtement laconique. Cette statue se levoit par machines, sans que personne y touchât, et après qu'elle avoit versé du lait d'une fiole d'or, elle se rasseyoit; elle tenoit de la main gauche un tyrse couronné de rubans; elle portoit une couronne d'or, sur laquelle étoient représentées des feuilles de lierre et des grappes composées de différentes pierres précieuses; elle étoit couverte d'un ombrage épais, formé par différens feuillages; aux quatre angles du char étoient quatre lampes dorées.

Venoit après un autre char, long de douze mètres et large de huit, tiré par trois cents hommes, sur lequel étoit un pressoir de pareille longueur, tout plein de vendange. Soixante Satyres la fouloient au son de la flûte, chantant des airs conformes à l'action qu'ils faisoient; Silène étoit le chef de la troupe. Le vin couloit pendant toute la marche.

Un autre chariot, de même grandeur, étoit mené par six cents hommes; il portoit une outre de grandeur énorme, faite de peaux de léopard cousues ensemble. Cette outre tenoit trois mille mesures; on en faisoit couler du vin par tout le chemin.

Ce char étoit suivi de Satyres et de Silènes couronnés,

au nombre de six vingts. Les uns portoient des pots ; les autres des flacons, d'autres de grandes coupes. Tous ces vases étoient d'or.

Cette troupe étoit elle-même suivie d'une cuve d'argent qui tenoit six cents brocs, portée sur un char tiré par six cents hommes. Elle étoit ciselée, et avoit des figures d'animaux aux bords, aux deux anses et à la base. Elle étoit ceinte, au milieu, d'une couronne d'or ornée de pierres précieuses.

Après venoient deux coupes d'argent, de six mètres de large sur trois de haut : elles étoient ornées de bossettes en haut et tout autour, et avoient aux pieds, des animaux, dont trois étoient d'un demi-mètre et un grand nombre de moindre grandeur.

Dix grandes cuves suivoient ; seize autres cuves, dont les plus grandes tenoient trente brocs et les plus petites cinq ; dix chaudrons ; vingt-quatre vases à deux anses sur cinq soucoupes ; deux pressoirs d'argent sur lesquels étoient vingt-quatre gobelets ; une table d'argent massif, de six mètres, et trente de deux ; quatre trépieds, dont l'un, qui étoit d'argent massif, avoit huit mètres de circonférence ; les autres trois, plus petits, étoient ornés de pierreries sur le milieu.

On portoit ensuite quatre-vingts trépieds delphiques d'argent, moindres que les précédens ; vingt-six cruches ; seize flacons ; cent soixante autres vaisseaux tous d'argent, dont le plus grand tenoit six brocs, et les plus petits deux.

Les vases d'or venoient ensuite : quatre qu'on appeloit laconiques, couronnés de pampre, deux à la corinthienne, ornés, au cou et au ventre, de figures d'animaux ; ces vases tenoient huit brocs ; un pressoir où étoient dix gobelets ; quatre autres vases, dont deux tenoient chacun cinq brocs, et les autres, deux mesures ; vingt-deux seaux à rafraîchir les liqueurs, dont le plus grand tenoit

trente bœufs, et le plus petit, un ; quatre grands trépieds : une espèce de corbeille propre à mettre des vases, enrichie de pierres précieuses ; elle avoit cinq mètres de long et étoit faite à six degrés, ornés de beaucoup de figures d'animaux de la hauteur d'un mètre, etc.

Après cela marchoient seize cents jeunes garçons, revêtus d'une tunique blanche, couronnés, les uns de lierre, les autres de branches de pin. Deux cent cinquante d'entre eux portoient des vases d'or ; quatre cents, des vases d'argent ; et trois cent vingt autres, des seaux d'or destinés à rafraîchir les liqueurs.

D'autres venoient ensuite, portant de grands pots pour donner à boire, dont vingt étoient d'or, et trois cents bigarrés de différentes couleurs.

Il y avoit, outre cela, des tables de deux mètres, où l'on voyoit plusieurs choses remarquables. Dans l'une étoit représenté le lit de Sémélé, où l'on apercevoit des tuniques brochées d'or, et d'autres ornées de pierres précieuses.

Un char venoit après ; il avoit onze mètres de long sur sept de large, et il étoit tiré par cinq cents hommes. Il portoit une outre fort profonde, couverte de lierre et de pampre, de laquelle sortoient et s'envoloient des pigeons, des ramiers, des tourterelles liées par la patte avec des bandelettes, afin que ceux qui étoient auprès les pussent prendre. De cette outre, sortoient aussi deux fontaines dont l'une étoit de lait et l'autre de vin. Toutes les nymphes qui étoient autour portoient des couronnes d'or. Mercure y étoit aussi, tenant un caducée d'or, et revêtu de riches habits.

Sur un autre char étoit représentée l'expédition de Bacchus dans les Indes. Ce dieu, haut de six mètres, étoit monté sur un éléphant. Il étoit vêtu de pourpre et portoit une couronne d'or, de lierre et de pampre ; il tenoit dans les mains un long thyrse d'or. Il chaussoit des souliers

dorés. Sur le cou de l'éléphant étoit monté un Satyre de plus de deux mètres de haut, portant une couronne d'or de branches de pin, sonnant du cor qui étoit une corne de chèvre. Le harnois de l'éléphant étoit aussi tout d'or ; il portoit un collier d'or en forme de feuilles de lierre.

Cinq cents jeunes filles suivoient, ornées de tuniques, de pourpre et de ceintures d'or ; six vingts d'entre elles qui commandoient aux autres, portoient des couronnes d'or en forme de branches de pin.

Après elles venoient six vingts Satyres armés de toutes pièces ; les armes étoient, les unes d'argent, les autres de cuivre.

On voyoit aussi cinq troupes d'âues montés par des Silènes et des Satyres couronnés. Une partie de ces ânes portoient des fronteaux et tout le reste des harnois d'or, et l'autre partie les portoit d'argent.

Suivaient ensuite vingt-quatre chars tirés par des éléphans, soixante tirés par des boucs, douze tirés par des lions, six par des oryges, espèce de chèvres, quinze par des buffles, quatre par des ânes sauvages, huit pas des autruches, sept pas des cerfs. Sur tous ces chars étoient montés de jeunes garçons vêtus en cochers, et portant des chapeaux à grands bords ; d'autres plus petits les accompagnoient, armés de petits boucliers et de longs thyrses, revêtus de manteaux parsemés d'or : les jeunes garçons qui servoient de cochers étoient couronnés de rameaux de pin, et les plus petits de lierre.

Il y avoit encore trois chars menés par des chameaux, qui étoient suivis d'autres que tiroient des mulets. On voyoit sur ces chars, des tentes faites à la manière des barbares, et des femmes indiennes et d'autres nations revêtues en esclaves : de ces chameaux, quelques-uns étoient destinés à porter trois cents livres de safran, de cannelle, de cinnamome, d'iris et d'autres aromates.

Près de ceux-ci marchoient des Ethiopiens armés de

piques, qui portoient, les uns, six cents dents d'éléphans; les autres, deux mille branches d'ébène; les antres, soixante coupes d'or et d'argent, et de la poudre d'or.

Après eux venoient deux chasseurs portant des dards dorés, et conduisant deux mille quatre cents chiens, partie indiens ou hireaniens, partie molosses ou d'autres espèces.

Ensuite cent cinquante hommes portoient des arbres auxquels étoient attachées des bêtes fauves de différente espèce, et des oiseaux : on portoit aussi dans des cages, des perroquets, des paons, des méléagrides, des faisans, et d'autres oiseaux d'Ethiopie, en grand nombre. Marchoient après, cent trente moutons d'Ethiopie, trois cents d'Arabie, vingt de l'île d'Eubée, vingt-six bœufs blanes indiens, huit bœufs d'Ethiopie, un grand ours blanc, quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, trois petits ours, une girouffle, espèce de panthère, et un rhinocéros d'Ethiopie.

Après cela venoit Bacchus portant une couronne d'or ornée de feuilles de lierre, et traîné dans un char; il se réfugioit à l'autel de Rhéa, lorsqu'il étoit persécuté par Junon. Priape étoit auprès de lui, portant une couronne d'or en forme de feuilles de lierre : la statue de Junon portoit un diadème d'or; les statues d'Alexandre et de Ptolémée portoient des couronnes de feuilles de lierre, qui étoient de l'or le plus fin; la statue de la Vertu, qui étoit auprès de Ptolémée, portoit une couronne d'or en forme de rameaux d'olivier; la Ville de Corynthe, posée aussi auprès de lui, portoit un diadème d'or.

Près de chacun d'eux étoit un grand vase plein de coupes d'or, et un autre aussi d'or qui tenoit cinq brocs.

Ce char étoit suivi de plusienrs femmes richement vêtues, qui portoient les noms de villes de l'Ionie, de l'Asie, et des îles qni avoient été autrefois subjuguées par les Perses; elles portoient toutes des couronnes d'or.

Sur un antre char étoit un thyrse d'or de qnarante-cinq mètres, et une lance d'argent de trente.

Il y avoit de plus un grand nombre de bêtes sauvages et de chevaux ; vingt-quatre lions de grandeur démesurée ; plusieurs autres chariots qui portoient non-seulement les statues des dieux, mais aussi celles de plusieurs rois.

Suivoit ensuite un chœur de six cents hommes, parmi lesquels étoient trois cents joueurs de guitare ; ils portoient tous des couronnes d'or, et leurs guitares étoient dorées. Près d'eux marchoient deux mille taureaux, tous de même couleur et portant des fronteaux d'or, au milieu desquels étoit une couronne ; ils étoient encore ornés d'un collier et d'une égide qu'ils portoient sur le poitrail : le tout étoit d'or.

Venoit après, la pompe de Jupiter et des autres dieux en grand nombre ; et après toutes, celle d'Alexandre, dont la statue toute d'or étoit sur un char tiré par des éléphans ; il avoit à ses côtés la Victoire et Minerve.

Il y avoit encore dans cette fête plusieurs trônes d'or et d'ivoire : sur l'un étoit un grand diadème d'or, sur l'autre une corne d'or ; un autre portoit aussi une couronne d'or, et un autre une corne d'or toute solide et massive : sur le trône de Ptolémée, père du prince régnant, étoit une couronne d'or, dont le poids étoit de dix mille pièces d'or (cent mille francs).

Les troupes qui escortoient cette pompe étoient de cinquante-sept mille six cents hommes de pied et vingt-trois mille deux cents hommes de cavalerie, tous vêtus et armés magnifiquement. La dépense de toute cette fête, d'après les registres des intendans du palais, monta à deux mille deux cents talens et cinquante mines, ce qui fait de notre monnoie six millions sept cent dix-neuf mille cinq cents francs. (*Hist. anc.*, tom. 7.)

Cette fête doit sans doute paroître presque un prodige, et l'on a même de la peine à concevoir comment une si grande quantité de monde put défiler dans un seul jour dans les rues d'Alexandrie ; mais cet étonnement cesse, lors-

qu'on réfléchit que plusieurs rues étoient assez larges pour qu'un de nos bataillons y pût marcher en ligne ; celle de la Marine ayant, comme je l'ai déjà dit, six cent soixante mètres (1980 pieds) en largeur, donnoit un espace beaucoup plus que suffisant pour contenir quatre cents hommes de front.

(24) Le père de Philadelphe, Ptolémée Soter, qui avoit cultivé les belles-lettres, et qui vouloit faire fleurir les sciences, qu'il aimoit, fonda à Alexandrie une espèce d'académie que l'on nommoit *Muséon*, où une société de savans travailloit à des recherches de philosophie et à perfectionner toutes les autres sciences. Il donna à cette société une bibliothèque qui s'augmenta prodigieusement sous ses successeurs. Voici comme on s'y prit pour la former : on saisissoit généralement tous les livres grecs et autres qui entroient en Egypte, et on les envoyoit au muséon, où l'on en faisoit faire des copies par des gens qu'on y entretenoit exprès; on rendoit ces copies aux propriétaires, et on gardoit les originaux pour la bibliothèque.

Comme le muséon fut d'abord dans le quartier de la ville que l'on nommoit *Bruchion*, près du palais des rois, ce fut là aussi qu'on établit d'abord la bibliothèque, et elle y attiroit beaucoup de monde : mais quand elle fut augmentée au point que l'on y comptoit déjà quatre cent mille volumes, on commença à mettre dans le *Sérapéon* les livres nouveaux qu'on y ajoutoit. Cette seconde bibliothèque, qui n'étoit que le supplément de la première, étoit aussi appelée sa fille, et avec le tems elle contint jusqu'à trois cent mille volumes.

Dans la guerre que César soutint contre les Alexandrins, un incendie, qui en fut l'effet, consuma la bibliothèque de Bruchion avec les quatre cent mille volumes ; celle de Sérapéon ne souffrit aucun dommage, et ce fut apparemment là que Cléopâtre mit les deux cent mille volumes de celle de Pergame, dont Marc Antoine lui fit présent.

Cette addition et les autres qui s'y firent de tems en tems rendirent la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie plus nombreuse et plus considérable que la première ; et quoique pillée plus d'une fois pendant les troubles et les révolutions qui arrivèrent dans l'empire romain, elle se remettoit toujours de ses pertes, et recouvroit son nombre de volumes. Elle a ainsi subsisté jusqu'au VII.e siècle, qu'elle eut enfin le même sort que sa mère, et qu'elle fut brûlée par les Arabes. (*Hist. anc.*, tome 7.)

(25) Ce fut la première année du règne de Philadelphe, que la fameuse tour du fanal de l'île de Paros fut achevée. Elle a passé pour une des sept merveilles du monde. C'étoit un grand bâtiment carré, de marbre blanc, au haut duquel on entretenoit continuellement du feu pour servir de guide aux vaisseaux et les avertir de l'approche des côtes de l'Egypte, qui sont si basses qu'on court risque d'échouer avant d'avoir pu les distinguer : elle coûta huit cents talens à bâtir (deux millions quatre cent mille francs). L'architecte qui l'éleva étoit *Sostrate de Cnide* ; cette tour merveilleuse avoit plusieurs étages qui étoient entourés de galeries, soutenues par des colonnes de marbre ; elle s'élevoit à près de cent trente-quatre mètres. On avoit placé au sommet un grand miroir d'acier poli disposé de manière qu'on y apercevoit l'image des vaisseaux éloignés, avant qu'ils fussent visibles à l'œil ; cette tour s'appeloit la tour de Pharos, ou simplement le *Phare*.

Ce fut dans l'intention d'enrichir son royaume en y attirant tout le commerce de l'orient, que Ptolémée Philadelphe fit bâtir sur la frontière de l'Ethiopie et sur la côte occidentale de la mer Rouge, une ville à qui il donna le nom de *Bérénice*, qui étoit celui de sa mère.

Le port n'étant pas fort bon, on se servoit de celui de Myos-Hormos, qui étoit peu éloigné et beaucoup meilleur : toutes les marchandises de l'Arabie, de l'Inde, de la Perse et de l'Ethiopie, venoient y aborder ; de là on les transpor-

toit sur des chameaux à Coptos, d'où elles deseendoient le Nil à Alexandrie, qui les fournissoit à tout l'oeeident, et renvoyoit en éehange à l'orient tontes les produetions de l'oeeident. Mais le ehemin de Coptos à la mer Rouge traversoit des déserts où l'on ne trouvoit point d'eau ni de villes, ni même de maisons pour loger. Ptolémée, pour remédier à eet ineonvénient, fit ereuser un eanal qui bordoit le ehemin et aboutissoit au Nil, dont il tiroit son eau. Le long de ee eanal il fit bâtir des hôtelleries dans les endroits où les traites le demandoient, afin que les passagers y pussent tronver, avee le eouvert, les commodités néeessaires pour eux et pour leurs bêtes.

Il ne se contenta pas de tous ces travaux: son dessein étant d'attirer absolnment dans ses états tout le eommeree du levant et du eouehant; pour le protéger en même tems qu'il le facilitoit, il équipa deux flottes, l'une dans la mer Rouge, et l'autre dans la Méditerranée. La dernière étoit très-belle et avoit des vaisseaux d'une grandeur fort extraordinaire pour ee tems; il y en avoit deux à trente rangs de rames et nn à vingt, quatre à quatorze, deux à douze, quatorze à onze, trente à neuf, trente-sept à sept, einq à six et dix-sept à einq, ee qui portoit la flotte à eent douze vaisseaux: il y en avoit une fois autant à quatre et trois rangs, sans eompter un nombre prodigieux de petits bâtimens. (*Histoire anc.*, tome 7.)

(26) Cléopâtre se rendit avee d'autant moins de répugnance à la citation d'Antoine, qu'elle espéroit le captiver plus faeilement que César. Celui-ei ne l'avoit eonnue que lorsqu'elle étoit fort jeune et sans expérience du monde; et elle alloit paroître devant Antoine, dans eet âge où les femmes joignent à l'avantage de la beanté toute la foree de l'esprit. Cléopâtre avoit alors un peu plus de vingt-einq ans; et plus eonfiante dans les grâees de sa personne que dans les présens nombreux dont elle se faisoit aeeompagner, elle se mit en ehemin.

Pendant sa route elle reçut plusieurs lettres d'Antoine et

de ses amis qui la pressoient de hâter son voyage, mais elle ne fit que rire de tous ces empressemens, et n'en fit pas plus grande diligence. Après avoir traversé la mer de Pamphilie, elle entra dans le Cydnus; et remontant ce fleuve, elle vint aborder à Tarse.

La poupe de son vaisseau étoit toute éclatante d'or, les voiles de pourpre et les rames garnies d'argent; un pavillon d'un tissu d'or étoit dressé sur le tillac, sous lequel paroissoit cette princesse habillée en Vénus et environnée des plus belles filles de sa cour, dont les unes représentoient les Néréides, les autres les Grâces. Au lieu de trompettes on entendoit les flûtes, les hautbois, les violes et d'autres instrumens semblables qui jouaient des airs passionnés; et la cadence des avirons, maniés en mesure, rendoit cette harmonie encore plus agréable. On brûloit, sur le tillac, des parfums qui répandoient leur odeur bien loin sur les eaux du fleuve et sur ses deux rives couvertes d'une infinité de personnes attirées par la nouveauté de ce spectacle.

Dès qu'on sut qu'elle arrivoit, tout le peuple de Tarse alla au-devant d'elle; la curiosité fut poussée au point qu'Antoine, qui donnoit alors audience, vit son tribunal abandonné sans qu'il restât auprès de lui d'autres personnes que ses licteurs et ses domestiques: le bruit s'étoit répandu que c'étoit Vénus qui venoit en masque chez Bacchus pour le bien de l'Asie. (*Hist. anc.*, tom. 10.)

(27) Plutarque rapporte qu'un jeune grec, qui étudioit en médecine à Alexandrie, sur le grand bruit que faisoient ces repas, eut la curiosité de s'assurer par lui-même de ce qu'il en étoit. Ayant été introduit dans les cuisines d'Antoine, il vit, entre autres choses, huit sangliers que l'on faisoit rôtir en entier; sur quoi il témoigna sa surprise du grand nombre de convives qu'il devoit y avoir à ce souper. Le chef de cuisine se prit à rire, et dit qu'il n'y avoit pas tant de monde qu'il croyoit, et qu'on seroit au plus douze; mais qu'il falloit que chaque chose fût servie dans un point de per-

fection qui se passoit et se gâtoit d'un moment à l'autre ; car, ajouta-t-il, il arrivera peut-être que tout à l'heure Antoine demandera à souper, et un moment après il défendra qu'on serve, parce qu'il aura commencé quelque conversation qui l'amusera ; c'est pourquoi on prépare non un seul souper, mais plusieurs, parce qu'il est difficile de deviner à quelle heure il voudra être servi. (*Plutarque in Ant.*, *p.* 928.)

Cependant ces festins n'étoient rien auprès de ceux de Cléopâtre, d'après ce que disent *Pline* et *Macrobe*. Cette princesse plaisantoit sur les repas d'Antoine, comme étant modiques et mal entendus. Piqué de la raillerie, il lui demanda d'un ton un peu échauffé, ce qu'elle croyoit donc qu'on pût ajouter à la magnificence de sa table. Cléopâtre lui répondit froidement qu'en un seul souper elle dépenseroit au-delà d'un million : il prétendit que c'étoit pure forfanterie ; que la chose étoit impossible. On fit un pari, et Plancus fut pris pour arbitre. Le lendemain on se rendit au repas ; il étoit magnifique, mais n'avoit rien d'extraordinaire. Antoine supputoit la dépense, demandoit à la princesse à quel prix chaque chose pouvoit monter ; et d'un air railleur, comme se tenant sûr de la victoire, disoit qu'on étoit encore bien éloigné d'un million. Attendez, dit la reine, ce n'est ici qu'un commencement, et je me fais fort de dépenser moi seule le million. On apporte, selon la coutume des anciens, qui changeoient de table à chaque service, une seconde table ; et suivant l'ordre qu'elle en avoit donné, on n'y plaça qu'un vase plein de vinaigre. Antoine, surpris d'un appareil si nouveau, n'en pouvoit deviner l'objet. Cléopâtre avoit à ses oreilles deux perles, les plus belles qu'on eut jamais vues ; chacune étoit estimée plus d'un million : elle en tire une, la jette dans le vinaigre, et après l'avoir fait dissoudre, l'avale. Elle se préparoit à en faire autant de l'autre ; mais Plancus l'arrêta, et, lui donnant gain de cause, déclara Antoine vaincu.

(28) On éleva pour cette cérémonie, dans le palais, un

trône d'or massif, où l'on montoit par plusieurs degrés d'argent. Antoine étoit assis sur ce trône, vêtu d'un habit de pourpre en broderies d'or avec des boutons de diamant, ayant à ses côtés un cimeterre à la persane, dont la poignée et le fourreau étoient chargés de pierreries, un diadème sur le front et un sceptre d'or à la main, afin, disoit-il, qu'en cet équipage il méritât d'être le mari d'une reine. Cléopâtre étoit assise à sa droite, vêtue d'une robe éclatante, faite de ce précieux lin destiné à couvrir la déesse *Isis*, dont cette reine avoit la vanité de prendre l'habit et le nom. Sur le même trône, mais un peu plus bas, étoient assis Césarion, fils de Cléopâtre et de Jules César, et les deux autres enfans, Alexandre et Ptolémée, qu'elle avoit eus d'Antoine.

Chacun ayant pris la place qui lui étoit destinée, le héraut, par le commandement d'Antoine, et en la présence de tout le peuple à qui on avoit ouvert les portes du palais, proclama Cléopâtre reine d'Egypte, de Chypre, de Lybie et de la Célé-Syrie, conjointement avec son fils Césarion; il proclama ensuite les autres princes rois des rois, et déclara qu'en attendant une plus ample succession, Antoine assignoit à Alexandre, qui étoit l'aîné, le royaume d'Arménie et des Mèdes, avec celui des Parthes lorsqu'il l'auroit conquis, et à Ptolémée son cadet, les royaumes de Syrie, de Phénicie et de Cilicie: ces deux jeunes princes avoient pris le costume des pays sur lesquels ils devoient régner.

Après la proclamation, les trois princes s'étant levés de leurs siéges, s'approchèrent du trône, et mettant un genou en terre, baisèrent les mains d'Antoine et de Cléopâtre: on leur donna aussitôt un train proportionné à leur nouvelle dignité, et chacun eut son régiment des gardes tirés des principales familles de ses Etats. (*Hist. anc.*, tome 10.)

(29) Depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, combien d'enthousiastes périrent victimes d'une superstition délirante et sanguinaire. L'intolérance seule produisit tous ces

maux, qui, pendant un si long tems, ont affligé l'humanité. Eh! comment une religion qui n'admettoit aucune tolérance, auroit-elle pu espérer d'en obtenir? Toutes les sectes se liguèrent contre celle qui faisoit un dogme particulier de regarder comme ennemi de dieu, tout mortel qui ne suivoit point son rit; aussi déployèrent-elles, pour l'anéantir, tout ce que la haine et la rigueur purent inventer de tourmens. Ces moyens extrêmes produisirent un effet contraire; les chrétiens, persécutés de toutes parts, firent plus de prosélytes, et l'enthousiasme naquit de cette persécution. Alors cette religion s'étendant, gagna le trône des souverains, et finit par devenir son plus ferme appui. De là les cruautés qu'ils exercèrent contre ceux de leurs sujets qui n'avoient point embrassé leurs opinions, ou qui en changeoient après les avoir suivies. Il falloit avoir la même croyance que le prince pour être citoyen, pour défendre la patrie ou devenir magistrat. Ce fanatisme détruisit les Saxons, les Hussites, les Albigeois et les Américains; ordonna les massacres de la S.-Barthelemi et Mérindole; institua l'inquisition et les dragonnades des Cévènes; expulsa les Maures de l'Espagne, et chassa de France plus de deux cent mille familles, par la révocation de l'édit de Nantes.

(30) Voici les cérémonies observées quand on posa la première pierre du Capitole.

Lucius Vestinus, chevalier romain, qui avoit été chargé de l'intendance de l'ouvrage, commença par assembler les aruspices: après avoir consulté les entrailles des victimes, ils déclarèrent qu'il falloit jeter dans des marais les décombres de l'ancien temple, et rebâtir le nouveau sur le même terrain, en conservant les mêmes alignemens, la même distribution et le même plan, parce que les dieux n'y vouloient aucun changement. Le 21 juin, an de Rome 821, et de Jésus-Christ 70, le soleil étant parvenu au solstice d'été, sembla s'arrêter pour assister à une cérémonie si auguste: le jour étoit clair et serein. On environna d'une

enceinte de rubans et de couronnes tout l'espace destiné au temple : la marche s'ouvrit par une troupe de soldats que l'on avoit chosis, avec l'attention superstitieuse de n'admettre que ceux dont les noms étoient d'une heureuse signification ; ils portoient à la main des branches d'arbres réputés heureux. Venoient ensuite les vestales, accompagnées de deux chœurs de jeunes enfans de l'un et de l'autre sexe qui avoient tous père et mère encore vivans ; elles arrosèrent le terrain d'une aspersion d'eau pure, puisée dans des sources, dans des ruisseaux, dans des rivières. Comme Vespasien et Tite, alors consuls, étoient absens aussi bien que Donatien préteur de la ville, *Helvidius*, présent, se trouvant à la tête du collége des préteurs, présida en cette qualité à la cérémonie, assisté du pontife *Plantus Elianus*. Il offrit un sacrifice solennel, et répandit sur le gazon les entrailles des victimes, adressant une prière à Jupiter, à Junon, à Minerve et à tous les dieux protecteurs de l'empire, pour leur demander qu'ils accordassent un heureux succès à l'entreprise commencée, et que par leur puissance divine ils élevassent et fissent parvenir à sa juste hauteur l'édifice dont la piété des hommes jetoit les fondemens. Après avoir prononcé cette prière, il toucha de la main les rubans attachés à l'extrémité des cordes dont on avoit lié une grosse pierre : alors les autres magistrats, les prêtres et un grand nombre de sénateurs, de chevaliers, de gens du peuple, prirent les cordes, et, pleins de joie et d'ardeur, s'efforçant à l'envi, ils tirèrent la pierre jusqu'au lieu où les ouvriers devoient la recevoir pour la placer. Chacun s'empressa de jeter dans les fondations des pièces d'or et d'argent et de la mine de différens métaux, telle qu'on la tire de la terre, avant qu'elle ait éprouvé l'action du feu. Les aruspices recommandèrent de ne point profaner l'édifice en y employant des matériaux qui eussent eu auparavant une autre destination. On donna plus de hauteur au bâtiment ; c'est le seul changement que l'on

crut n'être pas interdit par la religion, et le seul mérite qui avoit manqué à la magnificence de l'ancien temple. (*Tacite.*)

(31) Adrien, pendant son séjour en Egypte, ne fut pas content des mœurs et du caractère des Egyptiens, et en particulier des habitans d'Alexandrie : on pourra en juger par la lettre que cet empereur écrivit à son beau-frère, et où sont dépeints, d'une manière vive et énergique, les vices de cette nation.

Adrien empereur, à Servien consul, salut. « Vous me » faisiez de grands éloges de l'Egypte, mon cher Servien : » je l'ai étudiée, je la sais par cœur, et je n'y ai trouvé » que légèreté, inconstance, caprice volage, et toujours » prête à changer de forme au premier souffle de vent. Les » adorateurs de Sérapis sont chrétiens, et ceux qui se di- » sent évêques de Christ adorent Sérapis ; il n'y a pas un » chef de synagogue judaïque, un samaritain, un prêtre » chrétien, qui ne soit en même tems astrologue, arus- » pice ou charlatan en médecine : le patriarche même des » juifs, lorsqu'il vient en Egypte, est forcé par les uns » d'offrir son encens à Christ, et par les autres à Sérapis. » C'est une race séditieuse à l'excès, inconsidérée, ou- » trageuse. La ville d'Alexandrie est riche, puissante, d'un » commerce qui y amène l'abondance : personne n'y vit » oisif ; les uns soufflent le verre, d'autres font du pa- » pier ; le lin et la fabrique des toiles en occupent plusieurs. » Tous ont quelques métiers : il n'est pas jusqu'aux gout- » teux, soit des pieds, soit des mains, jusqu'aux aveugles, » à qui l'on ne procure un genre de travail proportionné à » leur état ; tous, soit chrétiens, soit juifs, ne connois- » sent qu'un dieu, qui est leur intérêt. Je voudrois bien » que cette ville, digne par sa grandeur et son opulence » de tenir le premier rang entre toutes celles d'Egypte, » eût des habitans d'un meilleur génie. Rien n'égale leur » ingratitude : je leur ai accordé tout ce qu'ils pouvoient

» désirer ; j'ai rétabli leurs anciens priviléges ; je leur en
» ai ajouté de nouveaux : en conséquence, ils m'ont rendu
» des actions de grâces pendant que j'étois présent ; mais à
» peine ai-je été dehors qu'ils ont attaqué insolemment
» mon fils Vérus, et je crois que vous savez ce qu'ils ont
» dit contre Antoine. Je leur souhaite, pour toute ven-
» geance, de se nourrir de leurs poulets qu'ils font éclore
» d'une façon que j'ai honte de vous décrire (*dans du fu-
» mier*). Je vous envoie des verres de couleurs changeantes,
» que le prêtre d'un de leurs temples m'a donnés pour
» vous et pour ma sœur ; servez-vous-en aux jours de
» fête seulement ; je vous conseille de prendre garde que
» notre ami Africanus ne soit tenté par leur beauté d'en
» faire trop souvent usage. (*Crévier*, tome 8.)

(32) Cette colonne, qui est située à un kilomètre au midi d'Alexandrie, est de granit rouge ; le chapiteau est corinthien, à feuilles de palmier unies sans dentelure ; il a trois mètres de haut : le fût et le tore supérieur de la base sont d'un seul morceau de trente mètres de long et de trois de diamètre ; la base est un carré d'environ cinq mètres sur chaque face. Ce bloc de marbre, de vingt mètres de circonférence, repose sur deux assises de pierres liées ensemble avec du plomb, ce qui n'a pas empêché les Arabes d'en arracher plusieurs pour y chercher un trésor imaginaire. La colonne entière a trente-huit mètres de hauteur ; elle est parfaitement bien polie, et seulement un peu éclatée du côté du levant. Rien n'égale la majesté de ce monument, le plus beau qui soit sur la terre. De loin il donne sur la ville et sert de signal aux vaisseaux ; de près il cause un étonnement mêlé de respect : on ne peut se lasser d'admirer la beauté du chapiteau, la longueur du fût et l'imposante simplicité du piédestal. (*Lettres sur l'Egypte*, tome 1.)

(33) Zénobie avoit toutes les grâces de son sexe, la beauté et la régularité des traits du visage ; les yeux vifs et pleins de feu ; les dents si blanches, qu'on les comparoit

à

à des perles; seulement les ardeurs du climat où elle étoit née, lui avoient rendu le tein un peu brun; elle joignoit aux agrémens, les foibles de son sexe, le goût de la parure, l'amour de l'argent, le désir de briller par le faste et la magnificence: sa cour étoit montée sur le ton de celle des rois de Perse, et elle se faisoit adorer comme eux: elle étoit d'une chasteté exemplaire et vraiment rare.

Par les qualités du cœur et de l'ame, Zénobie étoit élevée au-dessus de son sexe; elle avoit toutes les vertus et les vices des héros; ambition, audace, passion de conquérir, courage dans les périls, constance dans le travail, étendue des vues, dignité et autorité du commandement. Elle vantoit sans cesse Didon, Sémiramis et Cléopâtre, et elle leur ressembloit par les talens. Sa parure allioit, au luxe d'une femme, l'équipage d'un guerrier. Depuis la mort de son époux elle porta, avec le diadême, la cotte d'armes impériale, ornée de pierreries dans tout le contour; elle haranguoit les soldats, le casque en tête et le bras nu: accoutumée aux fatigues de la chasse, elle ignoroit toute délicatesse. Quand elle se servoit de voiture, les plus simples et les moins recherchées pour la commodité, étoient celles qu'elle préféroit; le plus souvent elle montoit à cheval; quelquefois elle marchoit à pied et faisoit des traites de plusieurs milles: quoiqu'elle fût sobre, comme le besoin de ses affaires la mettoit en relation avec les hommes, elle buvoit comme eux; et dans les grands repas, elle tenoit tête à ses généraux et aux seigneurs persans et arméniens: habile dans l'art de gouverner, elle savoit entremêler la rigueur et l'indulgence, selon que l'occasion l'exigeoit; et malgré l'inclination qui la portoit à accumuler, l'or et l'argent ne lui coûtoient rien à répandre pour l'exécution de ses desseins.

Cette princesse aima les lettres et même elle les cultiva. Elle avoit auprès de sa personne le célèbre *Longin*, qui fut son maître pour les lettres grecques. Outre sa langue natu-

relle, qui étoit la syrienne, elle parloit parfaitement l'égyptien. Elle possédoit le grec. Elle n'ignoroit pas le latin; mais ne le sachant pas assez pour le parler aisément, elle n'en faisoit point d'usage; au contraire, elle voulut que ses fils, qu'elle traitoit sur le pied d'Empereurs romains, parlassent toujours latin, qui étoit la langue de l'Empire. Elle étudia l'Histoire, et s'attacha principalement à celle de son pays et des Ptolémées, qu'elle comptoit pour ses ancêtres; afin de s'en mieux remplir, elle en composa elle-même un abrégé.

Zénobie avoit formé le projet ambitieux de réunir tout l'Empire romain sous sa puissance. Elle prétendoit, comme Cléopâtre, soumettre à ses lois le Capitole. Déjà, au commencement du règne d'Aurélien, elle étoit maîtresse de l'Egypte, avoit gagné du terrain dans l'Asie mineure; et la Capadoce et la Bithinie reconnoissoient sa souveraineté. *(Hist. des Emp.* tome 2.*)*

(34) *Mahomet*, descendant de mâle en mâle, d'Ismael, fils d'Abraham, qui fut chassé de la maison paternelle avec sa mère Agar, naquit à la Mecque l'an 570; il perdit son père deux mois après, et passa sa jeunesse chez son aïeul et son oncle Abutâleb. Son occupation pendant ses premières années, fut d'accompagner les caravannes, et de les défendre contre le pillage des Arabes du Désert. Ce fut dans une de ces rencontres, que Mahomet fit l'essai de ce courage, qui lui procura dans la suite les succès les plus étonnans. Ennuyé de vivre dans la dépendance de ses parens, il s'attacha à une riche veuve, nommée *Cadigha*, qu'il épousa quelque tems après. Il en eut quatre fils qui moururent dans l'enfance, et quatre filles qui épousèrent, dans la suite, les principaux chefs de la secte mahométane.

Mahomet se voyant à l'abri de l'indigence, ne s'occupa plus que du grand projet qu'il méditoit depuis long-tems. Dès l'âge de douze à treize ans, lorsqu'il suivoit Abutâleb dans ses voyages de Syrie, il avoit entretenu à Bosta un

moine nestorien, nommé par les Arabes *Bohaïra*, et par les Romains *Sergius*. Chassé de Constantinople à cause de ses erreurs, ce moine ignorant, mais ardent et enthousiaste, lui avoit donné une idée grossière, telle qu'il l'avoit lui-même, de la religion chrétienne. Il lui avoit lu quelques passages de l'Ecriture sainte. Ces semences germèrent dans l'esprit de Mahomet: il conçut dès-lors du mépris pour l'idolâtrie; l'ambition vint animer ces sentimens. Il forma en même-tems le dessein de réformer le culte, et de se rendre maître du pays. Nul titre ne lui parut plus flatteur que celui de fondateur à la fois d'un Empire et d'une religion.

Tout prêtoit à la séduction. L'ignorance des Arabes, d'ailleurs vifs, remuans, hardis, voluptueux, et dont l'imagination exaltée par un climat brûlant, étoit une matière préparée à recevoir la flamme du plus ardent fanatisme; la division et l'indépendance mutuelle des tribus en facilitoient la conquête. De moindres efforts eussent suffi pour faire réussir ce double projet. Une tribu séduite ou subjuguée devoit servir à réduire et à subjuguer les autres.

Mahomet eut l'adresse de se faire un moyen d'un obstacle. Il ne savoit ni lire ni écrire, et se donna bien de garde de l'apprendre. Il tira un avantage bien plus grand, en passant pour n'être que l'organe du ciel, pour n'être instruit que par des révélations, et pour n'enseigner aux hommes que ce qu'il apprenoit de Dieu même. Il s'en fait gloire dans le Koran, où il affecte de se dire le *Prophète non-lettré*. Ses autres qualités aidèrent merveilleusement aussi à propager sa doctrine. Habile à connoître les hommes; prêt à tout entreprendre et à tout souffrir; intrépide au milieu des plus grands dangers; profond, impénétrable, plein de dissimulation et d'artifice; il eut tous les vices qui peuvent servir l'ambition, et sut les cacher sous les dehors de toutes les vertus. De tous ceux qui pouvoient nuire à sa politique, il n'eut ouvertement que l'incontinence. L'ardeur de son tempérament

triompha en ce point de l'hypocrisie. Il arma pour la défense et la propagation de son évangile, les passions les plus brutales. Il donna pour ressort à sa religion, le plus puissant mobile du cœur humain abandonné à lui-même, les plaisirs des sens et la volupté. Son extérieur inspiroit à la fois le respect et la confiance. Mahomet étoit d'une taille médiocre; il avoit la tête grosse, le teint basanné, mais relevé par la vivacité du coloris; la barbe longue, les yeux grands, noirs et pleins de feu; les traits réguliers, la physionomie douce et majestueuse; dégagé dans ses mouvemens, sa démarche, selon l'expression des Arabes, *ressembloit au cours d'un ruisseau qui coule sur un terrain libre et facile.*

L'extérieur de la piété, le zèle pour la pnreté du culte, distinguèrent Mahomet dès sa première jeunesse. On lui donna le sur-nom de *Fidèle.* Son mariage le mit en état de se livrer à la vie contemplative. Chaque année, pendant un mois, rompant tout commerce avec les hommes, il se retiroit dans une caverne du Mont-Héra, à cinq kilomètres de la Mecque. Il ne se lassa pas, pendant quinze ans, de jouer cette comédie, pour se faire considérer comme un personnage extraordinaire qui reçoit des visites du ciel; et peut-être à force de jeûnes, d'abstinences et de solitude, vint-il à bout de se le persuader à lui-même. Il sut faire servir à son dessein jusqu'anx attaques d'épilepsie. Cadigha, qui avant son mariage ne s'étoit pas aperçue qu'il fût snjet à cette maladie, en fut d'abord alarmée. Mahomet lui fit accroire que ces accès étoient autant d'extases pendant lesquelles l'ange Gabriel lui révéloit les secrets du Très-haut; et il lui recommanda le secret, afin de le répandre davantage.

Mahomet ne s'attribua la qnalité de Prophète qu'à l'âge de quarante ans. Ce fut alors qu'il débita que l'ange Gabriel, lui apparaissant sur le Mont-Héra, lui apportoit, dans sa retraite, les chapitres du Koran. Les principaux points de sa doctrine sont la circoncision, le jeûne du mois Ramasan,

dans lequel le Koran avoit commencé à descendre du ciel; cinq prières par jour ; la purification du corps ; le pélerinage de la Meeque, et la défense de manger des animaux morts d'eux-mêmes, ni de la chair de porc. Toute cette doctrine se réduit à deux articles : *Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est son Apôtre ;* telle est l'essence de l'*Islamisme*. C'est ainsi que les Musulmans appellent leur religion, et ce mot signifie une entière soumission, une résignation du corps et de l'ame à Dieu, et à ce que Mahomet a révélé de sa part. Le livre dans lequel est renfermée toute cette doctrine se nomme le *Koran*, c'est-à-dire, la lecture. C'est un composé de judaïsme, de christianisme et de paganisme. Ces trois religions partageoient alors l'Arabie, et Mahomet emprunta de toutes les trois pour gagner plus aisément tous les esprits. Il ne donna et ne mit aucun ordre dans le rassemblement de toutes les pièces dont il forma le corps de sa religion ; les divers chapitres, et quelquefois même de simples versets, lui étoient apportés au besoin et en différens tems par l'ange Gabriel. Ce fut une grande adresse de ce sectateur de ne pas répaudre tout-à-la-fois sa doctrine ; il se seroit donné des entraves à lui-même ; mais d'en produire successivement les diverses parties pour les ajuster à ses intérêts et à ses passions. Vouloit-il enlever une femme mariée à une autre, ou s'autoriser à prendre une concubine, un nouveau chapitre descendoit du ciel pour donner dispense au prophète. Aussi le Koran est-il un tissu de pièces mal assorties et pleines de contradictions. Dans la naissance de la secte, et lorsqu'elle étoit encore dans un état de foiblesse, Mahomet prêchoit la tolérance universelle. Il avouoit que les autres lois pouvoient conduire au salut, et qu'il n'étoit pas en droit de contraindre les consciences. Dès qu'il se sentit en état de faire tête à ses adversaires, il permit de faire usage de l'épée pour la défense de sa loi ; mais lorsqu'il fut devenu plus fort, alors l'*épée*, selon le langage des Musulmans, *devint la clef du ciel*. Le Koran prit un autre ton ;

il menaça, il tonna : *tuez les idolâtres par-tout où vous les trouverez ; n'épargnez rien pour les faire périr.* Il déclara que la guerre faite aux infidèles étoit d'un grand mérite aux yeux de Dieu, et qne ceux qui perdroient la vie dans ces combats, remporteroient la palme du martyre : dogme fécond en victoires, et qui joint à celni de la prédestination absolue, a conquis une grande partie de l'univers. Cependant Mahomet fut d'abord persécuté ; les Coraïscites, arabes de sa tribu, firent tous leurs efforts pour étouffer sa secte naissante. Il ne s'effraya pas du péril ; mais enfin, averti qu'on avoit formé le dessein de le faire mourir, il prit le parti de la retraite et s'enfuit à *Yatreb*, ville considérable à trente-sept myriamètres au nord de la Mecque, où il avoit un grand nombre de partisans. Son séjour dans cette ville en fit changer le nom ; elle prit celui de *Medinat-al-Nadi*, c'est-à-dire, ville du Prophète, ou simplement *Médine*, ville par excellence. C'est cette fuite, qui est désignée par le nom d'*Hégire*, qui sert d'époque aux Mahométans. La fuite de Mahomet fut le commencement de ses succès ; et Médine, qui étoit pour lui un lieu d'exil, devint le siége de sa puissance ; il se rendit maître de cette ville, par l'empire qu'il savoit prendre sur les esprits ; et depuis il passa le reste de sa vie à combattre. D'un peuple misérable, méprisé, confiné dans des déserts, sans armes, sans discipline militaire, il fit un peuple de guerriers formidables. Ce fut son esprit, ce fut le fanatisme qu'il inspira, qui, dans l'espace de quatre-vingts ans, conquit plus de provinces et de royaumes, que la valeur romaine n'en avoit subjugué pendant sept cents ans. De quels efforts n'étoient pas capables des soldats, obligés par religion, à combattre de pied ferme l'ennemi quoique supérieur en forces ; à s'animer les uns les autres, à courir avec joie au-devant de la mort, qui les faisoit passer du champ de bataille dans un séjour de délices dont la seule idée enivroit des ames grossières et voluptueuses.

Mahomet mourut à Médine le 17 juin 632, dans sa soixante-troisième année. Prêt à mourir, il recommanda trois choses à ses amis qui l'environnoient : de chasser tous les idolâtres de la presqu'île de l'Arabie ; de faire part aux prosélites de tous les droits et de tous les priviléges des Musulmans naturels, et de s'attacher constamment à la prière. Le Koran ne permettoit que quatre femmes à la fois ; mais le Prophète, par un privilége qu'il avoit eu soin de faire descendre du ciel et d'insérer dans le Koran, en avoit eu un bien plus grand nombre : onze suivant quelques auteurs, et vingt-une suivant d'autres ; il ne laissa néanmoins aucun enfant mâle.

Mahomet réunit en sa personne l'autorité royale et pontificale, et la transmit à ses successeurs. (*Elmancin*, *Abulfeda*, *etc.*

(35) *Charlemagne* ayant succédé à Pépin, dit le Bref, se trouvoit alors à la tête de la nation française. Cette nation, après avoir erré dans différentes provinces de la Germanie, étoit venue s'établir sur la rive gauche du Rhin, vers l'an 420. Accoutumée d'abord à ne faire que des courses pour piller les provinces, et la guerre ne pouvant plus suffire à sa subsistance, elle abandonna les forêts et les marais de la Germanie, pour venir habiter des terres fertiles et sous un ciel moins sauvage. Les Francs, sous la conduite de Clovis, ayant passé le Rhin, s'ouvrirent un passage jusqu'à Tournay, et y établirent le siége de leur république. *Aëtius*, pour lors gouverneur dans les Gaules, tenta inutilement de les chasser de leur conquête ; ce qu'il ne put faire : aucun des généraux qui commandèrent après lui les armées romaines, ne put l'exécuter. L'Empire, ébranlé par la révolution dont Odoacre fut l'auteur, causa une fermentation générale chez les Barbares. Toutes les nations s'agitèrent à la fois ; chacune regarda quelque province de l'Empire comme sa proie. L'on vit à cette époque mille nouvelles monarchies se former et se détruire. Les Francs continuèrent leurs conquêtes. Clovis

leur chef, défit Siagrius, qui ayant pris le titre de roi, avoit fait reconnoître son autorité sur les frontières de la Gaule. Ce premier avantage ouvrit un pays considérable à ce peuple, et Soissons devint la capitale du nouvel Empire qu'il alloit bientôt former. La bataille de Soissons et la conquête de la cité de Tongres répandirent une terreur générale dans les Gaules. Quoique Clovis fut obligé d'y suspendre ses progrès pour faire la guerre aux Allemands, peuple puissant et belliqueux de Germanie, qui vouloit faire des conquêtes et qu'il étoit important de tenir au-delà du Rhin, cette diversion ne nuisit point à sa première entreprise. On eût dit que les Gaulois avoient été battus à *Tolbiac*, tant ils s'empressèrent de se soumettre au joug du vainqueur des Allemands. Ils le firent d'autant plus volontiers, que Clovis, ayant embrassé la religion chrétienne, s'étoit rendu, par cela seul, redoutable aux Visigoths et aux Bourguignons; parce que ces barbares, suivant les dogmes de l'arianisme, étoient regardés comme des impies par les Gaulois, et comme des tyrans par le clergé, dont ils gênoient la doctrine, et qu'ils dépouilloient de ses biens. Clovis, secondé des évêques, profita habilement de cette disposition des esprits; il ruina la puissance des Visigoths au-delà de la Loire; et après avoir rendus les Bretons ses tributaires, il ébranla à un tel point la monarchie des Bourguignons, que ses successeurs en firent aisément la conquête.

Charlemagne fut celui qui fit de plus grandes choses. Son règne est le morceau le plus curieux, le plus intéressant et le plus instructif de l'Histoire moderne. Du milieu de la barbarie où le royaume des Francs étoit plongé, on vit sortir ce prince à la fois philosophe, législateur, patriote et conquérant. Charlemagne, que l'Histoire pourroit placer sans flatterie à côté des plus grands hommes, s'il n'eût pas été quelquefois un vainqueur sanguinaire et un tyran persécuteur, suivit les traces des premiers Romains, que les travaux champêtres délassoient des fatigues de la guerre.

Il s'occupa du soin de ses vastes domaines avec une suite et une intelligence qu'on attendroit à peine du particulier le plus appliqué. Tous les grands de l'Etat se livrèrent, à son exemple, à l'agriculture et aux arts qui la précèdent ou qui la suivent. Aussi est-ce depuis cette mémorable époque, que l'Empire des Francs a commencé à fleurir, et à prendre une place distinguée parmi les puissances de l'Europe.

(36) Que ne peut-on retrancher de la vie de Charlemagne quelques excès de ernauté où le porta un zèle indiscret, pour étendre la religion qu'il n'est permis que de prêcher ! Les mœurs publiques de ces tems éloignés étoient atroces. Les Francs, dans leur ignorance grossière, pensoient que Dieu avoit besoin de leur épée pour agrandir son Empire. Les prêtres et les évêques eux-mêmes, éloignés du chemin que leur avoit tracé les apôtres, sembloient avoir entièrement oublié qu'ils vivoient sous la loi de grâce, et que Dieu n'ordonnoit plus que les Saxons fussent traités comme les Philistins et les Amalécites.

(37) Cet arrêt barbare réduisit en cendres une grande partie des travaux de la docte antiquité. Combien de connoissances, combien d'arts, combien de chefs-d'œuvre ce fatal incendie a fait disparoître de la terre ! C'est sans doute à cette époque funeste, qu'on doit attribuer l'ignorance qui a couvert d'un voile les contrées qui furent le berceau des sciences. (*Lett. sur l'Egypte.*)

(38) Les Turcomans étoient des peuples répandus à l'orient et au nord de la mer Caspienne, jusqu'au-delà du lac Aral, dans les vastes contrées qui ont pris d'eux la dénominatiou de *Tourck-Estân*, c'est-à-dire pays des Turcs. Ces peuples sont les mêmes que ceux que les anciens Grecs ont désigné sous les noms de *Parthes*, de *Massagètes* et de *Scythes*, auxquels on a substitué celui de *Tartares*. Pasteurs et vagabonds comme les Arabes Bédouins, ils se montrèrent dans tous les tems, guerriers farouches et redoutables. Ni Cyrus ni Alexandre ne purent les subjuguer; mais les

Arabes furent plus heureux. Environ quatre-vingts ans après Mahomet, en 712, ils entrèrent par ordre du calife Ouâled I, dans les pays occupés par les Turcs, et leur firent connoître leur religion et leurs armes; ils leur imposèrent même des tributs. Mais l'anarchie s'étant glissée dans l'Empire, les rebelles se servirent d'eux pour résister aux califes; et ils se trouvèrent, par ce moyen, mêlés dans toutes les affaires. Ils y prirent bientôt un ascendant qui tenoit de leur genre de vie. Toujours sous des tentes, toujours les armes à la main, ils formoient un peuple guerrier et une milice rompue à toutes les manœuvres, et par conséquent propre aux combats. Ils étoient divisés comme les Bédouins, en tribus ou camps, appelés dans leur langue *Ordou*, dont nous avons *horde*, pour signifier leurs peuplades. Ces tribus, alliées ou divisées entre elles pour leurs intérêts, avoient sans cesse des guerres plus ou moins générales; et c'est à raison de cet état, que l'on voit dans leur histoire plusieurs peuples également nommés Turcs, s'attaquer, se détruire et s'expulser tour-à-tour. (*Volney*, tome 1.)

(39) Je crois faire plaisir en transcrivant ici ce traité, qui servira, avec ce que j'en dis, à bien faire connoître cette révolution.

« Quoique nos armées invincibles aient conquis, à l'aide » du Tout-puissant, le royaume d'Egypte; cependant par » un effet de notre bienveillance, nous accordons aux vingt » Sangiacks ou beys de ce pays, un gouvernement répu- » blicain aux conditions suivantes :

» 1.° La République de l'Egypte reconnoîtra notre sou- » veraineté et celle de nos successeurs, et pour marque de » son obéissance, elle regardera comme notre représentant » le lieutenant qu'il nous plaira de lui envoyer, et qui fera » sa résidence dans le château du grand Caire. Durant son » administration, il n'entreprendra rien contre notre » volonté, ni contre les intérêts de la République; mais » il se concertera avec les beys pour ce qui concernera le

» bien de l'Etat. Si notre lieutenant se rendoit désagréable » aux beys, s'il attentoit à leurs priviléges, nous les auto- » risons à le suspendre de ses fonctions, et à porter leurs » plaintes à la sublime Porte, afin qu'ils soient délivrés de » son oppression.

» 2.° En tems de guerre, la République sera obligée de » fournir, à nous et à nos successeurs, douze mille hommes » de troupes commandées par des Sangiacks, et de les en- » tretenir à ses frais jusqu'à la paix.

» 3.° Chaque année la République lèvera cinq cent » soixante mille aslani (monnoie d'argent qui vaut près de » trois francs), et les envèrra sous l'escorte d'un chérif « à notre snblime Porte ; et il lui sera délivré par notre » *defterdar* (trésorier), une quittance en bonne forme, à la- » quelle seront apposés notre sceau et celui de notre » visir.

» 4.° La République lèvera un semblable *Khasné* (trésor) » de cinq cent soixante mille aslani destinés à l'entretien de » Médine et de la *Caaba* ou temple de la Mecque ; ce tré- » sor sera conduit tous les ans sous l'escorte du *Schaik El-* » *balad* (chef de la République), ou de *l'Emir hajj* (prince » de la caravane, ce qui étoit la deuxième dignité de la Ré- » publique), qui le remettra au chérif, successeur de » notre Prophète, pour être employé au service de la mai- » son de Dieu, et distribué anx personnes qui y résident, » afin d'obtenir leurs prières pour nous et ceux qui croyent » le Koran.

(Ce trésor n'étoit point porté en argent, mais en blés, grains et autres productions du sol de l'Egypte).

» 5.° La République ne pourra entretenir, en tems de » paix, plus de quatorze mille soldats ou janissaires ; mais » nous lui permettons d'augmenter cette armée pendant la » guerre, afin qu'elle puisse s'opposer à nos ennemis et » aux siens.

» 6.° La République prélèvera annuellement, sur les

» productions du pays, un million de *couffes* (sorte de » panier oval, fait de feuilles de dattier, qui contient en- » viron 170 liv. pesant) de grains; six cent mille de fro- » ment, et quatorze cent mille d'orge, pour être versés dans » nos magasins.

» 7.° En vertu de l'exécution de ces articles, la Répu- » blique jouira d'un empire absolu sur tous les habitans de » l'Egypte; mais dans les affaires qui concernent la religion, » elle prendra l'avis du *Molah*, ou grand prêtre, qui sera » soumis à notre autorité ou à celle de nos successeurs.

» 8.° La République aura, comme par le passé, le droit » de battre monnoie et d'y mettre le nom de *Masr*, (nom » que les Arabes donnent à l'Egypte en général); mais » elle y joindra notre nom et celui de nos successeurs. Le » lieutenant que nous enverrons aura l'inspection sur la » fabrication des pièces, afin que le titre n'en soit point » altéré.

» 9.° Les beys éliront entre eux un *Schaik elbalad*, qui, » confirmé par notre lieutenant, sera leur représentant, et » nos officiers le reconnoîtront pour le chef de la Républi- » que. Dans le cas où notre lieutenant se rendroit coupable » de tyrannie, et passeroit les bornes de son pouvoir, le » Schaik elbalad aura le droit de présenter à notre sublime » Porte, les griefs de la République: s'il arrive que des en- » nemis étrangers en troublent la paix, nous promettons, » nous et nos successeurs, de la protéger de toute notre » puissance, sans pouvoir exiger d'elle aucune indemnité » des dépenses faites pour la secourir.

» Fait et signé, par notre clémence en faveur de la Ré- » publique d'Egypte, l'an 887 de l'hégyre (correspondant » à l'année 1517.)»

(40) En voyant les Mamelouks subsister en Egypte depuis plusieurs siècles, on pourroit croire qu'ils s'y sont repro- duits par la voie ordinaire de la génération; mais si leur premier établissement fut un fait singulier, leur perpétua-

tion en est un autre qui n'est pas moins bizarre. Depuis près de six cents ans qu'il y a des Mamelouks en Egypte, pas un seul n'a donné de lignée subsistante ; il n'en existe pas une famille à la seconde génération ; tous leurs enfans périssent dans le premier ou le second âge. Les Turcs sont presque dans le même cas ; et l'on observe qu'ils ne s'en garantissent, qu'en épousant des femmes indigènes, ce que les Mamelouks ont toujours dédaignés ; leurs femmes sont comme eux, des esclaves de Géorgie, de Mingrélie, etc. qui en général sont assez jolies. Au surplus, en fait de beauté, les Turcs ne sont pas si difficiles que nous : pourvu qu'une femme soit blanche, elle est belle ; si elle est grasse, elle est admirable : *Son visage est comme la pleine lune, ses hanches sont comme des coussins*, disent-ils, pour exprimer le superlatif de la beauté ; on peut dire qu'ils la mesurent au quintal. Ils ont d'ailleurs un proverbe remarquable pour les amateurs : *prends une blanche pour tes yeux, mais pour le plaisir, prends une Egyptienne.* L'expérience leur a sans doute prouvé que les femmes du Nord sont réellement plus froides que celles du Midi.

Qu'on explique pourquoi des hommes bien constitués, mariés à des femmes saines, ne peuvent naturaliser, sur les bords du Nil, un sang formé au pied du Caucase. Qu'on se rappelle que j'ai déjà observé que les plantes d'Europe refusent également de s'y propager. D'où peut venir ce double phénomène ? Les anciens ont fait des observations qui y sont analogues. Hypocrate dit que chez les Scythes et les Egyptiens, tous les individus se ressemblent, et que ces deux nations ne ressemblent à aucune autre ; et il ajoute que dans le pays de ces deux peuples, le climat, les saisons, les élémens et le terrain ont une uniformité qu'ils n'ont point ailleurs ; n'est-ce point là reconnoître cette espèce d'intolérance dont je parle ? Quand de tels pays impriment un caractère si particulier à ce qui leur appartient, n'est-ce pas une raison de repousser tout ce qui leur est étran-

ger ? Il semble dans ce cas que le seul moyen de naturalisation pour les animaux et pour les plantes, est de se ménager une affinité avec le climat, en s'alliant aux espèces indigènes ; et les Mamelouks, ainsi que je l'ai dit, s'y sont constamment refusés.

Le seul moyen qui les a perpétués et multipliés est donc le même qui les y a établis, c'est-à-dire qu'ils se sont régénérés par des esclaves transportés de leur pays originel, qui de tout tems fut une pépinière d'esclaves. Ce commerce n'a point cessé sur les bords du Kuban et du Phâse. Comme en Afrique, il s'y entretient, et par les guerres que se font les nombreuses peuplades de ces contrées, et par la misère des habitans, qui vendent leurs propres enfans pour vivre. (*Voyage en Egypte*, tom. 1.)

La langue française n'a point d'expression grammaticale pour bien faire connoître l'état des enfans des deux sexes blancs et noirs, que l'on vendoit en Egypte ; mais le mot *esclave* est très-impropre à le désigner, puisque c'est plutôt une adoption qu'une servitude. Ils étoient au Caire, par exemple, beaucoup mieux traités que les domestiques, soit pour la nourriture et l'habillement, soit pour les égards ; et, après quelques années de service, les maîtres étoient obligés, par les lois de l'honneur et de l'usage, de marier les filles, et de donner un état aux mâles. Lorsqu'ils tomboient entre les mains de maîtres barbares qui les maltraitoient, ils pouvoient les forcer à les revendre, et la loi les protégeoit sur ce point. Ce que l'on appeloit improprement en Egypte, esclavage, étoit presque toujours pour ceux dont je viens de parler, la route de la fortune.

Tel est, sans contredit, le côté brillant sous lequel il est possible d'envisager ce commerce de chair humaine, et le seul que notre philanthropie puisse excuser ; mais lorsqu'on a parcouru les lieux où se fait ce trafic. Lorsqu'on a vu les excès auxquels se livrent, envers ces infortunés, ceux qui sont chargés de les échanger contre quelques pièces

d'or ; lorsqu'on voit, à côté de la jeune fille, atteignant à peine l'âge de puberté, un enfant arraché du sein maternel, et qui bientôt vont, l'un et l'autre, passer entre les mains de l'homme avide ; on ne peut se défendre d'un sentiment pénible, qui n'est adouci que par l'espérance de voir la philosophie et l'humanité obtenir aussi des triomphes sur les bords du Nil, où le génie et le courage viennent de se signaler par des victoires d'autant plus brillantes, qu'elles ont délivré ces belles contrées, du despotisme le plus affreux. (*Mémoires sur l'Egypte.*)

(41) On se tromperoit, si l'on croyoit que cette armée ressemblât aux nôtres. Les Turcs, et sur-tout ceux d'Asie, diffèrent encore plus des Européens par l'état militaire que par les usages et les mœurs. Il s'en faut beaucoup que soixante mille hommes, chez eux, soient soixante mille soldats, comme chez nous ; l'armée dont il s'agit en est un exemple : elle pouvoit monter réellement à quarante mille têtes qu'il faut classer comme il suit, savoir : cinq mille Mamelouks, tous à cheval, et c'étoit là véritablement l'armée : environ quinze cents barbaresques à pieds, et pas d'autre infanterie : les Turcs n'en connoissent pas. Chez eux, l'homme à cheval est tout. En outre, chaque Mamelouk avoit à sa suite deux valets à pied, armés d'un bâton ; il en résulte dix mille valets ; plus un excédent de valets et de *serradjs*, ou valets à cheval pour les beys et les kachefs, évalué à deux mille, et tout le reste, vivandiers ou goujats : voilà quelle étoit cette armée. Elle étoit commandée par le favori d'Aly-bey, *Mohammad*, surnommé *Aboudahad* ou père de l'or, à raison du luxe de sa tente et de ses harnois.

Quant à l'ordre et à la discipline, il ne faut pas en faire mention ; les armées des Mamelouks et des Turcs ne sont qu'un amas confus de cavaliers sans uniformes, montant des chevaux de toute taille et de toute couleur, marchant sans observer aucun rang. (*Voyage en Egypte*, tom. I.)

(42) Le projet d'Aly-bey, en s'emparant de la Mecque, étoit de faire de Giddâh, qui est le port que cette ville a sur la mer Rouge, l'entrepôt du commerce de l'Inde. Ce dessein devoit faire abandonner le trajet par le Cap de bonne-Espérance, lui substituant l'ancienne route de la Méditerranée et de la mer Rouge. (*Volney*, tom. 1.)

(43) *Mohammad-bey* s'étant emparé de Gaza sans aucune résistance, marcha, sans s'arrêter, contre *Yafa*, l'ancien *Joppé*; cette ville, qui avoit une garnison, et dont les habitans étoient tous guerriers, se montrant moins docile que Gaza, fut investie et assiégée par Mohammad-bey.

L'histoire de ce siége étant un monument curieux de l'ignorance des Turcs dans l'état militaire, je vais entrer dans quelques détails qui en donneront une idée suffisante.

Yafa est située sur un rivage, dont le niveau général est peu élevé au-dessus de la mer; le seul emplacement de la ville se trouve être une colline en pain de sucre, d'environ quarante mètres perpendiculaires. Les maisons, distribuées sur la pente, offrent le coup-d'œil pittoresque des gradins d'un amphithéâtre. La pointe porte une petite citadelle qui domine sur le tout: le bas de la colline est ceint d'un murs, sans rempart, de quatre à cinq mètres de hauteur, sur un d'épaisseur; les crénaux qui régnent sur son faîte, sont les seuls signes qui le distinguent d'un mur de jardin. Ce mur, qui n'a point de fossés, est entourré de jardins, où les limons, les orangers et les pommiers acquièrent, dans un sol léger, une grosseur prodigieuse: voilà la ville qu'attaquoit Mohammad-bey.

Elle avoit, pour défenseurs, cinq à six cent *Safadiens* et autant d'habitans, qui, à l'approche de l'ennemi, prirent leurs sabres et leurs fusils à pierre et à mêche; ils avoient quelques canons de bronze de vingt-quatre livres de balles, sans affût; ils les élevèrent, tant bien que mal, sur des charpentes faites à la hâte, et comptant la haine et le courage

courage pour la force, ils répondirent aux sommations de l'ennemi, par des menaces et des coups de fusil.

Mohammad voyant qu'il falloit les emporter de vive force, vint asseoir son camp devant la ville; mais le Mamelouk savoit si peu les règles de l'art, qu'il se plaça à mi-portée de canon. Les boulets pleuvant sur ses tentes, l'avertirent de sa faute, il recula: nouvelle expérience, nouvelle leçon; enfin il trouva la mesure et se fixa. On planta sa tente, où le luxe le plus rafiné fut déployé de toutes parts: on dressa tout autour, et sans ordre, celles des Mamelouks; les barbaresques se firent des huttes avec les troncs et les branches des orangers et des limoniers; et la suite de l'armée s'arrangea comme elle put: on distribua, tant bien que mal, quelques gardes et vedettes, et, sans faire de retranchemens, on se réputa campé.

Il fallut dresser les batteries; on choisit un terrain un peu élevé, vers le sud-est de la ville, et l'on commença à tirer, malgré les fusiliers de l'ennemi, qui, du haut des terrasses, tuèrent plusieurs canonniers. On conçoit qu'un mur d'un mètre d'épaisseur et sans rempart, eut bientôt une large brèche: il falloit, non pas y monter, mais la franchir. Les Mamelouks vouloient qu'on le fît à cheval; on leur fit comprendre que cela étoit impossible, et, pour la première fois, ils consentirent à marcher à pied. Ce dût être un spectacle curieux de les voir, avec leurs immenses culottes de saillé de Venise, embarrassés de leurs béniches retroussés, le sabre courbe à la main, et le pistolet au côté, avancer en trébuchant parmi les décombres d'une muraille. Ils crurent avoir tout surmonté quand ils eurent franchi cet obstacle; mais les assiégés qui jugeoient mieux, attendirent qu'ils eussent débouché sur le terrain vide qui étoit entre la ville et le mur. Là ils les assaillirent du haut des terrasses et des fenêtres des maisons d'une telle grêle de balles, que les Mamelouks n'eurent pas même l'envie de mettre le feu; il se retirèrent, persuadés que

cet endroit étoit un *coupe-gorge insurmontable*, puisqu'on n'y pouvoit entrer à cheval. *Morad-Bey*, un de leurs chefs, les ramena plusieurs fois, toujours inutilement.

Mohammad-bey séchoit de désespoir, de rage et de soucis : quarante-six jours se passèrent ainsi. Cependant les assiégés, dont le nombre diminuoit par, es attaques réitérées, ne voyoient pas qu'on pensât à venir à leur secours, s'ennuyoient de soutenir seuls la cause de *Daher*. Les Musulmans sur-tout se plaignoient que les chrétiens, occupés à prier, se tenoient plus dans les églises qu'au champ de bataille. Quelques personnes ouvrirent des pourparlers. On proposa d'abandonner la place, si les Egyptiens donnoient des sûretés. On arrêta des conditions, et l'on pouvoit regarder le traité comme conclu, lorsque dans la sécurité qu'il occasionnoit, quelques Mamelouks entrèrent dans la ville. La foule les suivit. Ils voulurent piller; on voulut se défendre, et l'attaque recommença ; l'armée alors s'y précipita, et la ville éprouva les horreurs du sac : femmes, enfans, vieillards, hommes faits, tout fut passé au fil du sabre, et Mohammad, aussi lâche que barbare, fit ériger sous ses yeux, pour monument de sa victoire, une piramide de toutes les têtes de ces infortunés. On assure qu'elles passoient douze cents. Cet horrible massacre eut lieu le 19 mai 1776. (*Voyage en Egypte*, tom 1.)

(44) Lorsqu'un nouveau Pacha étoit nommé, et qu'il étoit débarqué au port d'Alexandrie, il donnoit avis de son arrivée au conseil de la République. Le Schaik-el-Balad envoyoit les plus adroits des beys pour le complimenter. Ils lui portoient des présens, et lui marquoient une grande soumission. Pendant qu'ils environnoient sa personne, ils sondoient adroitement ses dispositions, étudioient son caractère, et tâchoient d'apprendre, de lui-même ou de ses officiers, quels étoient les ordres dont il étoit porteur ; s'ils les trouvoient contraires à leurs desirs, ils expédioient un courrier au Schaik-el-Balad, qui assembloit le Divan, et

défendoit au Pacha d'avancer. On écrivoit à la Porte que le nouveau vice-roi venoit avec des intentions hostiles, propres à exciter une rebellion parmi ses fidèles sujets, et l'on demandoit son rappel, ce qui n'étoit jamais refusé.

Lorsque les chefs de la République pensoient n'avoir rien à craindre du Lieutenant qu'on leur envoyoit, ils l'invitoient à se rendre au grand Caire. Les députés le faisoient monter sur une superbe galère et l'escortoient pendant la route; tous les bateaux qui l'environnoient étoient agréablement pavoisés, et plusieurs remplis de musiciens. Il s'avançoit lentement à la tête de la petite flotte, et aucune barque ne pouvoit dépasser la sienne. Malheur alors aux voyageurs qui descendoient le Nil, car ils étoient obligés de grossir son cortége. Lorsqu'il étoit arrivé à *Hallé*, petit village situé à un demi kilomètre de Boulak, il s'arrêtoit. Le Schaik-el-Balad députoit plusieurs sangiaks pour le recevoir, ou y alloit lui-même. A son débarquement, les chefs de la République le félicitoient de nouveau, et le *Janissaire Aga* lui présentoit les clefs du château, et le prioit d'y faire sa résidence. On le conduisoit en pompe dans la ville.

D'abord les divers corps d'infanterie, précédés de leur musique bruyante, défiloient sur deux lignes, enseignes déployées. La cavalerie suivoit. Les cavaliers, au nombre de cinq ou six mille, s'avançoient en bon ordre: leurs habits étoient formés des étoffes les plus éclatantes; des robes flottantes, d'énormes moustaches, des lances armées d'un fer luisant leur donnoit un air tout-à-la-fois majestueux et guerrier. Venoient ensuite les beys superbement vêtus, et accompagnés de leurs mamelouks, montés sur des chevaux arabes, pleins de feu et couverts de housses brodées en or et en argent; les brides de ceux des chefs étoient ornées de perles fines et de pierres précieuses; les selles étinceloient d'or. Ces divers cortéges, car chaque bey avoit le sien, étoient très-élégans. La beauté des jeunes gens, la richesse de leurs habits, l'adresse avec laquelle ils manioient leurs

coursiers, formoient un coup-d'œil fort agréable. Le Pacha terminoit la marche ; il s'avançoit gravement, précédé de deux cents cavaliers et d'une troupe de musiciens ; quatre chevaux de main, conduits par des esclaves à pied, alloient au petit pas devant lui ; ils étoient couverts de housses traînantes, chargées d'une broderie en or et en perles. Le vice-roi montoit ordinairement un barbe d'une grande beauté, et portoit à son turban une aigrette de gros diamans qui réfléchissoient en éclairs les rayons du soleil. Cette marche, qui donne une idée de la pompe orientale, et du faste qui environnoit les anciens monarques de l'Asie, lorsqu'ils se montroient à leurs sujets, commençoit presque toujours vers huit heures du matin, et duroit jusqu'à midi.

Le lendemain le Pacha assembloit le Divan, et invitoit les beys à s'y rendre ; il se tenoit dans une tribune devant une fenêtre grillée, comme le Grand-Seigneur ; son *kiaia* ou lieutenant, lisoit les ordres de la Porte ; les sangiaks s'inclinoient profondément, et promettoient d'obéir en tout ce qui ne seroit point contraire à leurs priviléges. Lorsque la lecture étoit finie, on servoit une collation ; et au départ de l'assemblée, le vice-roi faisoit présent au Schaik-el-balad, d'une riche fourure et d'un cheval magnifiquement harnaché, et aux autres beys d'un caftan.

Lorsque le Pacha étoit déposé, l'ordre de son départ étoit confié à un officier habillé de noir, qui le portoit dans son sein ; il s'avançoit dans la salle d'audience, s'inclinoit profondément, et prenant un des coins du tapis qui couvroit le sopha, disoit, en le relevant : *insel pacha*, descends, pacha. Il sortoit après avoir prononcé ces mots. Alors le vice-roi étoit obligé sur-le-champ de plier bagage et de se retirer dans l'espace de ving-quatre heures à Boulak, où il attendoit les ordres de Constantinople. Ordinairement sa personne étoit en sûreté ; mais si les beys qui gouvernoient avoient des griefs contre lui, ils lui faisoient rendre un compte rigoureux de son administration, des présens qu'il

avoit reçus, et partageoient ensuite ses dépouilles. Pendant l'inter règne, le conseil de la République élisoit un *caïmacan* pour remplir sa place jusqu'à l'arrivée du nouveau Pacha. (*Savary*, tome 2.)

(45) Volney divise encore les Arabes en trois classes, ou plutôt les descendans des Arabes qui habitent l'Egypte. La première, forme la postérité de ceux qui, lors de l'invasion de ce pays par *Amrou*, accoururent de l'Hedjaz et de toutes les parties de l'Arabie, s'établir dans cette contrée si justement vantée par son abondance. Chacun s'empressa d'y posséder des terres, et bientôt le Delta fut rempli de ces étrangers au préjudice des Grecs vaincus. Cette première race s'est perpétuée dans la classe actuelle des *Fellâhs* ou laboureurs, et des artisans.

Une deuxième classe d'Arabes est celle des Africains occidentaux, venus, à diverses reprises et sous différens chefs, se réunir à la première. Comme elle, ils descendent des conquérans musulmans qui chassèrent les Grecs de la Mauritanie. Comme elle ils exercent aussi l'agriculture et les métiers; mais ils sont plus spécialement répandus dans le Saïd, où ils ont des villages, et même des princes particuliers.

La troisième classe est celle des *Bédouins* ou *hommes des déserts*, connus des anciens sous le nom de *Scénites*, c'est-à-dire, habitans sous des tentes. Les uns, dispersés par familles, habitent les rochers, les cavernes, les ruines et les lieux écartés où il y a de l'eau; les autres, réunis par tribus, campent sous des tentes basses et enfumées, et passent leur vie dans un voyage perpétuel, tantôt dans le désert, tantôt sur les bords du Nil: ils ne tiennent à la terre qu'autant que l'intérêt de leur sûreté, ou la subsistance de leurs troupeaux les y attachent. Il est des tribus qui, chaque année après l'inondation, arrivent du sein de l'Afrique pour profiter des herbes nouvelles, et qui au printems se renferment dans le désert; d'autres sont stables en Egypte: elles y louent des terrains qu'elles ensemencent et changent

annuellement ; toutes observent entre elles des limites convenues qu'elles ne franchissent point, sous peine de guerre ; toutes ont à peu-près le même genre de vie, les mêmes usages, les mêmes mœurs. Ignorans et pauvres, les Bédouins conservent un caractère original, distinct des nations qui les environnent ; pacifiques dans leur camp, ils sont par-tout ailleurs dans un état habituel de guerre. Les laboureurs qu'ils pillent les haïssent ; les voyageurs qu'ils dépouillent en médisent ; les Turcs qui les craignent les divisent et les corrompent. On estime que leurs tribus en Egypte pourroient former 30,000 cavaliers ; mais ces forces sont tellement dispersées et désunies, qu'on les traite comme des voleurs et des vagabonds. (*Voyage en Egypte*, tome 1.)

(46) Cette forme de sabre qui nous paroît bizarre n'a pas été adoptée sans motifs. L'expérience apprend que l'effet d'une lame droite est borné au lieu et au moment de sa chute, parce qu'elle ne coupe qu'en appuyant ; une lame courbe, au contraire, présentant le tranchant en retraite, glisse par l'effort du bras, et continue son action dans un long espace. Les barbares, dont l'esprit s'exerce de préférence sur les arts meurtriers, n'ont pas manqué cette observation, et de là l'usage des cimetères si général et si ancien dans l'Orient. Les Mamelouks tirent les leurs de Constantinople et d'Europe ; mais les beys se disputent les lames de Perse et des anciennes fabriques de Damas, qu'ils paient jusqu'à mille et douze cents francs. Les qualités qui les leur font rechercher, sont la légèreté, la trempe égale et bien sonnante, les ondulations du fer, sur-tout la finesse du tranchant. (*Voyage en Egypte*, tome 1.)

(47) Les Mamelouks emploient, lorsqu'ils s'exercent au *Djerid*, des branches fraîches de palmiers effeuillées. Ces branches, qui ont la forme d'une tige d'artichaud : ont quatre pieds de longueur et pèsent cinq à six livres ; armés de ce trait, les cavaliers entrent en lice, et courant à toute bride, ils se le lancent d'assez loin ; sitôt lancé, l'agres-

user tourne bride, et celui qui suit poursuit et jette à son tour; les chevaux, dressés par l'habitude, secondent si parfaitement leurs maîtres, qu'on diroit qu'ils y prennent autant de plaisir; mais ce jeu devient dangereux, car il y a des bras qui lancent avec tant de roideur, que souvent le coup blesse et devient mortel. Ces jeux, qui nous semblent barbares, tiennent cependant de près à l'état politique des nations; ils se sont conservés chez les Turcs et chez les Mamelouks, parce que l'anarchie de leur société a continué de leur faire un besoin de tout ce qui a rapport à la guerre. (*Volney*, tome 1.)

(48) Les Arabes et les Mamelouks ont entaebé les prisonniers français qu'ils ont fait. Il falloit périr ou assouvir leur brutale passion: un grenadier s'est fait tuer. Ils n'ont que battu les femmes qu'ils ont prises. (*Correspondance de l'armée française en Egypte.*)

(49) Le plus grand nombre des villages sont presque entièrement composés de huttes de terre, qui n'ont pas un mètre d'élévation: l'ouverture par où les malheureux habitans des campagnes pénètrent dans leur tanière, est un trou circulaire d'un demi mètre de diamètre; ce trou reste toujours ouvert; il n'y a de superficie que de quoi coucher le mari, la femme et quatre enfans, tous rapprochés. Pour se glisser dans leur réduit, ils se mettent à plat ventre. Une élévation en terre, sur laquelle ils cuisent le pain, remplit le tiers du logis. Deux pierres pour broyer le blé, une cafetière pour faire du café, et un sac qui renferme du tabac, tels sont tous les meubles des pauvres paysans. Jamais ils ne mangent de viande; mais tous prennent du café le matin. Les Turcs ne peuvent se passer de café et de tabac; hors cela ils ne paroissent avoir aucun besoin; ils prennent le café sans sucre et avec le marc; mais plus celui-ci est abondant, plus ils trouvent de goût au café. (*Correspondance de l'armée en Egypte, du 26 thermidor an 6.*)

(50) La description d'un dîner qui a été donné suivant

l'usage, par un chef de canton, au général Menou, pendant le tems qu'il commandoit provisoirement la province de Rosette, est trop curieuse pour que je ne la donne point ici. Je la transcris d'une lettre écrite du *palais de l'Institut au Caire, sous la date du* 26 *thermidor an* 6, par un des savans de l'expédition : elle est insérée dans le Journal intitulé le *Propagateur, du septidi* 17 *nivôse an* 7.

« Le général Menou commandoit provisoirement la pro-
» vince de Rosette. On le prévint que l'usage, pour le
» commandant, étoit d'accepter le dîner d'un chef ou
» commandant de canton. Le général s'y conforma ; nous
» l'avons accompagné au nombre de quinze, et nous avions
» une escorte de vingt soldats. On nous servit sur le car-
» reau, recouvert pourtant de paillasses et de tapis, quatre-
» vingt-seize plats se touchant tous, et disposés en ellipse.
» Les plats de friandise étoient sept ou huit espèces de
» fromages, de la melasse cuite avec de l'amidon, des
» fricassées de riz et de mouton, des raisins, des pru-
» neaux, des figues de sycomores, des grenades, etc.

» Les plats de résistance étoient des poules au riz, ou
» arrangées d'une autre façon, etc. L'ellipse formant l'em-
» semble du service, étoit bordée d'un demi pied cube de
» pains de douze espèces et formes différentes; il se trouvoit
» des galettes plates, des galettes épaisses, des crêpes, du
» pain elliptique, circulaire, des flûtes grandes et petites, etc.

» Le scheik nous a invité à nous accroupir autour, et
» bientôt nous avons vu les Turcs de la compagnie, mettre
« leurs mains dans tous les plats, prendre avec la paume
» les liquides, avec les doigts les solides et porter à la
» bouche ; nous avons été forcés d'en faire autant, n'ayant
» ni fourchettes ni cuillers.

» Le déjeûner que nous avons pris dans un village voisin,
» ne différoit de notre dîner que par l'abondance du laitage
» et par un moindre nombre de pains d'espèces différentes.
» Les plats nouveaux étoient, 1°. un mouton entier au
» milieu ; 2°. différentes autres viandes autour, ou rôties

» ou fricassées, d'une manière assez bizarre. Le domestique » le plus important traverse le service au moyen d'un » chemin qu'il se pratique en enlevant des plats. Lorsqu'il » s'agit de découper le mouton, il le dépèce avec ses » mains et son couteau, en casse, en déchire, sans trop » y prendre garde, et en distribue à chacun.

» Le scheik, qui nous donnoit à dîner, avoit un fils de » trente-quatre ans, riche fermier, le plus considérable du » village après son père. Nous avons voulu dîner avec cet » homme et son fils; nous l'avons d'abord invité à se » mettre à table; il a rougi, comme si on lui proposoit un » crime. Son père nous a dit que son enfant ne se résou- » droit jamais à s'asseoir devant son grand-père assis, et » sur-tout à manger devant lui; que le profond respect qu'il » avoit pour son grand-père, lui en faisoit une loi: on a » invité à son tour le fils à s'asseoir; il a fait pour son compte » les mêmes observations, avec un recueillement religieux » qui nous a surpris. Le général a supplié le grand-père » d'ordonner à ses enfans et petits-enfans de prendre part » au festin; et après avoir hésité, il l'a accordé, en ajou- » taut que c'étoit contre l'usage, mais que cela faisoit plaisir » à son cœur paternel. Les enfans ont obéi; mais ils ont eu » un air de recueillement et de timidité, pendant le peu de » tems qu'ils ont mangé; ils se sont hâtés de le faire, et se » sont promptement retirés, suivant l'usage du pays, qui » prescrit à ceux qui n'ont plus faim, de s'en aller.

» Après que le général Menou et sa compagnie eurent » pris le repas, les vingt soldats vinrent à leur tour se » nourrir de ce que nous avions laissé. La première com- » pagnie et la deuxième, composées de gaillards de bon » appétit, vinrent manger les deux tiers au plus de ce qui » étoit servi. Alors tous les pauvres du village furent intro- » duits; ils se nourrirent de ce qui restoit; ils vidèrent en- » tièrement les plats qu'ils se disputoient et s'arrachoient » d'une manière plaisante.

» Nos scheicks n'ont été si libéraux, que parce que la loi » du pays les autorise, lorsque le commandant en chef fait » sa tournée et prend repas, de se rembourser de ses frais » par un impôt qu'ils prélèvent sur-le-champ; et comme » c'est le village qui traite, les habitans prennent part à la » fête, et se nourrissent de ce qui reste de la table du » seigneur ».

(51) Les *Almées*, connues sous le nom d'*Improvisatrices*, sont des femmes qui forment une société célèbre en Egypte. Pour y être admis, il faut avoir une belle voix, bien posséder sa langue, connoître les règles de la poésie (*les vers arabes ont la qualité des latins avec la mesure variée et la rime des français*), et pouvoir sur-le-champ composer et chanter des couplets adaptés aux circonstances. Les almées savent par cœur toutes les chansons nouvelles; elles ont la mémoire meublée des plus beaux *moaks* (chants élégiaques) et des plus jolis contes. Il n'est point de fêtes sans elles, point de festins dont elles ne fassent l'ornement. On les place dans une tribune, d'où elles chantent pendant le repas. Elles descendent ensuite dans le sallon, et y forment des danses qui ne ressemblent point aux nôtres. Ce sont des ballets pantomimes par lesquels elles représentent des actions de la vie commune; les mystères de l'amour leur en fournissent ordinairement le sujet; la souplesse de leur corps est inconcevable. On est étonné de la mobilité de leurs traits, auxquels elles donnent à volonté l'impression convenable aux rôles qu'elles jouent; souvent l'indécence de leurs attitudes est portée à l'excès. Au commencement de la danse, elles quittent avec leurs voiles la pudeur de leur sexe: une longue robe de soie très-légère descend sur leurs talons; une riche ceinture les serre mollement; de longs cheveux noirs tressés et parfumés flottent sur leurs épaules; une chemise transparente comme la gaze voile à peine leur sein; à mesure qu'elles se mettent en mouvement, les formes, les contours de leur corps, semblent se détacher successi-

vement ; le son de la flûte, des castagnettes, du tambour de basque, règle leurs pas, et presse ou ralentit la mesure. Des paroles analogues à ces sortes de scènes les animent encore ; elles paroissent dans l'ivresse ; ce sont des bacchantes dans le délire. C'est alors qu'oubliant toute retenue, elles s'abandonnent entièrement au désordre de leurs sens ; c'est alors qu'un peuple peu délicat, et qui n'aime rien de voilé, redouble ses applaudissemens.

Les almées apprennent aux femmes les airs nouveaux ; elles racontent des histoires amoureuses, et déclament des poëmes d'autant plus intéressans, qu'ils offrent le tableau vivant des mœurs de l'Egypte. Elles initient les égyptiennes dans les mystères de leur art, et les instruisent à former des danses lascives. Ces improvisatrices, dont l'esprit est cultivé, ont une conversation agréable. Elles parlent leur langue avec pureté. L'habitude où elles sont de se livrer à la poésie, leur rend familières les expressions les plus douces et les plus sonores. Elles récitent avec beaucoup de graces. Dans le chant, la nature est leur seul guide ; elles chantent des airs gais, dont la mesure est vive et légère comme celles de quelques-unes de nos ariettes ; mais, c'est sur-tout dans le pathétique que se déploie leur talent ; c'est lorsqu'elles déclament un moal sur le mouvement de la romance, que la continuité de sons tendres, touchans et plaintifs inspire une douce mélancolie, qui s'augmente insensiblement et se change en larmes d'attendrissement.

Les almées assistent aux cérémonies de mariage, et marchent devant la mariée en jouant des instrumens ; elles figurent aussi dans les enterremens, et accompagnent le convoi en chantant des airs funèbres ; elles poussent des gémissemens, se répandent en lamentations, et offrent tous les signes de la douleur et du désespoir. Ces femmes se font payer fort cher, et ne vont guère que chez les gens riches.

Le peuple a aussi ses almées. Ce sont des filles du second ordre, qui tâchent d'imiter les premières ; elles n'ont ni leur élégance, ni leurs grâces, ni leurs connoissances.

Les places publiques, les promenades qui entourent le grand Caire, en sont remplies. La licence de leurs gestes et de leurs attitudes est extrême.

Les *baillardères*, dont parle *Raynal* dans son Histoire politique et philosophique des deux Indes, sont des modèles de pudeur auprès de ses danseuses égyptiennes. (*Lettres sur l'Egypte*, tome I.)

(52) Je crois faire plaisir en donnant le tableau des monnoies ayant cours en Egypte, avec leur comparaison à celles de France : j'y joins également celui des mesures et poids comparés aux nôtres.

Monnoies de France comparées à celles d'Egypte.

DÉNOMINATION DES ESPÈCES.	VALEUR DU PAYS.	EVALUATION En argent de France.
	Monnoies d'Or.	
Le seqnin Zermaboud. .	120 médins. . .	10 fr. cent.
Le sequin de Foudoukly.	146 *idem*. . .	12 16 2
Le sequin vénitien. . .	185 *idem*. . .	15 41
Le sequin de Hongrie. .	185 *idem*. . .	15 41
Les sequins de Barbarie, de Maroc, d'Alger, de Tunis et de Tripoli. .	140 *idem*. . .	11 66
	Monnoies d'Argent.	
La piastre de Constantinople.	60 médins. . .	5 fr. cent.
La pataque de Hongrie. .	80 *idem*. . .	6 66
La pataque de Toscane.	80 *idem*. . .	6 66
Roupie du Bengal. . .	30 *idem*. . .	2 50
Piastres du divan, etc. .	30 *idem*. . .	2 50
	33 *idem*. . .	2 75
	40 *idem*. . .	3 33 1/3
	60 *idem*. . .	5
	70 *idem*. . .	5 83
	73 *idem*. . .	6 18
Le médin ou para. . .	=	8

TABLEAU

Des Mesures et Poids en usage en Egypte, comparés à ceux de France.

DÉNOMINATION DES Mesures et Poids.	EVALUATION en Mesures et Poids de France.	
	Anciens.	Nouveaux.
Mesures Linéaires.		
Le rick.	28 pouces. . .	0,757 millimètr.
Drabélédi.	9 *idem*. . . .	0,243 *idem*.
Guève.	25 *idem*. . . .	0,676 *idem*.
Mesures Itinéraires.		
Le mille	$\frac{1}{2}$ de lieue. . .	1,279 mètres.
Le schœne égyptien.	1 lieue $\frac{4}{2}$. . .	7,000 *idem*.
Mesures de Capacité.		
Le toman	169 livres. . . .	8 myriagram.
L'ardeb.	550 *idem*. . . .	27 *idem*.
Le Couffe.	180 *idem*. . . .	9 *idem*.
Poids.		
Le baar 15 farcellas.	405 livres. . . .	22,010 décagrs.
Le faracela 10 mans .	27 *idem*. . . .	1,360 *idem*.
Le man » . . .	2 *id.* $\frac{7}{10}$ . . .	13,205 décigra.
L'okia » . . .	1 once $\frac{1}{32}$. . .	3,152 milligra.
Le rotte 144 drames.	18 onces . . .	45,028 *idem*.
L'oke 400 *idem* .	3 liv. 2 onces.	15,285 décigra.
Le drame » . . .	4 grains . . .	2,123 $\frac{10}{1000}$ de gr.
Poids pour l'or et les bijoux.		
Le métatil 1 drame $\frac{1}{2}$	24 carats . . .	5,095,272 } millio-
Le drame « . . .	16 carats . . .	3,396,848 } niémes
Le carat « . . .	4 grains . . .	212,303 } de gra.

(53) Pour rendre plus sensible ces observations, je donne dans le plus grand détail les tableaux de l'importation et exportation du commerce annuel de l'Egypte ; par ce moyen, il sera facile au spéculateur de se faire une idée juste de ce que je ne fais que lui indiquer.

TABLEAU

D'importation du Commerce annuel de l'Egypte.

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.
			pataques.
Draps de France, superfins.	balles . .	10	2 à 5 $\frac{3}{4}$
Drap d'Elbeuf	dito. . .	10	160 à 170 méd.
Mahoni second. . . .	dito. . .	1200	130 à 170
Londrins seconds. . .	dito. . .	1000	85 à 120
Dito ordinaires. . . .	dito. . .	80	82 à 85
Long de large pour le pays et pour la Mecque.	dito. . .	160	68 à 85
Dito estampés pour sophas, etc.	dito. . .	10	60 à 90
Draps d'Angleterre, superfins.	dito. . .	30	2 à 2 $\frac{1}{4}$ pat.
Challon d'Angleterre. .	dito. . .	200	52 à 55 méd.
Draps d'Angleterre, ordinaires	dito. . .	200	60 à 75
Draps de Hollande. . .	dito. . .	20	160 à 200
Divers satins de France, fleuris et unis. . . .	pikos . .	600	» »
Dito de Florence, première et seconde qualité.	dito. . .	1000	95 à 100
Etoffes en or et argent, de France.	dito. . .	6000	3 à 10 pat.
Galons en or et en argent.	miticals. .	6000	30 à 35 méd.
Cochenille.	barils . .	150	11 $\frac{1}{2}$ à 15 pat.
Poivre.	balles . .	300	46 à 56 pias.
Gérofle.	bariques .	15	1 $\frac{3}{4}$ à 2 par.
Noix muscade.	barils . .	10	160 à 170 méd.
Manne de plusieurs espèces	caisses. .	6	50 à 60

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.			
						mèdins.
Etain en verges. . . .	barils . .	300	1200	à	1300	
Plomb.	pains . .	2000	470	à	490	
Fer de Suède et de Moscovie.	barils . .	500	8	à	9	
Arquisoux.	dito. . .	200	470	à	490	
Gelamin	dito. . .	200	1400	à	1460	
Fer blanc en feuilles. .	dito. . .	100	36	à	40	
Cinabre pour la teinture rouge	caisses. .	10	8400	à	8600	
Plomb rouge ou mériòs.	barils . .	20	520	à	540	
Sucre en poudre de Lisbonne	dito. . .	50	10	à	13	
Salxpareille	balles . .	10	4600	à	4700	
Gingembre	dito. . .	10	1200	à	1250	
Bois de fernanbout pour teinture.	quintaux .	2000	850	à	1000	
Arsenic jaune et blanc. .	dito. . .	20	500	à	560	
Alun d'Angleterre. . .	barils . .	100	1000	à	1050	
Ambre blanc, n.° 1 à 10.	rottes . .	1000	550	à	630	
Ambre supérieur . . .	okos. . .	4000	1800	à	2000	
Corail de France, Livourne et Raguse. .	rottes . .	2000	720	à	3400	
Vert de gris	sacs. . .	20	70	à	75	
Papiers de France de plusieurs qualités. . . .	rames. .	11,500				
Vins de toute espèce, de France et d'Espagne.						
Couteaux flamands de toutes les espèces. .	caisses. .	50				
Tabatières de différentes qualités.	dito. . .	10				
Montres d'or et d'argent.	douzaines.	20	20	à	200	pat.
Pendules de table. . .	dito. . .	20	50	à	4000	
Pendules de muraille. .	dito. . .	60	15	à	100	
Fusils et pistolets de France et d'Angleterre.	caisses. .	6	10	à	80	
Confitures de France. .	boîtes . .	2000	20	à	100	mèd.
Soie de Venise. . . .	pièces . .	500	3 ½	à	3 ¼	pat.
Dito écarlatte	dito. . .	50	4 ½	à	5	
Draps appelés padnamles, mi-fins, fins, ordinaires.	dito. . .	200	2	à	2	
Dito appelés bach-mahout.	balles . .	50				
Dito londrins seconds, de Venise.	dito. . .	150	80	à	95	mèd.
Dito d'Allemagne. . .	dito. . .	60	2	à	5	pat.
Satins larges et forts. .	picks . .	1000	60	à	155	mèd.

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.			
						médins.
Satins étroits et légers. .	picks . .	1500	45	à	70	
Dito d'Allemagne. . .	dito. . .	500	120	à	150	
Taffetas noir et blanc. .	dito. . .	4000	90	à	100	
Velours unis, rayés et fleuris	dito. . .	3000	150	à	350	
Contoise de Venise. . .	barils . .	200	10	à	15	pias.
Dito paquets de demi-livre.	dito. . .	100	10	à	12	
Dito de Hollande. . .	dito. . .	100	18	à	21	
Dito n.° 2, 3, de différentes couleurs. . .	caisses. .	10	9	à	11	
Dito n.° 4, arrondies. .	dito. . .	10	4	à	5	
Dito rosette, bleus et verts	dito. . .	10	190	à	200	
Dito tachetés	dito. . .	5	80	à	90	méd.
Dito de différentes couleurs.	dito. . .	5	9	à	11	
Faux grenats.	douzaines.	2000	24	à	30	
Faux corail.	caisses. .	10	190	à	200	
Dito n.° 2, 3, petits rubis.	dito. . .	10	6	à	7	
Laiton battu, en or contarino	dito. . .	100	24	à	26	pias.
Lames d'or et d'argent.	miticals. .	4000	30	à	58	méd.
Or ou argent battu en livres	caisses. .	100	55	à	60	
Papier doré.	rames . .	100	210	à	340	
Vitriol.	barils . .	50	160	à	168	pat.
Spiga choltira.	petits barils.	60	10	à	11	
Fils de fer assortis. . .	dito. . .	10	25	à	26	
Fils de laiton	dito. . .	5	18	à	20	
Dito de cuivre. . . .	dito. . .	102	16	à	18	
Dito argenté.	caisses. .	10	90	à	95	
Aiguilles assorties. . .	dito. . .	100,000	350	à	380	méd.
Epingles assorties. . .	dito. . .	100,000	500	à	350	
Clous assortis.	barils . .	150	19	à	24	
Hameçons assortis. . .	dito. . .	100,000	20	à	80	
Limes n.° 1, 2, 3, 4. .	caisses. .	5	12	à	14	pias.
Creusets	barils . .	20	30	à	35	
Boîtes assorties. . . .	dito. . .	10	400	à	450	
Savon blanc de Syrie, fin.	balles . .	1000	50	à	52	méd.
Savon de Candie . . .	dito. . .	2000	10	à	12	pat.
Tabac de Syrie. . . .	dito. . .	4000	15	à	16	foud.
Bois de rondins, cardacly et myrrhe noire.	charges. .	10				
Raisins et figues de Smyrne.	boîtes . .	8000	8	à	20	méd.
Dito d'Estancho et Rhodes	balles . .	1000	5	à	12	

Noisettes.

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.		
					médins.
Noisettes de Constantinople	balles	500	4	à	8
Pistaches d'Alep	dito.	10	30	à	40
Soie de Sagora	dito.	500	17	à	18
Soie de Bnise, écrue	dito.	100	20	à	21
Soie de Chypre, blanche et jaune	dito.	500	17	à	18
Soie de Sayde	dito.	400	17	à	18
Soie de Tripoli	dito.	300	17	à	18
Soie de Barouch	dito.	500	17	à	18
Coton d'Acre, Chypre et Salonique	dito.	600	45	à	60
Mastic de Chio	caisses.	400	105	à	120
Poix d'Estancho et de Rhodes	caflas.	2000			
Résine de Salonique	dito.	500			
Satins de Chio, unis et fleuris; dito en or et argent	picks	1000	60	à	400
Etoffes de Venise, en or et argent	dito.	2000	3	à	12
Goudron d'Estancho et de Rhodes	caisses.	500			
Galons en or et argent	miticals.	2000	30	à	45
Damas de Florence, de diverses qnalités	picks	2000	190	à	200
Flanelle d'Allemagne, estampée	pièces	500	30	à	35
Draps d'Allemagne, très-ordinaires, estampés	dito.	200	200	à	650
Mouchoirs d'Allemagne, assortis	douzaines.	200	580	à	630
Toileries d'Allemagne, estampées en coton	pièces	100	8	à	10
Dito cirées, unies et fleuries	dito.	1000	1	à	10
Toileries de Russie, ou olbonnes, pour voiles.					
Acier carré, gros	caisses.	100	9	à	11
Epées plates	dito.	10	80	à	85
Canons de fusil	dito.	10	90	à	100
Sonfre	quintaux.	2000	200	à	250
Planches de bois de tonte espèce	chargemens.	6	divers prix.		
Liquenrs de France, d'Allemagne, de Venise, etc	caisses.	300	dito		
Vieux cuivre	balles	1000	43	à	49

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.		
					médins.
Bronze ou laiton. . .	balles . .	100	25	à	28
Cuivre neuf travaillé. .	caisses. .	200	60	à	65
Tabacs en feuilles, de Salonique et Cavalla.	balles . .	5000	6	à	12
Sublimé	barils . .	50	1400	à	1460
Sublimé	caisses. .	10	360	à	380
Borax.	barils . .	100	50	à	60
Poivre de la Jamaïque. .	caisses. .	50	120	à	130
Salep	dito. . .	5	120	à	130
Nef-gury.	dito. . .	20	50	à	60
Fils d'or et d'argent. .	mitieals .	6000	25	à	30
Cotonis de Barle. . .	balles . .	200	90	à	120
Challis d'Angoras. . .	pièces . .	500	17	à	20
Safran en petites boîtes.	caisses. .	20	44	à	50
Bahouches et tertiques de Smyrne et de Constantinople.	dito. . .	100	70	à	110
Toiles de soie pour des chemises	pièces . .	1000	5	à	10
Mousseline estampée pour mouchoirs.	balles . .	10	60	à	100
Tapis de velours de différentes grandeurs. .	dito. . .	50	8	à	50
Coussins en or et en argent	paires. .	1000	3	à	50
Toileries nommées étataqnes.	balles . .	50	120	à	250
Huile d'olive de Barbarie, Suza et Tunis. . . .	jarres . .	4000	24	à	28
Huile d'olive de Candie.	barils . .	1000	22	à	24
Savon noir de Barbarie.	jarres . .	500	22	à	24
Acier petit	caisses. .	500	10	à	12
Fer d'Allemagne . . .	masses, .	500	10	à	12
Cuivre en plaques, planches et autres, de Trieste.	qnintaux .	500			
Argent vif	barils . .	50	6000	à	6400
Cinabre pour teinture. .	caisses. .	20	8400	à	8600
Céruse de Venise. . .	dito. . .	500	8	à	9
Laiton en plaques et fils.	barils . .	20	2200	à	2300
Conteaux et ciseaux ordinaires.	caisses. .	5	10	à	30
Rasoirs d'Allemagne, fins et ordinaires. . . .	dito. . ,	15	15	à	130
Casseroles et écuelles de fer	barils . .	25	20	à	30
Casseroles et écuelles de laiton	dito. . .	8	65	à	80

DÉNOMINATION. Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.
			médins.
Laiton travaillé. . . .	caisses. .	10	70 à 85
Miroirs de Venise, grands et petits.	dito. . .	60	1 à 100
Miroirs d'Allemagne. .	dito. . .	10	1 ½ à 30
Miroirs de Bobème . .	dito. . .	5	1 ¼ à 10
Verres à vîtres, de Venise.	dito. . .	100	8 à 20
Réglisse	dito. . .	50	20 à 36
Bois de sandal, première qualité.	quintaux .	100	
Gingembre sec.	dito. . .	50	
Bois d'aloès, première qualité.	caisses. .	100	
Benjoin, première qualité.	dito. . .	10	
Bois de rek, en planches, épaisseur de pouces 1, 2, 3, 3 ½.	sans limites.		
Bois de construction, sans limites.	quintaux .	50	
Toutenague, fer-blanc en lingots et en feuilles.			
Laque en pains. . . .	dito. . .	100	

TABLEAU *d'exportation du Commerce annuel de l'Égypte.*

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.
			médins.
Café moka	balles . .	3000	13 à 25
Aloès épathique. . . .	. . . . .		20 à 23
Aloès socratien. . . .	. . . . .		28 à 32
Noix vomique. . . .	. . . . .		19 à 21
Myrrhe assortie . . .	. . . . .		43 à 46
Myrrhe en lames. . .	. . . . .		78 à 82
Assa-fœtida.	. . . . .		28 à 33
Zodoriaque	. . . . .		28 à 33
Cannelle.	. . . . .		28 à 33
Coque ou noix du Levant.	. . . . .		18 à 22
Gomme arabique. . .	. . . . .		16 à 18
Gomme de Jedda Angaze.	. . . . .		6 à 9 ½
Gomme copal ou sandaraque.	. . . . .		13 à 15
Gomme laque. . . .	. . . . .		10 à 13

DÉNOMINATION Des Marchandises.	QUANTITÉS.		PRIX En monnoie du pays.		
					médins.
Mirobalans	. . . . .		11	à	13
Caudat.	. . . . .		15	à	18
Fil grand.	. . . . .		70	à	80
Fil grand et petit. . .	. . . . .		65	à	70
Semence de sicusant. .	. . . . .		18	à	40
Lavande des Indes. . .	. . . . .		190	à	210
Caremot	. . . . .		18	à	23
Caracol	. . . . .		16	à	10
Cabrindi.	. . . . .		40	à	45
Nacre de perles.	. . . . .		1500	à	1650
Apti sslatin.	. . . . .		150	à	180
Cardamome gros et petit.	. . . . .		35	à	50
Poivre long.	. . . . .		75	à	85
Semence de baugue. . .	. . . . .		19	à	11
Sang de dragon. . . .	. . . . .		100	à	115
Encens en larmes. . .	. . . . .		15	à	18
Encens assorti. . . .	. . . . .		8	à	10
Sang de dragon fin, des Indes.	. . . . .		120	à	130
Dents d'éléphant . . .	. . . . .		60	à	65
Safranum, prem. seconde et troisième qualités.	quintaux .	2000	10	à	22
Cire menue.	dito. . .	2000	50	à	60
Opium, première et seconde qualités. . . .	. . . . .		360	à	400
Tamarins.	dito. . .	2000	19	à	22
Sel ammoniac, première qualité, de Gisa. . .	dito. . .	2000	50	à	55
Sel ammoniac de Monnire.	dito. . .	8000	40	à	48
Dattes de l'Egypte supérieure et de Barbarie.	dito. . .	300	2	à	4
Eponges	dito. . .	1000			
Coton filé.	dito. . .	6000			
Casse	. . . . .				
Henné en feuilles, pour teinture.	sacs. . .	8000	120	à	150
Laines brutes.	quintaux .	4500			
Lins de différentes qualités.	dito . .	4000			
Cuirs de buffle, de bœuf, de vache et de chameau.	dito. . .	15,000			
Riz de Rosette et de Damiète	ardeps. .	10,000			
Toiles de coton nommées à janies.	pièces. .	65,000	65	à	130
Toiles de lin.	dito. . .	65,000			
Toiles bleues	dito. . .	800			
Séné.	quintaux .	3000			

A tous les détails que présentent ces tableaux, il faut ajouter encore le commerce des pierres fines et celui des pelleteries en tout genre. La consommation de ce dernier article forme sur-tout une branche considérable et importante. Le commerce des diamans, des émeraudes et des rubis, offre de grands bénéfices. On préfère en général les grosses pierres, quoiqu'imparfaites, aux petites, quelles qu'en soient la beauté et la perfection. Il en est de même des perles, qui servent beaucoup à l'ornement des femmes de l'Egypte. J'observe aussi que les productions de cette contrée s'achètent toujours au comptant, et qu'il y a des époques favorables pour faire l'achat de quelques-unes. Le *safran*, le *henné* et les *dattes* doivent s'acheter en messidor et thermidor; le *riz* et le *lin*, en fructidor et vendémiaire; et l'on doit profiter de frimaire et nivôse pour l'achat du *séné* et de la *casse*.

(54) La base de toutes les études étant le koran, il n'est pas surprenant que l'on soit si long-tems à l'étudier; lorsque l'on considère que pour méditer à fond ses sens mystiques et allégoriques, il faut lire tous les commentaires, toutes les paraphrases de son texte (*et il y en a plus de deux cents volumes sur le premier verset*); qu'il faut discuter des milliers de cas de conscience ridicules, par exemple s'il est permis d'employer de l'eau impure à détremper du mortier, si un homme qui a un cautère n'est pas dans le cas d'une femme souillée, etc.; lorsqu'on considère qu'il faut débattre longuement si l'ame du Prophète ne fut pas créée avant celle d'Adam, s'il ne donna pas des conseils à Dieu, quels furent ces conseils; et mille autres rêveries de cette espèce. On conviendra aisément que l'on peut très-bien, comme je le dis, passer sa vie entière à beaucoup apprendre et à ne rien savoir.

(55) Le lecteur me saura sans donte gré de lui mettre sous les yeux la lettre d'Amrou au calife Omar, qui traite précisément, sous les mêmes rapports, du même sujet. Il ne

pourra d'ailleurs qu'être charmé de voir ce morceau curieux de l'éloquence orientale.

Lettre du calife Omar, Ebn-el-Kattab, à Amrou, son lieutenant en Egypte.

O Amron, fils d'El-Aâs, ce que je désire de toi, à la réception de cette lettre, c'est que tu me fasses de l'Égypte une peinture assez exacte et assez vive, pour que je puisse m'imaginer voir de mes propres yeux cette belle contrée. Salut.

Réponse d'Amrou.

O prince des fidèles, peins-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes, dont l'une a la forme d'une colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique ou du dos d'un chameau. Voilà l'Egypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis *Asouan* (Syene), jusqu'à *Menchâ*, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu d'elle. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux, est aussi réglé que le cours du soleil et de la lune. Il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves, le tribut auquel la providence les a assujettis envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit, et couvrent toute la face de l'Egypte, pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre, que par le moyen des barques légères aussi nombreuses que les feuilles de palmier.

Lorsqu'ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans les bornes que le destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

Un peuple protégé du ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il

attend la fécondité du bienfait de cet *être* qui fait croître et mûrir les moissons.

Le germe se développe, la tige se lève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est imbu. A la plus abondante récolte succède tout-à-coup la stérilité. C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Egypte offre tour-à-tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes : Béni soit le créateur de tant de merveilles !

Trois choses, ô prince des fidèles, contribuent essentiellement à la prospérité de l'Egypte et au bonheur de ses habitans : la première, de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité fiscale, et tendant à accroître l'impôt ; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues ; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. Salut. (*Volney*, tome I.)

FIN DES NOTES DE LA SECONDE PARTIE.

NOTES

DE LA TROISIÈME PARTIE.

(1) *Harangue de Bonaparte à son armée, le 20 Floréal an* 6.

OFFICIERS ET SOLDATS,

« IL y a deux ans que je vins vous commander. A cette » époque vous étiez dans la rivière de Gènes, dans la » plus grande misère, manquant de tout, ayant sacrifié » jusqu'à vos montres pour votre subsistance réciproque. » Je vous promis de faire cesser vos misères; je vous » conduisuis en Italie : là, tout vous fut accordé. . . . . Ne » vous ai-je pas tenu parole ?

Ici un cri général se fit entendre : Oui.

» Eh bien ! apprenez que vous n'avez pas encore assez » fait pour la patrie, et que la patrie n'a pas encore assez » fait pour vous !

» Je vais actuellement vous mener dans un pays où par » vos exploits futurs, vous surpasserez ceux qui étonnent » aujourd'hui vos admirateurs et rendrez à la patrie les » services qu'elle a droit d'attendre d'une *armée d'invincibles*.

» Je promets à chaque soldat qu'au retour de cette expé- » dition, il aura à sa disposition de quoi acheter six arpens » de terre.

» Vous allez courir de nouveaux dangers; vous les par- » tagerez avec vos frères les marins. Cette armée jusqu'ici

» ne s'est pas rendue redoutable à nos ennemis ; leurs » exploits n'ont point égalé les vôtres ; les occasions leur » ont manqué. Mais le courage des marins est égal au » vôtre : leur volonté est celle de triompher ; ils y parvien- » dront avec vous.

» Communiquez-leur cet esprit invincible qui par-tout » vous rendit victorieux ; secondez leurs efforts ; vivez, » à bord, avec cette intelligence qui caractérise des » hommes purement animés et voués au bien de la même » cause : ils ont, comme vous, acquis des droits à la » reconnoissance nationale, dans l'art difficile de la » marine.

» Habituez-vous aux manœuvres de bord ; devenez la » terreur de vos ennemis de terre et de mer ; imitez en » cela les soldats romains, qui surent à-la-fois battre » Carthage en plaine, et les Carthaginois sur leurs » flottes ».

Des cris de vive la République immortelle *et les hymnes de combats, suivirent cette harangue.*

(2) Voici le Tableau de l'Escadre.

Brueys, vice-amiral-commandant.
Villeneuve, *Ducheila*, *Decrest*, } contre-amiraux.
Dumanoir, chef de division, commandant le convoi.

VAISSEAUX.

	canons,	capitaines.
L'Orient, de	120	*Casa-Bianca.*
Le Guillaume-Tell,	80	*Saunier.*
Le Tonnant, ...	80	*Du Petit-Thouars.*
Le Franklin, ...	74	*Gillet.*
L'Aquilon, ...	74	*Thevenard fils.*
Le Généreux, ...	74	*Lejoile.*

	canons,	capitaines.
Le Mercure, de. . .	74	*Lalonde.*
L'Heureux, ...	74	*Etienne cadet.*
Le Guerrier, ...	74	*Trulet aîné.*
Le Timoléon, ...	74	*Trulet cadet.*
Le Peuple-Souverain,	74	*Racors.*
Le Conquérant, . .	74	*D'Albarade.*
Le Spartiate, ...	74	*Emerillon.*

FRÉGATES.

La Diane, ...	40	*Peyret.*
La Justice, ...	40	*Villeneuve.*
La Junon, ...	40	*Pourquier.*
L'Arthémise, ...	40	*Standelet.*
L'Alceste, ...	40	*Barrey.*
La Fortune, ...	36	*Marchand.*

BRIGS.

Le Corcyre, ...	14	*Reynaud.*
Le Lodi, ...	12	*Sennequier.*

FLUTES.

Le Dubois, ...	*N.* . . . . .
Le Causse, ...	*Lallemand.*
La Sensible, ...	*Bouder.*
Le Muiron, ...	*Maillet.*
La Carrère, ...	*Fichet.*
Le Léoben, ...	*Colette.*
La Mantoue, ...	*Goiens.*
La Montenotte, ...	*Tempier.*

CONVOI.

Soixante-dix-sept transports arrivés à Toulon, dont quarante-trois chargés de munitions et matières, et

trente-quatre portant cinq cent vingt chevaux ; soixante-quatre transports armés à Marseille, Nice et Antibes, chargés de chevaux. Total, cent quarante-un ; en tout, cent quatre-vingt-quatorze voiles.

(3) L'île de *Goze*, à ce qu'on prétend, est celle que la Fable appeloit l'île de *Calipso*, où abordèrent Ulysse et Télémaque.

Cette île dépendoit alors des Maltais ; elle n'est séparée de l'île de Malte que par un canal large environ d'un myriamètre ; son circuit est d'un peu plus de deux, et elle est défendue par une citadelle placée au haut du rocher.

(4) L'amiral *Brueys* ayant reçu ordre d'opérer la descente, en fit faire les préparatifs ; il envoya le contre-amiral *Blanquet* avec son escadre et le convoi de Civita-Vecchia, pour l'effectuer dans la cale de *Marfa - Siroco*. Le convoi de Gènes débarqua à la tête de St.-Paul, et celui de Marseille à l'île de Goze.

Le général de brigade *Lasne* et le chef de brigade *Marmont* descendirent à la portée du canon de la place : le général de division *Désaix* fit débarquer le général de brigade *Beillard* avec la 21.e demi-brigade ; il s'empara de toutes les batteries et forts qui défendoient la rade et le mouillage de Marfa-Siroco.

Le 22 prairial, à la petite pointe du jour, les troupes étoient à terre, malgré l'obstacle d'une canonnade très-vive ; le soir, la place étoit investie de tous les côtés, et le reste de l'île soumis. Le général de division *Régnier* venoit de s'emparer de l'île de Goze ; le général de division *Baraguay-d'Hilliers*, de tout le midi de l'île de Malte, après avoir fait plusieurs chevaliers et deux cents hommes prisonniers ; le général *Désaix* étoit à une portée de pistolet du glacis de la Cotonère et du fort Riccazoti : il avoit fait aussi plusieurs chevaliers de Malte prisonniers.

Les malheureux habitans, effrayés au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, s'étoient tous réfugiés dans la ville

de Malte, qui se trouva, par ce moyen, suffisamment garnie de monde. Pendant toute la soirée du 22, la ville canonna avec la plus grande activité : les assiégés vouloient faire une sortie, mais le chef de brigade *Marmont*, à la tête de la 19.e, leur enleva le drapeau de l'ordre : le même jour 22, on commença à débarquer l'artillerie.

Le grand-maître envoya demander, le 23 au matin, une suspension d'armes ; aussitôt l'aide-de-camp chef de brigade *Junot* lui fut envoyé, avec la faculté de signer une suspension d'armes, s'il consentoit, pour préliminaire, à négocier de la reddition de la place. Les citoyens *Poussielgue* et *Dolomieu* (*ce dernier avoit été commandeur de l'ordre*), furent en outre envoyés pour sonder les intentions du grand-maître et des habitans. La suspension d'armes fut conclue pour vingt-quatre heures.

Le 23 à minuit, les chargés de pouvoirs du grand-maître allèrent à bord de l'Orient, que montoit *Bonaparte*, où ils conclurent, dans la nuit, une convention définitive, dont voici les principales dispositions :

Tous les forts, la ville, le territoire, le droit de souveraineté des îles de Malte, de Goze et de Cumino, appartiendront aux Français ; le grand-maître recevra de la République française, à titre de pension annuelle, trois cent mille francs, jusqu'à ce qu'il ait obtenu du *Congrès de Rastadt* une principauté ; il aura de plus, à titre d'indemnité, une somme de six cent mille francs, et conservera les honneurs militaires, jusqu'au résultat des démarches qui seront faites à Rastadt.

Les chevaliers français actuellement à Malte, et qui y ont résidé depuis la révolution, seront censés avoir résidé en France et pourront y rentrer.

La République française interposera ses bons offices auprès des Républiques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, pour que les chevaliers des quatre nations jouissent des mêmes facultés.

Il sera accordé par la République française aux chevaliers de cette nation, une pension de sept cents francs, qui sera portée à mille pour les sexagénaires.

Les différens forts seront remis à l'armée française le même jour 24, et les vaisseaux le lendemain à midi; un officier sera désigné par l'amiral pour en prendre possession.

Les troupes de Malte seront consignées dans leurs casernes jusqu'à nouvel ordre.

Les chevaliers qui ont des propriétés dans l'île continueront d'en jouir.

A la tête de la députation du grand-maître étoit le commandeur *Bosrédon-Rausijat*, chevalier de la ci-devant langue d'Auvergne, qui, du moment où il vit que l'on prenoit les armes contre les Français, écrivit que « *son devoir, comme* » *chevalier de Malte, étoit de faire la guerre aux Turcs et non* » *à sa patrie; qu'en conséquence il déclaroit ne vouloir prendre* » *aucune part à la mauvaise conduite de l'ordre dans cette cir-* » *constance* ». Il fut sur-le-champ mis en prison, et il n'en sortit que pour négocier. Le 24, l'armée française entra dans la place et prit possession de tous les forts; le 25 à midi l'escadre y mouilla. (*Correspondance officielle.*)

Ainsi cette île, que les religieux hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem, les chevaliers de Rhodes, et enfin les chevaliers de Malte, occupoient depuis 1530 par un don de l'empereur *Charles* V, après que les Turcs les eurent chassés de Rhodes; cette place, l'une des plus fortifiées de l'univers, défendue par sa situation et par les châteaux de St.-Elme, St.-Ange, et de Torre della Bocca, leur a été enlevée par les troupes françaises en moins de trois jours.

Malte est une île de la Méditerranée, entre la côte d'Afrique et celles de Sicile, qui n'en est éloignée que de huit myriamètres au Nord; elle a à l'orient l'île de Candie, au midi la ville de Tripoli en Barbarie, et à l'occident les îles de Pontalavée, de Linose et de Lampadouse. Elle

peut avoir trois ou quatre myriamètres de longueur sur deux de largeur, et environ dix de circuit.

La longitude de cette île est de 33 degrés 44 minutes, et sa latitude de 35 degrés 54 minutes.

Malte appartint d'abord aux Phéniciens, ensuite aux Grecs, aux Carthaginois et aux Romains ; elle fut très-florissante sous ces derniers. Outre un grand nombre de temples magnifiques, elle avoit un superbe théâtre tout en marbre, dont on voit encore les ruines. *Cicéron*, dans sa cinquième harangue contre *Verrès*, parle des exactions qu'y commit cet infame préteur de Sicile. Après les Romains, Malte fut tour-à-tour la conquête des Goths, des Sarrasins, et de Roger comte de Normandie. L'empereur Henri VI, de la maison de Souabe, en chassa Tancrède et ses enfans ; le duc d'Anjou, frère de Louis IX (vulgairement dit St.-Louis), la soumit ainsi que la Sicile, en 1266 ; enfin Charles V l'aliéna en faveur du grand-maître et de l'orde de St.-Jean de Jérusalem. On parle encore avec admiration du siége mémorable que Malte soutint en 1565 contre les troupes de Soliman, et qui lui ont mérité ces deux vers de Voltaire :

Ce stérile rocher qu'ennoblit la vaillance
Est le rempart de Rome, et l'écueil de Bysance.

(5) Quoique l'île de Malte soit stérile en grains, elle ne peut en manquer pour sa subsistance ; elle a dans son voisinage la Sicile, qui est son grenier naturel ; et en supposant qu'elle en fût privée, elle auroit encore la ressource de la Barbarie et de l'Egypte. Toute puissance en guerre avec celle qui la possède, doit renoncer au commerce du Levant, à moins qu'elle n'entretienne une forte escadre en croisière dans ces mers pour le protéger ; et ce moyen ne seroit pas toujours aussi efficace qu'il seroit dispendieux. Les Maltais, considérés comme Français, serviront sur nos

flottes ; ils s'adonneront à la course et ne pourront que faire un tort infini au commerce anglais, qui doit attendre des retours considérables du Levant.

Les Anglais eux-mêmes ont porté le même jugement sur cette conquête importante ; voici ce qu'en dit un de leurs papiers ministériels :

« S'il est vrai que Bonaparte soit maître de l'île de Malte, » les conséquences de ce succès sont incalculables ; la Ré- » publique française devient maîtresse du Levant, et com- » mande au commerce de cette riche partie du monde ; » quelques bâtimens en croisière entre Malte et la Sicile » d'un côté, entre Malte et l'Afrique de l'autre, empê- » cheront sans peine les vaisseaux ennemis de franchir cette » barrière : une escadre, stationnée dans les beaux ports de » l'île, commandera les côtes de l'Italie sur la mer Adriatique, » où la France possède déjà l'île importante de Corfou. » Son influence s'étendra sur l'Archipel ; elle pourra donner » la loi à Candie et aux autres villes turques : si elle veut » ouvrir une communication avec la mer Rouge, Malte doit » être considérée comme l'entrepôt des divers matériaux » nécessaires à une telle entreprise.

» Indépendamment de ces considérations, Malte offre » d'immenses ressources à la République française ; cette » île contient cent cinquante mille habitans, parmi les- » quels on peut compter six mille matelots excellens ; elle » a un arsenal bien fourni et une énorme quantité de ca- » nons de tout calibre. L'économie des grands-maîtres » successifs grossit depuis long-temps le trésor ; et les » richesses envoyées dernièrement à Malte, comme en » lieu de sûreté, par les Italiens, augmenteront considé- » rablement les dépouilles du vaincu.

» Quelque romanesque que paroisse le plan de jeter » en Egypte les fondemens de la conquête des Indes, un » projet de cette nature a été formé par la dernière im- » pératrice de Russie, au moment où le plus vif ressenti-

» ment l'animoit contre la cour de Londres. Cette prin-
» cesse étoit décidée à envoyer une armée par *Boechara*
» et *Cachemire*, pour placer le Mogol sur le trône de l'Inde,
» et chasser les Anglais de leurs possessions. Il y avoit alors
» en Russie des Français qui avoient été envoyés sur les
» lieux par M. de Vergennes, et qui offrirent de conduire
» l'armée ».

(6) Au quartier général, à bord de l'Orient, le 3 messidor an 6 de la Rép. franç.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, ordonne :

ART. I.er Tout individu de l'armée qui aura pillé ou violé, sera fusillé.

II. Tout individu de l'armée qui, de son chef, mettra des contributions sur les villes, villages et sur les individus, ou commettra des extorsions de quelque genre que ce soit, sera fusillé.

III. Lorsque les individus d'une division auront commis des désordres dans une contrée, la division entière en sera responsable. Si les coupables sont connus, le général de division préviendra, à l'ordre, que l'on ait à les lui faire connoître; et s'ils restent inconnus, il sera retenu, sur le prêt de la division, la somme nécessaire pour indemniser les habitans de la perte qu'ils auront soufferte.

IV. Lorsque des individus d'un corps auront commis du désordre dans une contrée, le corps entier en sera responsable; si le chef a connoissance des coupables, il les dénoncera au général de division, qui les fera fusiller; s'ils sont inconnus, le chef fera battre à l'ordre pour qu'on les lui fasse connoître; et s'ils continuent à être inconnus, il sera retenu, sur le prêt du corps, la somme nécessaire pour indemniser les habitans de la perte qu'ils auront soufferte.

V. Aucun individu de l'armée n'est autorisé à faire des réquisitions ni lever des contributions, sans être muni d'une instruction

instruction du commissaire ordonnateur en chef, en conséquence d'un ordre du général en chef.

VI. Dans le cas d'urgence, comme il arrive souvent à la guerre, si le général en chef et le commissaire ordonnateur se trouvoient éloignés d'une division, le général de division pourra autoriser le commissaire des guerres à faire les réquisitions d'urgence.

Le général de division enverra sur-le-champ copie au général en chef, de l'autorisation qu'il aura donnée ; et le commissaire des guerres enverra une copie au commissaire ordonnateur en chef, des objets qu'il aura requis.

VII. Il ne pourra être requis que des choses nécessaires aux soldats, aux hôpitaux, aux transports et à l'artillerie.

VIII. Une fois la réquisition frappée, les objets requis doivent être remis aux agens des différentes administrations, qui doivent en donner des reçus et en recevoir de ceux à qui ils les distribueront, afin d'avoir leur comptabilité en matières en règle ; ainsi, dans aucun cas, les officiers et soldats ne doivent recevoir directement des objets requis.

IX. Tout l'argent et matières d'or ou d'argent provenant des réquisitions, des contributions et de tout autre événement, doivent, sous douze heures, se trouver dans la caisse du payeur de la division ; et dans le cas que celui-ci soit éloigné, il sera versé dans la caisse du quartier-maître du corps.

X. Dans les places où il y aura un commandant, aucune réquisition ne pourra être faite sans qu'auparavant le commissaire des guerres n'ait fait connoître au commandant de la place en vertu de quel ordre cette réquisition est frappée ; le commandant de la place devra sur-le-champ en instruire l'état-major général.

XI. Ceux qui contreviendroient aux articles V, VI, VII, VIII, IX et X, seront destitués, et condamnés à deux années de fers.

XII. Le général en chef ordonne au général chef de

l'état-major, aux généraux de division, au commissaire ordonnateur en chef, de tenir la main à l'exécution du présent ordre, son intention n'étant pas que les fonds de l'armée deviennent le profit de quelques individus ; ils doivent tourner à l'avantage de tous. *Signé* BONAPARTE.

(7) Au quartier-général, à bord de l'Orient, le 4 messidor, an 6 de la Rép. franç.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef :

SOLDATS,

Vous allez entreprendre une conquête dont les effets sur la civilisation et le commerce du monde sont incalculables ; vous porterez à l'Angleterre le coup le plus sûr et le plus sensible, en attendant que vous puissiez lui donner le coup de la mort.

Nous ferons quelques marches fatigantes ; nous livrerons plusieurs combats ; nous réussirons dans toutes nos entreprises : les destins sont pour nous ; les Beys-Mamelouks, qui favorisent exclusivement le commerce anglais, qui ont couvert d'avanies nos négocians, et qui tyrannisent les malheureux habitans du Nil, quelques jours après notre arrivée n'existeront plus.

Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont *Mahométans* ; leur premier article de foi est celui-ci : *Il n'y a pas d'autre dieu que dieu, et Mahomet est son prophète.* Ne les contredisez pas ; agissez avec eux comme nous avons agi avec les Juifs, avec les Italiens ; ayez des égards pour leurs muphtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et les évêques ; ayez pour les cérémonies que prescrit le Koran, pour les mosquées, la même tolérance que vous avez eue pour les couvens, pour les synagogues, pour la religion de Moïse et de Jésus-Christ.

Les légions romaines protégeoient toutes les religions.

Vous trouverez ici des usages différens de ceux de l'Europe : faut vous y accoutumer.

Les peuples chez lesquels nous allons entrer, traitent les femmes différemment que nous ; mais dans tous les pays, celui qui viole est un monstre.

Le pillage n'enrichit qu'un petit nombre d'hommes ; il détruit nos ressources, il nous déshonore, il nous rend ennemis des peuples qu'il est de notre intérêt d'avoir pour amis.

La première ville que nous allons rencontrer a été bâtie par Alexandre ; nous trouverons à chaque pas de grands souvenirs dignes d'exciter l'émulation des Français.

Signé BONAPARTE.

Au quartier-général, à bord de l'Orient, le 6 messidor, an 6 de la Rép. franç.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef, ordonne :

ART. I.er Les généraux commandant les divisions détachées, feront mettre par les commissaires des guerres, le payeur de la division, un officier de l'état-major et un chef du pays, le scellé sur les caisses des revenus publics, sur les maisons et registres des Mamelouks.

II. Les Mamelouks seront arrêtés et conduits au quartier-général de l'armée.

III. Toutes les villes et villages seront désarmées.

IV. Tous les chevaux seront requis, et remis au chef de brigade de cavalerie de la division, qui fera sur-le-champ monter les soldats qui, à cet effet, suivront la division, portant leurs selles et leurs brides. Il est défendu aux officiers, de quelque grade que ce soit, de prendre aucun cheval que la cavalerie ne soit montée ; il est défendu aux hommes qui sont montés de changer de chevaux.

V. Tous les chevaux propres à l'artillerie seront remis au commandant de l'artillerie de la division, qui aura des harnois et des charretiers tout prêts.

VI. Les chameaux seront loués et mis à la disposition du commandant de l'artillerie : ceux qui appartiennent aux Mamelouks, ou qui seroient pris à l'ennemi, seront donnés à l'artillerie pour porter les pièces de trois, les cartouches d'infanterie, les munitions de canons ; ce qui diminuera le plus possible les caissons. Il y aura un chameau par division, à la disposition du commandant du génie, pour porter les outils des pionniers.

VII. Chaque bataillon aura deux chameaux pour porter ses bagages ; le chef de brigade et le quartier-maître en auront un pour porter la caisse et les registres du corps : ils ne pourront avoir ces chameaux que lorsque l'artillerie aura ce qui lui est nécessaire.

VIII. Les commandans d'artillerie, les commandans de cavalerie, donneront un reçu aux commissaires des guerres, des chevaux et des chameaux qu'ils auront reçus.

IX. Le commissaire des guerres enverra l'état à l'ordonnateur en chef ; le chef de brigade de la cavalerie enverra l'état au général Dugua, et l'adjudant-général de la division à l'état-major.

X. Les chevaux et chameaux pris à l'ennemi après un combat et après avoir tué ou fait prisonnier celui qui les montoit, seront payés sur l'ordre du général de division, savoir, quatre louis le cheval, et six le chameau. Le général d'artillerie paiera de même ceux qui lui seront remis ; et le quartier-maître du corps, ceux qui seront remis au corps.

XI. Lorsque tous les régimens de cavalerie seront montés, on enverra les chevaux au général Dugua, et les chameaux au parc d'artillerie.

XII. Tout soldat qui entrera dans les maisons des habitans pour voler des chevaux ou des chameaux, sera puni conformément à l'article I.er de l'ordre du 3 messidor.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(8) Au quartier-général, à bord de l'Orient, le 12 messidor, an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef*, *au Pacha d'Egypte.*

Le Directoire exécutif de la République française s'est adressé plusieurs fois à la sublime Porte, pour demander le châtiment des beys d'Egypte, qui accabloient d'avanies les commerçans français.

Mais la sublime Porte a déclaré que les beys, gens capricieux et avides, n'écoutoient pas les principes de la justice; et que non-seulement elle n'autorisoit pas les insultes qu'ils faisoient à ses bons et anciens amis les Français, mais que même elle leur ôtoit sa protection.

La République française s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre fin aux brigandages des beys d'Egypte, ainsi qu'elle a été obligée de le faire, plusieurs fois dans ce siècle, contre les beys de Tunis et d'Alger.

Toi qui devrois être le maître des beys, et que cependant ils tiennent au Caire sans autorité et sans pouvoir, tu dois voir mon arrivée avec plaisir.

Tu es, sans doute, déjà instruit que je ne viens point pour rien faire contre le Koran, ni le sultan; tu sais que la nation française est la seule et unique alliée qu'ait en Europe le sultan.

Viens donc à ma rencontre, et maudis, avec moi, la race impie des beys. *Signé* BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(9) Au quartier-général, à bord de l'Orient, le 13 messidor an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef*, *au commandant de la Caravelle.*

Les beys ont couvert nos commerçans d'avanies; je viens en demander réparation.

Je serai demain dans Alexandrie ; vous ne devez avoir aucune inquiétude : vous appartenez à notre grand ami le sultan ; conduisez-vous en conséquence. Mais si vous commettez la moindre hostilité contre l'armée française, je vous traiterai en ennemi, et vous en serez cause ; car cela est loin de mon intention et de mon cœur.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(10) Au quartier-général, à Alexandrie, le 18 messidor an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef, au Directoire exécutif.*

CITOYENS DIRECTEURS,

L'armée est partie de Malte le 1.er messidor, et est arrivée le 13, à la pointe du jour, devant Alexandrie. Une escadre anglaise, que l'on dit être très-forte, s'y étoit présentée trois jours avant, et avoit remis un paquet pour les Indes.

Le vent étoit grand frais, et la mer très-houleuse : cependant j'ai cru devoir débarquer de suite. La journée se passa à faire les préparatifs du débarquement. Le général Menou, à la tête de sa division, débarqua le premier, près de Marabou, à une lieue et demie d'Alexandrie.

Je débarquai avec le général Kléber et une autre partie des troupes, à onze heures du soir : nous nous mîmes sur-le-champ en marche pour nous porter sur Alexandrie. Nous aperçûmes, à la pointe du jour, la colonne de Pompée : un corps de Mamelouks et d'Arabes commençoit à escarmoucher avec nos avant-postes ; mais nous nous portâmes rapidement, la division du général Bon à la droite, celle du général Kléber au centre, celle du général Menou à la gauche, sur les différens points

d'Alexandrie : l'enceinte de la ville des Arabes étoit garnie de monde.

Le général Kléber partit de la colonne de Pompée pour escalader la muraille, dans le tems que le général Bon forçoit la porte de Rosette ; le général Menou bloquoit le château Triangulaire avec une partie de sa division, se portoit avec le reste sur une autre partie de l'enceinte, et la forçoit. Il entra le premier dans la place. Il a reçu sept blessures, dont heureusement aucune n'est dangereuse.

Le général Kléber, au pied de la muraille, désignoit l'endroit où il vouloit que ses grenadiers montassent ; mais il reçut une balle au front, qui le jeta par terre : sa blessure, quoique extrêmement grave, n'est pas mortelle. Les grenadiers de sa division en doublèrent de courage, et entrèrent dans la place.

La 4.e demi-brigade, commandée par le général Marmont, enfonça, à coups de hache, la porte de Rosette, et toute la division du général Bon entra dans l'enceinte des Arabes.

Le citoyen Masse, chef de brigade en second de la 32.e, a été tué, et l'adjudant-général l'Escalle dangereusement blessé.

Maîtres de l'enceinte des Arabes, les ennemis se réfugièrent dans le fort Triangulaire, dans le Phare et dans la nouvelle ville. Chaque maison était pour eux une citadelle ; mais, avant la fin de la journée, la ville fut calme ; les deux châteaux capitulèrent, et nous nous trouvâmes entièrement maîtres de la ville, des forts et des deux portes d'Alexandrie.

Pendant ce tems-là, les Arabes du désert étoient accourus par pelotons de trente et cinquante, inondoient nos derrières, et tomboient sur nos traîneurs. Ils n'ont cessé de nous harceler pendant deux jours : mais hier, je suis parvenu à conclure avec eux un traité, non-seulement d'amitié,

mais même d'alliance. Treize des principaux chefs ont été hier chez moi. Je m'assis au milieu d'eux, et nous eûmes une très-longue conversation. Après être convenus de nos articles, nous nous sommes réunis autour d'une table, et nous avons voué au feu de l'enfer celui de moi ou d'eux qui violeroit nos conventions, consistant,

Eux, à ne plus harceler nos derrières,

A me donner tous les secours qui dépendroient d'eux,

Et à me fournir le nombre d'hommes que je leur demanderois pour marcher contre les Mamelouks;

Moi, de leur restituer, quand je serois maître de l'Egypte, des terres qui leur avoient appartenu jadis.

Les prières se font dans les mosquées comme à l'ordinaire, et ma maison est toujours pleine des imans ou cadis, des scheiks, des principaux du pays, des muphtis ou chefs de la religion.

Le port vieux d'Alexandrie peut contenir une escadre aussi nombreuse qu'elle soit; mais il y a un point de la passe où il n'y a que cinq brasses d'eau, ce qui fait penser aux marins qu'il n'est pas possible que les vaisseaux de 74 y entrent.

L'escadre sera aujourd'hui à Aboukir, pour achever de débarquer l'artillerie qu'elle a à nous.

Cette circonstance contrarie singulièrement mes projets.

Les vaisseaux de construction vénitienne pourront y entrer, et déjà *le Dubois* et *le Causse* y sont.

La division du général Désaix est arrivée à Démanhur, après avoir traversé quatorze lieues dans un désert aride, où elle a été bien fatiguée. Celle du général Reynier doit y arriver ce soir.

La division du général Dugua est à Rosette; le chef de division Perrée commande notre flottille légère, et va chercher à faire remonter le Nil par une partie de ses bâtimens.

Je vous demande le grade de contre-amiral pour le citoyen Gantaume, chef de l'état-major de l'escadre, officier du plus grand mérite, aussi distingué par son zèle que par son expérience et ses connoissances.

J'ai nommé le citoyen *Leroi* ordonnateur de la marine à Alexandrie.

J'ai fait dans l'armée différens avancemens, dont je vous enverrai l'état dès l'instant que l'armée aura pris un peu d'assiette.

Nous avons eu, à la prise d'Alexandrie, trente à quarante hommes tués, et quatre-vingts à cent de blessés.

Je vous demande le grade de chef d'escadron pour le citoyen *Sulkowski*, qui est un officier du plus grand mérite, et qui a été deux fois culbuté de la brèche.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(11) *Alexandrie*, considérée comme ville de guerre, n'est rien; on n'y voit aucun ouvrage de fortification; le Phare même, avec ses hautes tours, n'en est pas un. Il n'avoit pas quatre canons en état, et pas un canonnier qui sût pointer. Bien éloignée de ce qu'elle étoit autrefois, Alexandrie n'étoit plus qu'une bourgade de peu d'étendue, contenant à peine six mille habitans, tandis que l'ancienne avoit compté une population de neuf cent mille ames, y compris les esclaves. Elle est située entre un des sept bras du Nil. Les latins l'appeloient *Ostium Canopicum*, l'embouchure du Canope. Elle est près de l'île de Pharos, qui n'est plus qu'une péninsule aujourd'hui. Sa longitude est de 58 degrés 20 minutes, et sa latitude de 31 degrés 25 minutes. Alexandrie, par sa position hors du Delta, fait plutôt partie du désert de l'Afrique que de l'Egypte; elle ne tient même à cette dernière que par son canal. Elle a deux ports: l'un, que l'on appelle le vieux, et dont l'entrée est couverte par la bande de terre nommée *Cap des figues* (Ras-el-

tin), étoit réservé aux seuls bâtimens musulmans ; l'autre, plus neuf, où les vaisseaux ne sont pas en sûreté, étoit destiné aux navires des Francs ; c'est ainsi qu'on désignoit les Européens.

La moderne Alexandrie est bâtie sur une langue de terre entre les deux ports. Le mauvais goût qui règne dans l'architecture y a employé quelques colonnes et quelques pièces de marbre de l'ancienne. On voit encore quelques restes de l'enceinte de celle-ci ; quelques canaux souterrains, la plupart comblés ; quelques vestiges du palais et du temple de César ; rien du tombeau d'Alexandre, rien du superbe muséum des Ptolémées ; la place seulement du Phare, qui fut une des sept merveilles du monde. Deux seuls monumens sont entiers et debout ; ce sont la colonne dite de Pompée, et l'obélisque de Cléopâtre : la colonne n'a point d'hiéroglyphes ; l'obélisque est resté chargé de ses figures mystérieuses ; il est d'une seule pièce de marbre granit : deux de ses faces sont bien conservées ; les deux autres sont frustes (usées) ; on y voit à peine les hiéroglyphes dont elles ont été couvertes anciennement.

Alexandrie se nomme, en langue du pays, *Scanderick* ; elle est la patrie d'*Euclide*, le géomètre le plus profond de l'antiquité, et du savant *Origène* : elle est à vingt-cinq myriamètres nord du Caire.

On ne se sert et on ne boit d'autre eau que celle qu'y amène le canal de Faoué. Ce canal, qui a six myriamètres de longueur, conduit l'eau du Nil dans des citernes creusées sous l'ancienne ville, et cette eau sert pour toute l'année. Chaque maison en fait tirer par des pouseragues, qui la versent dans la citerne particulière de la maison ; ces ponseragues sont des roues où il y a une corde de chapelet sans bout, autour de laquelle sont attachés plusieurs pots de terre, qui, remontant toujours pleins d'eau, la versent dans un canal qui la conduit où l'on veut. On remplit les citernes en fructidor et vendémiaire. (*Lett. et Voy. en Egypte.*)

Le voyageur, dit *Volney*, qui ne connoissant que les villes, les mœurs et les usages des Européens, débarque en Egypte, est saisi aussitôt d'un sentiment qu'il ne peut d'abord démêler, causé par la surprise et l'admiration.

Parmi les lieux propres à produire ce double effet, il en est peu qui réunissent autant de moyens qu'Alexandrie : le nom de cette ville, qui rappelle le génie d'un homme si étonnant ; le nom du pays, qui tient à tant de faits et d'idées ; l'aspect du lieu, qui présente un tableau si pittoresque ; ces palmiers, qui s'élèvent en parasol ; ces maisons à terrases, qui semblent dépourvues de toits ; ces flèches grêles des minarets (tourelle ronde à pans menus comme une colonne), qui portent une balustrade dans les airs ; tout avertit le voyageur qu'il est dans un autre monde. Descend-il à terre, une foule d'objets inconnus l'assaillit par tous les sens : c'est une langue dont les sons barbares et l'accent âcre et guttural, effraie son oreille ; ce sont des habillemens d'une forme bizarre, des figures d'un caractère étrange, au lieu de nos visages nus, de nos têtes enflées de cheveux, de nos coiffures rondes ou triangulaires, et de nos habits courts et serrés : il regarde avec surprise ces visages brûlés, ornés de barbe et de moustaches, ce faisceau d'étoffe roulée en plis sur une tête rase ; ce long vêtement qui tombant du cou aux talons, voile le corps plutôt qu'il ne l'habille ; ces pipes de six pieds, dont toutes les mains sont garnies ; et ces hideux chameaux qui portent l'eau dans des sacs de cuir ; et ces ânes, sellés et bridés, qui portent légèrement leur cavalier en pantoufles ; et ce marché mal fourni de dattes et de petits pains ronds et plats ; et cette foule immonde de chiens errant dans les rues ; et ces espèces de fantômes ambulans, qui, sous une draperie d'une seule pièce, ne montrent d'humain que deux yeux de femme. Dans ce tumulte, tout entier à ses sens, son esprit est nul pour la réflexion. Ce n'est qu'après être arrivé au gîte si désiré quand on vient de la mer, que, devenu plus calme, il

considère avec attention ces rues étroites et sans pavé ; ces maisons basses, et dont les jours rares sont masqués de treillages ; ce peuple maigre et noirâtre, qui marche nus pieds, et n'a pour tout vêtement qu'une chemise bleue, ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir rouge. Déjà, l'air général de misère qu'il voit sur les hommes, et le mystère qui enveloppe les maisons, lui font soupçonner la rapacité de la violence et la défiance de l'esclavage. Mais un spectacle qui bientôt attire toute son attention, ce sont les vastes ruines qu'il aperçoit du côté de terre. Dans nos contrées, les ruines sont un objet de curiosité; à peine trouve-t-on, aux lieux écartés, quelque vieux château dont le délabrement annonce plutôt la désertion du maître que la misère du lieu. Dans Alexandrie, au contraire, à peine sort-on de la ville neuve dans le continent, que l'on est frappé de l'aspect d'un vaste terrain tout couvert de ruines. Pendant deux heures de marche, on suit une double ligne de murs et de tours qui formoient l'enceinte d'Alexandrie. La terre est couverte des débris de leurs sommets ; des pans entiers sont écroulés, les voûtes enfoncées, le créneaux dégradés, et les pierres rongées et défigurées par le salpêtre. On parcourt un vaste intérieur sillonné de fouilles, percé de puits distribués par des murs encombrés, semé de quelques colonnes anciennes, de tombeaux modernes, de palmiers, de *nopals* (espèce de figuier des Indes, sur lequel croît un petit ver nommé *cochenille*), dont on tire la couleur de ce nom ; et où l'on ne trouve de vivant que des *chacals* (animal à-peu-près fait comme un renard, excepté qu'il est plus gros, et qu'il a le poil plus épais et plus rude ; il déterre les morts, et dévore les animaux et les charognes, et jusqu'aux enfans, qui ne peuvent lui résister), des éperviers et des hibous. Les habitans, accoutumés à ce spectacle, n'en reçoivent aucune impression ; mais l'étranger, en qui les souvenirs qu'il rappelle s'exaltent par l'effet de la nouveauté, éprouve une émotion qui souvent passe jusqu'aux

larmes, et qui donne lieu à des réflexions dont la tristesse attache autant le cœur que leur majesté élève l'ame. (*Volney*, tome 1.)

(12) Le schérif nommé *Sidi Mohamed-el-Coraïm*, convaincu depuis de haute trahison, d'avoir continué ses intelligences avec les Mamelouks après avoir juré fidélité à la République, de leur avoir même servi d'espion, a été condamné à mort.

L'exécution du jugement a eu lieu au Caire, le 20 fructidor, à midi, sur la place de la citadelle.

Sa tête a été promenée dans les rues de la ville avec l'écriteau suivant:

« *Coraïm, schérif d'Alexandrie, condamné à mort pour avoir* » *trahi les sermens de fidélité qu'il avoit faits à la République* » *française, et avoir continué ses relations avec les Mamelouks,* » *auxquels il servoit d'espion.*

» *Ainsi seront punis tous les traîtres et les parjures* ».

(13) Déclaration du muphti et des principaux scheiks de la ville d'Alexandrie, au nom des habitans :

Gloire à dieu, à qui toute gloire est due, et salut de paix sur le prophète Mahomet, sur sa famille et sur les compagnons de sa mission divine.

Voici l'accord qui a eu lieu entre nous, les notables de la ville d'Alexandrie, dont le nom est au bas de cet acte, et entre le commandant de la nation française, général en chef de l'armée campée dans cette ville.

Les susdits notables continueront à observer leur loi et leurs saintes institutions; ils jugeront les différens selon la justice la plus pure, et s'éloigneront avec soin du sentier tortueux de l'iniquité. Le kâdi, auquel le tribunal de la justice sera confié, devra être de mœurs pures et d'une conduite irréprochable; mais il ne prononcera aucune sentence sans avoir pris la décision et le conseil des chefs de la loi, et il ne dressera l'acte de son jugement qu'en conséquence de leur décision. Les scheiks susdits s'occupe-

ront de faire régner l'équité, et ils tendront de tous leurs efforts vers ce but, comme s'ils n'étoient animés que du même esprit. Ils ne prendront aucune résolution qu'après que tous ensemble l'auront approuvée d'un commun accord. Ils travailleront avec zèle au bien du pays, au bonheur des habitans et à la destruction des gens vicieux et des méchans. Ils promettent encore de ne point trahir l'armée française, de ne jamais chercher à lui nuire, de ne point agir contre ses intérêts, et de n'entrer dans aucun complot qui pourroit être formé contre elle.

Ils ont fait, sur tous ces points, leurs sermens authentiques, qu'ils renouvelleront dans cet acte de la manière la plus droite et la plus solennelle.

Le général en chef de l'armée française leur a promis, de son côté, d'empêcher qu'aucun des soldats de son armée n'inquiète les habitans d'Alexandrie par des vexations, par des rapines et par des menaces; et que celui qui se porteroit à de pareils excès, sera puni du supplice le plus sévère.

Le général en chef a aussi promis solennellement de ne jamais forcer aucun des habitans de changer de religion, et à ne point exiger aucune innovation dans les pratiques religieuses; mais qu'au contraire son intention étoit que tous les habitans restassent dans leur religion, et de leur assurer leur repos et leurs propriétés par tous les moyens qu'il a en son pouvoir, tant qu'ils ne chercheront point à nuire ni à sa personne, ni à l'armée qu'il commande.

Le présent acte a été dressé mercredi matin, vingt de la lune de muharem, l'an de l'hégyre 1213, répondant au 17 messidor, de l'an 6 de la République française, une et indivisible.

Suivent les signatures du muphti et des scheiks.

Le pauvre *Seuleiman*, *Cained* muphti ou maliki; le pauvre *Ibraïm-el-Bourgi*, chef de la secte Hamsite; le pauvre *Muhammed-el-Massiri*, le pauvre *Ahmed*, etc.

Traduit par moi soussigné secrétaire-interprète du général en chef. *Signé* VENTURE. (*Correspondance officielle.*)

(14) Le général Kléber, pendant sa convalescence, fut investi du commandement d'Alexandrie. Cette place est maintenant à l'abri de toute attaque, soit par terre, soit par mer. Cinquante pièces de canon de vingt-quatre, avec des grils pour rougir les boulets, et plus de vingt mortiers, défendent les différentes branches du port. On a couronné, du côté de terre, tous les monticules de l'enceinte des Arabes, d'ouvrages faits avec autant de soin que d'art, et défendus par plus de quatre-vingts pièces de campagne.

Quant aux approvisionnemens, les magasins sont déjà fournis pour nourrir l'armée pendant plus d'un an. (*Correspondance en Egypte.*)

(15) Au quartier général à Alexandrie, le 14 messidor an 6 républ., *le 17 du mois de muharem, l'an de l'hégyre* 1213.

Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef de l'armée française:

Depuis assez long-tems les beys, qui gouvernent l'Egypte, insultent à la nation française, et couvrent ses négocians d'avanies: l'heure de leur châtiment est arrivée.

Depuis long-tems, ce ramassis d'esclaves, achetés dans le Caucase et la Géorgie, tyrannise la plus belle partie du monde; mais dieu, de qui dépend tout, a ordonné que leur empire finît.

Peuples de l'Egypte, on dira que je viens pour détruire votre religion: ne le croyez pas; répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte plus que les Mamelouks, dieu, son prophète et le koran; dites-leur que tous les hommes sont égaux devant dieu; que la sagesse, les talens et les vertus, mettent seuls de ladifférence entre eux.

Or, quelle sagesse, quels talens, quelles vertus dis-

tinguent les Mamelouks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie douce et aimable ?

Y a-t-il une belle terre ; elle appartient aux Mamelouks. Y a-t-il une belle esclave, un beau cheval, une belle maison ; cela appartient aux Mamelouks. Si l'Egypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que dieu leur en a fait ; mais dieu est juste et miséricordieux pour le peuple.

Tous les Egyptiens seront appelés à gérer toutes les places ; les plus sages, les plus instruits, les plus vertueux gouverneront, etle peuple sera heureux.

Il y avoit jadis parmi vous, de grandes villes, de grands canaux, un grand commerce ; qui a tout détruit, si ce n'est l'avarice, les injustices et la tyrannie des Mamelouks ?

Kâdis, *scheiks*, *imans*, *schorbadgis*, dites au peuple que nous sommes amis des vrais Musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disoit qu'il falloit faire la guerre aux Musulmans ? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyoient que dieu vouloit qu'ils fissent la guerre aux Musulmans ? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les siècles les amis du Grand-Seigneur (*que dieu accomplisse ses désirs*), et l'ennemi de ses ennemis ? Les Mamelouks, au contraire, ne se sont-ils pas révoltés contre l'autorité du Grand-Seigneur, qu'ils méconnoissent encore ; ils ne suivent que leurs caprices.

Trois fois heureux ceux qui seront avec nous ! ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres ! ils auront le tems d'apprendre à nous connoître, et ils se rangeront avec nous. Mais malheur, trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les Mamelouks et combattront contre nous ! il n'y a pas d'espérance pour eux ; ils périront tous.

1.° Tous les villages situés dans un rayon d'un myriamètre et demi des endroits où passera l'armée, enverront une

une députation, pour faire connoître au général commandant les troupes, qu'ils sont dans l'obéissance, et le prévenir qu'ils ont arboré le drapeau de l'armée, bleu, blanc, rouge.

2.° Tous les villages qui prendront les armes contre l'armée, seront brûlés.

3.° Tous les villages qui se seront soumis à l'armée, mettront avec le pavillon du Grand-Seigneur notre ami, celui de l'armée.

4.° Les scheicks feront mettre les scellés sur les biens, maisons et propriétés appartenant aux Mamelouks, et auront soin que rien ne soit détourné.

5.° Les scheicks, les kâdis, les imans, continueront les fonctions de leurs places : chaque habitant restera chez lui, et les prières continueront comme à l'ordinaire ; chacun remerciera Dieu de la destruction des Mamelouks, et criera : « *Gloire au sultan ! gloire à l'armée française son amie !* » *malédiction aux Mamelouks, et bonheur au peuple d'E-* » *gypte !* » *Signé* BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(16) Tous les bâtimens de transport avoient eu ordre d'entrer dans le port d'Alexandrie ; mais les bâtimens de guerre n'ayant pu y pénétrer, avoient été forcés de mouiller vis-à-vis d'Aboukir, pour débarquer l'artillerie. (*Correspondance officielle.*)

(17) *Rosette*, à l'approche du général Dugua, ouvrit ses portes, et envoya au-devant des Français une députation portant le drapeau tricolor ; ainsi, cette conquête ne coûta aucun homme à l'armée. Le commandement en fut confié au général Menou pendant sa convalescence.

Rosette, bâtie par les Arabes dans le huitième siècle, fut nommée *Raschid*. Elle est située sur l'ancienne branche Bolbitine, entre 59 degrés 10 minutes de longitude, et 31 degrés 10 minutes de latitude. Elle est une des plus jolies villes d'Egypte. Elle s'étend sur la rive occidentale du Nil ;

elle a près de cinq kilomètres de long sur un de large. On n'y voit point de place remarquable, point de rue parfaitement alignée ; mais toutes les maisons, bâties en terrasses, bien percées, bien entretenues, ont un air de propreté et d'élégance qui plaît. L'intérieur renferme de vastes appartemens, où l'air se renouvelle sans cesse par un grand nombre de fenêtres toujours ouvertes ; les jalousies et les toiles qu'on y tend, arrêtent les rayons du soleil, y entretiennent un jour doux, et tempèrent l'excès des chaleurs. Les seuls édifices publics qui se fassent remarquer, sont les mosquées, accompagnées de hauts minarets, construits avec beaucoup de légèreté et de hardiesse. La plupart des maisons ont vue sur le Nil, et jouissent aussi de l'aspect magnifique du Delta. Le fleuve est toujours couvert de bâtimens qui montent et descendent à la rame et à la voile.

Le commerce fait la principale richesse des habitans de Rosette. Le transport des marchandises étrangères au Caire, et des productions de l'Egypte dans le pays d'Alexandrie, occupe un grand nombre de mariniers. Ils se servent des *scherm*, bateaux légers et à voile latine, qui n'étant point pontés, sont très-dangereux. Le moindre coup de vent qui survient les met sur le côté et les submerge.

La ville de Rosette a des manufactures de toiles. Le lin du pays, long, doux, soyeux, feroit de très-beau linge, si on savoit l'employer : mais, les fileuses sont très-peu expertes dans leur art ; leur fil, fait au fuseau, est gros, dur, inégal. Les toiles que l'on blanchit à la rosée, servent pour la table ; les autres, teintes en bleu, sont employées à l'habillement du peuple.

Le château qui défend l'entrée du fleuve, est un bâtiment carré, flanqué de quatre tours garnies de canons. Il a été élevé par les Mamelouks. Il est situé sur la rive occidentale du Nil, à cinq kilomètres de la ville. Une plate-forme, munie d'artillerie, lui fait face. Ces deux forts,

quoique peu considérables, suffisent cependant pour arrêter les vaisseaux qui voudroient entrer dans le fleuve. La nature a également pris soin d'en défendre l'embouchure, en y élevant une barre dangereuse, l'effroi des navigateurs. Ce passage, que les Turcs nomment le *bogaz* (agitation des flots), est pour eux un écueil formidable, parce que c'est en cet endroit que les eaux du fleuve combattent pour se jeter dans la Méditerranée. Lorsque le vent fraîchit, les vagues s'y élèvent comme des montagnes; il s'y forme des tournans qui engloutissent les bâtimens. Le bogaz a peu de profondeur; et dans un demi myriamètre d'étendue, il ne se trouve ordinairement qu'une ouverture de quelques mètres où les navires puissent passer. Cette ouverture change de place de moment en moment. Nuit et jour un batelier, la sonde à la main, indique aux navigateurs la route qu'il faut tenir: mais, malheureusement, quelquefois tout leur art ne peut maîtriser le vent et les flots; ils manquent le passage, s'ensablent; et dans l'espace de quelques minutes, tout s'abîme dans un tourbillon de flots et de limon.

Rosette et ses environs sont le lieu le plus délicieux de l'Egypte. On trouve, au nord de la ville, des jardins, où les citronniers, les orangers, les dattiers, les sycomores, sont plantés au hasard. Le mélange de ces arbres, leur voûte impénétrable aux rayons du soleil, des fleurs jetées à l'aventure dans ces bosquets, en rendent l'ombrage charmant et agréable. La variété des fruits vient encore y ajouter: les concombres et les melons délicieux qui rampent sur la terre, la banane, la figue, l'orange et la grenade suspendues aux branches, tout satisfait à-la-fois l'ame et les yeux. Tous ces fruits sont d'un goût délicieux et exquis: ils pourroient devenir meilleurs par une culture soignée et étendue; car les Egyptiens ignorent l'art de greffer. (*Lettres sur l'Egypte*, tome 1.)

(18) Au quartier général du Caire, le 6 thermidor an 6 de la Républ. française.

BONAPARTE, *membre de l'Institut national, général en chef, au Directoire exécutif.*

CITOYENS DIRECTEURS,

Le 19 messidor, l'armée partit d'Alexandrie; elle arriva à *Demenhur* le 20, souffrant beaucoup, à travers le désert, de l'excessive chaleur et du manque d'eau.

Combat de Rahmanié.

Le 22, nous rencontrâmes le Nil à Rahmanié, et nous nous rejoignîmes avec la division du général Dugua, qui étoit venue par Rosette en faisant plusieurs marches forcées.

La division du général Désaix fut attaquée par un corps de sept à huit cents Mamelouks, qui, après une canonnade vive et la perte de quelques hommes, se retirèrent.

Bataille de Chébreisse.

Cependant j'appris que *Mourad-bey*, à la tête de son armée, composée d'une grande quantité de cavalerie, ayant huit ou dix grosses chaloupes canonnières et plusieurs batteries sur le Nil, nous attendoit au village de Chébreisse. Le 24 au soir nous nous mîmes en marche pour nous en approcher. Le 25, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes en présence.

Nous n'avions que deux cents hommes de cavalerie écloppés et harassés encore de la traversée. Les Mamelouks avoient un magnifique corps de cavalerie, couvert d'or, d'argent, armé des meilleures carabines et pistolets de Londres, des meilleurs sabres de l'Orient, et monté sur les meilleurs chevaux du continent.

L'armée étoit rangée, chaque division formant un bataillon carré, ayant les bagages au centre et l'artillerie dans

les intervalles des bataillons, les bataillons rangés les deuxième et quatrième derrière les premiers et troisième ; les cinq divisions de l'armée étoient placées en échelons, se flanquant entre elles, et flanquées par deux villages que nous occupions.

Le citoyen Perrée, chef de division de la marine, avec trois chaloupes canonnières, un chebeck et une demi-galère, se porta pour attaquer la flottille ennemie. Le combat fut extrêmement opiniâtre ; il se tira de part et d'autre plus de quinze cents coups de canon. Le chef de division Perrée a été blessé au bras d'un coup de canon, et, par ses bonnes dispositions et son intrépidité, est parvenu à reprendre trois chaloupes canonnières et la demi-galère que les Mamelouks avoient prises, et à mettre le feu à leur amiral. Les citoyens Monge et Bertholet, qui étoient sur le chebeck, ont montré, dans des momens difficiles, beaucoup de courage. Le général Andréossy, qui commandoit les troupes de débarquement, s'est parfaitement conduit.

La cavalerie des Mamelouks inonda bientôt toute la plaine, déborda toutes nos ailes, et chercha de tous côtés, sur nos flancs et nos derrières, le point foible pour pénétrer; mais par-tout elle trouva que la ligne étoit extrêmement formidable, et lui opposoit un double feu de flanc et de front : ils essayèrent plusieurs fois de charger, mais sans s'y déterminer. Quelques braves vinrent escarmoucher ; ils furent reçus par des feux de pelotons de carabiniers placés en avant des intervalles des bataillons. Enfin, après être restés une partie de la journée à demi-portée du canon, ils opérèrent leur retraite et disparurent.

On peut évaluer leur perte à trois cents hommes tués ou blessés.

Nous avons marché pendant huit jours, privés de tout, et dans un des climats les plus brûlans du monde.

Le 2 thermidor au matin, nous aperçûmes les pyramides.

Le 2 au soir, nous nous trouvâmes à six lieues du Caire ; et j'appris que les vingt-trois beys, avec toutes leurs forces, s'étaient retranchés à Embabet, et qu'ils avoient garni leurs retranchemens de plus de soixante pièces de canon.

Bataille des Pyramides.

Le 3, à la pointe du jour, nous rencontrâmes leur avant-garde, que nous poussâmes de village en village. A deux heures après midi nous nous trouvâmes en présence des retranchemens de l'armée ennemie.

J'ordonnai aux divisions Désaix et Reynier de prendre position sur la droite entre Dgyzé et Embabet, de manière à couper à l'ennemi la communication de la haute Egypte, qui étoit sa retraite naturelle. L'armée étoit rangée de la même manière qu'à la bataille de Chébreisse.

Dès l'instant que Mourad-bey s'aperçut du mouvement du général Désaix, il se résolut à le charger. Il envoya un de ses beys les plus braves avec un corps d'élite, qui, avec la rapidité de l'éclair, chargea les deux divisions. On le laissa approcher jusqu'à cinquante pas, et on l'accueillit par une grêle de balles et de mitraille, qui en fit tomber un grand nombre sur le champ de bataille. Ils se jetèrent dans l'intervalle que formoient les deux divisions, où ils furent reçus par un double feu qui acheva leur défaite.

Je saisis l'instant, et j'ordonnai à la division du général Bon, qui étoit sur le Nil, de se porter à l'attaque des retranchemens, et au général Vial, qui commande la division du général Menou, de se porter entre le corps qui venoit de le charger, et les retranchemens, de manière à remplir le triple but,

D'empêcher ce corps d'y rentrer,

De couper la retraite à celui qui l'occupoit;

Et enfin, s'il étoit nécessaire d'attaquer ces retranchemens par la gauche.

Dès l'instant que les généraux Vial et Bon furent à portée, ils ordonnèrent aux première et troisième divisions de chaque bataillon de se ranger en colonne d'attaque, tandis que les deuxième et quatrième conservoient leur même position, formant toujours le bataillon carré, qui ne se trouvoit plus que sur trois de hauteur, et s'avançoient pour soutenir la colonne d'attaque.

Les colonnes d'attaque du général Bon, commandées par le brave général Rampon, se jetèrent sur les retranchemens avec leur impétuosité ordinaire, malgré le feu d'une grande quantité d'artillerie, lorque les Mamelouks firent une charge. Ils sortirent des retranchemens au grand galop; nos colonnes eurent le tems de faire halte, de faire front de tous côtés, et de les recevoir la baïonnette au bout du fusil et par une grêle de balles. A l'instant même, le champ de bataille en fut jonché. Nos troupes eurent bientôt enlevé les retranchemens. Les Mamelouks en fuite se précipitèrent en foule sur leur gauche. Mais le général Vial y étoit en position. Un bataillon de carabiniers, sous le feu duquel ils étoient obligés de passer à cinq pas, en fit une boucherie effroyable; un très-grand nombre se jeta dans le Nil et s'y noya.

Plus de qnatre cents chameaux chargés de bagages, cinquante pièces d'artillerie, sont tombés en notre pouvoir: j'évalue la perte des Mamelouks à deux mille hommes de cavalerie d'élite; une grande partie des beys a été blessée ou tuée; Mourad-bey a été blessé à la joue. Notre perte monte à vingt ou trente hommes tués, et cent vingt blessés. Dans la nuit même la ville du Caire a été évacuée; toutes leurs chaloupes canonnières, corvettes, brigs, et même une frégate, ont été brûlés, et le 4 nos troupes sont entrées au Caire. Pendant la nuit, la populace a brûlé les maisons des beys, et commis plusieurs excès. Le Caire, qui a plus de trois cent mille habitans, a la plus vilaine populace du monde.

Après le grand nombre de combats et de batailles que les troupes que je commande ont livrés contre des forces supérieures, je ne m'aviserais point de louer leur contenance et leur sang-froid dans cette occasion, si véritablement ce genre de guerre tout nouveau n'avoit exigé de leur part une patience qui contraste avec l'impétuosité française. S'ils se fussent livrés à leur ardeur, ils n'auroient point eu la victoire, qui ne pouvoit s'obtenir que par un grand sang-froid et une grande patience.

La cavalerie des Mamelouks a montré une grande bravoure ; ils défendoient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq cents louis d'or.

Tout le luxe de ces gens-ci étoit dans leurs chevaux et dans leur armement ; leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs. Dans les villages, ils ne connoissent pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de bone ; ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre ; ils maugent et consomment en général très-peu de chose. Ils ne connoissent pas l'usage des moulins, de sorte que nous avons constamment bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissions qne de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres ; et dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade Muireur, et plusieurs autres aides-de-camp et officiers de l'état-major, ont été assassinés par ces

misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellens petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes! Le général Muireur, malgré les représentations de la grand'garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner les hommes qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule à deux cents pas du camp; derrière étoient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La République fait une perte réelle : c'étoit un des généraux les plus braves que je connoisse.

Il y a dans ce pays-ci fort peu de numéraire, beaucoup de blé, de riz, de légumes, de bestiaux; la République ne peut avoir une colonie plus à sa portée, et d'un sol plus riche. Le climat est très-sain, parce que les nuits sont fraîches : malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation absolue du vin et même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades; le soldat a trouvé une grande ressource dans les *pastèques*, espèce de melons d'eau, qui sont en très-grande quantité.

L'artillerie s'est spécialement distinguée. Je vous demande le grade de général de division pour le général de brigade *Dommartin*.

J'ai promu au grade de général de brigade le chef de brigade *d'Estaing*, commandant la quatrième demi-brigade. Le général *Zuïouscheck* s'est fort bien conduit dans plusieurs missions importantes que je lui ai confiées.

L'ordonnateur en chef *Sucy* s'étoit embarqué sur notre flottille du Nil, pour être à portée de nous faire passer des vivres du Delta : voyant que je redoublois de marche, et désirant être à mes côtés le jour de la bataille, il se jeta dans une chaloupe canonnière; et malgré les périls qu'il avoit à courir, il se sépara de la flottille; sa chaloupe échoua; il fut assailli par une grande quantité d'ennemis; il montra le plus grand courage : blessé très-dangereusement au bras,

il parvint, par son exemple, à ranimer l'équipage, et à tirer la chaloupe du mauvais pas où elle s'étoit engagée.

Je vous ferai connoître dans le plus grand détail tout ceux qui se sont distingués, et les avancemens que j'ai faits.

Je vous prie d'accorder le grade de contre-amiral au citoyen *Percée*, chef de division, un des officiers de la marine les plus distingués par son intrépidité.

Je vous prie de faire passer une gratification de douze cents francs à la femme du citoyen *Larrey*, chirurgien en chef de l'armée; il nous a rendu, au milieu du désert, les plus grands services, par son activité et son zèle: c'est l'officier que je connoisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(19) Giza ou Dgyzé formoit autrefois un des faubourgs de Fostat dont il n'étoit séparé que par le Nil: il y a de jolies maisons de campagne; celles de Mourad-bey et des négocians français étoient les plus considérables. Dgyzé est environnée d'immenses plaines, où les légumes, le lin, le blé, la chartame, croissent en abondance: elle possède une manufacture de sel ammoniac.

C'est à l'est-sud-est de Dgyzé que sont situées les *pyramides*, qui ont été mises au nombre des sept merveilles du monde. Elles étoient destinées à servir de sépulture. Je pense que l'origine et le motif de la construction des pyramides, doivent être attribués sur-tout à la croyance que les Egyptiens avoient pour le dogme de la métempsycose. Cette opinion, généralement reçue et suivie parmi eux, les portoit sans doute à chercher les moyens de préserver leurs corps de toute espèce de corruption, afin que lorsque les ames, après un laps de temps déterminé, revenoient les ranimer, elles les trouvassent parfaitement intacts; de

là le soin qu'ils prenoient de les embaumer avec tant de précaution, et de les déposer dans des monumens dont la masse et la solidité fussent à l'abri des ravages du temps.

Quatre principales méritent toute l'attention des curieux : elles sont presque sur une même ligne diagonale, et distantes l'une de l'autre d'environ quatre cents pas ; leurs quatre faces répondent aux quatre points cardinaux, le nord, le sud, l'est et l'ouest.

Les deux pyramides septentrionales sont les plus grandes, et ont environ trois cents mètres de hauteur perpendiculaire (900 pieds) ; les deux autres sont beaucoup moindres ; mais elles offrent des particularités qui sont cause qu'on les examine et qu'on les admire.

La plus septentrionale de ces pyramides est la seule qui soit ouverte ; il n'est pas inutile d'observer que la forme pyramidale est la plus solide qu'il soit possible de donner à un corps de bâtiment : il n'y a pas moyen de le ruiner si on ne commence par le dessus ; la base est trop ferme pour l'attaquer par-là ; quiconque l'entreprendroit, y trouveroit autant de peine qu'il en a coûté pour l'élever.

Il faut être bien près de la première pyramide pour pouvoir discerner l'étendue de cette masse énorme ; elle est, ainsi que les autres, sans fondemens artificiels. Ces pyramides sont élevées sur une plaine de roc, que l'art a achevé de niveler. Cette plaine peut avoir 26 à 27 mètres (80 pieds) d'élévation perpendiculaire au-dessus de l'horizon des terres, toujours inondées par le Nil, qui ne monte jamais jusqu'à cette hauteur.

L'intérieur de la pyramide dont il est question, est, pour la plus grande partie, construit de grandes pierres carrées, taillées dans le roc qui est le long du Nil, et dans lequel on voit encore aujourd'hui les grottes d'où elles ont été tirées. La grandeur de ces quartiers n'est pas égale, mais ils ont tous la figure d'un prisme ; l'architecte les a fait tailler de la sorte pour être mis l'un sur l'autre, et comme

collés ensemble : on diroit que chaque rang doit former un degré autour de la pyramide. Mais il n'en est pas ainsi puisqu'on a seulement observé la figure pyramidale sans s'embarrasser de la figure des degrés ; leurs diverses assises extérieures ne sont jointes que par le propre poids des pierres, sans chaux, sans plomb et sans ancres d'aucun métal ; mais quant au corps de la pyramide, il est rempli de pierres irrégulières ; on a été obligé d'y employer un mortier mêlé de chaux, de terre et d'argile.

L'entrée de cette pyramide, la seule qui ait été ouverte, est du côté du Nord. A ses quatre angles on reconnoît aisément que les pierres les plus basses sont les premières pierres angulaires et fondamentales. Mais de là jusqu'au milieu de chaque face, le vent a formé un glacis de sable qui, du côté du nord, monte si haut, qu'il donne la facilité de parvenir commodément jusqu'à l'entrée de l'édifice.

Cette entrée, de même que celles de toutes les antres, a été pratiquée sous la doucine du bâtiment, environ à quarante-huit pieds au-dessus de l'horizon et un peu plus à l'est qu'à l'ouest ; pour la découvrir on a coupé jusqu'à la pointe de la pyramide.

L'architrave du premier canal qui commence à cette ouverture, semble promettre un portail ; mais après avoir fait couper, sans trouver par derrière que des pierres semblables à celles dont on s'est servi pour bâtir la pyramide, on a renoncé au dessein de chercher une autre ouverture que celle qu'on avoit déjà découverte.

Cette ouverture conduit successivement jusqu'à cinq canaux différens qui, quoique courant en haut, en bas et horizontalement, vont pourtant tous, vers le midi, aboutir à deux chambres, l'une au-dessus et l'autre au milieu de la pyramide.

Tous ces canaux, à l'exception du quatrième, sont presque de même grandeur, savoir, d'un mètre carré (3 pieds

6 pouces) environ ; ils sont aussi tous revêtus, de quatre côtés, de grandes pierres de marbre blanc tellement polies, qu'ils seroient impraticables, sans l'artifice dont on s'est servi ; et même quoiqu'on trouve présentement, de pas en pas, de petits trous coupés pour y assurer les pieds, il en coûte encore assez de peine pour y avancer. Celui qui fait un faux pas peut compter qu'il retournera à reculons, malgré lui, jusqu'à l'endroit d'où il est parti.

On prétend que tous ces canaux ont été fermés et remplis de grandes pierres carrées qu'on y avoit fait glisser après que tout l'ouvrage avoit été bien achevé. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'extrémité du second canal a été fermée ; car on voit encore deux grands carreaux de marbre qui lui ôtent la communication avec le premier : mais à dire vrai, il n'est pas assez grand à l'entrée pour y faire passer un homme, et encore moins pour y faire glisser une aussi grande quantité de pierres nécessaire pour boucher les autres canaux.

Quand on a passé les deux premiers, on rencontre un reposoir qui, à main droite, a une ouverture pour un petit canal ou puits dans lequel, à l'exception d'un autre petit reposoir, on ne rencontre que des chauve-souris. Après y avoir essuyé beaucoup d'incommodités, on a le désagrément de ne point voir sa dernière sortie, à cause du sable qui la bouche.

Du premier reposoir dont on vient de parler, le premier canal mène à une chambre d'une grandeur médiocre, remplie à moitié de pierres qu'on a tirées de la muraille à droite, pour y ouvrir un autre canal qui aboutit près de là à une niche. Cette chambre a une voûte en dos-d'âne, et est par-tout revêtue de granit, autrefois parfaitement poli, mais aujourd'hui extrêmement noirci par la fumée des flambeaux dont on se sert pour visiter ces lieux.

Après être retourné par le même chemin, on grimpe jusqu'au quatrième canal, pourvu de banquettes de chaque

côté ; il est très-haut, et sa voûte est aussi presque en dos-d'âne.

Le cinquième canal conduit jusqu'à la chambre supérieure ; et à moitié chemin on rencontre un petit appartement un peu plus élevé que le canal, mais qui n'est pas plus large ; il y a de chaque côté une incision pratiquée dans la pierre, apparemment pour y faire couler celles destinées à former l'entrée de la chambre qui, comme la précédente, est revêtue et couverte de grands morceaux de granit.

On trouve au côté gauche une grande urne, ou, pour mieux dire, un sarcophage de granit qui a simplement la figure d'un parallélipipède, sans aucun ornement d'ailleurs. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que cette pièce est fort bien creusée et qu'elle sonne comme une cloche lorsqu'on la frappe avec une clef.

Au nord du sarcophage on aperçoit un trou assez profond, fait depuis que le bâtiment de la pyramide est achevé: la raison n'en est pas connue ; il est à présumer cependant qu'il y avoit au-dessous quelques cavités ; car il semble que le pavé est tombé de lui-même, après que le fondement de la chambre aura été enfoncé.

Il n'y a pas autre chose à voir dans cette chambre, si ce n'est deux fort petits canaux, l'un du côté du septentrion, l'autre du côté du midi ; on ne détermine ni leur usage ni leur profondeur, parce qu'ils sont bouchés de pierres et d'autres choses que les curieux y ont jetées pour tâcher de savoir jusqu'où ils vont.

Les trois autres grandes pyramides, comme on l'a remarqué ci-dessus, sont situées presque sur la même ligne que la précédente, et peuvent être à cinq ou six cents pas l'une de l'autre.

Celle qui est la plus proche de la première, et qu'on appelle communément la seconde, paroît plus haute que cette première ; mais cela vient du fondement ; qui se trouve

plus élevé, car d'ailleurs elles sont toutes deux de la même grandeur : elles sont aussi entièrement semblables et ne diffèrent guères entre elles qu'en ce que la seconde est si bien fermée qu'on n'y aperçoit pas le moindre indice qu'elle ait été ouverte. Son sommet est revêtu, des quatre côtés, de granit si bien joint et si poli, que l'homme le plus hardi n'entreprendroit pas d'y monter. On voit il est vrai çà et là des incisions dans les pierres ; mais comme elles ne sont pas pratiquées à des distances égales, et ne continuent pas assez haut, c'en est assez pour faire perdre l'envie qu'on auroit d'essayer d'escalader cette seconde pyramide.

Du côté de l'orient on voit les ruines d'un temple dont les pierres sont d'une grandeur prodigieuse ; et du côté de l'occident, à deux mètres environ de profondeur, il y a un canal creusé dans le roc, sur lequel pose la pyramide, ce qui fait connoître qu'il a fallu baisser le roc d'autant pour former la plaine.

La troisième pyramide est moins haute de près de trente mètres que les deux premières ; mais elle leur ressemble entièrement pour la construction : elle est fermée comme la seconde, et elle est sans revêtement ; on trouve au nord-est quantité de grandes pierres, mais il est à croire qu'elles ont plutôt servi au temple qu'à la pyramide. Ce temple, situé du côté oriental, comme le premier, est plus reconnoissable dans ses ruines : les pierres en sont aussi d'une grandeur prodigieuse ; et l'on s'aperçoit que l'entrée étoit du côté de l'orient.

Quant à la quatrième pyramide, elle est encore de trente mètres moindre que la troisième ; elle est aussi sans revêtement, fermée, et semblable aux autres, mais sans temple comme la première. Elle a cependant une chose digne de remarque : son sommet est terminé par une seule et grande pierre qui semble avoir servi de piédestal. Du reste elle se trouve située un peu plus hors de la ligne des autres, étant plus à l'ouest.

Ces quatre grandes pyramides sont environnées de quantité d'autres plus petites, et qui, pour la plupart, ont été ouvertes. Il y en a trois à l'orient de la première, et deux d'entre elles sont ruinées de manière qu'on n'y connoît pas même la chambre. A l'occident de la première, on en trouve un grand nombre d'autres, mais toutes aussi ruinées.

Vis-à-vis de la seconde pyramide, il y en a cinq à six qui ont aussi été toutes ouvertes, et dans une on voit un puits carré, de dix mètres de profondeur : toutes les autres sont remplies de sable et de pierres.

Environ à trois cents pas à l'orient de la seconde pyramide, on remarque la tête colossale du fameux Sphinx.

On découvre aussi, aux environs des pyramides, des grottes sépulcrales ; et sur quelques-unes d'entre elles, des hiéroglyphes qui prouvent que ces sépultures n'ont été pratiquées que long-temps après la fondation de ces premiers édifices ; elles sont toutes ouvertes et dépouillées de ce qu'on leur avoit confié. *Norden* en visita plusieurs, mais il n'y vit que la moitié d'une petite idole, ouvrage de poterie et telle que celles qu'on trouve encore aujourd'hui en grande quantité aux environs des pyramides voisines de *Sakara*, dans le quartier qu'on appelle *la Terre des Momies*.

Je ne me suis point étendu sur les dimensions des pyramides, mais seulement arrêté à celles qui se rapprochent le plus de toutes; car ces dimensions sont encore un problème depuis Hérodote jusqu'à présent. La différence qui existe entre les calculs d'un grand nombre de voyageurs et de savans, loin d'éclaircir les doutes, n'a fait, en ce point, qu'augmenter les incertitudes. Je renvoie, pour cet article, à *Hérodote*, à *Strabon*, à *Diodore de Sicile*, à *Pline*, à *Lebruyn*, à *Prosper Alpin*, à *Thévenot*, à *Niebuhr*, à *Gréaves*, à *Albert Lewenstien*, à *Pokoke*, à *Bélon* et à *Maillet*, de qui j'ai emprunté ce que j'ai dit des pyramides.

(20) Au quartier-général de Dgyzé, le 4 thermidor, an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef, au peuple du Caire.*

Peuple du Caire, je suis content de votre conduite; vous avez bien fait de ne pas prendre parti contre moi; je suis venu pour détruire la race des *Mamelouks*, protéger le commerce et les naturels du pays. Que tous ceux qui ont peur se tranquillisent; que ceux qui se sont éloignés rentrent dans leurs maisons; que la prière ait lieu aujourd'hui comme à l'ordinaire, comme je veux qu'elle continue toujours. Ne craignez rien pour vos familles, vos maisons, vos propriétés, et sur-tout pour la religion du Prophète que j'aime. Comme il est urgent qu'il y ait des hommes chargés de la police afin que la tranquillité ne soit point troublée, il y aura un divan composé de sept personnes, qui se réuniront à la mosquée de *Ver*; il y en aura toujours deux près du commandant de la place, et quatre seront occupés à maintenir la tranquillité publique et à veiller à la police.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(21) Au quartier-général de Dgyzé, le 4 thermidor, an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef, aux Scheiks et aux Notables du Caire.*

Vous verrez, par la proclamation ci-jointe, les sentimens qui m'animent.

Hier, les Mamelouks ont été pour la plupart tués ou faits prisonniers, et je suis à la poursuite du peu qui reste encore.

Faites passer de ce côté-ci les bateaux qui sont sur votre rive; envoyez-moi une députation pour me faire connoître

votre soumission : faites préparer du pain, de la viande, de la paille et de l'orge pour mon armée ; et soyez sans inquiétude, car personne ne désire plus contribuer à votre bonheur que moi.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(22) Au quartier-général de Dgyzé, le 5 thermidor, an 6 de la Rép. franç.

BONAPARTE, *général en chef, au Pacha du Caire.*

L'intention de la République française, en occupant l'Egypte, a été d'en chasser les Mamelouks, qui étoient à-la-fois rebelles à la Porte et ennemis déclarés du Gouvernement français.

Aujourd'hui qu'elle s'en trouve maître par la victoire signalée que son armée a remportée, son intention est de conserver au pacha du Grand-Seigneur, ses revenus et son existence.

Je vous prie d'assurer la Porte qu'elle n'éprouvera aucune espèce de perte, et que je veillerai à ce qu'elle continue à percevoir le même tribut qui lui étoit ci-devant payé.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(23) Abukir ou Aboukir, connu parmi les marins sous le nom *Desbéquier*, est l'ancienne Canope. Cette bourgade n'offre plus aujourd'hui qu'une ville ruinée, des masures, et un château garni de quelques pièces de canon, servant à défendre la place.

(24) *Tableau et ordre de bataille de l'armée navale anglaise, commandée par le contre-amiral* sir Horatio Nelson.

SAVOIR :

VAISSEAUX.	CAPITAINES.	Canons.	Equipages.
Le Culloden.	Trowbridge.	74.	590. homm.
Theseus.	Miller.	74.	590.
Alexander.	Ball.	74.	590.
Van-Guard.	Berry.	74.	590.
Minotaur.	Lewis.	74.	590.
Leander.	Thomson.	74.	590.
Swiftsure.	Hallowel.	74.	590.
Audacious.	Gould.	74.	590.
Defence.	Peyton.	74.	590.
Zealous.	Hood.	74.	590.
Orion.	Saumaretz.	74.	590.
Majestick.	Wercost	74.	590.
Bellerophon.	Derby.	74.	590.
Goleath.		74.	590.

La Mutine, Brig.

(*Courrier de Londres, du* 14 *vendémiaire an* 7.)

(25) Le jeune *Caza-Bianca*, enfant de dix ans, qui, depuis le commencement du combat, avoit fait des prodiges de valeur, refusa de se sauver dans une chaloupe, pour ne pas abandonner son père blessé ; cependant ce tendre père étoit parvenu à le placer sur un mât jeté à la mer, où il étoit lui-même, ainsi que l'intendant de l'escadre, lorsque l'Orient sauta en l'air avec un fracas horrible et engloutit ces trois malheureux. Le feu y avoit pris sur les dix heures du soir. Il avoit été attaqué de si près, que ce furent les bourres du vaisseau qui l'embrasèrent. Les peintures à l'huile encore fraîches qui décoroient la chambre du conseil et

celles adjacentes, ainsi que quelques seaux de couleur qui étoient sur le pont, contribuèrent beaucoup à propager l'incendie. Les canonniers se battirent avec les refouloirs; ce dut être un spectacle terrible et déplorable de voir ce vaisseau dévoué à une perte certaine, combattre jusqu'à la dernière extrémité.

(26) Voici le résultat de ce fameux combat : l'*Orient* a sauté ; le *Timoléon* s'est brûlé ; le *Guillaume-Tell* s'est réfugié à Malte, avec les frégates la *Diane* et la *Justice* ; la frégate la *Sérieuse* a été coulée bas, après avoir sauvé son équipage ; tout celui de l'Orient s'est sauvé à terre ; neuf autres vaisseaux ont été pris. Le capitaine *Standelet*, obligé d'amener, mit lui-même le feu à la frégate l'*Arthémise* qu'il commandoit. Après avoir sauvé tout son équipage, et voyant que le feu se manifestoit trop lentement, ce brave officier revint seul sur son bord pour activer l'embrasement et en accélérer l'explosion. Il ne s'éloigna et ne songea à mettre sa vie en sûreté, que lorsqu'il fut convaincu que son bâtiment devait sauter dans quelques minutes. Les Anglais reculèrent d'effroi à l'approche de ce bâtiment embrasé, dont ils vouloient s'emparer. Un trait de bravoure aussi généreux est bien digne d'immortaliser le marin qui en est l'auteur.

(27) L'amiral *Bruys* a été tué, ainsi que *Caza-Bianca*, *Thévenard* fils et le brave *du Petit-Thouars*. *d'Albarade* a eu le corps percé d'une balle, et *Emérian* le bras droit cassé. *Étienne* reçut trois coups de feu, et *Raccord*, des balles dans la cuisse droite. *Cambon* fut le moins blessé. On compte aussi parmi les morts *Peyret*, *Dumanoir* et *Standelet*, ainsi que l'ordonnateur et le commissaire de l'escadre.

Voici quelle étoit la situation de la rade d'Abukir, le 16 thermidor à midi, le lendemain du combat : cette pièce est authentique.

1.° Un vaisseau anglais échoué à l'est de l'écueil.

2.° Un vaisseau à trois ponts démâté de tous mâts.

Le Guerrier coulé bas. Le Conquérant n'ayant que son mât d'artimon.

3.° Un vaisseau anglais n'ayant que ses bas mâts. Le Spartiate n'ayant que son mât de misaine. L'Aquillon, démâté de tous mâts.

4.° Un vaisseau anglais n'ayant que ses bas mâts.

5.° Un vaisseau anglais n'ayant que ses bas mâts. Le Peuple-souverain coulé bas. Le Franklin n'ayant que son mât de misaine.

6.° 7.° et 8.° Trois vaisseaux anglais.

9.° 10.° et 11.° Trois *idem*, dont un démâté de tous mâts, l'autre n'ayant que son bas mât de misaine, et l'autre ses bas mâts. Le vaisseau *l'Orient* brûlé entre eux.

12.° Un vaisseau anglais démâté de son grand mât de hune. Le Tonnant, démâté de tous ses mâts.

13.° Un vaisseau anglais; un brig anglais; l'Heureux, échoué; le Mercure, échoué; le Timoléon, brûlé et échoué.

14.° Un vaisseau anglais démâté de tous ses mâts sur la côte de Rosette.

15.° Un *idem* mouillé au large du précédent, en dedans de la ligne; la Sérieuse, coulée bas, et l'Artémise, brûlée.

(28 Les Egyptiens ont une certaine vénération pour les chiens. Ces animaux vivent comme par tribus dans les villes, et ont une sorte de police entre eux, au point que si quelque chien veut passer d'une tribu à une autre, tous les membres de cette dernière fondent sur l'intrus et le renvoient dans sa famille. La charité des Egyptiens pourvoit à leurs besoins, on les laisse mourir de vieillesse; et quelque dégoûtans qu'ils soient, quiconque battroit un chien, révolteroit toute l'Egypte, et les Français respectent les chiens. Cependant malgré les fondations des dépôts pour ces animaux, cela n'empêche pas qu'ils n'endurent quelquefois la faim et la soif; mais ce qui doit étonner, c'est que ces extrémités ne sont jamais suivies de la rage. (*Voyage en Egypte*, tome 1.)

(29) Au commencement de l'inondation du Nil, les nuits offrent un spectacle très-agréable. Le canal alors remplit d'eau les grandes places du Caire. Le soir, chaque famille se réunit dans des barques ornées de tapis, de riches coussins, et où la mollesse a toutes ses commodités. Les rues, les mosquées, les minarets sont illuminés ; on se promène de place en place, et l'on porte avec soi des fruits et des rafraîchissemens. L'assemblée la plus nombreuse se tronve ordinairement à *Desbékier*, la place la plus grande de la ville. Elle forme un immense bassin, environné des palais des Mamelouks, éclairés de lumières de diverses couleurs. Plusieurs milliers de bateaux, aux mâts desquels des lampes sont suspendues, y produisent une illumination mobile, dont les aspects varient à chaque instant. La pureté du ciel presque jamais voilé par des bronillards, l'or des étoiles qui étincellent sur un fond d'azur, les feux de tant de lumières répétés dans les eaux, font que l'on jonit dans ces promenades charmantes, de la clarté du jour et de la fraîcheur de la nuit. Avec quelle volupté un peuple brûlé pendant 12 heures par un soleil ardent, vient respirer sur ces lacs l'haleine rafraîchissante des zéphirs ! Ce qui ajoute aux plaisirs de cette scène nocturne, c'est que rarement le calme des airs est troublé par le souffle impétueux des vents ; ils tombent au concher du soleil.

La bizarrerie des nœurs orientales contrarie un peu l'Européen qui assiste à ces spectacles. Les hommes se promènent avec les hommes, les femmes avec les femmes ; difficilement peut-on se procurer le charme de leur société. Le déguisement qu'il faut prendre, les dangers qui l'accompagnent, avertissent la raison et la forcent à la prudence. On est aussi obligé d'entretenir des lampes toujours allumées ; la sûreté publique exige cette précaution, et l'*Oualy* qui rôde pendant la nnit la fait soigneusement observer.

Lorsque le *ramanzan* arrive pendant l'inondation, ce mois

redouté du pauvre est une fête continuelle pour le riche. Il se promène pendant la nuit sur les eaux et la passe en festins. Le jour il dort dans un salon où circule un air pur, près d'un bassin de marbre où s'élève un jet d'eau limpide, et dont les bords sont entourés de jasmin d'Arabie et de fleurs odorantes : tandis que le labourenr, brûlé dans la campagne, arrose la terre de ses sueurs, il goûte un sommeil délicieux au milieu de la fraîcheur et des exhalaisons balsamiques des plantes. Vivre agréablement sans s'occuper des affaires de ce monde, est toute l'ambition d'un Turc qui n'est point en place. (*Lett. sur l'Egypte, tome* 2.)

(30) Au quartier général du Caire, le 2 fructidor, an 6 de la Répub. franç.

BONAPARTE, *général en chef, au Directoire exécutif.*

CITOYENS DIRECTEURS,

Le 18 thermidor, j'ordonnai à la division du général Reynier de se porter à *Elhanka*, pour soutenir le général de cavalerie Leclerc qui se battoit avec une nuée d'Arabes à cheval et de paysans du pays, qu'Ibrahim-bey étoit parvenu à soulever; il tua une cinquantaine de paysans, quelques Arabes, et prit position au village d'Elhanka. Je fis partir également la division commandée par le général Lanne et celle du général Dugua.

Nous marchâmes à grandes journées snr la Syrie, poussant toujours devant nous Ibrahim-bey et l'armée qu'il commandoit.

Avant d'arriver à *Belbeys*, nous délivrâmes une partie de la caravane de la Mecque, que les Arabes avoient enlevée et conduisoient dans le désert où ils étoient déjà enfoncés de deux lieues. Je l'ai fait conduire au Caire sous bonne escorte. Nous trouvâmes à *Lourein* une autre partie de la caravane, toute composée de marchands qui avoient été d'abord arrêtés par Ibrahim-bey, ensuite

relâchés, et pillés par les Arabes. J'en fis réunir les débris, et je la fis également conduire au Caire. Le pillage des Arabes a dû être extrêmement considérable ; un seul négociant m'assura qu'il perdoit en schals et autres marchandises des Indes, pour deux cent mille écus. Ce négociant avoit avec lui, suivant l'usage du pays, toutes ses femmes ; je leur donnai à souper, et leur fis procurer les chameaux nécessaires pour leur voyage au Caire. Plusieurs paroissoient avoir une assez bonne tournure ; mais le visage étoit couvert selon l'usage du pays, usage auquel l'armée s'accoutume le plus difficilement.

Nous arrivâmes à *Salchich*, qui est le dernier endroit habité de l'Égypte et où il y ait de la bonne eau. Là commence le désert qui sépare la Syrie de l'Égypte.

Ibrahim-bey, avec son armée, ses trésors et ses femmes, venoit de partir de Salchich. Je le poursuivis avec le peu de cavalerie que j'avois ; nous vîmes défiler devant nous ses immenses bagages. Un parti arabe de cent cinquante hommes, qui étoit avec eux, nous proposa de charger avec nous pour partager le butin. La nuit approchoit, nos chevaux étoient éreintés, l'infanterie très-éloignée. Le général Leclerc chargea l'arrière-garde : nous leur enlevâmes deux pièces de canon qu'ils avoient et une cinquantaine de chameaux chargés de tentes et de différens effets. Les Mamelouks soutinrent la charge avec le plus grand courage.

Le chef d'escadron *d'Estrées*, du septième de hussards, a été mortellement blessé ; mon aide-de-camp *Sulkowski* a été blessé de sept à huit coups de sabre et de plusieurs coups de feu. L'escadron monté du septième de hussards et du vingt-deuxième de chasseurs, des troisième et cinquième de dragons, se sont parfaitement conduits. Les Mamelouks sont extrêmement braves, et formoient un excellent corps de cavalerie légère, richement habillés, armés avec le plus grand soin, et montés sur des chevaux de la meilleure qualité. Chaque officier de l'état-major, chaque hussard

à soutenu un combat particulier. *Lasalle*, chef de brigade du vingt-deuxième, laissa tomber son sabre au milieu de la charge ; il fut assez adroit et assez heureux pour mettre pied à terre et se trouver à cheval pour se défendre et attaquer un des Mamelouks les plus intrépides. Le général *Murat*, le chef de bataillon mon aide-de-camp *Duroc*, le citoyen *Leturc*, le citoyen *Colbert*, l'adjoint *Arrighi*, engagés trop avant par leur ardeur dans le plus fort de la mêlée, ont couru les plus grands dangers.

Ibrahim-bey traverse dans ce moment-ci le désert de Syrie ; il a été blessé dans le combat.

Je laissai à Salchich la division du général Reynier, et des officiers du génie pour y construire une forteresse, et je partis le 26 thermidor pour revenir au Caire. Je n'étois pas éloigné de deux lieues de Salchich, que l'aide-de-camp du général Kléber arriva, et m'apporta la nouvelle de la bataille qu'avoit soutenue notre escadre le 14 thermidor. Les communications sont si difficiles, qu'il avoit mis onze jours pour venir.

Le 18 messidor, je suis parti d'Alexandrie. J'écrivis à l'amiral d'entrer sous vingt-quatre heures dans le port de cette ville, et, si son escadre ne pouvoit pas y entrer, de décharger promptement toute l'artillerie et tous les effets appartenant à l'armée de terre, et de se rendre à Corfou.

L'amiral ne crut pas pouvoir achever le débarquement dans la position où il se trouvoit, étant mouillé devant le port d'Alexandrie, sur des roches, et plusieurs vaisseaux ayant déjà perdu leurs ancres. Il alla mouiller à Abukir, qui offroit un bon mouillage. J'envoyai des officiers du génie et d'artillerie, qui convinrent avec l'amiral que la terre ne pouvoit lui donner aucune protection, et que si les Anglais paroissoient pendant les deux ou trois jours qu'il falloit qu'il restât à Abukir soit pour débarquer notre artillerie, soit pour sonder et marquer la passe d'Alexandrie, il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que de couper

ses câbles, et qu'il étoit urgent de séjourner le moins de tems possible à Abukir.

Je suis donc parti d'Alexandrie dans la ferme croyance que sous trois jours l'escadre seroit entrée dans le port d'Alexandrie, ou auroit appareillé pour Corfou. Depuis le 18 messidor jusqu'au 6 thermidor, je n'ai eu aucune espèce de nouvelles ni de Rosette, ni d'Alexandrie. Une nuée d'Arabes, accourant de tous les points du désert, étoient continuellement à cinq cents toises du camp. Le 9 thermidor, le bruit de nos victoires, et différentes dispositions, rouvrirent nos communications. Je reçus plusieurs lettres de l'amiral, où je vis avec étonnement qu'il étoit encore à Abukir. Je lui écrivis sur-le-champ qu'il ne devoit pas perdre une heure à entrer à Alexandrie, ou à se rendre à Corfou.

L'amiral m'instruisit, par une lettre du 2 thermidor, que plusieurs vaisseaux anglais étoient venus le reconnoître, et qu'il se fortifioit pour attendre l'ennemi, embossé à Abukir. Cette étrange résolution me remplit de vives alarmes; mais déjà il n'étoit plus tems, car la lettre que l'amiral écrivoit le 2 thermidor, ne m'arriva que le 12. Je lui expédiai le citoyen Julien, mon aide-de-camp, avec ordre de ne pas partir d'Abukir qu'il n'eût vu l'escadre à la voile. Parti le 12, il n'auroit jamais pu arriver à tems.

Le 8 thermidor, l'amiral m'écrivit que les Anglais s'étoient éloignés, ce qu'il attribuoit au défaut de vivres: je reçus cette lettre le 12, par le même courrier.

Le 11, il m'écrivoit qu'il venoit d'apprendre la victoire des pyramides et la prise du Caire, et que l'on avoit trouvé une passe pour entrer dans le port d'Alexandrie.

Le 14 au soir, les Anglais l'attaquèrent. Il m'expédioit au moment où il aperçut l'escadre anglaise, un officier pour me faire part de ses dispositions et de ses projets: cet officier a péri en route.

Il me paroît que l'amiral Brueys n'a point voulu se rendre

à Corfou avant qu'il eût été certain de ne pas pouvoir entrer dans le port d'Alexandrie, et que l'armée, dont il n'avoit pas de nouvelles depuis long-tems, fût dans une position à ne point avoir besoin de retraite. Si dans ce funeste événement il a fait des fautes, il les a expiées par une mort glorieuse.

Les destins ont voulu, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, prouver que s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux; mais si grand que soit ce revers, il ne peut pas être attribué à l'inconstance de la fortune. Elle ne nous abandonne pas encore; bien loin de là, elle nous a servi dans cette opération au-delà de ce qu'elle a jamais fait. Quand j'arrivai devant Alexandrie, et que j'appris que les Anglais y étoient passés en forces supérieures quelques jours avant, malgré la tempête affreuse qui régnoit, au risque de me naufrager, je me jetai à terre. Je me souviens qu'à l'instant où les préparatifs du débarquement se faisoient, on signala dans l'éloignement, au vent, une voile de guerre (c'étoit *la Justice* revenant de Malte). Je m'écriai: *Fortune, m'abandonnerois-tu! quoi, seulement cinq jours!* Je marchai toute la nuit; j'attaquai Alexandrie à la pointe du jour, avec trois mille hommes, harassés, sans canons et presque sans cartouches; et dans les cinq jours j'étois maître de *Rosette*, de *Demenhur*, c'est-à-dire, déjà établi en Egypte.

Dans ces cinq jours, l'escadre devoit se trouver à l'abri des Anglais, quel que fût leur nombre: bien loin de là, elle reste exposée pendant tout le reste de messidor. Elle reçoit de Rosette, dans les premiers jours de thermidor, un approvisionnement de riz pour deux mois. Les Anglais se laissent voir, en nombre supérieur, pendant six jours dans ces parages. Le 11 thermidor, elle apprend la nouvelle de l'entière possession de l'Egypte et de notre entrée au Caire; et ce n'est que lorsque la fortune voit que

toutes ses faveurs sont inutiles, qu'elle abandonne notre flotte à son destin.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(31) Cette coalition, outre qu'elle ressemble à l'association de la fable, offre deux singularités frappantes. Paul I.er, empereur chrétien du rit grec, défenseur et le soutien de l'ordre catholique des chevaliers de Malte, se liguant et faisant un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur des Turcs, ennemi naturel et irréconciliable de ces chevaliers, institués pour protéger la religion chrétienne contre les Ottomans, avec lesquels ils ont toujours été en guerre. L'empereur de Russie, après avoir protégé d'une manière léonine le foible Sélim, le chassera de Constantinople, et s'emparera des possessions des Turcs en Europe, jusqu'à ce que lui-même, tôt ou tard, il devienne la victime des insinuations perfides du cabinet de St.-James.

(32) Heureusement que cet empereur n'a point commis sur leurs personnes un assassinat aussi inoui et aussi horrible que l'est celui dont vient de se rendre coupable le gouvernement autrichien, en faisant massacrer nos plénipotentiaires de Rastadt. Cet événement offre une violation bien étrange du caractère auguste que les peuples les moins civilisés ont regardé de tout tems comme sacré. Cette scène d'horreur comble la mesure de tous les griefs de la maison d'Autriche contre la France; et il manquoit à ce gouvernement machiavélique, de donner à l'Europe le spectacle d'un attentat si exécrable, de la violation du droit des nations.

(33) Les membres de l'Institut qui composent la classe des mathématiques, sont, *Andréossi*, *Bonaparte*, *Costaz*, *Fourier*, *Girard*, *Lepère*, *Leroi*, *Malus*, *Monge*, *Nouet*, *Quesnot*, *Say*.

Ceux qui composent la classe de physique, sont,

Bertholet, *Champy*, *Conté*, *Delille*, *Descostils*, *Desgenettes*, *Dolomieu*, *Dubois*, *Geoffroy*, *Savigny*.

Ceux qui composent la classe d'économie politique, sont, *Cafarelly*, *Gloutier*, *Foussielgue*, *Sulkowski*, *Tallien*.

Ceux qui composent la classe de littérature et des arts, sont, *Denou*, *Dutertre*, *Norry*, *Parseval*, *Redouté*, *Rigel*, *Venture*, *Rigo*, *D. Raphael*.

L'Institut a un fort beau local; on y aura un jardin botanique; on y voit déjà le commencement d'une ménagerie; on doit y former une bibliothèque qui sera publique; on y trouvera aussi un observatoire, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie, des salles d'antiquités, etc.

Bonaparte a proposé d'examiner les questions suivantes:

1.° Quels sont les moyens d'économiser le combustible dans les fours de l'armée?

2.° Y a-t-il des moyens de remplacer le houblon dans la fabrication de la bière?

3.° Quels sont les moyens de rafraîchir et de clarifier les eaux du Nil?

4.° Lequel est le plus convenable de construire des moulins à eau ou à vent?

5.° L'Egypte renferme-t-elle des ressources pour la fabrication de la poudre?

6.° Quel est l'état de l'ordre judiciaire et de l'instruction en Turquie?

Des commissions ont été nommées pour examiner chacune de ces questions. Une autre fut chargée de présenter un plan d'organisation définitive de l'Institut.

Dès le 11 fructidor, il y eut une séance.

Andréossi lut un mémoire sur la fabrication de la poudre en Egypte. Le salpêtre y est très-abondant; il seroit possible d'en fournir à la France. Le soufre manque. On peut y fabriquer le charbon de lupin suffisamment pour le besoin. Au reste, le Caire est pourvu de poudre, et ne laisse aucune inquiétude sur cet approvisionnement.

Monge lut un mémoire sur le *mirage*, phénomène d'optique qui, en mer et dans le désert, fait voir les objets dessinés dans le ciel, sans laisser apercevoir l'eau et la terre qui les supporte.

Une première commission fut nommée pour dresser des tables comparatives des mesures de France et d'Egypte; une seconde, pour la rédaction d'un vocabulaire français-arabe.

Le 16, *seconde séance.*

Bertholet lut un mémoire sur la formation du sel ammoniac, dans plusieurs substances où l'on n'en avoit pas soupçonné l'existence.

Mémoire sur la meilleure manière de moudre le blé; préférence donnée aux machines à eau.

Bertholet rendit compte de l'analyse qu'il avoit faite de la poudre trouvée, non au Caire, mais dans le château du Caire. Celle-ci ne contenoit que deux onces et demi de salpêtre par livre; il est d'avis de la reniveler pour en extraire le salpêtre.

Mémoire de *Monge* sur plusieurs monumens antiques, et sur la pierre dont est bâti le château du Caire.

Le 21, *troisième séance.*

Mémoire sur un buste d'Isis, trouvé sur les bords du Nil, par *Sulkowski.*

Mémoire de *Say* sur le roseau, le safranum, la paille de maïs, considérés comme combustibles; comparaison des uns avec les autres. Le safranum donne un chauffage de vingt pour cent moins cher que le bois en France.

Annonce de la construction d'un moulin à vent par la commission chargée de cet objet.

Mémoire de *Geoffroy* sur l'autruche, et preuve qu'elle manque des conditions nécessaires pour voler.

Bonaparte invite l'Institut à s'occuper de la rédaction d'un almanach, qui comprendra les divisions du tems selon l'usage de France et celui d'Egypte.

Fourier lit un mémoire sur la résolution des équations algébriques, et propose une méthode générale pour l'extraction des racines des équations de tous les degrés.

Parseval lit la traduction d'un fragment de la Jérusalem délivrée.

Desgenettes lit un mémoire sur les maladies qu'il est impossible de confondre avec la peste.

Le deuxième jour complémentaire, quatrième séance.

Beauchamp présente un annuaire susceptible d'être imprimé sans délai.

Bertholet lit d'abord une lettre de *Laplace* sur la vérification des nouvelles mesures; et ensuite un mémoire sur la fabrication de l'indigo en Egypte.

Parseval lit un fragment de la Jérusalem délivrée.

Fourier lit un mémoire sur une machine propre à arroser les terres.

Tel est l'abrégé des travaux de l'Institut naissant en Egypte, jusqu'à l'époque du premier vendémiaire an sept. Je vais joindre à cet exposé, la liste des savans et artistes attachés à l'armée d'Egypte.

Géométrie.

Fourier, Costaz, Corancez fils, Charbaud', Devilliers, Viard, Vincent, Say.

Astronomie.

Dangos, Nouet, Quesnot, Méchain fils.

Mécanique.

Monge, Conté, Maisières, Cécile, Aînés, Aînés fils, Cassard, Lenoir fils, Cirot, Convreur, Hassenfratz jeune, Favier, Dubois.

Horlogerie.

Lemaître, Thomas, Bréguet fils.

Chimie.

Bertholet, Descotils, Samuel Bernard, Regnault, Champy, Pottier, Pignat.

Minéralogie.

Dolomieu, Cordier, Rozières, Nepveu, Victor Dupuy.

Botanique.

Thouin, Nectonr, Delille, Coquebert fils, Milbert.

Zoologie.

Geoffroy, Savigny, Ducharnoy, Gérard, Redouté.

Chirurgie.

Dubois, Labate, Lacipière, Dubois fils, Rouqueville, Bessières.

Pharmacie.

Boudet, Roguin, Rouyer.

Antiquités.

Leblond, Pourlier, Ripault.

Architecture.

Norry, Balzac, Protain.

Dessinateurs.

Dutertre, Rigo, Baudouin.

Génie civil.

Lepère, Girard, Bodard, Gratien Lepère, Saint-Genis, Debaudre, Duval, Faye, Lancret, Fèvre, Jollois, Thévenot, Chabrolle, Raffeneau, Arnolet, Hyacinte Lepère, Panuzen, Chezy.

Géographes.

Lafeuillade, Leduc, Lévêque, Bourgeois, Faurie, Benazet, Carabœuf, Dulion, Jomard, Lecesne, Laroche, Bertre, Potier, Greslis, Boucher, Chaumont.

Imprimerie.

Marcel, Puntis, Gallant, Baudoin, Laugier, Eberhart, Besson, Boulangée, Boyer, Jardin, Rivet, Véry, Dubois, Gransart, Marlet, Lethioux, Castera. (*Mém. sur l'Egypte.*)

(34) *Extrait de l'ordre du 6 fructidor, an 6 de la République française, une et indivisible.*

Les succès de l'inondation du Nil tiennent à l'entretien des canaux, ou au moins à leur conservation; et les finances de l'armée, autant que les Egyptiens, sont intéressés à ce que la répartition des eaux se fasse avec ordre, intelligence, économie et égalité.

Lorsque l'inondation du Nil arrive, les cultivateurs cherchent à l'envi à s'approprier les eaux des canaux, et à les détourner à leur profit.

Le général en chef, sachant qu'il y a déjà eu plusieurs tentatives de faites, ordonne, en conséquence, à tous les généraux, adjudans-généraux, commandant dans les provinces, de donner sur-le-champ, aux intendans desdites provinces, les main-fortes qu'ils pourront réclamer, et de fournir les gardes qui pourroient être nécessaires.

Le général en chef recommande sur-tout au commandant de la province de *Kélioubé*, de faire garder et surveiller le canal *d'Abammenégé*, l'un des plus importans de l'Egypte; les Arabes étant dans l'usage de faire, chaque année, tous leurs efforts pour en détourner les eaux; et vu que s'ils réussissoient, l'immense territoire que ce canal fertilise demeureroit stérile.

La navigation du Nil est libre; c'est le seul moyen d'assurer la subsistance du Caire. Il est défendu d'arrêter aucun bâtiment chargé de comestibles, sous quelque prétexte que ce soit.

Signé ALEXANDRE BERTHIER, *général de division, chef de l'état-major général.*

Pour copie conforme au registre d'ordre;

L'adjudant-général, sous-chef de l'état-major,

Signé GREZIER.

(*Correspondance officielle.*)

(35) *Arrêté du Général en chef.*

Ordonne, article I.er Tous les habitans de l'Egypte porteront la cocarde tricolor.

Art. II. Toutes les germes employées à la navigation du Nil, porteront le pavillon tricolor.

Art. III. Les généraux, les commandans des provinces, les officiers français, à dater du premier vendémiaire, n'admettront plus aucun individu du pays à leur parler, s'il n'a la cocarde. Les postes siués sur le Nil, les commandans français des avisos et autres chaloupes armées, les commandans des armées à Rosette, Damiette et Bulak, feront observer aux patrons de germes, que passé le 15 vendémiaire, ils ne pourront plus naviguer sans le pavillon tricolor.

Art. IV. Les membres seuls du divan pourront porter, snr l'épaule, le schal tricolor.

Art. V. Au premier vendémiaire, le pavillon tricolor sera arboré sur le plus haut minaret du château du Caire, et sur les plus hauts minarets des chefs-lieux des provinces. *Signé* BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(36) *Ordre du* 12 *fructidor, an* 6 *de la République française, une et indivisible.*

Le général en chef ayant été instruit qne les habitans du village d'*Alkam* ont assassiné l'aide-de-camp *Julien*, et quinze Français qui l'escortaient, ordonne que ce village sera brûlé;

Que le général Lanus partira avec cinq cents hommes et un aviso, et se rendra à Alkam pour exécuter cet ordre; tous les bestiaux et grains qui pourroient s'y trouver, seront confisqués au profit de la République.

S'il peut parvenir à arrêter les scheiks, il les amenera en otage au Caire; il livrera le village au pillage, de-

manière qu'il ne reste aucune maison entière ; il fera connoître, par une proclamation qu'il répandra dans les villages voisins, qu'Alkam a été brûlé pour avoir assassiné des Français qui naviguaient sur le Nil.

Signé ALEXANDRE BERTHIER, *général de division, chef de l'état-major général.*

Pour copie conforme au registre d'ordre :

L'ajudant-général, sous-chef de l'état-major,

(*Correspondance officielle.*) Signé GRÉZIER.

(37) Au quartier-général du Caire, le 20 fructidor, an 6 de la Rép. franç.

Arrêté du Général en chef.

ART. I.er Il sera tenu, le 10 vendémiaire, une assemblée générale de tous les notables des quatorze provinces.

II. Une députation sera composée de trois hommes de loi, trois négocians, trois fellahs-scheiks-el-beled, et chefs des Arabes.

III. La province d'*Alexandrie* fournira une députation ; la province de *Rosette*, une ; celle de *Damiette*, une ; celle de *Garbié*, une ; celle de *Charkié*, deux ; celle de *Menouff*, deux ; celle de *Mansaura*, une ; celle de *Kélioubé*, une ; celle de *Bahiré*, une ; celle de *Dgyzé*, une ; celle d'*Alfiéli*, une ; celle de *Behenessa*, une ; celle de *Fayonne*, une ; celle de *Miniet*, une ; celle de *Mouselout*, une ; celle de *Girgé*, une ; et celle du *Caire*, trois.

IV. Les généraux commandant dans les provinces, choisiront lesdits notables parmi les gens qui ont le plus d'influence sur le peuple, et les plus distingués du pays par leurs lumières et leurs talens et la manière dont ils ont accueilli les Français. Ils auront soin de ne nommer aucun de ceux qui se seront ouvertement prononcés contre nous : ils m'enverront les noms de ces derniers.

(*Correspondance officielle.*) *Signé* BONAPARTE.

(38) Au quartier-général du Caire, le 22 fructidor, an 6 de la Rép. franç.

Bonaparte, général en chef, ordonne :

ART. I.er Tous les jeunes Mamelouks ayant plus de huit ans et moins de seize, tous les garçons qui étoient esclaves, noirs ou blancs, qui appartenoient aux Mamelouks, du même âge, qui, ayant d'abord été délaissés, se trouvent dans ce moment chez différens particuliers, seront, cinq jours après la publication du présent ordre, restitués et déposés chez le commandant de la place.

II. Le commandant de la place les mettra en subsistance dans les corps qui forment la garnison de la place, et enverra l'état desdits esclaves à l'état-major général, qui les incorporera dans les différens corps de l'armée, à raison de neuf par bataillon et quatre par escadron.

III. Vingt-quatre heures après que ces enfans auront été attachés au bataillon, le chef de bataillon les fera habiller à l'uniforme du corps; ceux qui auront moins de quatorze ans, seront employés comme tambours.

Signé BONAPARTE.

(*Correspondance officielle.*)

(39) Au quartier-général du Caire, le 11 fructidor, an 6 de la Rép. franç.

Le Général en chef ordonne que le 1.er vendémiaire, époque de l'établissement de la République, sera célébré, dans tous les différens points où se trouve l'armée, par une fête civique.

La garnison d'Alexandrie célébrera sa fête autour de la colonne de Pompée.

On profitera de cette époque pour exécuter l'ordre du 17 messidor, portant que les noms des braves morts à la prise d'Alexandrie, seront inscrits sur la colonne de Pompée.

On plantera le pavillon tricolor au haut de la colonne.

L'aiguille de Cléopâtre sera illuminée.

On dressera au Caire, au milieu de la place Desbéquier, une pyramide de sept faces, qui seront chacune destinées à contenir les noms des hommes des cinq divisions qui sont morts à la conquête de l'Egypte.

La sixième sera pour la marine;

La septième pour l'etat-major général, la cavalerie, l'artillerie et le génie.

La partie de l'armée qui se trouvera au Caire, s'y réunira à sept heures du matin; et après différentes manœuvres et avoir chanté des couplets patriotiques, une députation de chaque bataillon partira pour aller planter, au haut de la grande pyramide, le pavillon tricolor.

La place Desbéquier sera disposée de manière à ce que le soir, à quatre heures, il puisse y avoir course de chevaux autour de la place, et course à pied. A ces courses seront admis ceux des habitans du pays qui voudront s'y présenter: il y aura des prix assignés pour le vainqueur.

Le soir, la pyramide sera toute illuminée; il y aura un feu d'artifice.

Les troupes qui sont dans la haute Egypte, célébreront leur fête sur les ruines de Thèbes.

Le général du génie, le général d'artillerie et le commandant de la place du Caire, se réuniront chez le général chef de l'état-major général, pour se concerter et faire un programme plus détaillé de la fête, chacun en ce qui concerne leur arme.

(*Correspondance officielle.*) *Signé* BONAPARTE.

(40) Tout l'état-major, tous les généraux, tous les chefs des corps, les employés des administrations, les Arabes, les savans, le kiaya du pacha, l'émir, les membres du divan tant du Caire que des provinces, les agas etcom-

mandans turcs, furent invités à dîner par le Général en chef.

Une table de cent cinquante couverts, somptueusement servie, étoit dressée dans la salle basse de la maison qu'il occupe; les couleurs françaises étoient unies aux couleurs turques; le bonnet de la liberté et le croissant, la table des Droits de l'homme et le Koran, se trouvoient sur la même ligne: la gaieté française étoit modérée par la gravité turque. On laissa aux Musulmans la liberté des mets, des boissons, et ils parurent très-satisfaits des égards qu'on eut pour eux.

A quatre heures, les courses commencèrent. Le premier prix de celle à pied fut gagné par le citoyen *Pathon*, caporal dans le premier bataillon de la soixante-quinzième demi-brigade; le second, par le citoyen *Mariton*, aussi caporal dans le troisième bataillon de la même demi-brigade.

Les courses de chevaux étoient attendues avec impatience par tous les spectateurs; chacun désiroit voir les chevaux français disputer le prix avec les chevaux arabes. La réputation des derniers étoit grande; mais ce jour devoit la voir détruire. Le premier prix fut donné au commissaire ordonnateur en chef *Sucy*, propriétaire d'un cheval français, qui avoit parcouru l'espace de deux mille six cent soixante mètres (1330 toises) en quatre minutes; le second prix au général *Berthier*, propriétaire d'un cheval arabe, qui avoit employé dix secondes de plus; et le troisième, à l'aide-de-camp *Junot*, qui avoit été en retard de quinze secondes, avec un cheval arabe.

Lorsque le jour eut cessé, tout le pourtour du cirque fut illuminé de la manière la plus brillante: les guirlandes, les colonnes, l'arc de triomphe, étoient répétés par des lampions qui produisoient le meilleur effet. Les Turcs entendent fort bien ce genre de décoration, et on les avoit chargés de l'exécution de cette partie de la fête.

A huit heures, on tira un feu d'artifice d'une belle composition ; des décharges nombreuses de mousqueterie et d'artillerie, ajoutoient à la beauté du spectacle. Un nombre considérable de dames turques remplissoit les maisons qui forment le pourtour de la place Desbéquier ; les Français qui s'y trouvèrent, eurent pour elles les attentions, les prévenances qui caractérisent spécialement cette nation ; elles parurent ne pas répugner à connoître la différence qui existe entre nos habitudes sociales et les leurs.

Les Turcs furent étonnés du nombre de nos troupes et de leur bonne tenue : la précision avec laquelle les exercices à feu furent exécutés et l'artillerie servie, les frappa fortement. (*Mémoires sur l'expédition de l'Egypte.*)

(41) Le Nilomètre, que les Arabes nomment *Mekias*, est une haute colonne de marbre qui s'élève du milieu d'un bassin dont le fond est de niveau avec le lit du Nil ; elle est graduée dans toute sa longueur, et divisée en coudées et en pouces ; un chapiteau corinthien, sur lequel repose une poutre qui soutient une galerie, la couronne. Lorsque l'inondation commence, les eaux entrent dans le bassin par un conduit ; alors des crieurs publics examinent tous les matins la colonne, et publient dans les rues du grand Caire la crue de chaque jour.

(*Lettres sur l'Egypte*, tome 1.)

Fin des Notes de la troisième et dernière partie.

TABLE
DES CHAPITRES.

Plan de l'Ouvrage. Page 1

PREMIERE PARTIE.

Etat physique de l'Egypte. 3

CHAPITRE I.er *Situation, bornes et division de l'Egypte.* 3

CHAP. II. *Du Nil; sa crue, ses inondations, ses sources et ses cataractes.* 6

CHAP. III. *Des pluies et rosées,* 8

CHAP. IV. *Des vents et de leur influence.* 10

CHAP. V. *Climat et température.* 12

CHAP. VI. *Nature du sol.* 13

CHAP. VII. *Végétation, agriculture et productions.* 15

CHAP. VIII. *Des maladies.* 17

SECONDE PARTIE.

Etat politique de l'Egypte. 21

CHAPITRE I.er *Notice historique de l'Egypte. Ses premiers rois jusqu'à la conquête de Cambyse.* 22

CHAP. II. *Ancien gouvernement de l'Egypte.* 29

§ I. *Religion, mœurs et coutumes des anciens Egyptiens.* 30

II. *Etat militaire.* 32

III. *Éducation.* 33

§ IV. *Sciences et arts libéraux.* 34
V. *Arts mécaniques et professions.* 35
VI. *Repas et habillemens.* 36
CHAP. III. *Conquête et gouvernement de l'Egypte sous les Perses.* 37
CHAP. IV. *Conquête de l'Egypte par Alexandre.* 39
CHAP. V. *Dynastie des Ptolémées en Egypte.* 43
§ I. *Ptolémée Soter.* 45
II. *Ptolémée Philadelphe.* idem.
III. *Ptolémée Evergète.* 47
IV. *Ptolémée Philopator.* idem.
V. *Ptolémée Epiphane.* 48
VI. *Ptolémée Philométor.* 49
VII. *Ptolémée Evergète II.* 50
VIII. *Ptolémée Lathyre et Alexandre I.* 51
IX. *Alexandre II.* 52
X. *Ptolémée Aulète.* 53
XI. *Cléopâtre.* 54
XII. *Formation du triumvirat.* 56
XIII. *Bataille d'Actium.* 57
XIV. *Mort de Cléopâtre.* 58
CHAP. VI. *Conquête de l'Egypte par les Romains.* 60
§ I. *Gouvernement de l'Egypte sous les Empereurs.* id.
II. *Origine du Christianisme.* 63
CHAP. VII. *Révolutions arrivées en Egypte sous les Empereurs.* 64
§ I. *L'Egypte reconquise par Aurélien.* 69
II. *Fondation de Constantinople.* 70

§ III. *Etablissement du Mahométisme.* 71
IV. *Invasion des Perses en Egypte.* 72
CHAP. VIII. *Conquête de l'Egypte par les Arabes.* 73
CHAP. IX. *Origine et gouvernement des Califes Fatimites. Etat de l'Egypte sous leur domination.* 77
CHAP. X. *Dynastie des Aïoubites.* 79
§ I. *Origine des Mamelouks.* 80
II. *Situation de l'Egypte sous les Aïoubites.* 81
CHAP. XI. *Dynastie et gouvernement des Mamelouks.* 82
CHAP. XII. *Conquête de l'Egypte par les Turcs.* 83
§ I. *Gouvernement de l'Egypte sous les Turcs.* 84
II. *Situation de l'Egypte sous le gouvernement des Turcs.* 86
CHAP. XIII. *Révolution opérée dans le gouvernement des Mamelouks.* 87
CHAP. XIV. *Habitans actuels de l'Egypte.* 91
§ I. *Des Arabes.* 93
II. *Des Coptes.* 94
III. *Des Turcs.* 95
IV. *Des Mamelouks.* idem.
CHAP. XV. *Constitution des Mamelouks.* 96
§ I. *Habillemens des Mamelouks.* 97
II. *Equipage des Mamelouks.* 99
III. *Armes des Mamelouks.* 101
IV. *Education et exercices des Mamelouks.* id.
V. *Art militaire des Mamelouks.* 104
VI. *Discipline des Mamelouks.* 105
VII. *Mœurs des Mamelouks.* 107

CHAP. XVI. *Etat du peuple en Egypte.* 108
CHAP. XVII. *Détails particuliers sur la vie intérieure des Egyptiens.* 111
§ I. *Respect pour la vieillesse ; autorité paternelle.* 114
II. *Education des Enfans.* 116
III. *Vie, mœurs et occupations des Egyptiens.* 117
IV. *Description des bains chauds.* 121
V. *Des mariages ; leurs cérémonies.* 125
VI. *Du divorce.* 128
VII. *Religion.* 129
VIII. *Etat du commerce.* 130
IX. *Ce que le commerce peut devenir.* 132
X. *Arts mécaniques.* idem.
XI. *Arts libéraux.* 133
XII. *Sciences.* 135
XIII. *Causes de l'ignorance des Egyptiens.* 137
CHAP. XVIII. *Idée générale que l'on doit avoir de l'Egypte.* 138
CHAP. XIX. *Changemens heureux que produiroit un bon gouvernement en Egypte.* 140

TROISIEME PARTIE.

Conquête de l'Egypte par les Français. 143
CHAPITRE I.er *Introduction.* 144
CHAP. II. *Départ de Toulon et prise de Malte.* 145
CHAP. III. *Départ de Malte et premières dispositions du Général.* 148
§ I. *Départ de Malte.* idem.

§ II. *Arrivée en Afrique.* 149
III. *Prise d'Alexandrie.* 151
IV. *Accord fait avec les habitans et les Arabes.* 153
V. *Dispositions et ordres du Général pour marcher en avant.* 155
CHAP. IV. *Marche sur le Caire; combats qui ont précédé l'entrée des Français dans cette ville.* 156
§ I. *Marche sur le Caire.* idem.
II. *Combat de Rahmanié.* 158
III. *Bataille de Chebreisse.* 159
IV. *Bataille des Pyramides.* 160
V. *Prise du Caire.* 163
CHAP. V. *Combat naval d'Abukir.* 165
CHAP. VI. *Description du Caire.* 168
CHAP. VII. *Marche et combat de Salchich.* 177
CHAP. VIII. *Retour de Bonaparte au Caire. Organisation d'un gouvernement provisoire.* 181
CHAP. IX. *Etablissement d'un institut des sciences et arts.* 182
CHAP. X. *Soins administratifs et dispositions militaires de Bonaparte jusqu'à la fin de l'an VI.* 183
CHAP. XI. *Fête du 1.er Vendémiaire an VII.* 187
CHAP. XII. *Projet de fondation d'une nouvelle ville.* 190
Expéditions militaires entreprises jusqu'ici pour pénétrer par terre dans l'Inde. 193

FIN DE LA TABLE.

596984
SBN